



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne (DRAAF)

ATLAS des pratiques culturelles dans les bassins versants bretons en 2011



Avec le soutien et la participation financière de nos partenaires



AVANT-propos

La reconquête de la qualité de l'eau et l'atteinte du bon état écologique des milieux aquatiques conformément à la DCE (directive cadre européenne sur l'eau) constituent une priorité de l'action publique pour la Bretagne, et plus particulièrement du Grand Projet 5 (GP5) dans le cadre du contrat de projets État - Région 2007-2013.

La préfecture de Région, l'Agence de l'eau Loire - Bretagne, le Conseil régional et les quatre Conseils généraux ont sollicité la DRAAF, au titre de ses compétences statistiques et de traitement de l'information, pour réaliser, en 2011, une enquête sur les pratiques agricoles dans les 60 bassins versants GP5. Près de 5 000 exploitations ont été ainsi interrogées, couvrant 80 % des exploitations professionnelles et 70 % de la superficie agricole utilisée régionale.

Le présent ouvrage complète et clôt la série des publications réalisées par la DRAAF Bretagne sur ce thème. Il décline pour chacun des 60 bassins versants, une analyse des pratiques culturales, en intégrant des éléments contextuels, et les compare aux données du département et de la région. Des cartes d'assolement, de l'occupation des sols et des zonages relatifs à la politique de l'eau y ajoutent un éclairage géographique sur le territoire.

Porteur d'une information synthétique, homogène et visuelle, l'atlas des pratiques culturales dans les bassins versants contribue ainsi à la politique publique de gestion de l'eau et d'atteinte du bon état écologique menée par les acteurs territoriaux.

Il sera un outil utile aux décideurs publics des politiques de l'eau et de l'environnement.



**Le Préfet de Région
Patrick Strzoda**

■ Remerciements

Ce document est une œuvre collective pour laquelle l'ensemble des rédacteurs et des contributeurs est remercié.

Guillaume Rieu, principal rédacteur des fiches de cette publication, Florence Fernandez, Muriel Filippi, Philippe Michel Et Morgan Priol de la Draaf Bretagne, et Yvan Hurvois de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour leurs précieux conseils et appuis techniques, seront particulièrement remerciés.

Service régional de l'information statistique et économique Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt 15 avenue de Cucillé - 35047 RENNES Cedex Tél : 02 99 28 22 33 - Fax : 02 99 28 22 89 Email : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr - Site internet : www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr	
Directeur	Martin Gutton
Directrice de publication	Claire Chevin
Chef de projet	Caroline Dujardin
Rédacteur en chef	Sylvie Lesaint
Cartographie	Joël Glémée - Dominique Potdevin
Composition et impression	Média Graphic
Rédacteurs – Relecteurs	Adeline Cador - Caroline Dujardin Florence Fernandez - Magali Fevrier Joël Glémée - Yvan Hurvois - Guillaume Rieu

Aucune reproduction de ce document, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article L.1222-5 du Code de la propriété intellectuelle, ne peut être faite sans l'autorisation expresse du Srise Bretagne.

■ Pour en savoir plus

Cette publication est disponible sur le site Internet de la Draaf Bretagne, à la rubrique « Informations Statistiques », sous rubrique « Environnement » : « Les pratiques des agriculteurs ».

Dans ce même espace, retrouvez tous les résultats détaillés de l'enquête sur les pratiques agricoles en 2011 sous forme de fiches territoriales :

- résultats détaillés par bassin versant du Grand Projet 5 ;
- résultats détaillés par bassin versant Bretagne Eau Pure (BEP).

Et les publications :

- Filippi M. et Michel P., 2013, « Les pratiques de fertilisation s'améliorent en Bretagne », Agreste Bretagne - 4 - pages ;
- Filippi M. et Michel P., 2014, « Les pratiques phytosanitaires s'améliorent nettement, mais la protection des agriculteurs reste insuffisante », Agreste Bretagne - 4 - pages.

D'autre part, les mesures agro-environnementales sont décrites en détail pour chaque campagne dans un atlas cartographique sur le même site, à la rubrique « Eau et environnement ».

SOMMAIRE

I) AVANT-PROPOS

Présentation de l'enquête menée en 2011	6
Méthodologie	8
Méthode de calcul	9
Aide à la lecture	10

II) BASSINS VERSANTS

Aber Wrac'h amont	11
Aber Wrac'h aval - Aber Benoît	13
Aff est	15
Aff ouest	17
Anse d'Yffiniac	19
Arguenon	21
Arz	23
Aven - Bélon - Merrien	25
Baie de Douarnenez	27
Baie de la Fresnaye	29
Bas Couesnon	31
Beuvron - Selune	33
Blavet Costarmoricaïn	35
Chevré	37
Claie	39
De l'Odet à l'Aven	41
Evel	43

Flèche	45
Flora Islet	47
Flume	49
Frémur	51
Gouessant	53
Gouët	55
Goyen	57
Guindy - Jaudy - Bizien	59
Guinefort	61
Haut Couesnon	63
Haute Rance	65
Horn - Guillec - Kerralé	67
Ic et côtiers	69
Ille et Illet	71
Kermorvan	73
Leff et côtiers	75
Léguer	77
Lieue de Grève	79
Linon	81
Loc'h et Sal	83
Loisance-Minette	85
Meu	87
Moyen Couesnon	89
Ninian-Léverin	91

Odet	93
Oust amont - Lié	95
Oust aval	97
Oust moyen	99
Penzé	101
Quillimadec	103
Rade Elorn	105
Rance aval - Faluns	107
Ria d'Étel	109
Rivière de Pénerf	111
Rivière de Pont-l'Abbé	113
Scorff	115
Seiche	117
Semnon	119
Trégor	121
Trévelo	123
Trioux	125
Vilaine amont	127
Yvel-Yvet	129

III) DÉFINITIONS / SIGLES

Définitions	131
Sigles	132

PRÉSENTATION de l'enquête menée en 2011

■ Le contexte de l'enquête

Dans le cadre du Contrat de Projet État-Région (CPER) 2000-2006, un programme régional de reconquête de la qualité de l'eau a été mis en place avec des actions spécifiques de Bassin Versant (BV) : Bretagne Eau Pure (BEP). Dans le cadre de ce programme, le service régional de statistiques agricoles du ministère chargé de l'agriculture a mené en 2003-2004 une enquête régionale sur les pratiques agricoles dans les BV BEP.

Ce programme a été reconduit et amplifié à travers le Grand Projet 5 (GP5), **volet rénové dédié à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques du CPER 2007-2013**. Afin de contribuer à son évaluation, le service régional d'information statistique et économique de la DRAAF Bretagne a été sollicité pour renouveler l'enquête sur les pratiques agricoles dans les BV GP5. Cette enquête a un double objectif : décrire les pratiques agricoles dans les BV GP5 en 2011, et comparer leur évolution dans les BV BEP lorsque c'est possible.

En 2011, l'enquête a concerné 60 BV GP5 couvrant 69 % de la SAU et 79 % des exploitations professionnelles (moyennes et grandes) de la région.

■ Principaux thèmes abordés dans le questionnaire

1. Productions végétales : cultures principales et surfaces amendées en matière organique au cours de la campagne 2010-2011, type d'effluents épandus, superficie développée des cultures de légumes, couverture des sols en hiver, quantités achetées et vendues de paille et de fourrages.

2. Élevage : cheptel : effectif présent ou produit, durée moyenne de stabulation pour les herbivores, alimentation biphase/phytase pour les porcs et les volailles.

3. Plan d'épandage et gestion des déjections animales : situation de l'exploitation en matière d'amélioration des bâtiments et de plan d'épandage, surface potentiellement épandable, surface non épandable en prairies pâturées, échanges de fertilisants organiques avec des exploitations voisines, type de résorption, matériel utilisé pour l'épandage.

4. Fertilisation minérale : engrais minéraux utilisés, évolution des pratiques de fertilisation et origine du changement, pilotage de la fertilisation.

5. Protection des cultures : caractéristiques et contrôle du pulvérisateur, protection du manipulateur, gestion des produits phytosanitaires. Pratiques de désherbage : surfaces sans labour, produits utilisés en culture et avant la culture, pratiques alternatives de désherbage, évolution des pratiques de désherbage et origine du changement.

6. Engagements : engagements contractuels, avenir envisagé pour l'exploitation.

■ Chiffres-clés de l'enquête régionale BV 2011

- 50 enquêteurs
- 5 000 exploitations agricoles enquêtées (base du RA 2010), sur questionnaire papier
- Période de collecte sur le terrain : novembre 2011 – février 2012
- Enquête financée par l'État, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le conseil régional de Bretagne et les conseils généraux des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan.

■ Univers de tirage

34 500 exploitations agricoles ont été recensées en 2010. En se limitant aux exploitations professionnelles (moyennes et grandes) et en excluant les exploitations maraîchères et horticoles, on considère que l'univers de tirage comporte 21 170 exploitations.

■ Méthode d'échantillonnage

L'objectif est d'évaluer les pratiques dans chaque bassin versant. Le premier critère est donc le positionnement géographique du siège de l'exploitation et la délimitation géographique de chaque bassin versant. L'enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 5 000 exploitations.

Elle a été exhaustive dans les BV algues vertes et dans les BV de moins de 50 exploitations. Pour les autres BV, un échantillon aléatoire a été sélectionné selon un tirage probabiliste. La taille de l'échantillon a été déterminée de manière à obtenir une précision de 5 % sur la pression d'azote organique brut.

Compte tenu des objectifs de comparaison de pratiques dans les BV BEP et de description des pratiques dans les BV GP5, un double échantillonnage a été réalisé en fonction des deux zonages BEP et GP5.

Dans un premier temps, l'échantillon BV BEP a été construit selon la même méthode que pour l'enquête 2003-2004 avec la précision susvisée.

Dans un deuxième temps, l'échantillon BV BEP a été complété sur le périmètre BV GP5 avec la même précision. Le complément a été pris parmi les exploitations du GP5, hors BEP.

Dans les BV GP5 identiques aux BV BEP, les échantillons BEP et GP5 sont identiques.

Dans les BV GP5, nouveaux par rapport à BEP, l'échantillon GP5 est nouveau.

Dans les BV GP5 élargis ou modifiés par rapport à BEP, l'échantillon GP5 a été complété, sur la base de l'échantillon BEP, dans le zonage GP5.

PRÉSENTATION de l'enquête menée en 2011

II Stratification de l'univers de tirage

Le principal critère qui doit être évalué est le bilan azoté par exploitation et donc par bassin versant. La définition de l'échantillon se fait à partir du RA 2010. Afin d'optimiser le résultat, il est tenu compte des éléments suivants pour la stratification (division de la population sondée en groupes homogènes, appelés strates, au vu de variables pertinentes dont on dispose pour la totalité des unités incluses dans la base de sondage) :

• Niveau de pression organique brute

Le niveau de pression organique brute, qui caractérise la charge organique de chaque bassin versant, est une variable importante pour l'enquête. À l'échelle de l'exploitation, cette variable détermine a priori les modes de gestion des effluents et en partie les modes de fertilisation des parcelles. **En zone vulnérable, au titre de la directive nitrates, donc sur l'ensemble du territoire breton, l'apport annuel en azote organique épanachable ne doit pas dépasser 170 kg/ha.** Si la pression brute d'une exploitation est supérieure à ce seuil, l'exploitation devra traiter ou exporter une partie de ses effluents, elle est dite « **excédentaire** ». Si la pression est comprise entre 140 kg/ha et 170 kg/ha épanachable, l'exploitation n'aura a priori pas besoin de traiter ou d'exporter, mais elle ne pourra pas non plus aisément recevoir des déjections sans prendre le risque de dépasser les 170 kg/ha. Par rapport à ce seuil, elle est dite « **faiblement déficitaire** ». Si la pression est inférieure à 140 kg/ha, l'exploitation aura une forte capacité d'accueil des effluents voisins, elle peut être qualifiée de « **fortement déficitaire** ».

• Types d'effluents excédentaires

Pour les exploitations dites « excédentaires », la nature des effluents à traiter ou à exporter détermine fortement le mode de gestion de ces effluents et en partie l'usage de ces effluents sur les cultures. Trois catégories d'exploitations peuvent être de ce point de vue distinguées :

- les exploitations dont l'azote est essentiellement **d'origine bovine** (moins de 30 % de l'azote organique provient des ateliers hors-sol) ; elles ne peuvent pas facilement traiter leurs déjections, ni les transférer sur de longues distances ;
- les exploitations dont plus de 30 % de l'azote organique total provient des **élevages hors-sol** et dont l'azote organique hors-sol est majoritairement **d'origine porcine**. Elles peuvent traiter leurs déjections, mais difficilement les transférer sur de longues distances ;
- les exploitations dont plus de 30 % de l'azote organique total provient des élevages hors-sol et dont l'azote organique hors-sol est majoritairement **d'origine avicole**. Elles ne peuvent pas les traiter, mais elles peuvent les transférer sur de longues distances.

Afin d'affiner les résultats, on distingue parmi les exploitations excédentaires bovines, porcines et avicoles la classe des plus petites exploitations et celle des plus grandes exploitations. Le seuil séparant ces deux classes étant la médiane en quantité d'azote organique brut produit.

• Superficie potentiellement épanachable

Pour les exploitations « faiblement déficitaires », seule la **taille de la surface épanachable** a été retenue comme variable de stratification, en distinguant la classe des plus petites exploitations et celle des plus grandes exploitations. Le seuil séparant ces deux classes étant la médiane pour l'ensemble des exploitations « faiblement déficitaires » de Bretagne.

Pour les exploitations « fortement déficitaires », la classe des exploitations cultivant des légumes a été mise à part compte tenu des exigences spécifiques de fertilisation de ces cultures. Les autres exploitations ont été réparties en deux classes selon la taille de la surface épanachable. Le seuil séparant ces deux classes étant la médiane pour l'ensemble des exploitations « fortement déficitaires hors cultivateurs de légumes » de la région.

Résumé des strates retenues dans l'enquête				
Fortement déficitaires en azote organique (< 140 kg N/ha/an)	Légumiers (OTEX 16) - Strate 1			
	Autres fortement déficitaires	Les plus petites en surfaces - Strate 2		
		Les plus grandes en surfaces - Strate 3		
Faiblement déficitaires en azote organique (140-170 kg N/ha/an)	Les plus petites en surfaces - Strate 4			
	Les plus grandes en surfaces - Strate 5			
Excédentaires (> 170 kg N/ha/an épanachable)	Azote hors-sol < 30 %	Les plus petites en quantité d'azote organique brut - Strate 6		
		Les plus grandes en quantité d'azote organique brut - Strate 7		
	Azote hors-sol ≥ 30 %	Azote porcine/azote hors-sol > 50 %	Les plus petites en quantité d'azote organique brut - Strate 8	
			Les plus grandes en quantité d'azote organique brut - Strate 9	
	Azote hors-sol ≥ 30 %	Azote avicole/azote hors-sol > 50 %	Les plus petites en quantité d'azote organique brut - Strate 10	
			Les plus grandes en quantité d'azote organique brut - Strate 11	

MÉTHODOLOGIE

■ Notice explicative sur la cartographie

Sources

Les sources de données exploitées dans la production des cartes de cet atlas sont les suivantes :

- les bassins versants GP5 : couche graphique produite par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), datée de septembre 2011. Elle s'appuie en grande partie sur les zones hydrographiques de la BDCARTHAGE. L'échelle est au 1/50 000 ;
- les aires d'alimentation de captages prioritaires du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). La couche graphique s'appuie sur celle des bassins versants en amont des prises d'eau superficielles destinées à la production d'eau alimentaire en Bretagne (Drass Bretagne 2006) ;
- les bassins versants "algues vertes", les bassins versants en amont des plans d'eau soumis au risque d'eutrophisation (dispositif 3B1 du SDAGE) : source Agence de l'eau Loire Bretagne ;
- le Registre Parcellaire Graphique (RPG) 2011 : ensemble des îlots d'exploitation déclarés au titre de la Politique Agricole Commune (PAC) et localisés en Bretagne. Le RPG est une production du ministère en charge de l'Agriculture et de l'Agence de Services et de Paiement (ASP). Aux îlots sont associées une ou plusieurs surfaces par nature de culture (exemple : îlot de 5 ha comprenant 2 ha de maïs et 3 ha de prairie temporaire de moins de 3 ans). L'échelle est au 1/5 000 ;
- les éléments MAE (mesures agro-Environnementales) déclarés en 2011 pour les dispositifs : Prime Herbagère Agro-Environnementale (PHAE), mesure rotationnelle (MAER2), Système Fourrager Économe en Intrants (SFEI), Conversion à l'Agriculture Biologique (CAB), Maintien de l'Agriculture Biologique (MAB), Mesure Agro-Environnementale Territorialisée (MAET).

Les couches graphiques MAE portent des éléments engagés en 2007, 2008, 2009, 2010 et 2011 et encore valides en 2011. Les objets graphiques sont dessinés sur la base du registre parcellaire graphique ; l'échelle est au 1/5 000.

Les données concernant les éléments MAE sont mises à disposition des services du ministère en charge de l'Agriculture par l'ASP (extractions de l'application ISIS du 8/6/2012). Chaque échelon administratif (DDTM, Draaf) n'accède qu'aux informations issues des déclarations des exploitants rattachés à cet échelon (déclaration la plus fréquemment rattachée au siège d'exploitation). Les MAE souscrites par des exploitants dont le siège d'exploitation est en dehors de la région Bretagne ne sont pas accessibles.

Traitement des données cartographiques :

Les cartes sont issues de traitements géomatiques, en projection Lambert 93, entre la couche graphique des bassins versants GP5 et les couches graphiques construites à l'échelle de l'îlot d'exploitation.

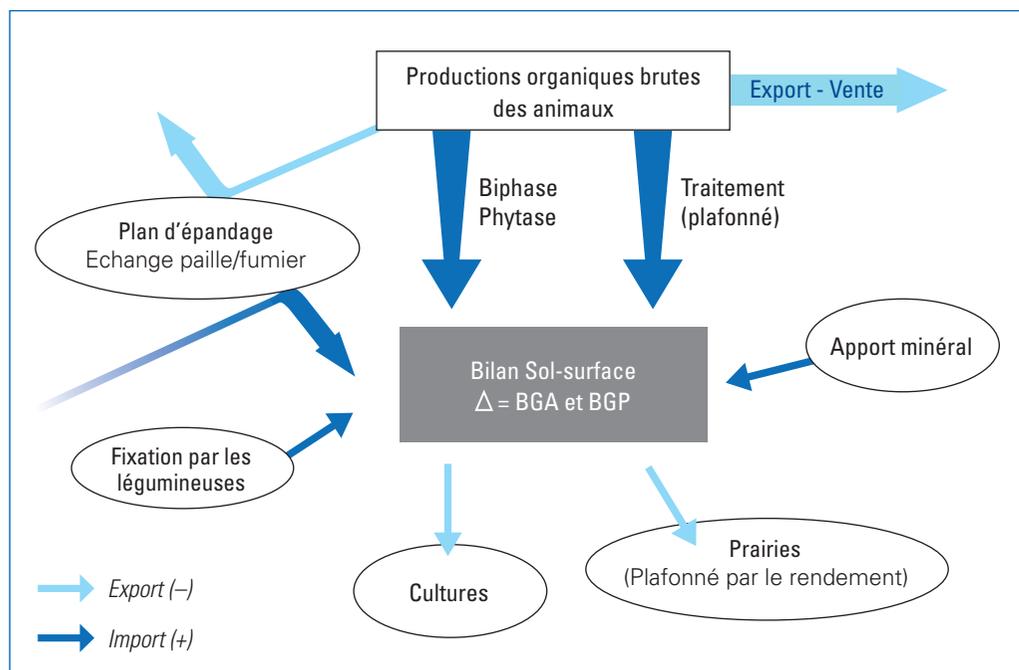
Le regroupement des cultures en Prairies (permanentes, temporaires...), Maïs (grain, ensilage...), Céréales (avoine, blé, orge, sarrasin, triticale...), Légumes (légumes de plein champ, choux, haricots, pommes de terre...) et Autres cultures est propre à la Draaf Bretagne. La part des regroupements de cultures par îlot d'exploitation est calculée sur la Surface Agricole Utilisée (SAU) de l'îlot et non pas sur la surface totale de l'îlot.

Avertissement : les légendes des cartes sont situées dans le rabat du 3^e de couverture.

MÉTHODE de calcul

■ Méthode de calculs, résultats et limites

Le calcul des balances globales azotées et phosphorées est basé sur la méthode à la surface, schématisée ci-dessous :



Chaque poste ci-dessus est calculé à partir des résultats de l'enquête (animaux déclarés, alimentation des animaux, cultures mises en places, rendement, export et traitement d'effluents, fertilisants minéraux appliqués...).

Certains plafonnements ont été pratiqués en accord avec Luc DELABY, expert de l'Inra, notamment celui sur les rendements des cultures fourragères qui sont encadrés par un contrôle de cohérence faisant intervenir les besoins en fourrage du cheptel bovin.

La balance globale par bassin versant est rapportée à la SAU des exploitations ayant leur siège d'exploitation dans le BV concerné et non à partir de la SAU réellement présente dans le BV.

Avertissement : Le calcul des excédents ne peut cependant pas être immédiatement interprété comme un indicateur des pertes d'azote ou de phosphore dans l'eau. Il peut être utilisé comme un indicateur mettant en évidence les zones potentiellement menacées par la pollution azotée ou phosphorée. Les reliquats d'azote et de phosphore déjà présents dans le sol ne sont pas comptabilisés.

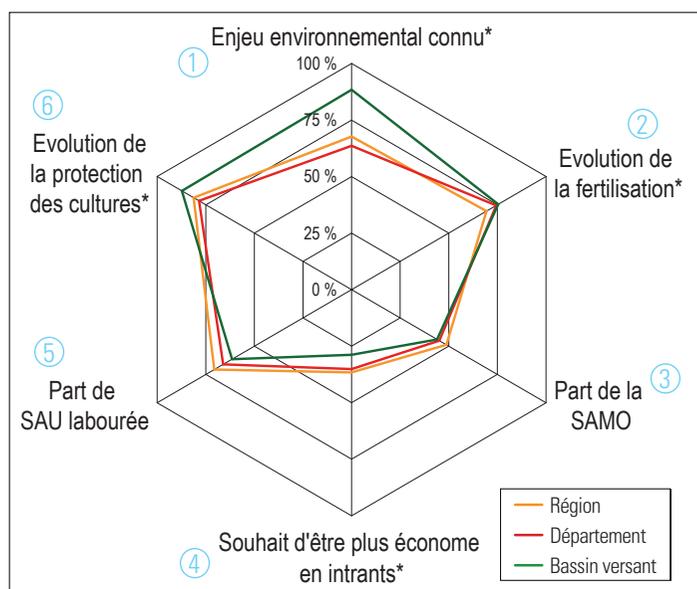
AIDE à la lecture

II Données de cadrage

Les données concernant les exploitations et les surfaces présentées en début de chaque page de commentaires sont issues du recensement agricole 2010. Lorsque des bassins versants sont à cheval sur d'autres régions que la Bretagne, seules les données bretonnes sont présentées dans cet ouvrage.

L'orientation des exploitations est définie à partir de l'Orientation Technico-économique de l'Exploitation (OTEX) calculée à partir des données économiques déclarées lors du recensement agricole 2010. Cet indicateur traduit la spécialisation de l'exploitation.

Les cultures de légumes de plein champ sont rangées dans l'OTEX « Grandes cultures » et non dans l'OTEX « Maraîchage et horticulture ».



* en % d'exploitation.

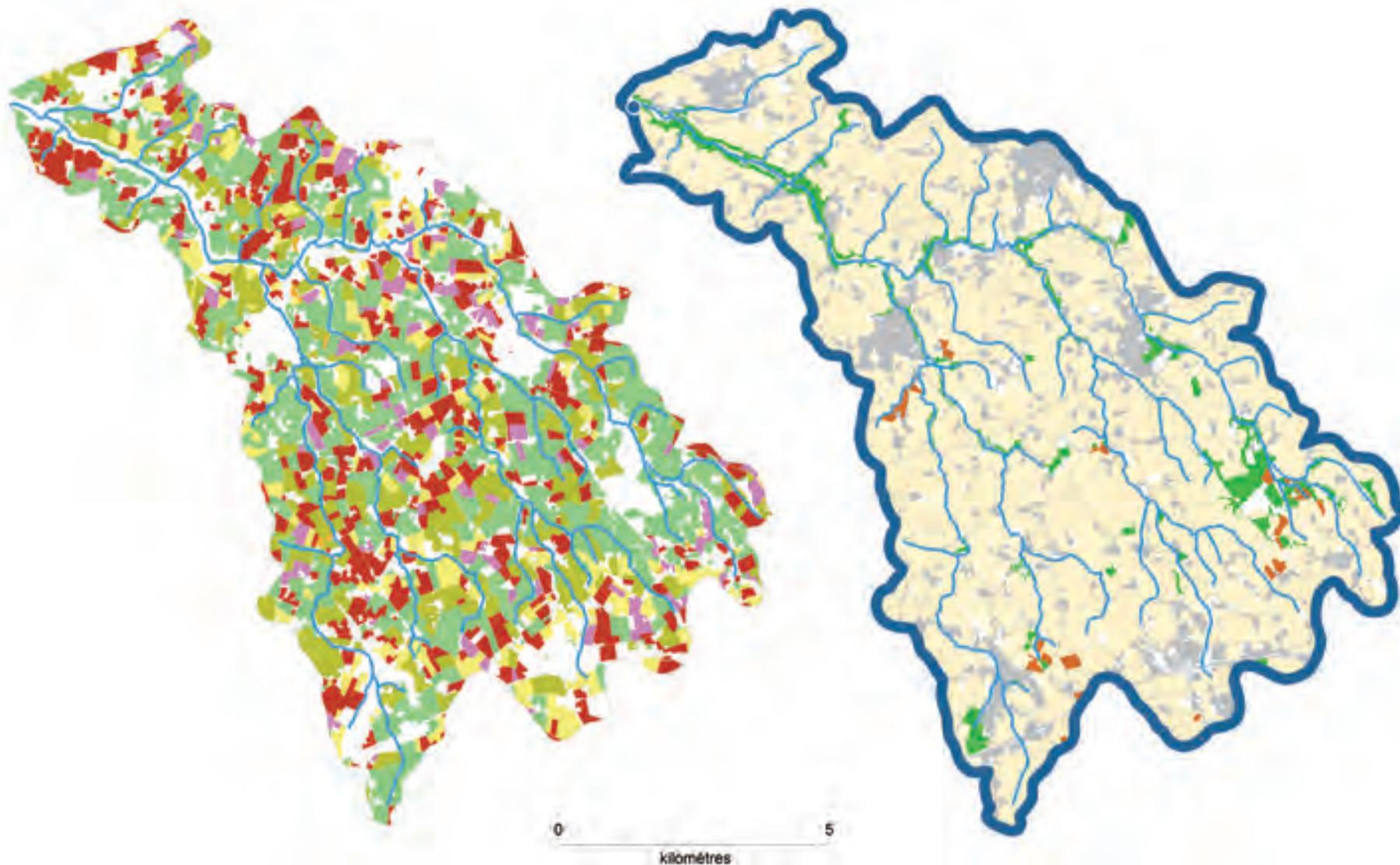
La moyenne pour chaque item est présentée en orange pour la région, en rouge pour le département et en vert pour le bassin versant étudié.

Explications des items présentés dans la graphique radar :

- 1 **Enjeu environnemental connu** : correspond au pourcentage d'exploitations agricoles ayant répondu positivement à la question « Connaissez-vous l'enjeu environnemental de votre bassin versant ? ».
- 2 **Evolution de la fertilisation** : correspond au pourcentage d'exploitations agricoles ayant répondu positivement à la question « Avez-vous fait évoluer vos pratiques de fertilisation au cours des cinq dernières années ? ».
- 3 **Part de la SAMO** : rapport des surfaces amendées en matières organiques sur la superficie agricole utilisée du bassin versant. Chaque exploitation enquêtée a renseigné les surfaces cultivées sur la campagne 2010/2011 ainsi que les surfaces amendées en matières organiques.
- 4 **Souhait d'être plus économe en intrants** : correspond au pourcentage d'exploitations agricoles ayant répondu 'Évolution vers des pratiques plus économes en engrais et produits phytosanitaires' à la question « Avenir de vos pratiques de fertilisation et de défense des cultures ? ».
- 5 **Part de SAU labourée** : surfaces labourées rapportées aux surfaces cultivées susceptibles d'être labourées du bassin versant. Chaque exploitation a renseigné les surfaces mises en culture sans labour sur la campagne 2010/2011.
- 6 **Evolution de la protection des cultures** : correspond au pourcentage d'exploitations agricoles ayant répondu positivement à la question « Avez-vous fait évoluer vos pratiques de protection des cultures au cours des cinq dernières années ? ».

Aber Wrac'h amont

- › **Superficie en Bretagne** 8 724 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 71 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 133 dont 114 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 59 % bovine - 40 % porcine - 1 % avicole



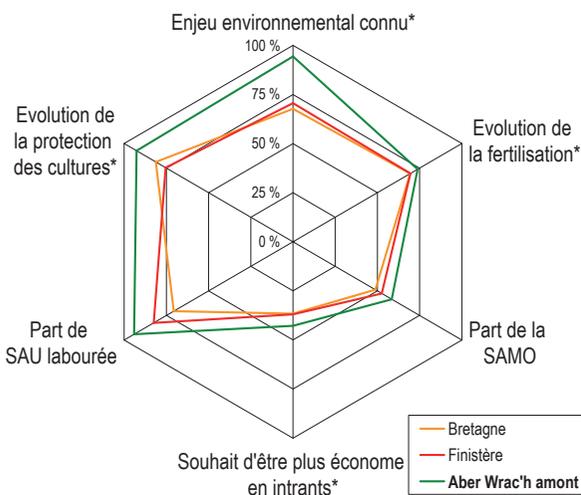
Parmi les 114 moyennes et grandes exploitations, 50 % sont spécialisées en production laitière et 20 % en hors-sol, principalement porcine (17 exploitations). Les céréales occupent 21 % de la SAU et les cultures fourragères représentent près de 70 % de la SAU, réparties entre les productions herbagères (42 %) et le maïs ensilage (26 %). La culture des légumes frais en plein air occupe 2 % de la SAU, sur des parcelles dédiées ou non.

94 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du bassin (71 % dans le Finistère). Ces dernières identifient toute la problématique nitrates : cette sensibilité est à relier aux mesures prises dans le cadre du contentieux européen sur les eaux brutes qui s'appliquent sur l'aire d'alimentation de captage de la prise d'eau de Banniguel. Sur cette zone, la fertilisation azotée est limitée. À ce titre, 66 % des exploitants déclarent toucher des ICCE.

Les enjeux liés aux pesticides sont moins fréquemment identifiés sur le BV que dans le département (31 %, 60 % dans le Finistère). Les enjeux de la zone Natura 2000 de la tourbière de Langazel sont cités par 21 % des exploitations.

Près des trois quarts des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation, soit 45 points de plus que la moyenne départementale. Hors ICCE, de caractère obligatoire, 49 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager, dont 18 % dans une MAE.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	28%	22%	48%	7%	23%
Diminution des achats d'engrais minéral	64%	75% (21%)	17% (65%)	0% (5%)	8%
Diminution des épandages à l'automne	51% (27%)	100% (79%)	0% (4%)	0% (2%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 28% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 22% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	45%	13%	75%	7% (17%)	5%
Substitution de molécules	20% (31%)	69% (43%)	31%	0% (25%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	78%	40%	38% (63%)	20%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, seulement 7 exploitations ont contractualisé une mesure, dont 3 la MAET – Natura 2000 (20 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Avec une densité de cheptels laitiers et porcins relativement élevée, la pression d'azote organique brut est élevée : 166 kg/ha (149 kg/ha dans le Finistère). Celle en phosphore est proche de la moyenne départementale : 92 kg/ha. L'alimentation biphasé systématique dans les élevages de porcs ainsi que le traitement du lisier permettent de réduire l'azote net à 127 kg/ha. L'utilisation moindre d'azote minéral (36 kg/ha, 53 kg/ha dans le Finistère) – en lien avec les mesures réglementaires limitant l'apport d'azote mises en place depuis 2008 – et une exportation légèrement plus élevée par les cultures permettent d'atteindre une BGA se rapprochant de l'équilibre à 15 kg/ha. Concernant le phosphore, la pression organique nette de 59 kg/ha est inférieure à celle observée à l'échelle du département (68 kg/ha). Conjuguée à une exportation plus forte par les cultures, elle permet d'atteindre une BGP de 13 kg/ha.

Près de 60 % de la SAU est fertilisée avec des effluents organiques (53 % dans le Finistère) ; les prairies sont particulièrement concernées avec 52 % des surfaces amendées en matières organiques (+ 10 points par rapport à la moyenne départementale).

Les trois quarts des exploitations déclarent avoir évolué dans leurs pratiques de fertilisation depuis 2006.

Pour faire évoluer ces pratiques, 43 % des agriculteurs citent les conseils individualisés comme le moyen le plus utile. Seules 32 % des exploitations mentionnent l'envoi de messages d'information (61 % dans le Finistère). Trois structures sont principalement identifiées par les agriculteurs comme proposant ces actions : les coopératives agricoles, citées par 30 % des exploitations, la chambre d'agriculture (26 %, 57 % dans le Finistère) et le contrôle laitier (22 %).

■ Protection des cultures

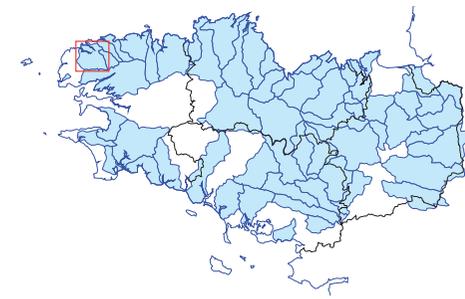
93 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011 (75 % dans le Finistère).

Malgré un engagement fort des exploitants dans les techniques alternatives de désherbage (31 % d'exploitations, soit 10 points de plus que dans le Finistère), seulement 4,5 % de la SAU est concernée. Le non-labour est peu développé : seules 12 % d'exploitations déclarent mettre en place cette pratique (29 % dans le Finistère) sur l'équivalent de 3 % de la SAU du BV (9 % dans le Finistère).

Pour 63 % des exploitations du BV, ce sont les coopératives qui apportent le plus d'information sur l'utilisation des produits phytosanitaires (38 % dans le Finistère). À l'inverse, la chambre d'agriculture est sous représentée : elle n'est citée que par 7 % des exploitations.

Aber Wrac'h aval Aber Benoît

› Superficie en Bretagne	28 798 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	69 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	459 dont 395 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	37 % bovine - 57 % porcine - 6 % avicole

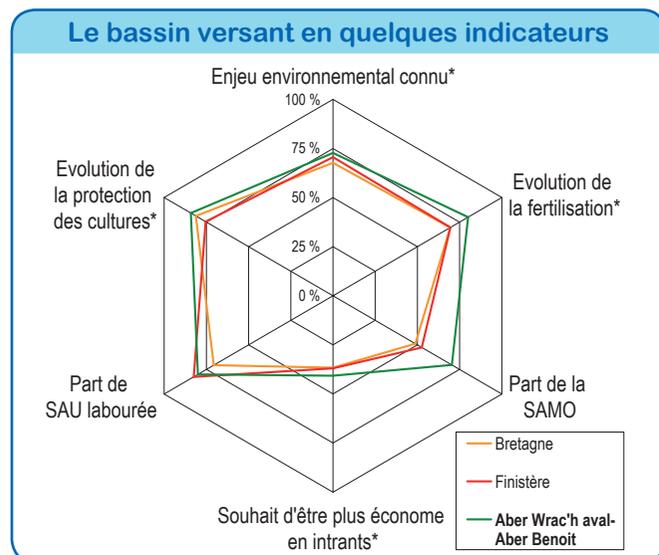


L'agriculture du BV est fortement orientée vers les productions animales : 46 % des moyennes et grandes exploitations sont spécialisées en bovins-lait et un tiers en production hors-sol, porc principalement. Par ailleurs, 4 % de ces exploitations sont spécialisées en production maraîchère. Les cultures annuelles (céréales et maïs ensilage) représentent plus de la moitié des surfaces cultivées (54 %). Elles sont principalement situées au nord et au centre du BV. Les prairies temporaires et les surfaces toujours en herbe représentent 41 % de la SAU, les légumes 2 %.

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 73 % des exploitations agricoles. La première problématique identifiée sont les nitrates, citée par 86 % des exploitations, suivie des pollutions microbiologiques des eaux conchylicoles (55 %, 21 % dans le Finistère) et des pesticides (52 %). Cette sensibilité aux pollutions bactériennes est à relier aux contaminations constatées dans la zone conchylicole de l'Aber Benoît.

28 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans un programme d'accompagnement ou de modernisation ; cela concerne principalement le programme Breizh Bocage (11 %) et le PMBE (12 %).

En 2011, seules 6 exploitations sont engagées en MAE, dont 5 en SFEI (130 ha) et 1 en CAB (42 ha).



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	7%	29%	0% (46%)	42%	29%
Diminution des achats d'engrais minéral	64%	41% (21%)	39% (65%)	4%	15%
Diminution des épandages à l'automne	37%	71%	20% (4%)	0% (2%)	9%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 7% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 29% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	43%	30% (7%)	49% (70%)	12%	9%
Substitution de molécules	38%	44%	21%	35%	0%
Réduction de doses à l'hectare	71%	21%	68%	7%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 242 kg/ha et 153 kg/ha, très au-dessus des moyennes départementales (environ + 60 % pour l'azote et le phosphore). Les efforts de résorption, de transfert et de traitement permettent de diminuer les pressions d'azote et de phosphore d'environ 80 kg/ha. Par ailleurs, les exportations par les cultures sont plus importantes sur le BV qu'à l'échelle départementale (+ 10 %). Les BGA et BGP sont égales à 59 kg/ha (37 kg/ha dans le Finistère) et 19 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 70 % des surfaces cultivées, soit 17 points de plus que dans le Finistère. Les céréales à paille sont particulièrement concernées : 75 % des surfaces sont amendées en matières organiques (30 % dans le département).

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les moyens de communication jugés les plus utiles par les agriculteurs pour les accompagner dans leurs évolutions de pratique de fertilisation sont les conseils individualisés et les messages d'information, cités par respectivement 61 % et 44 % des exploitations. Les démonstrations collectives sont considérées comme utiles par 36 % d'entre elles alors que seules 20 % des exploitations mentionnent les réunions d'information (36 % dans le Finistère).

Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, les coopératives agricoles sont citées par 41 % des exploitations, suivies

de la chambre d'agriculture (30 %, 57 % dans le Finistère). Les entreprises de conseil sont particulièrement bien identifiées, citées par 16 % des exploitations (5 % dans le département).

■ Protection des cultures

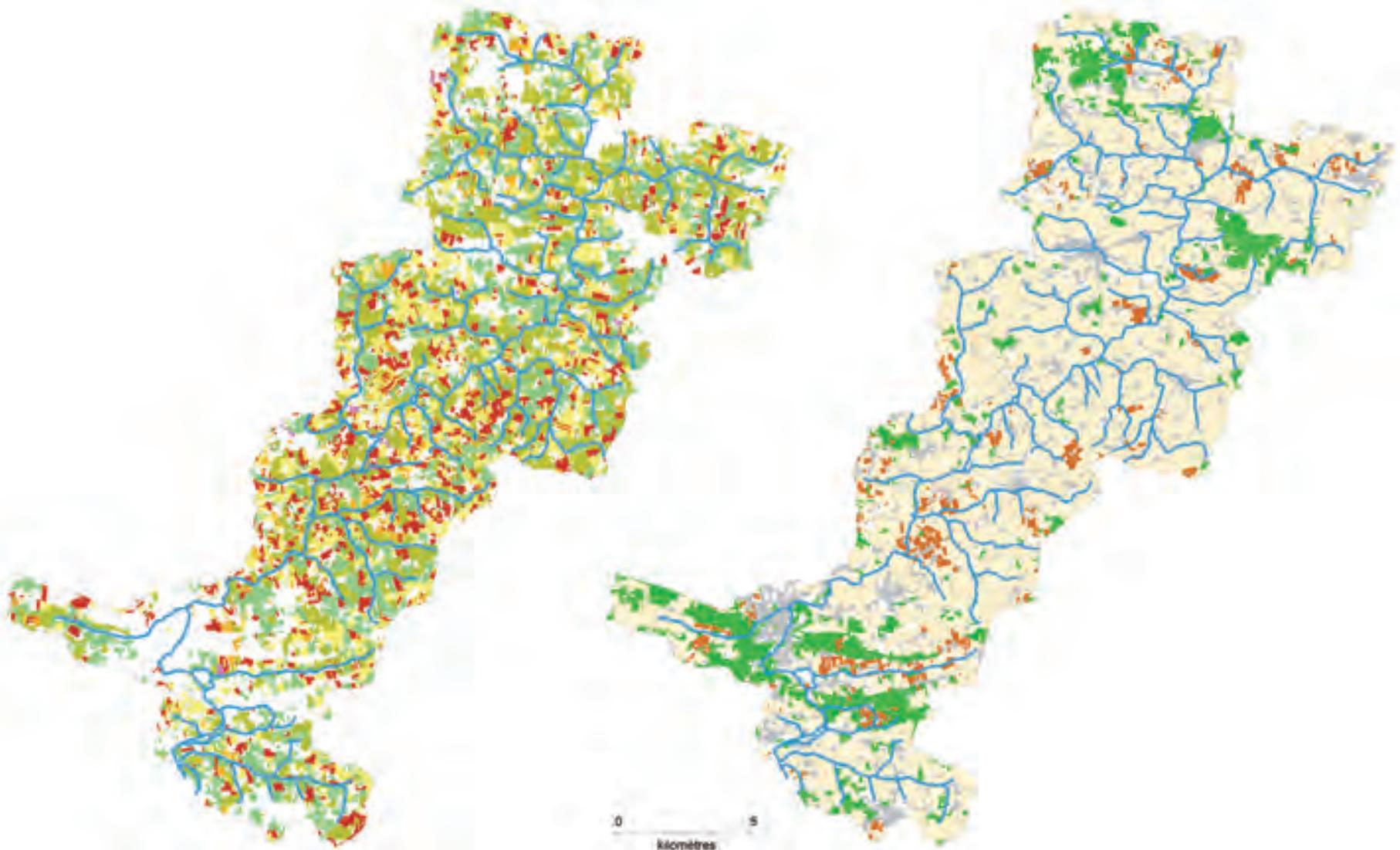
Une part importante d'exploitations (84 %) déclare avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures depuis 2006.

Le désherbage alternatif demeure relativement moins généralisé sur ce BV que dans le Finistère : 12 % des exploitations déclarent mettre en place cette technique sur l'équivalent de 2,2 % de la SAU (6,6 % dans le département). Le non-labour est une pratique plus généralisée : 23 % des exploitations et 12 % de la SAU sont concernées (9 % de la SAU dans le Finistère).

Les acteurs identifiés par les agriculteurs comme étant des sources d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratiques sont les coopératives, citées par 44 % des exploitations et les entreprises de conseil (18 %, soit 14 points de plus que dans le Finistère). À l'inverse de la chambre d'agriculture relativement peu citée (9 % des exploitations, soit 19 points sous la moyenne départementale), les négociants et les centres de gestion sont bien représentés : ils sont cités par respectivement 13 % et 8 % des exploitations (7 % et 3 % à l'échelle du département).

Aff est

- › **Superficie en Bretagne** 28 599 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 63 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 357 dont 244 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 63 % bovine - 23 % porcine - 14 % avicole



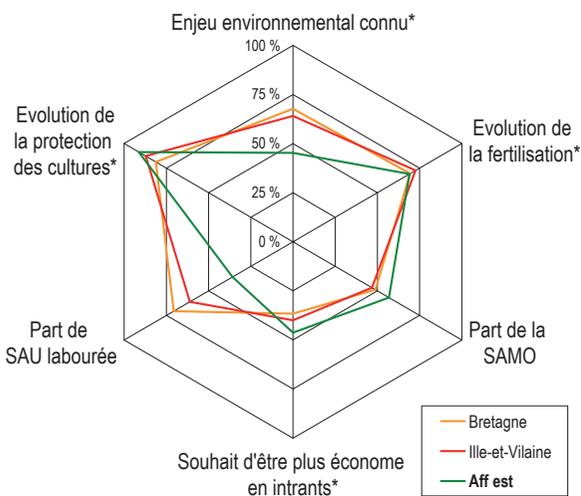
L'agriculture du BV se caractérise par son orientation laitière, notamment dans la partie nord et sud du bassin : parmi les moyennes et grandes exploitations, 43 % sont spécialisées en élevage laitier. 27 % des exploitations sont orientées en élevage hors-sol (porcins et volailles), principalement situées au centre du BV. Les cultures fourragères représentent la moitié de l'assolement, réparties entre les surfaces en herbe (33 %) et le maïs ensilage (19 %). Les céréales sont cultivées sur 40 % des surfaces.

Les exploitants sont relativement peu sensibilisés aux enjeux environnementaux du BV : seuls 45 % d'entre eux déclarent les connaître (64 % en Ille-et-Vilaine). Parmi les enjeux identifiés, les nitrates et les pesticides sont les plus fréquemment cités, par respectivement 81 % et 78 % des exploitations. Les autres enjeux sont peu évoqués : seules 16 % des exploitations citent le phosphore (32 % en Ille-et-Vilaine).

Seules 12 % des exploitations du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation (30 % en Ille-et-Vilaine). Le dispositif MAE est la principale mesure sollicitée par 10 % des exploitations du BV.

En 2011, 43 exploitations sont engagées en MAE, dont 18 dans le dispositif MAER2 (630 ha, principalement au sud du BV) et 12 en SFEI (230 ha). Par ailleurs, les mesures pour la Conversion et le Maintien à l'Agriculture Biologique sont sollicitées par respectivement 6 et 3 exploitations (111 ha en CAB et 32 ha en MAB).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	9% (18%)	29%	66%	0% (7%)	5%
Diminution des achats d'engrais minéral	42%	17%	70%	0% (2%)	13%
Diminution des épandages à l'automne	11%	60%	23%	0% (11%)	18%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 9 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (18 % dans le département). Parmi ces exploitations, 29 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	44%	12%	72%	9%	8%
Substitution de molécules	3% (35%)	75% (50%)	0% (27%)	25%	0%
Réduction de doses à l'hectare	80%	31% (14%)	51%	12%	6%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 91 kg/ha et 56 kg/ha. Le transfert et l'exportation d'effluents permettent de réduire ces pressions de 9 unités : les pressions nettes sont égales à 82 kg/ha pour l'azote et 47 kg/ha pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral est élevée (82 kg/ha pour l'azote et 12 kg/ha pour le phosphore). Les exportations par les cultures (136 kg/ha pour l'azote et 58 kg/ha pour le phosphore) sont en deçà des moyennes départementales (154 kg/ha et 64 kg/ha). Les plus faibles rendements observés sur le BV (- 10 % pour les rendements en blé et en maïs fourrages) sont à l'origine de ces écarts. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 28 kg/ha et 1 kg/ha.

Les surfaces amendées en matières organiques représentent 57 % de la SAU du BV (47 % en Ille-et-Vilaine). Les efforts sont particulièrement importants sur le maïs et les céréales à paille : respectivement 97 % et 46 % des surfaces concernées (87 % et 24 % en Ille-et-Vilaine). Par ailleurs, 31 % des prairies sont fertilisées grâce aux effluents d'élevage.

Sept exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation durant ces cinq dernières années.

L'ensemble des moyens de communication semble utile pour faire évoluer les pratiques des exploitants. En effet, 84 % d'entre eux jugent les conseils individualisés comme étant utiles et 81 % les messages d'information (respectivement 31 % et 40 % des exploitations

en Ille-et-Vilaine) ; les réunions d'information et les formations sont citées par 74 % et 56 % des exploitations.

La structure porteuse du BV est la plus fréquemment identifiée (72 %, 11 % dans le Morbihan) comme étant à l'origine de ces actions, suivie des coopératives (29 %). Les négociants et la chambre d'agriculture, cités respectivement par 19 % et 18 % des exploitations dans le département, sont moins bien identifiés sur ce BV (3 % et 5 %).

■ Protection des cultures

Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Un cinquième des exploitations déclare mettre en place des techniques alternatives de désherbage, sur l'équivalent de 4 % de la SAU. La pratique du non-labour est fortement généralisée : près de 80 % des exploitations et 40 % de la SAU sont concernées (56 % des exploitations et 24 % de la SAU en Ille-et-Vilaine).

Le quart des exploitations identifie la structure porteuse du BV comme étant leur première source d'information sur ces pratiques. Les coopératives et les entreprises de conseil indépendant sont évoquées par 23 % et 16 % des exploitations.

Aff ouest

- › **Superficie en Bretagne** 45 930 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 48 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 461 dont 302 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 51 % bovine - 35 % porcine - 14 % avicole

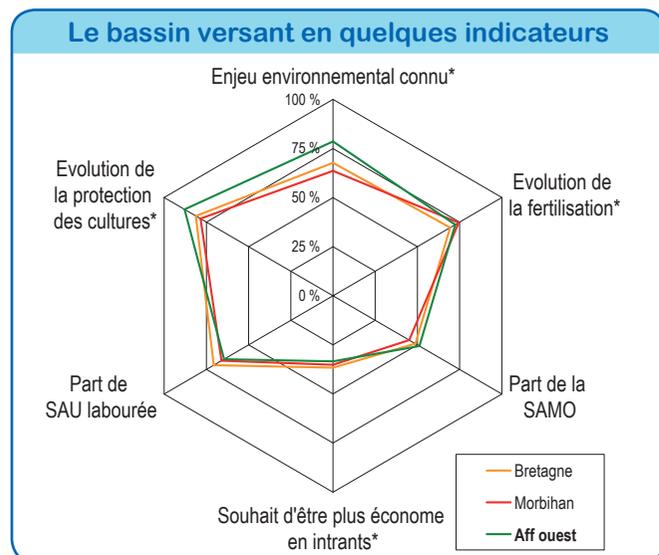


Parmi les moyennes et grandes exploitations du BV, 37 % sont spécialisées en production laitière et 32 % en élevage hors-sol, avec une forte proportion en production avicole. Les espaces boisés, principalement situés au nord du BV, occupent une part importante du territoire, impliquant une SAU relativement faible (la moitié de la superficie du BV). L'assolement se partage principalement entre les grandes cultures (43 % de la SAU) et les cultures fourragères (47 %). Ces dernières sont composées de prairies temporaires (25 % de la SAU), de maïs ensilage (15 %) et de surfaces toujours en herbe (7 %).

79 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % dans le Morbihan). Les principaux enjeux identifiés sont les nitrates, cités par 86 % des exploitations (69 % dans le département), suivis des pesticides (40 %), des milieux aquatiques et des zones humides (40 %).

Près d'un quart des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. L'engagement en agriculture biologique est cité par 10 % des exploitations et les contractualisations dans des MAE sont mentionnées par 23 % des exploitations.

En 2011, 72 exploitations sont engagées en MAE, dont 41 en MAER2 (2 182 ha). Par ailleurs, 19 exploitations ont contractualisé un dispositif SFEI sur 660 ha. Les mesures pour la conversion (CAB) ou le



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	38%	12%	53%	14%	21%
Diminution des achats d'engrais minéral	42%	0% (6%)	85%	0% (2%)	15%
Diminution des épandages à l'automne	20%	31% (69%)	7% (2%)	32% (7%)	29%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 38% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 12% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	32%	8%	85% (73%)	7% (18%)	0%
Substitution de molécules	35% (25%)	65% (41%)	27%	8% (29%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	74%	11%	65%	8%	15%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

maintien (MAB) à l'agriculture biologique sont sollicitées par 9 exploitations (200 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 104 kg/ha et 63 kg/ha. Grâce aux efforts de résorption et d'exportation mis en place sur le territoire, les pressions organiques nettes sont diminuées à 87 kg/ha en azote et 35 kg/ha en phosphore, soit respectivement 17 % et 43 % de moins que les moyennes départementales. L'azote et le phosphore minéral utilisés sur le BV représentent une pression supplémentaire de 63 kg/ha et 7 kg/ha. Les BGA et BGP sont égales à 16 kg/ha et -15 kg/ha (16 kg/ha et 12 kg/ha dans le Morbihan).

Les effluents organiques sont valorisés sur 51 % de la SAU du BV, soit 6 points de plus que la moyenne départementale (45 %). Les écarts sont particulièrement importants sur les cultures de maïs et de céréales à paille où 94 % et 35 % des surfaces sont concernées (87 % et 22 % dans le Morbihan).

Près des trois quarts des exploitations déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006 (72 %).

Les messages d'information (cités par 61 % des agriculteurs) et les conseils individuels (54%) sont les deux moyens de communication les plus fréquemment jugés utiles pour faire évoluer leurs pratiques culturales en matière de fertilisation. 40 % apprécient également les

réunions d'information. Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, les coopératives sont citées par 44 % des exploitations, suivies par la structure d'animation du BV, particulièrement bien reconnue et citée par 28 % des exploitations (9 % dans le Morbihan). La chambre d'agriculture arrive en troisième position (14 %).

■ Protection des cultures

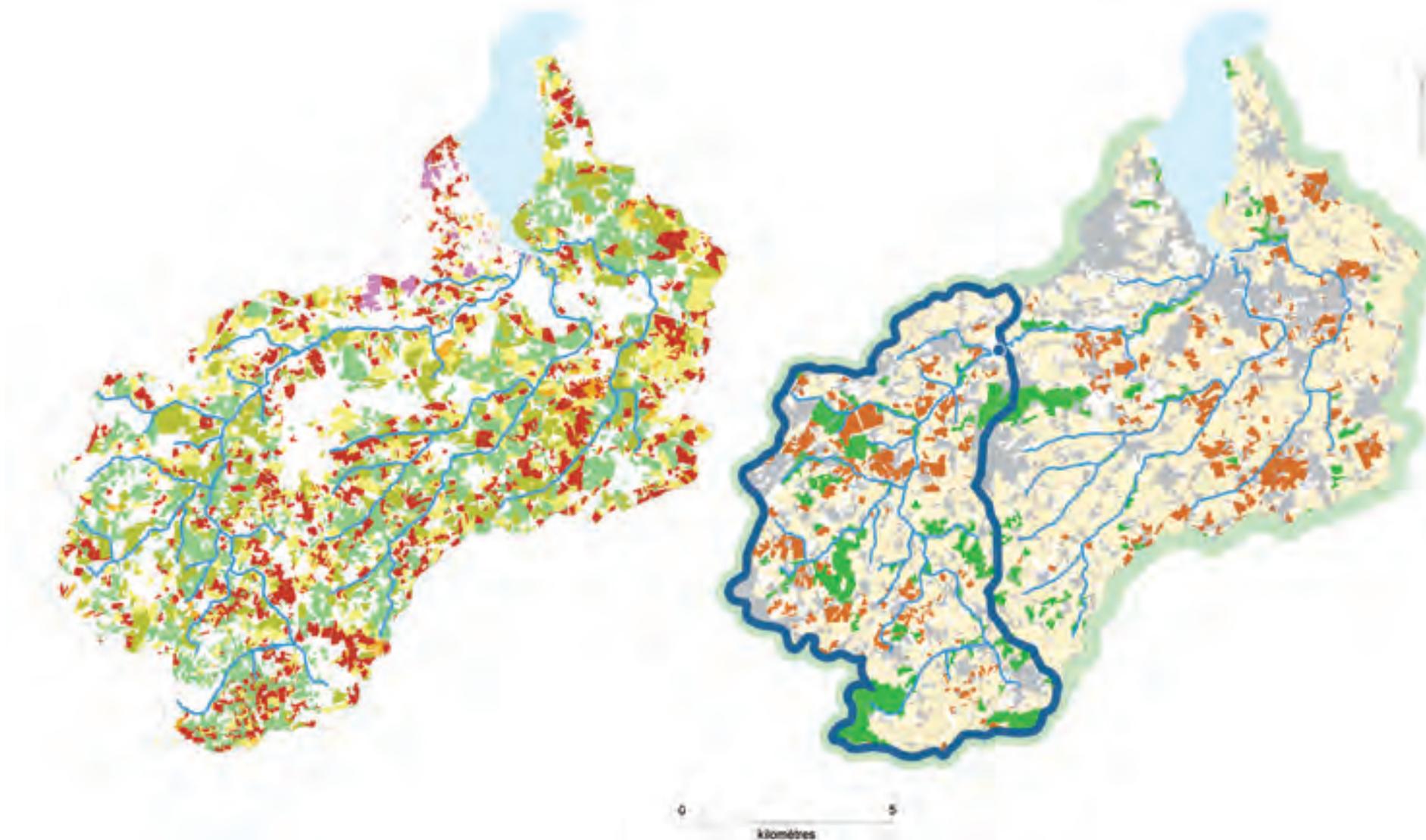
Parmi les exploitations du BV, 88 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les techniques alternatives de désherbage concernent 24 % des exploitants et 2,8 % de la SAU. Par ailleurs, le non-labour est relativement bien généralisé, avec 58 % des exploitations (42 % dans le Morbihan) déclarant ne pas labourer l'équivalent de 20 % de la SAU.

Les coopératives agricoles sont fréquemment identifiées par les agriculteurs (43 %) comme première source d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratiques en matière de protection des cultures. Les négociants et la structure porteuse du BV sont chacun cités par 13 % des exploitations.

Anse d'Yffiniac

- › **Superficie en Bretagne** 12 814 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 53 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 190 dont 125 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 43 % bovine - 41 % porcine - 16 % avicole

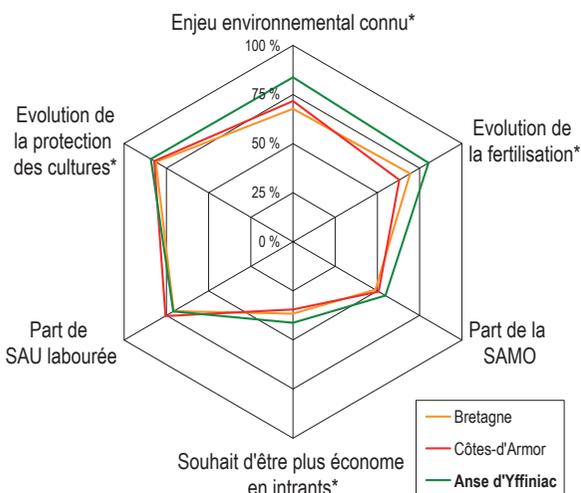


L'agriculture du BV est orientée vers la production hors-sol et la production laitière, respectivement 47 % et 32 % des moyennes et grandes exploitations. Les cultures annuelles (céréales et maïs) représentent 58 % de la SAU et seulement un tiers des surfaces cultivées sont des prairies. Les légumes, principalement cultivés au nord du BV en plein champ, représentent 2 % de la SAU. Les surfaces agricoles sont réduites à 53 % du territoire en raison de l'urbanisation en zone côtière et du boisement en zone amont du BV.

84 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV. Les problématiques liées aux nitrates et aux pesticides sont particulièrement identifiées, citées par respectivement 97 % et 84 % des exploitations (90 % et 64 % dans les Côtes-d'Armor). Les enjeux liés aux pollutions microbiologiques et à la zone Natura 2000 de la baie d'Yffiniac et de l'anse de Morieux sont également mentionnés par respectivement 8 % et 7 % des exploitations (3 % et 2 % dans les Côtes-d'Armor).

Cette sensibilité aux enjeux environnementaux est à relier aux programmes mis en place sur le territoire. En effet, la prise d'eau de l'Urne, concernée par le contentieux européen sur les eaux brutes, est classée en captage prioritaire par le SDAGE et des mesures obligatoires limitant la fertilisation sont appliquées. À ce titre, 22 % des exploitations du BV déclarent recevoir des ICCE. En outre, l'ensemble du BV est concerné par le plan gouvernemental de lutte contre les algues vertes de la baie de Saint-Brieuc.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	14%	15% (34%)	61% (35%)	0% (8%)	24%
Diminution des achats d'engrais minéral	50%	54%	37%	0% (2%)	9%
Diminution des épandages à l'automne	33%	95% (82%)	0% (2%)	0% (3%)	5%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 15% citent la réglementation comme première raison d'évolution (34% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	59% (35%)	6% (13%)	78% (66%)	11%	4%
Substitution de molécules	35% (17%)	10% (45%)	75% (26%)	13%	3%
Réduction de doses à l'hectare	71%	29%	47%	17% (9%)	8%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

54 % des exploitants sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation ; cela concerne principalement le PMBE (22 % des exploitations, 11 % dans les Côtes-d'Armor) et les MAE (25 % des exploitations).

En 2011, 30 exploitations sont engagées dans une MAE dont 14 en MAER2 sur 234 ha. Deux MAET – Eau sont mises en place sur le territoire : une en amont du captage avec une réduction des apports azotés et des pesticides sur 291 ha, et l'autre en aval pour lutter contre la pollution par les nitrates (359 ha et 2 535 ml). Les surfaces engagées en MAE concernent 15 % de la SAU.

■ Gestion de la fertilisation

Les nombreux élevages hors-sol sont à l'origine d'une pression organique brute élevée (154 kg/ha pour l'azote et 99 kg/ha pour le phosphore). L'alimentation biphase systématique des porcs, les stations de traitement du lisier ainsi que la normalisation des fientes de volailles permettent de diminuer ces pressions de 33 kg/ha. L'utilisation moindre d'engrais minéral (41 kg/ha pour l'azote et 2 kg/ha pour le phosphore, contre 55 kg/ha et 5 kg/ha dans les Côtes-d'Armor) permet de tendre vers l'équilibre : la BGA et la BGP sont égales à 23 kg/ha et 10 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 55 % de la SAU : 91 % des surfaces de maïs, 39 % des prairies et 31 % des céréales à paille sont amendées.

Huit exploitations sur dix affirment avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (cinq sur dix dans les Côtes-d'Armor).

Les moyens de communication jugés les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer ces pratiques sont les réunions d'information pour 46 % des exploitations (30 % dans les Côtes-d'Armor), suivies des messages d'information (44 %) et des conseils individualisés (42 %).

Les structures identifiées par les exploitants comme proposant ces actions sont la chambre d'agriculture, citée par 40 % des exploitations (27 % dans le département), suivie des coopératives agricoles (29 %) et de la structure porteuse du BV (21 %).

■ Protection des cultures

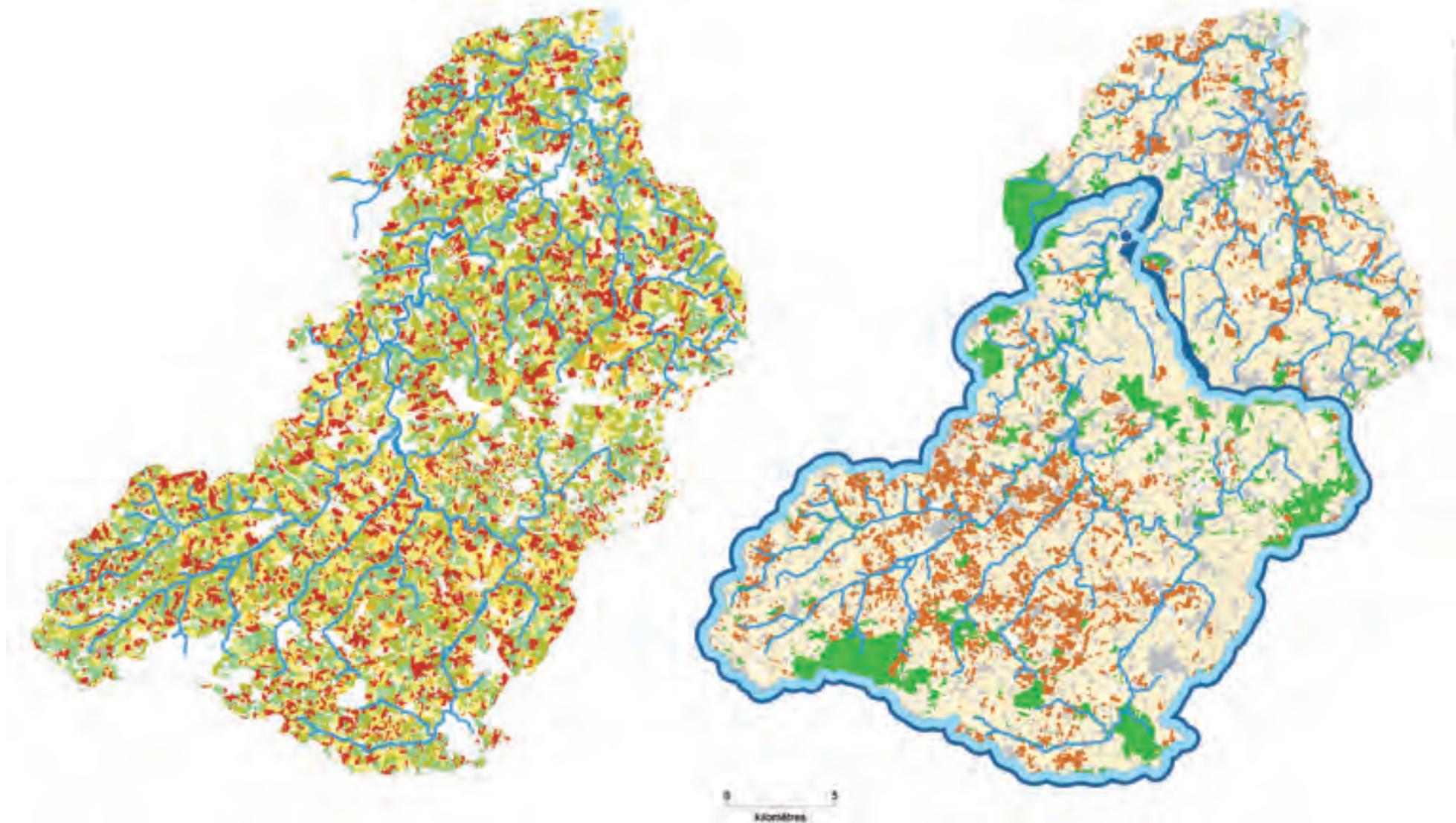
84 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Près d'un quart des agriculteurs mettent en place des techniques alternatives de désherbage sur l'équivalent de 4,5 % de la SAU (6 % dans les Côtes-d'Armor). La pratique du non-labour est largement généralisée : 50 % des exploitations et 17 % de la SAU sont concernées (14 % de la SAU dans le département).

Parmi les structures identifiées comme première source d'information sur ces techniques, les coopératives agricoles sont citées par 43 % des exploitations, suivies de la chambre d'agriculture (18 %).

Arguenon

- › **Superficie en Bretagne** 58 881 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 66 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 741 dont 601 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 36 % bovine - 60 % porcine - 4 % avicole

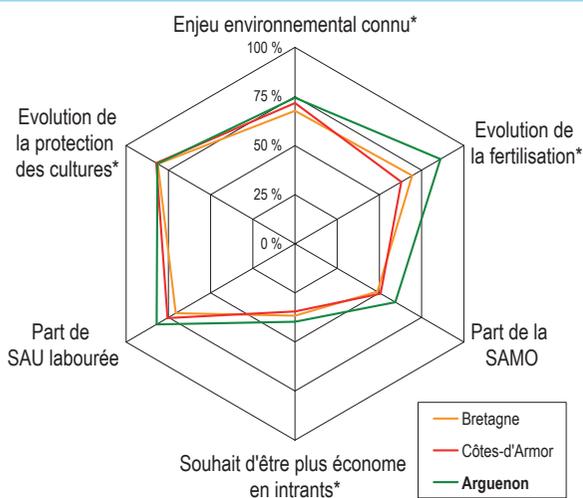


L'agriculture du BV se caractérise par une dominance des élevages laitiers et porcins, respectivement 32 % et 29 % des 600 exploitations dites professionnelles. 48 % de la SAU est dédiée à la culture de céréales tandis que les surfaces fourragères occupent 44 % de la SAU (19 % en maïs ensilage et 22 % en prairie temporaire).

Les trois quarts des agriculteurs déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV, dont les problématiques nitrates et pesticides sont citées par 90 % et 62 % des exploitations. Cette sensibilisation est à relier aux différents programmes de reconquête de la qualité des eaux mis en place sur ce territoire depuis 1997. Le BV est concerné par le contentieux européen sur les eaux brutes depuis 2007 : la prise d'eau de Pleven, dont l'aire d'alimentation de captage occupe 66 % de la surface sud du BV, est identifiée par le SDAGE comme un captage prioritaire. À ce titre, en 2011, 47 % des exploitations du BV déclarent recevoir des ICCE. Par ailleurs, le plan d'eau de l'Arguenon est confronté à des risques d'eutrophisation. Ainsi, la partie sud du BV est classée en zone 3B1 par le SDAGE Loire Bretagne de 2009.

Les deux tiers des agriculteurs du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans les programmes d'accompagnement ou de modernisation (43 % dans les Côtes-d'Armor). Les dispositifs les plus fréquemment cités sont les MAE et PMBE (respectivement 25 % et 21 % des exploitations).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	87% (34%)	9% (35%)	0% (8%)	4%
Diminution des achats d'engrais minéral	71% (43%)	72% (48%)	16% (43%)	0% (2%)	12%
Diminution des épandages à l'automne	35%	77%	0% (2%)	0% (3%)	23%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 22% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 87% citent la réglementation comme première raison d'évolution (34% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	61% (35%)	15%	75%	6% (16%)	4%
Substitution de molécules	21%	23% (45%)	20%	51% (21%)	6%
Réduction de doses à l'hectare	78% (66%)	27%	58%	10%	6%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 149 exploitations sont engagées dans une MAE dont 58 dans la MAER2 (sur 2 620 ha) et 8 dans les mesures pour la conversion ou le maintien de l'agriculture biologique (37 ha en CAB et 183 ha en MAB). Les MAET – Eau, dont les enjeux prioritaires sont la pollution par les nitrates et les pesticides, sont contractualisées sur 3 317 ha et 30 752 ml.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 143 kg/ha et 87 kg/ha. La résorption et les échanges d'effluents permettent de réduire ces pressions de 24 unités pour l'azote et de 32 unités pour le phosphore. L'utilisation d'azote minéral est moindre sur le BV (42 kg/ha) que dans les Côtes-d'Armor (52 kg/ha). La pression de phosphore total (organique et minéral) s'élève à 60 kg/ha, soit 11 unités de moins que la moyenne départementale. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 23 kg/ha et 1 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 59 % des surfaces agricoles (51 % dans les Côtes-d'Armor). L'écart est particulièrement important sur les céréales à paille où 47 % des surfaces sont amendées en matières organiques (32 % dans le département). Par ailleurs, 91 % des surfaces en maïs et 31 % des prairies sont concernées.

Parmi les exploitations du BV, 86 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011 (63 % dans les Côtes-d'Armor).

Pour 67 % des exploitations, le conseil individualisé est le moyen de communication le plus utile pour faire évoluer les pratiques des exploitants en matière de fertilisation (49 % dans les Côtes-d'Armor). Les messages et les réunions d'information sont cités par 40 % et 37 % des exploitations. Les structures proposant ces actions sont, pour 41 % des exploitants, les coopératives agricoles suivies de la chambre d'agriculture (31 %) et du contrôle laitier (21 %).

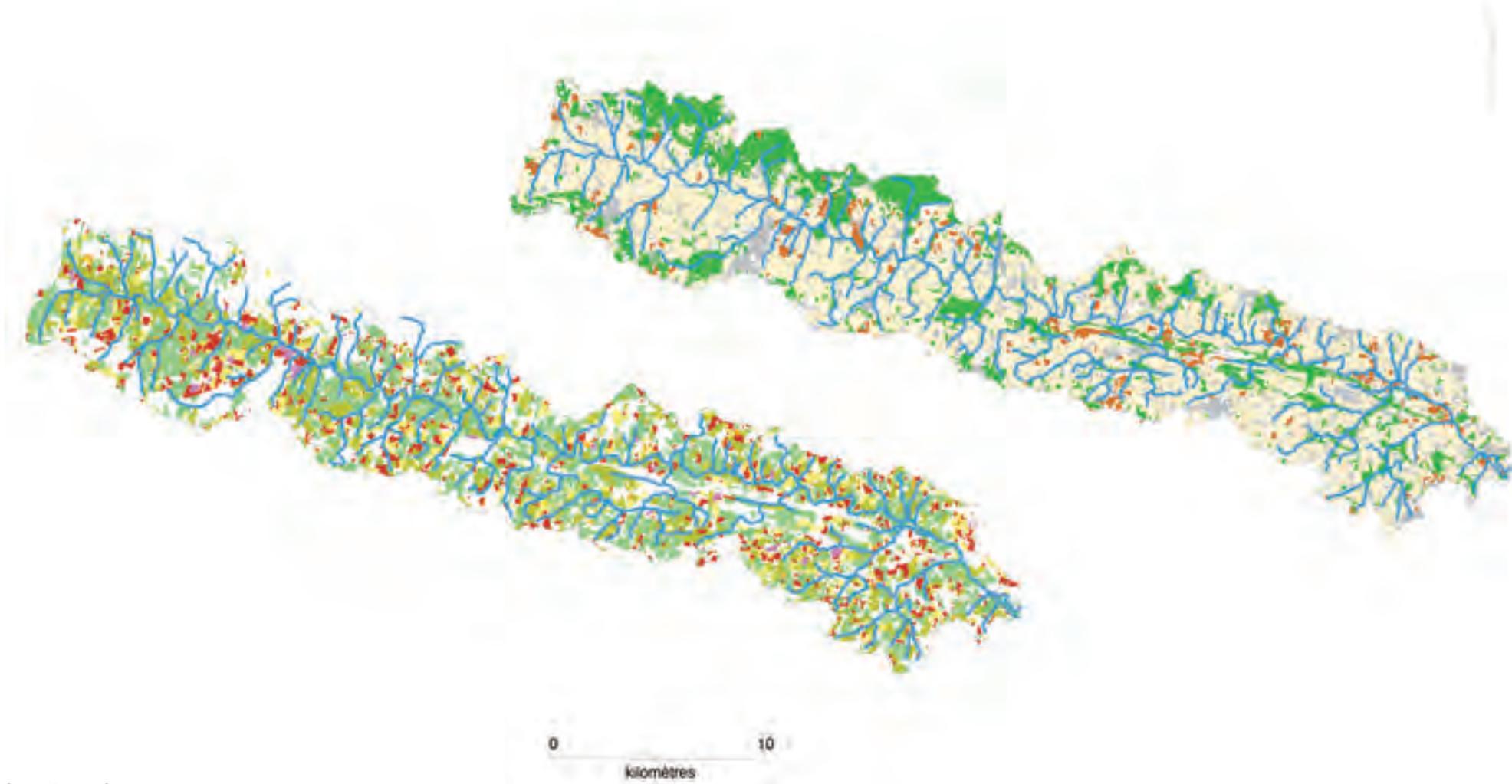
■ Protection des cultures

Plus de huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures depuis 2006.

Le désherbage alternatif concerne seulement 11 % des exploitations sur 2 % de la SAU (6 % de la SAU dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est pratiqué par 37 % des exploitations sur 13 % de la SAU.

Les coopératives (pour 60 % des agriculteurs) et la chambre d'agriculture (pour 20 %) sont les principaux informateurs dans l'accompagnement des changements de pratiques.

- › **Superficie en Bretagne** 31 798 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 53 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 379 dont 266 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 52 % bovine - 21 % porcine - 27 % avicole

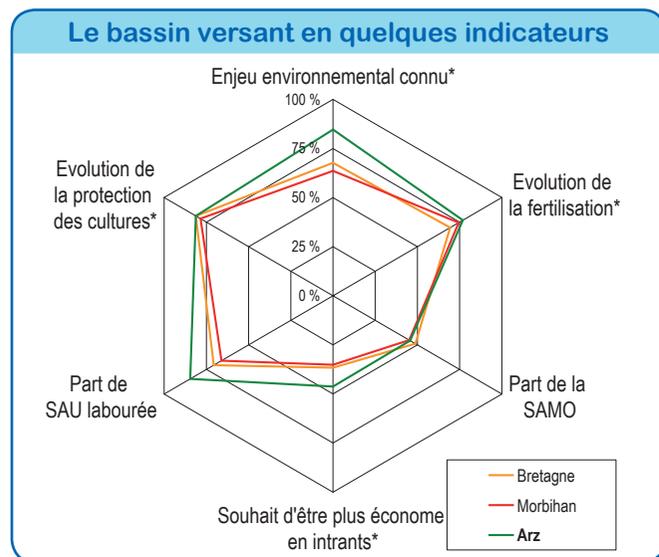


Parmi les moyennes et grandes exploitations du BV, 24 % sont spécialisées en élevage hors-sol (volailles principalement). 43 % de ces structures sont spécialisées en production laitière. Les cultures fourragères (70 % de la SAU) se répartissent entre surfaces enherbées (50 %) et surfaces en maïs ensilage (20 %) ; les cultures annuelles (céréales et maïs) sont présentes sur 26 % de la sole. Les surfaces boisées et bâties occupent à parts égales 47 % du territoire du BV.

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 85 % des exploitations, soit 21 points de plus que la moyenne départementale. Le premier enjeu identifié est la gestion des milieux aquatiques et des zones humides, cité par 70 % des exploitations (49 % dans le Morbihan) à rapprocher des inventaires de zones humides qui ont été réalisés à proximité de ce territoire. Les nitrates et les pesticides sont des problématiques citées par respectivement 65 % et 36 % des exploitations. Les enjeux liés à la zone Natura 2000 de la Vallée de l'Arz sont évoqués par 13 % des exploitations.

Près d'un quart des agriculteurs sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Les programmes Breizh Bocage et le PMBE sont les plus sollicités, par respectivement 9 % et 14 % des exploitations.

En 2011, 49 exploitations bénéficient des MAE dont 13 pour l'allongement des rotations (384 ha) et 23 pour la mise en place de systèmes fourragers économes en intrants (515 ha). La MAET – Natura 2000 du



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	19%	17%	34%	0% (7%)	48%
Diminution des achats d'engrais minéral	56%	20%	52%	10%	18%
Diminution des épandages à l'automne	16%	56%	0% (2%)	5%	40%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 19 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 17 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	26%	6%	66%	16%	11%
Substitution de molécules	37%	45%	21%	17%	17%
Réduction de doses à l'hectare	60%	8%	70%	11%	11%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Marais de Redon et de Vilaine permet d'accompagner 7 exploitants sur 103 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Le BV se caractérise par une forte production d'effluents organiques : les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont relativement élevées (141 kg/ha et 90 kg/ha, soit 23 % et 29 % de plus que les moyennes départementales). Les pressions nettes sont de 121 kg/ha pour l'azote (15 % de plus que dans le Morbihan) et 62 kg/ha pour le phosphore. Les exportations par les cultures sont plus élevées sur ce BV (148 kg/ha et 60 kg/ha) que dans le département (138 kg/ha et 57 kg/ha). La BGA et la BGP sont égales à 30 kg/ha et 11 kg/ha.

Les effluents organiques sont épandus sur 46 % de la SAU ; 90 % des surfaces en maïs et 35 % des prairies sont concernées. Seule, 9 % de la SAU cultivée en céréales à paille est amendée en matière organique (22 % dans le Morbihan).

Plus des trois quarts des exploitants déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les messages d'information sont jugés par 69 % des exploitations comme étant un moyen de communication utile pour faire évoluer les pratiques (42 % dans le Morbihan). Les conseils individualisés et les réunions d'information sont considérés comme des actions utiles par respectivement 38 % et 33 % des exploitations. Les acteurs

proposant ces actions d'accompagnement sont les coopératives pour 38 % des agriculteurs et la chambre d'agriculture (30 %).

■ Protection des cultures

Environ huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Le désherbage alternatif est peu généralisé sur le BV : seules 4 % des exploitations (13 % dans le Morbihan) et moins de 1 % de la SAU (2 % dans le Morbihan) sont concernées. À l'inverse, le non-labour est plus généralisé avec 41 % des exploitations déclarant ne pas labourer une partie de leur assolement. Cette pratique reste cependant peu développée en termes de surface, avec seulement 7 % de la SAU concernée (18 % dans le Morbihan).

Pour la moitié des exploitations, les coopératives agricoles sont les structures ayant apporté le plus d'informations sur ces pratiques. Les autres acteurs (négociants, chambre d'agriculture et structure porteuse du BV) sont peu identifiés.

Aven-Bélon-Merrien

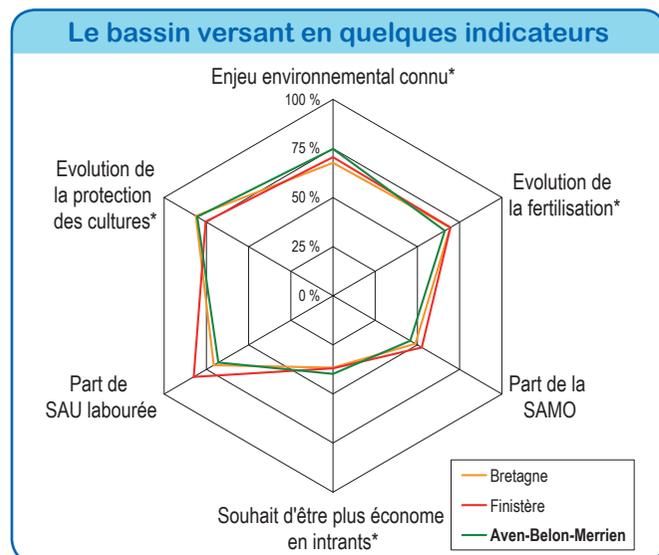
- › **Superficie en Bretagne** 35 693 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 57 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 325 dont 242 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 55 % bovine - 36 % porcine - 9 % avicole



Parmi les 242 moyennes et grandes exploitations du BV, un tiers est spécialisé en élevage laitier et un tiers en élevage hors-sol (principalement porcin). Les exploitations spécialisées en grandes cultures représentent 11 % de ces structures. Les cultures fourragères dominent l'assolement : 36 % de la SAU est composée de prairies (principalement au nord du BV en lien avec les élevages laitiers) et 13 % de maïs fourrage. Les cultures céréalières, principalement situées au centre du BV, représentent 38 % de la SAU, dont 15 % de maïs grain. 5 % de la SAU est dédié aux légumes de plein champ. Le sud du territoire se caractérise par une forte proportion d'espaces boisés et de zones urbanisées.

Les trois quarts des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV. Les problématiques nitrates et pesticides sont les plus fréquemment citées, par respectivement 63 % (89 % dans le Finistère) et 52 % des exploitations. Les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et des zones humides ainsi que les pollutions microbiologiques sont particulièrement identifiés sur ce BV, par respectivement 49 % et 35 % des exploitations (33 % et 21 % dans le Finistère). La filière conchylicole, bien développée sur les estuaires du Bélon et de l'Aven, est souvent confrontée à des pollutions bactériennes d'origine fécale.

30 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Les MAE et le



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	24% (15%)	21%	76% (46%)	0% (15%)	4%
Diminution des achats d'engrais minéral	40% (56%)	21%	70%	0% (5%)	9%
Diminution des épandages à l'automne	35%	68% (79%)	2% (4%)	3%	27%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 24% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15% dans le département). Parmi ces exploitations, 21% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	39%	9%	76%	11%	5%
Substitution de molécules	17% (31%)	27% (43%)	31%	25%	18%
Réduction de doses à l'hectare	72%	31%	56%	4% (10%)	10%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

PMBE sont les deux dispositifs les plus sollicités, cités respectivement par 12 % et 10 % des exploitations.

En 2011, 23 exploitations sont engagées dans une MAE, dont 30 dans le dispositif SFEI sur 1 019 ha. Par ailleurs, les mesures pour la conversion et le maintien à l'agriculture biologique sont chacune sollicitée par deux exploitations (53 ha en CAB et 42 ha en MAB).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 113 kg/ha et 66 kg/ha (149 kg/ha et 96 kg/ha dans le Finistère). L'alimentation biphase mise en place dans l'ensemble des élevages porcins permet d'atteindre des pressions nettes équivalentes à 106 kgN/ha et 51 kgP/ha. Les fertilisants minéraux apportent des pressions supplémentaires de 59 kgN/ha et de 9 kgP/ha. Les consommations par les cultures conduisent à des balances excédentaires : la BGA et la BGP s'élèvent respectivement à 30 kg/ha et 6 kg/ha.

Les surfaces amendées en matières organiques représentent 46 % de la SAU, soit 7 points de moins que la moyenne départementale. La zone d'interdiction d'épandage à 500 mètres en amont de la zone conchylicole sur 4 % de la SAU du BV peut être un élément expliquant cette faible part de SAMO. Les écarts sont particulièrement importants sur les céréales à paille et les prairies où seulement 19 % et 27 % des surfaces sont concernées (30 % et 42 % dans le Finistère).

Près de sept exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation ces cinq dernières années.

61 % des exploitations du BV jugent les messages d'information utiles pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation, 54 % les conseils individualisés et 43 % les réunions d'information. Les agriculteurs identifient la chambre d'agriculture (pour 60 % des exploitations), le contrôle laitier (31 %) et les coopératives (23 %) comme principaux acteurs pour faire évoluer ces pratiques.

■ Protection des cultures

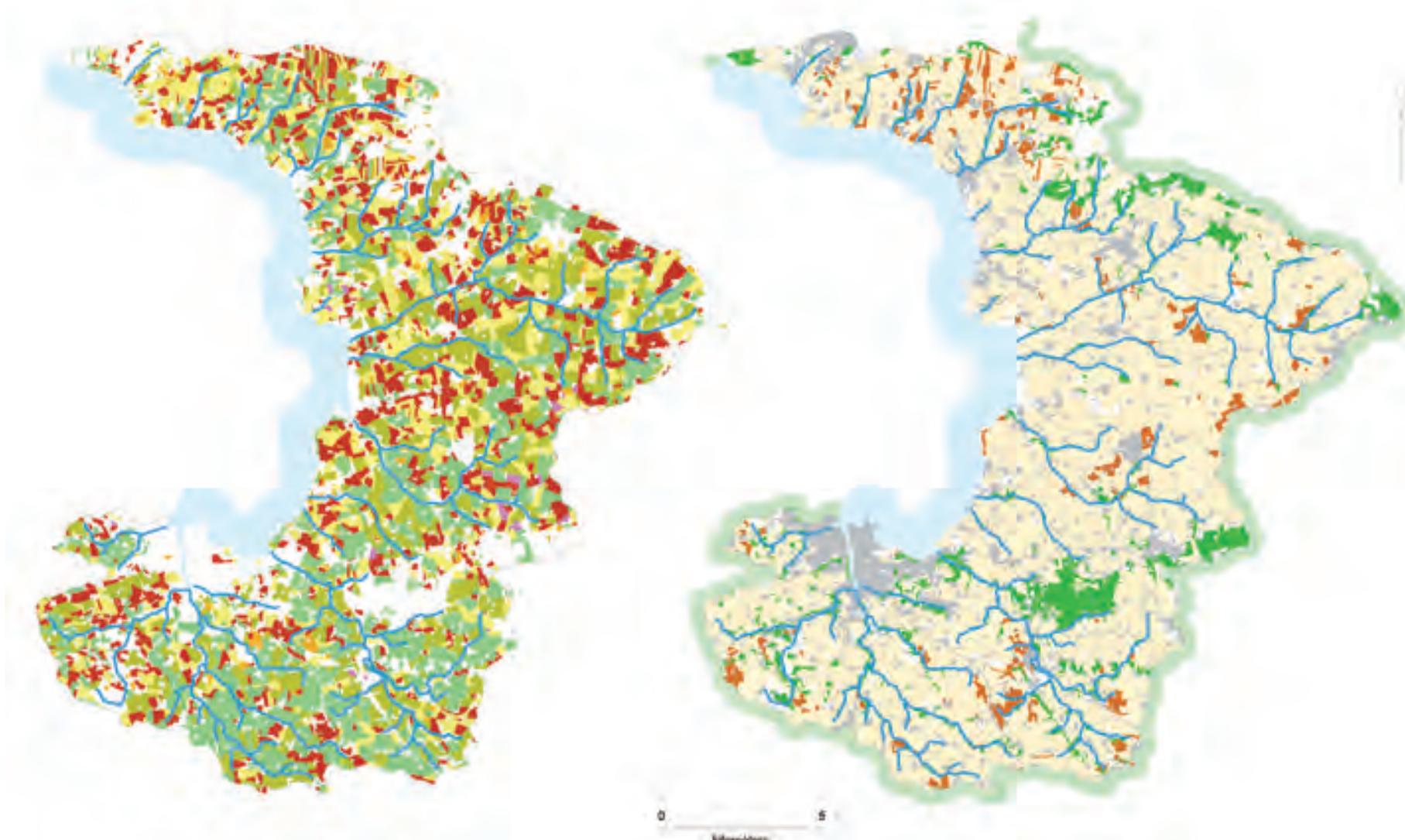
Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique de protection des cultures depuis 2006.

Seulement 10 % des exploitations pratiquent des techniques alternatives de désherbage sur 2 % de la SAU du BV (21 % des exploitations et 7 % de la SAU dans le Finistère). À l'inverse, la pratique du non-labour est plus généralisée sur le BV : la moitié des exploitations déclarent ne pas labourer l'équivalent de 16 % de la SAU (29 % des exploitations et 9 % de la SAU dans le Finistère).

Les coopératives et la chambre d'agriculture sont chacune citée par un tiers des exploitations comme étant leur source d'information sur ces pratiques. Sur ce BV, le contrôle laitier est cité par 14 % d'entre elles, soit 10 points de plus que la moyenne départementale.

Baie de Douarnenez

- › **Superficie en Bretagne** 23 060 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 66 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 277 dont 238 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 41 % bovine - 51 % porcine - 8 % avicole

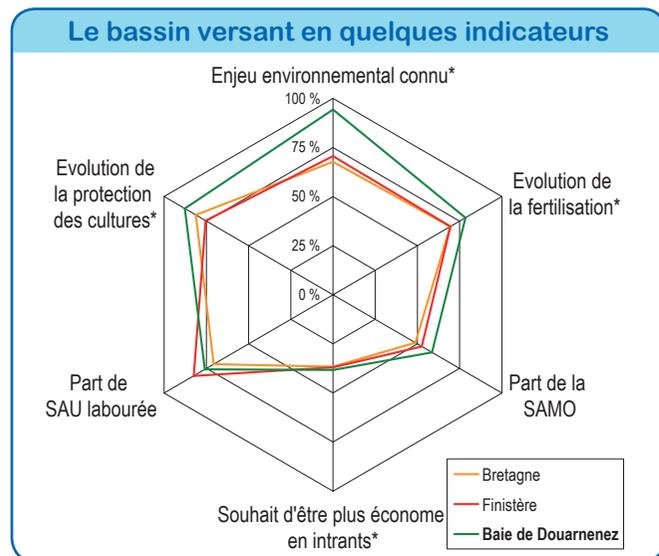


L'agriculture du BV est orientée vers les productions laitières et hors-sol : parmi les 238 moyennes et grandes exploitations, 39 % sont spécialisées en bovins lait, 39 % en élevages hors-sol (dont les trois quarts en porcs). L'assolement du BV est relativement équilibré entre les surfaces herbagères (30 %), de maïs (35 %) et de céréales (29 % de la SAU). La répartition spatiale n'est cependant pas homogène au sein du BV : le sud se caractérise par une plus forte orientation laitière et une proportion de prairies plus importante. À l'inverse, les élevages hors-sol sont plus généralement concentrés au centre du territoire, zone où les céréales et le maïs dominent.

94 % des exploitations sont sensibilisées aux enjeux environnementaux du bassin (71 % dans le Finistère). Les pollutions par les nitrates (98 %), le phosphore (74 %) et les pesticides (70 %) sont les problématiques les plus identifiées (respectivement 89 %, 60 % et 43 % dans le département). Les algues vertes, en développement sur la baie, et le plan de lutte mis en place sont des facteurs pouvant expliquer ces sensibilités.

Un quart des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Cela concerne principalement le PMBE (13 %) et les MAE (10 %).

En 2011, 46 exploitations sont engagées dans des MAE, dont 7 dans le dispositif MAER2 (352 ha). Les MAET – Eau, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les nitrates en lien avec le plan algues vertes, sont



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	24% (15%)	23%	56% (46%)	8% (15%)	14%
Diminution des achats d'engrais minéral	66% (56%)	20%	71% (65%)	0% (5%)	9%
Diminution des épandages à l'automne	37% (27%)	91% (79%)	0% (4%)	1% (2%)	8%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 24 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15 % dans le département). Parmi ces exploitations, 23 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	49% (41%)	3% (7%)	77% (70%)	16%	9%
Substitution de molécules	23% (31%)	8% (43%)	75% (25%)	10% (25%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	81% (68%)	25%	69%	5% (10%)	13%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

contractualisées par 35 exploitations sur 445 ha de parcelles et par 16 exploitations sur 43 km de haies et de ripisylves.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 143 kg/ha et 86 kg/ha. L'alimentation biphasé mise en place dans les élevages porcins, le traitement du lisier de porcs et les exportations permettent d'atteindre des pressions nettes équivalentes à 112 kgN/ha et 43 kgP/ha, en deçà des moyennes du département. L'utilisation d'engrais minéral est moindre sur le BV (48 kgN/ha et 9 kgP/ha, soit 10 % de moins que dans le Finistère). Les plus faibles exportations d'azote et de phosphore par les cultures s'expliquent par de plus petits rendements de blé (48 q/ha, soit 20 % en deçà de la moyenne départementale). La BGA demeure ainsi excédentaire de 34 kg/ha tandis que la BGP est proche de l'équilibre (1 kgP/ha contre 22 kgP/ha dans le Finistère).

Les surfaces amendées en matières organiques représentent 59 % de la SAU du BV (53 % dans le Finistère) ; 91 % des surfaces de maïs, 48 % des prairies et 39 % de céréales à paille (30 % dans le Finistère) sont concernées.

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis ces cinq dernières années (sept sur dix dans le Finistère).

Pour faire évoluer leurs pratiques, les agriculteurs citent les conseils individualisés (58 %), les messages d'information (52 %) et la formation (22 %, contre 20 % dans le Finistère) comme les actions les plus utiles.

La chambre d'agriculture et les coopératives, citées par respectivement 57 % et 37 % des exploitations, sont reconnues utiles pour proposer ces actions. La structure d'animation du BV est mieux identifiée que dans le département : 22 %, contre 11 % dans le Finistère.

■ Protection des cultures

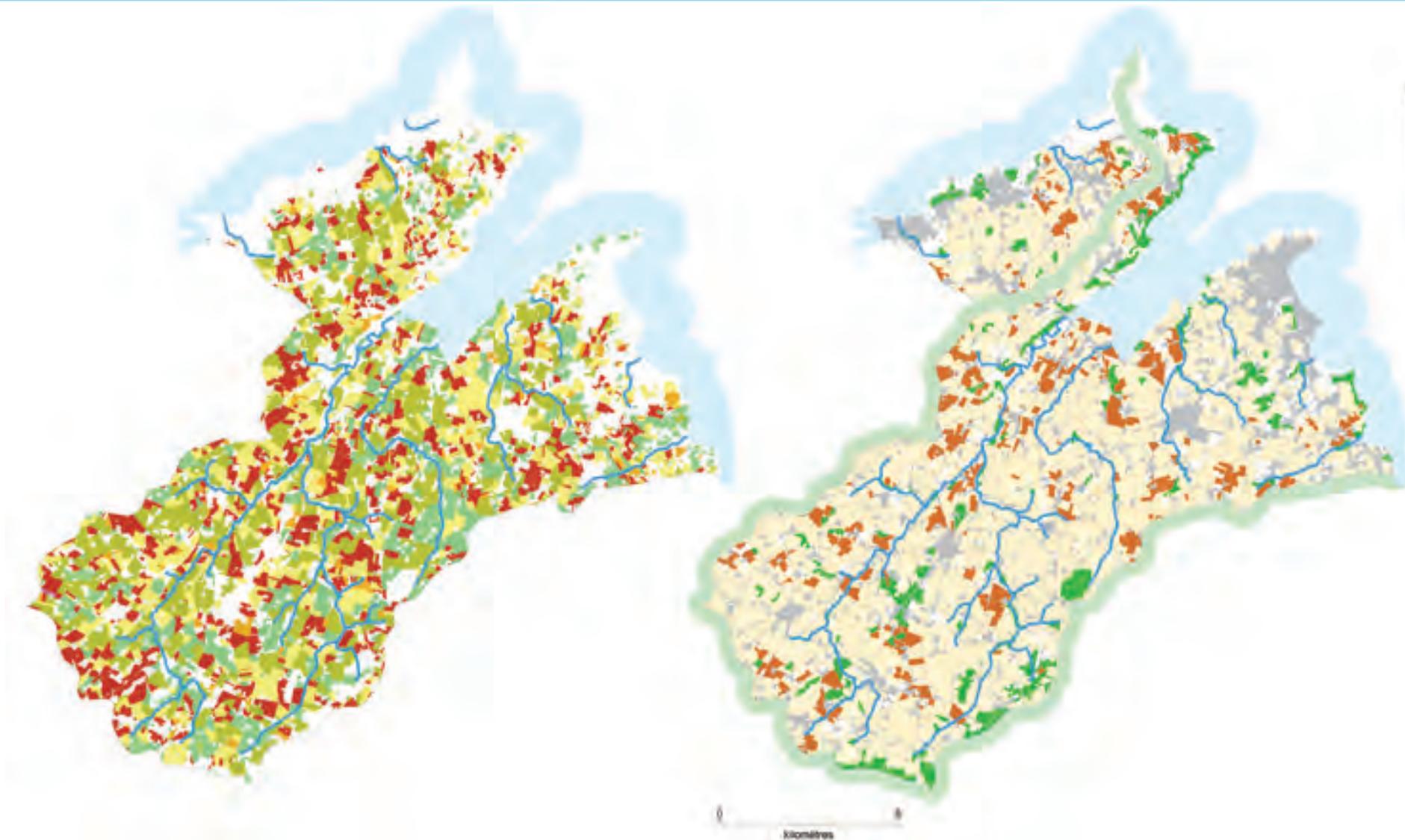
Près de 90 % des exploitations de la baie déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006 (75 % dans le Finistère).

Seules 10 % des exploitations pratiquent le désherbage alternatif sur 2 % de la SAU (21 % des structures sur 7 % de la SAU dans le Finistère). La pratique du non-labour est plus généralisée : 46 % des exploitations déclarent ne pas labourer l'équivalent de 15 % de la SAU du BV (9 % dans le Finistère).

Pour une exploitation sur deux, les coopératives sont les structures qui apportent le plus d'informations sur ces pratiques de protection des cultures (38 % dans le Finistère). La chambre d'agriculture, citée par 18 % des exploitations, est moins représentée sur ce BV qu'au niveau départemental (28 % dans le Finistère).

Baie de la Fresnaye

› Superficie en Bretagne	16 054 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	62 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	197 dont 165 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	26 % bovine - 49 % porcine - 25 % avicole

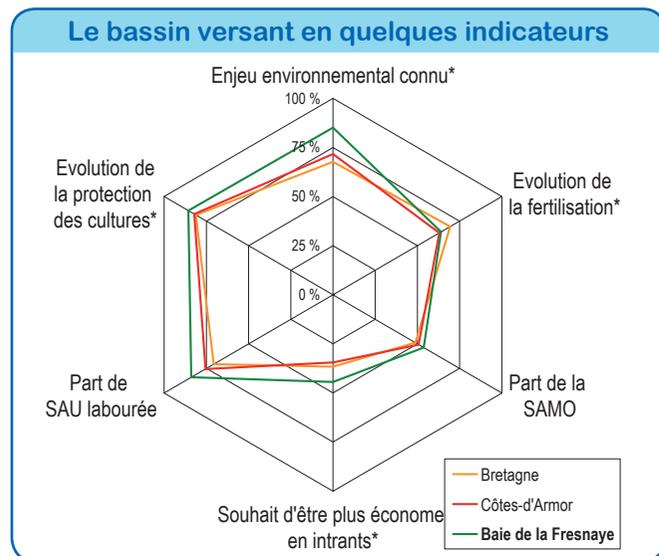


L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation vers les productions hors-sol : parmi les moyennes et grandes exploitations, 45 % sont spécialisées en élevages de volailles ou de porcs ; les élevages bovins représentent 30 % de ces structures. Les grandes cultures (céréales, maïs grain et fourrage) représentent 70 % de la SAU ; la part des surfaces herbagères dans l'assolement n'est que de 24 %.

Parmi les exploitations du BV, 85 % déclarent connaître les enjeux environnementaux (72 % dans les Côtes-d'Armor). Les problématiques nitrates et pesticides sont identifiées par respectivement 88 % et 70 % d'entre elles. Le plan de lutte contre les algues vertes, mis en place sur presque l'ensemble du territoire, explique cette sensibilité. Les pollutions microbiologiques, ayant un impact sur les activités conchylicoles, sont des problématiques identifiées par 27 % des exploitations (3 % dans les Côtes-d'Armor).

La moitié des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Le programme Breizh Bocage et celui de modernisation des bâtiments d'élevage sont fréquemment sollicités (un quart des exploitations chacun). À l'inverse, seules 17 % des exploitations déclarent avoir une MAE en cours ou en prévision (21 % dans les Côtes-d'Armor).

En 2011, 36 exploitations sont engagées dans une MAE dont 10 en SFEI sur 121 ha et 7 en MAER2 sur 362 ha. Les MAET – Eau, dont les



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	17%	20% (34%)	45%	4% (8%)	32%
Diminution des achats d'engrais minéral	31% (43%)	43%	42%	0% (2%)	16%
Diminution des épandages à l'automne	26%	54% (82%)	0% (2%)	0% (3%)	46%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 17 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 20 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (34 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	45% (35%)	5% (13%)	84% (66%)	3% (16%)	8%
Substitution de molécules	14%	59% (45%)	14% (26%)	27%	0%
Réduction de doses à l'hectare	74% (66%)	9% (31%)	66% (55%)	20% (9%)	5%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

enjeux prioritaires sont les nitrates et les pesticides, accompagnent 18 exploitations sur 682 ha sur la réduction de la fertilisation organique et des herbicides.

■ Gestion de la fertilisation

La densité élevée d'élevages est à l'origine d'une production importante d'azote et de phosphore organiques : les pressions organiques brutes sont égales à 211 kg/ha pour l'azote et 137 kg/ha pour le phosphore (142 kg/ha et 90 kg/ha dans les Côtes-d'Armor). Les transferts d'effluents bruts et la mise en place de stations de traitement imposés par la réglementation réduisent ces pressions à 132 kg/ha en azote et 85 kg/ha en phosphore (respectivement 116 kg/ha et 65 kg/ha dans le département). L'utilisation d'azote minéral reste cependant importante (51 kg/ha). La BGA et la BGP se soldent respectivement à 30 kg/ha et 22 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 54 % de la SAU (51 % dans les Côtes-d'Armor). Les surfaces en maïs sont particulièrement concernées (93 %, 89 % dans le département). À l'inverse, seules 27 % des prairies sont fertilisées en matière organique ; sur certains BV voisins, cette proportion s'élève à 47 %.

Parmi les exploitations du BV, 64 % déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation ces cinq dernières années.

Les agriculteurs du BV sont particulièrement sensibles aux conseils individuels pour les accompagner dans leurs changements de

pratiques : ils sont qualifiés d'utiles par 67 % des exploitations (49 % dans les Côtes-d'Armor). Les réunions d'information touchent un tiers des exploitations. Pour 52 % des exploitants (36 % dans les Côtes-d'Armor), les coopératives sont reconnues pour proposer ces actions, suivies de la chambre d'agriculture (34 %, 27 % dans le département).

■ Protection des cultures

Parmi les exploitations du BV, 86 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006 (82 % dans les Côtes-d'Armor).

Les pratiques de désherbage alternatif sont en effet largement développées sur ce BV : 38 % des exploitations mettent en place ces techniques sur 12 % de la SAU (6 % de la SAU dans les Côtes-d'Armor). À l'inverse, le non-labour est peu pratiqué : seulement 11 % de la SAU et 30 % des exploitations sont concernées (39 % dans les Côtes-d'Armor).

Les deux principales sources d'information dans l'accompagnement des évolutions de ces pratiques sont les coopératives, citées par 43 % des agriculteurs (56 % dans les Côtes-d'Armor) et les négociants (15 %, 6 % dans le département). La structure porteuse du BV est identifiée par 10 % des exploitations (4 % dans les Côtes-d'Armor).

Bas Couesnon

- › **Superficie en Bretagne** 15 567 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 73 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 227 dont 165 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 76 % bovine - 21 % porcine - 3 % avicole



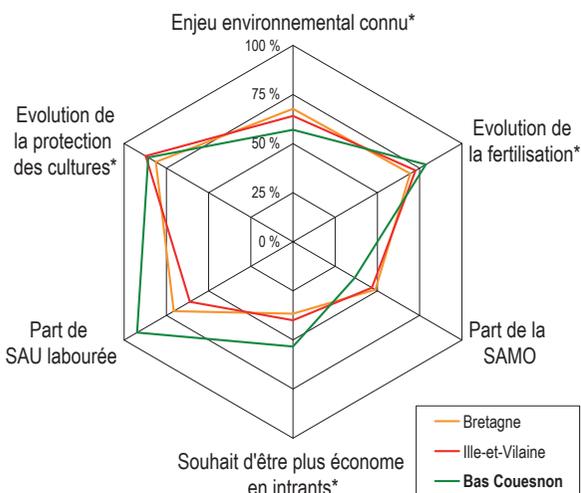
Avvertissement : le BV est à cheval sur deux départements, une moitié en Ille-et-Vilaine et l'autre dans la Manche. Seules les données des exploitations bretonnes sont présentées dans cette fiche.

L'agriculture est relativement diversifiée sur ce BV : parmi les 165 moyennes et grandes exploitations bretonnes du BV, 45 % sont spécialisées en production laitière, 17 % en élevages hors-sol et 15 % en grandes cultures. Les cultures annuelles (céréales et maïs) représentent la moitié des surfaces agricoles (29 % de la SAU en maïs et 22 % en céréales). La seconde moitié est dominée par les cultures herbagères (19 % de la SAU en prairies temporaires et 21 % en surfaces toujours en herbe). Les légumes frais de plein champ, cultivés sur 4 % de la SAU, se situent au nord du BV.

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 57 % des exploitations. Les trois principaux enjeux, cités par 96 % des exploitations, sont la gestion des zones humides et des milieux aquatiques, les pollutions microbiologiques et les zones Natura 2000 alors qu'en Ille-et-Vilaine, ces enjeux sont moins cités. À l'inverse, les problématiques liées aux nitrates, aux pesticides, au phosphore et aux matières organiques sont très rarement identifiées sur ce BV. Le contrat territorial concernant les milieux aquatiques mis en place en 2011 peut être à l'origine de cette sensibilité particulière.

Seules 19 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (30 %

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	29%	10%	43%	23% (7%)	25%
Diminution des achats d'engrais minéral	60%	16%	82% (64%)	1% (2%)	1%
Diminution des épandages à l'automne	0% (12%)	0%	0%	0%	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 29 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 23 % citent l'amélioration de la structure des sols comme première raison d'évolution (7 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	45%	2%	94% (81%)	2% (11%)	1%
Substitution de molécules	29%	67% (50%)	27%	4% (15%)	2%
Réduction de doses à l'hectare	76%	10%	79%	10%	1%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

en Ille-et-Vilaine). Les MAE et le PMBE sont les dispositifs les plus fréquemment cités, par respectivement 9 % et 6 % des exploitations.

En 2011, seules 19 exploitations sont engagées dans une mesure, dont 11 dans le dispositif SFEI (175 ha) et 6 dans le dispositif MAER2 (198 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 98 kg/ha et 51 kg/ha, proches des pressions nettes (99 kg/ha et 46 kg/ha). L'utilisation d'engrais minéral est une des plus fortes de la région et représente une pression supplémentaire de 78 kg/ha pour l'azote et de 22 kg/ha pour le phosphore (10 kg/ha en Ille-et-Vilaine). Les BGA et BGP sont respectivement égales à 11 kg/ha et - 6 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 37 % des surfaces cultivées, soit 10 points de moins que la moyenne départementale. Seules 21 % des prairies sont concernées (34 % en Ille-et-Vilaine) et aucune culture de céréales à paille n'est fertilisée en matière organique (25 % en Ille-et-Vilaine).

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006.

Parmi les moyens de communication jugés utiles pour faire évoluer les pratiques en matière de fertilisation, les conseils individualisés

sont fréquemment cités (60 % des exploitations), suivis des messages d'information (37 %). Les démonstrations collectives sont moins appréciées sur ce BV (13 %) que dans le département (31 %).

Pour environ 40 % des exploitations, ces actions sont proposées en majorité par les coopératives et par la chambre d'agriculture ; les entreprises de conseils indépendants sont fréquemment identifiées, par 28 % des exploitations (13 % dans le département). En l'absence de contrat de bassin versant, les agriculteurs n'ont pas pu identifier la structure portant le BV comme source de nouvelles pratiques.

■ Protection des cultures

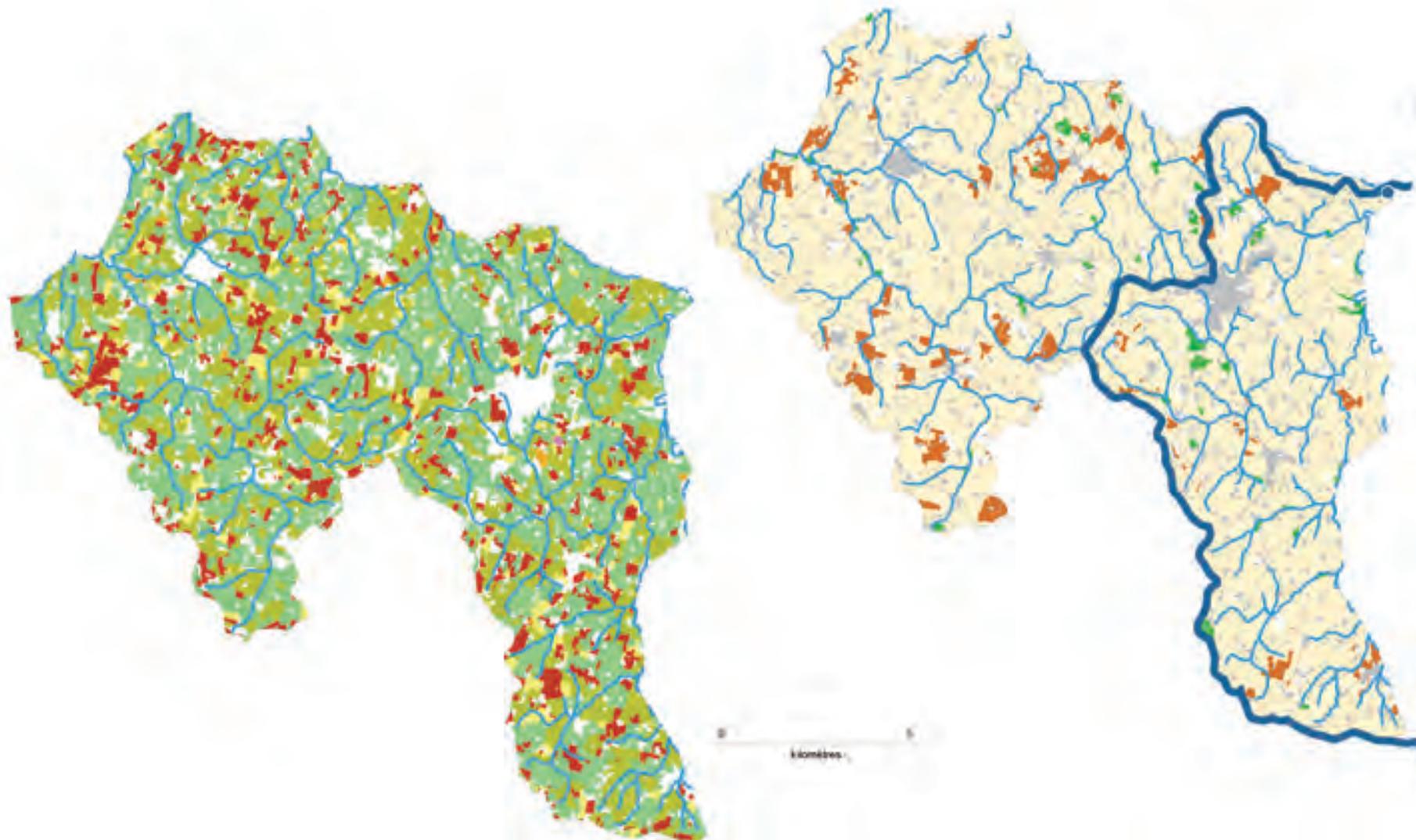
Comme en Ille-et-Vilaine, 86 % des exploitants déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage sont peu mises en place sur ce BV avec seulement 2,4 % de la SAU concernée (4 % en Ille-et-Vilaine). La pratique du non-labour est également moins généralisée sur le BV (28 % des exploitations et 5 % de la SAU) que dans le département (56 % des exploitations et 24 % de la SAU).

Pour 52 % des exploitations du BV, les coopératives sont les structures qui apportent le plus d'informations sur ces pratiques (35 % en Ille-et-Vilaine). La chambre d'agriculture et les négociants ne sont identifiés que par 7 % et 1 % des exploitations.

Beuvron-Selune

- › **Superficie en Bretagne** 17 048 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 79 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 368 dont 245 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 80 % bovine - 16 % porcine - 4 % avicole



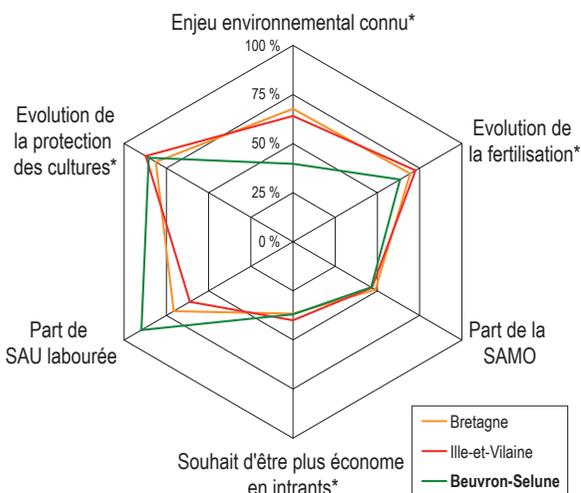
Avvertissement : le bassin dans son intégralité englobe trois départements : l'Ille-et-Vilaine (16 % de la surface du BV), la Manche et la Mayenne. Seules, les données des exploitations bretonnes sont présentées dans cette fiche.

L'agriculture du BV se caractérise par une très forte dominance de l'activité laitière : parmi les 245 moyennes et grandes exploitations bretonnes du BV, 54 % sont orientées en production laitière. Les élevages hors-sol représentent 24 % de ces structures (volailles et porcs). Cette spécificité oriente l'assolement vers les productions fourragères qui représentent 80 % de la SAU, réparties entre maïs ensilage (26 %), prairies temporaires (28 %) et surfaces toujours en herbe (16 %). Les productions céréalières représentent 18 % de la SAU.

Seules 40 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % en Ille-et-Vilaine). Cités par 65 % d'entre elles, les trois principaux enjeux identifiés sont la gestion des zones humides et des milieux aquatiques, les pollutions microbiologiques et les zones Natura 2000. À l'inverse, les problématiques liées aux nitrates et aux pesticides sont moins fréquemment identifiées sur le BV (cités par respectivement 28 % et 26 % des exploitations).

Cette faible sensibilité aux enjeux environnementaux est contradictoire avec les programmes de reconquête de la qualité de

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	26%	45%	33%	19% (7%)	3%
Diminution des achats d'engrais minéral	58%	47% (20%)	44% (64%)	0% (2%)	9%
Diminution des épandages à l'automne	0% (12%)	0%	0%	0%	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 26 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 19 % citent l'amélioration de la structure des sols comme première raison d'évolution (7 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	16% (48%)	11%	89%	0% (11%)	0%
Substitution de molécules	19% (35%)	64%	13% (27%)	23%	0%
Réduction de doses à l'hectare	75%	29% (14%)	52%	12%	7%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

l'eau mis en place sur ce territoire. En effet, l'aire d'alimentation de captage de Pont Juhel occupe la partie orientale du BV sur laquelle des actions pour limiter la fertilisation en azote sont mises en place.

Le quart des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Ce sont principalement les MAE qui sont sollicitées, par 18 % des exploitations.

En 2011, 30 exploitations sont engagées dans une mesure, dont 22 dans le dispositif SFEI (603 ha). 5 exploitations sur 25 ha ont contractualisé la MAET – Eau dont le périmètre du territoire mis en place suit les contours de l'aire d'alimentation du captage.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent à 137 kg/ha et 70 kg/ha (105 kg/ha et 57 kg/ha dans le département). Les exportations d'effluents permettent de diminuer les pressions nettes à 127 kgN/ha et 56 kgP/ha. Une utilisation moindre d'azote minéral (50 kg/ha, contre 72 kg/ha en Ille-et-Vilaine) et des exportations par les cultures du BV supérieures à celles du département (+ 12 % pour l'azote et + 19 % pour le phosphore) – grâce notamment à des rendements en blé et en maïs fourrage supérieurs (86 q/ha et 17 tMS/ha, 78 q/ha et 14 tMS/ha en Ille-et-Vilaine) – permettent d'atteindre des balances équilibrées : la BGA est égale à 4 kg/ha et la BGP est nulle.

Les effluents organiques sont valorisés sur 46 % de la SAU ; 90 % des surfaces de maïs, 31 % des prairies et 11 % des surfaces de céréales à paille (24 % en Ille-et-Vilaine) sont concernées.

63 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation durant les cinq dernières années.

Pour faire évoluer leurs pratiques de fertilisation, 41 % des exploitants jugent utiles les conseils individualisés. Les autres moyens de communication sont relativement moins appréciés (24 % citent les réunions d'information, 22 % les messages d'information, 11 % les démonstrations collectives). La chambre d'agriculture (27 % des cas) et les coopératives (28 %) sont les structures les plus évoquées pour proposer ces actions.

■ Protection des cultures

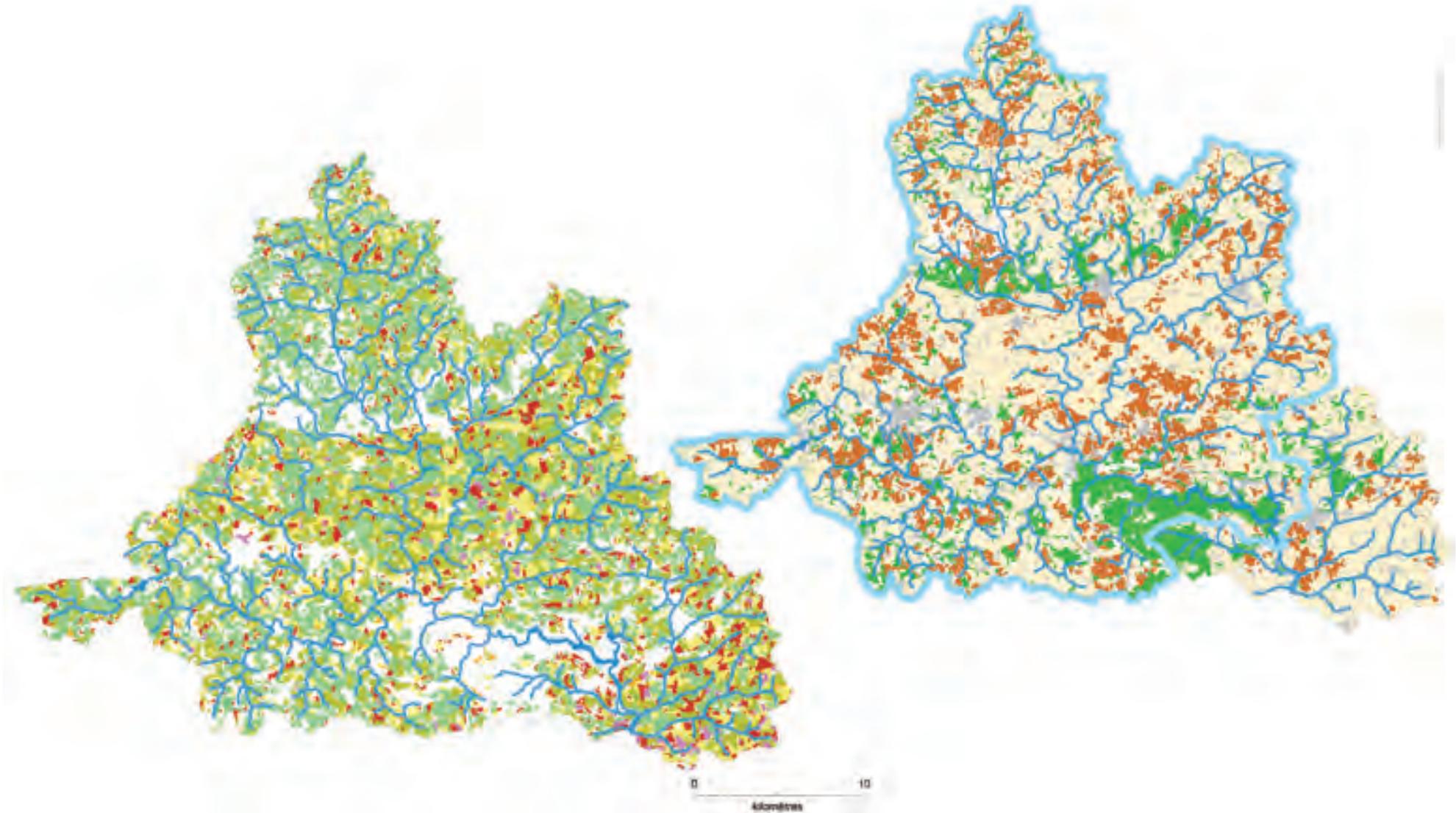
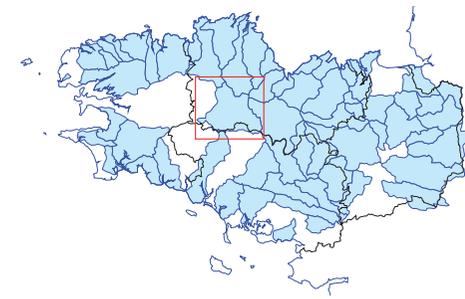
86 % des exploitants déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage sont peu mises en place avec seulement 1,2 % de la SAU concernée (4 % en Ille-et-Vilaine). La pratique du non-labour est également beaucoup moins généralisée sur le BV (13 % des exploitations et 5 % de la SAU) que dans le département (56 % des exploitations et 24 % de la SAU).

Les deux principales structures identifiées comme première source d'information sur ces pratiques sont les coopératives agricoles, citées par 35 % des exploitations, et les négociants (31 %).

Blavet Costarmoricain

› Superficie en Bretagne	80 284 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	63 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	884 dont 679 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	55 % bovine - 21 % porcine - 24 % avicole

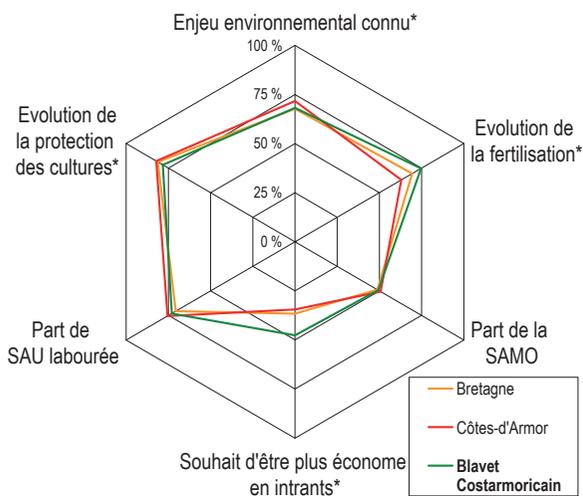


L'agriculture est orientée vers les productions hors-sol et plus particulièrement vers les productions de volailles : parmi les 679 moyennes et grandes exploitations du BV, 41 % sont spécialisées en élevage hors-sol dont 24 % en volailles. Les élevages laitiers représentent 32 % de ces structures. L'assolement est dominé par les cultures fourragères (62 % de la SAU), constituées de prairies temporaires (35 %), de maïs ensilage (15 %) et de surfaces toujours en herbe (12 %). Les surfaces en céréales, principalement situées à l'est du BV, représentent moins d'un tiers de la SAU.

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 68 % des exploitations (72 % dans les Côtes-d'Armor). Les nitrates (83 % des exploitations) et le phosphore (73 % des exploitations, 33 % dans les Côtes-d'Armor) sont particulièrement cités. Cette forte sensibilisation est à relier au risque d'eutrophisation existant sur les retenues de Kerné Uhel et de Guerlédan ; la partie amont du lac de Guerlédan est ainsi classée dans le dispositif 3B-1 du SDAGE visant à réduire les excès de phosphore.

Par ailleurs, les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et des zones humides et aux matières organiques sont fréquemment identifiés : par respectivement 62 % et 48 % des exploitations (21 % et 33 % dans les Côtes-d'Armor). Les enjeux liés à la zone Natura 2000 du Blavet-Hyères, située au nord du BV, sont cités par 16 % des exploitations.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	17%	21% (34%)	79% (35%)	0% (8%)	0%
Diminution des achats d'engrais minéral	43%	59%	41%	0% (2%)	0%
Diminution des épandages à l'automne	48% (26%)	96% (82%)	4%	0% (3%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 17% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 21% citent la réglementation comme première raison d'évolution (34% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	32%	50% (13%)	31% (66%)	20%	0%
Substitution de molécules	11%	91% (45%)	4% (26%)	4% (21%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	60%	66% (31%)	30% (55%)	3% (9%)	2%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

40 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Cela concerne principalement les MAE évoquées par 21 % des exploitations ; 13 % citent l'agriculture biologique comme engagement.

En 2011, 217 exploitations sont engagées en MAE dont 87 en SFEI (3 793 ha) et 81 en MAER2 (5 821 ha). Trois MAET sont en place sur ce territoire : une MAET – Eau focalisée sur l'enjeu « milieux aquatiques et zones humides » (30 déclarants et 246 ha engagés), une MAET – Natura 2000 (9 déclarants et 22 ha engagés) et une MAET – Biodiversité (2 déclarants et 9 ha engagés).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 125 kg/ha et 80 kg/ha. L'alimentation adaptée n'étant pas encore mise en place systématiquement dans les élevages porcins et avicoles, la résorption observée de 8 kg/ha en phosphore est inférieure à celle du département (25 kgP/ha). Pour l'azote, la résorption est plus importante grâce aux stations de traitement de lisier de porc. Les pressions nettes sont ainsi de 104 kg/ha pour l'azote (116 kg/ha dans les Côtes-d'Armor) et de 71 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 12 kg/ha (27 kg/ha dans les Côtes-d'Armor) et 19 kg/ha (12 kg/ha dans les Côtes-d'Armor).

Les effluents organiques sont valorisés sur 49 % des surfaces cultivées, avec notamment 85 % et 43 % des surfaces de maïs et de prairies

concernées. 75 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006.

Près de quatre exploitations sur dix jugent les conseils individuels comme le moyen de communication le plus utile pour faire évoluer leurs pratiques. Les messages, les réunions d'information et les démonstrations collectives sont des leviers qui ne sont cités que par respectivement 21 %, 16 % et 9 % des exploitations (41 %, 30 % et 20 % dans le Morbihan). Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, les coopératives sont les plus fréquemment citées (par 29 % des exploitations), suivies de la chambre d'agriculture (19 %).

■ Protection des cultures

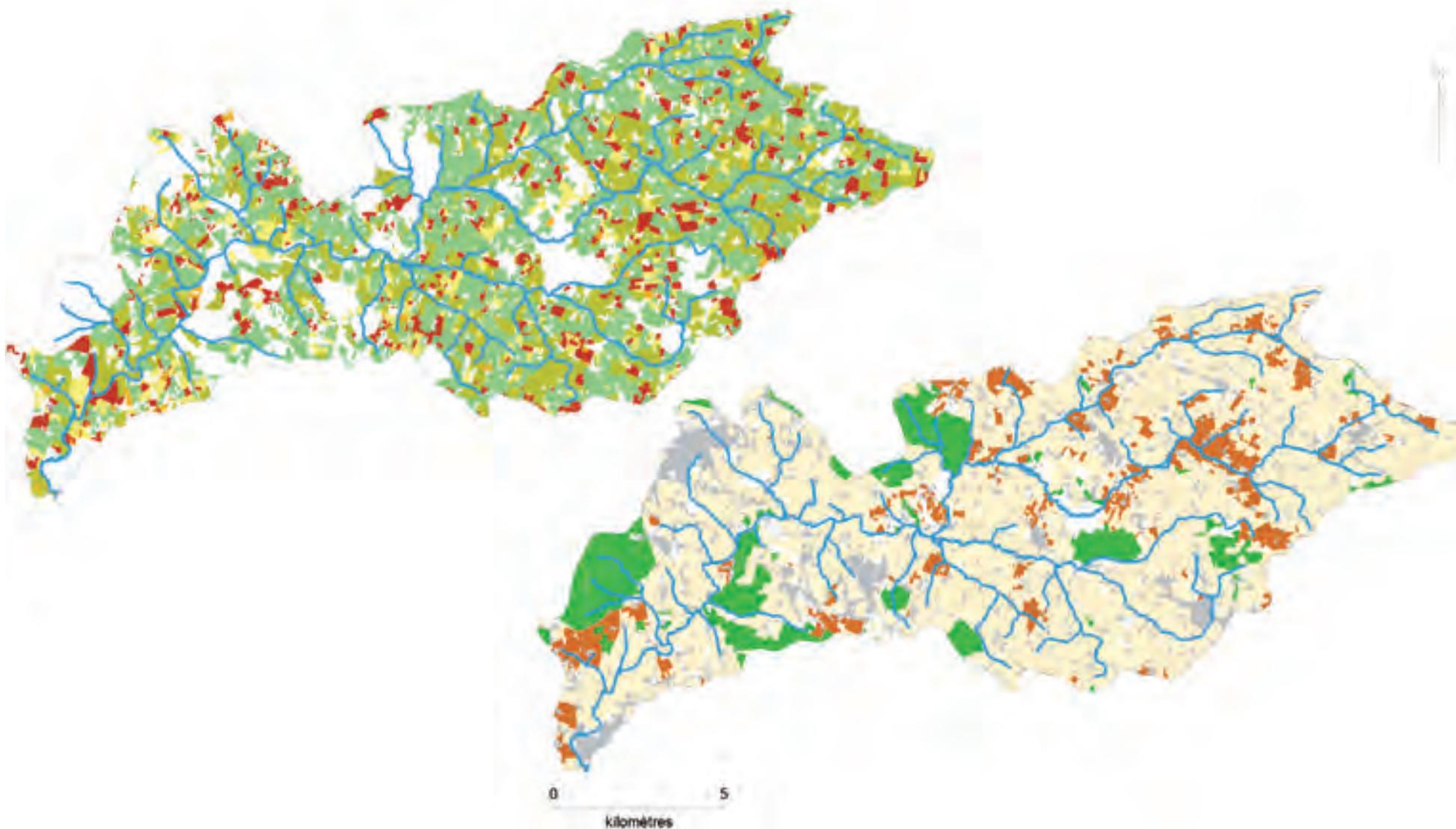
78 % des exploitants déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les pratiques alternatives de désherbage sont relativement peu développées sur ce BV : seule 2,7 % de la SAU est concernée, soit 3 points de moins que la moyenne départementale. Le non-labour est une technique mise en place par 38 % des exploitations sur 12 % de la SAU.

Les coopératives agricoles sont identifiées par 46 % des exploitations comme étant la première source d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratiques en matière de protection des cultures. La chambre d'agriculture est citée par 13 % d'entre elles.

Chevré

- › **Superficie en Bretagne** 18 156 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 68 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 265 dont 177 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 84 % bovine - 14 % porcine - 3 % avicole



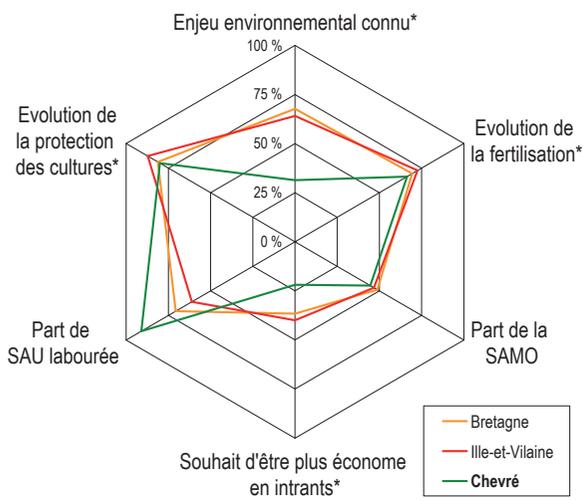
L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation laitière ; parmi les 177 moyennes et grandes exploitations du BV, 61 % sont spécialisées en élevage laitier. La part des élevages hors-sol est relativement faible (14 % de ces exploitations). Les cultures fourragères représentent 75 % de la SAU, réparties entre les surfaces en herbes (52 %) et le maïs ensilage (23 %). Les céréales sont cultivées sur 23 % de la SAU.

Seules 31 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % en Ille-et-Vilaine). Parmi les enjeux identifiés, les nitrates sont fréquemment cités, par 87 % des exploitations. Les autres problématiques sont relativement peu connues : seules 51 % des exploitations citent les pesticides et 7 % le phosphore (70 % et 32 % en Ille-et-Vilaine). L'absence d'animation agricole sur ce BV jusqu'en 2011 est un élément permettant d'expliquer cette faible sensibilisation.

Un quart des exploitants du BV est ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Les MAE et le PMBE sont les deux mesures les plus sollicitées, citées par respectivement 14 % et 9 % des exploitations.

En 2011, 43 exploitations sont engagées en MAE, dont 30 dans le dispositif SFEI sur 1 019 ha. Ces structures sont principalement situées au nord-est du BV. Les mesures pour la conversion et le maintien à l'agriculture biologique sont chacune sollicitées par 2 exploitations (53 ha en CAB et 42 ha en MAB).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	14%	25%	25% (52%)	12%	39%
Diminution des achats d'engrais minéral	49%	20%	63%	0% (2%)	17%
Diminution des épandages à l'automne	7%	33% (56%)	0% (6%)	0% (11%)	67%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 25% citent l'économie d'intrants (52 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	13% (48%)	16% (4%)	74%	0% (11%)	9%
Substitution de molécules	22%	100% (50%)	0% (27%)	0% (15%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	72%	40% (14%)	40% (66%)	8%	13%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 107 kg/ha et 53 kg/ha, proches des pressions nettes (103 kg/ha et 46 kg/ha), l'alimentation biphasé des porcs contribuant seule à la diminution de l'azote. L'utilisation d'engrais minéral est moindre sur le BV (56 kg/ha pour l'azote et 6 kg/ha pour le phosphore) que dans le département (72 kgN/ha et 10 kgP/ha). Les balances territorialisées sont faibles par rapport aux départementales : la BGA s'équilibre à 5 kg/ha (16 kg/ha en Ille-et-Vilaine) et la BGP est déficitaire à -9 kg/ha.

Les surfaces amendées en matières organiques représentent 45 % de la SAU du BV ; 84 % des surfaces en maïs et 37 % des prairies sont concernées. En revanche, seules 14 % des surfaces de céréales à paille sont fertilisées en matières organiques (24 % en Ille-et-Vilaine).

Les deux tiers des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation durant ces cinq dernières années.

Parmi les exploitations du BV, 42 % jugent les conseils individualisés comme étant utiles pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation. Les messages d'information semblent moins appréciés, jugés utiles par seulement 18 % des exploitations (40 % en Ille-et-Vilaine). Les coopératives (pour 19 % des exploitations), suivies des négociants (18 %), puis des entreprises de conseil indépen-

dant (14 %) sont les structures les plus évoquées pour proposer ces actions.

■ Protection des cultures

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les techniques alternatives de désherbage ne concernent que 11 % des exploitations sur seulement 1 % de la SAU du BV (4 % de la SAU en Ille-et-Vilaine). La pratique du non-labour est également peu généralisée : seules 11 % des exploitations (56 % en Ille-et-Vilaine) déclarent ne pas labourer l'équivalent de 4 % de la SAU (24 % de la SAU en Ille-et-Vilaine).

Cités par respectivement 39 % et 32 % des exploitations, les négociants et les coopératives sont les deux principales structures identifiées par les exploitants comme source d'informations sur les pratiques de protection des cultures.

Claie

- › **Superficie en Bretagne** 35 500 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 54 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 482 dont 358 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 43 % bovine - 32 % porcine - 25 % avicole



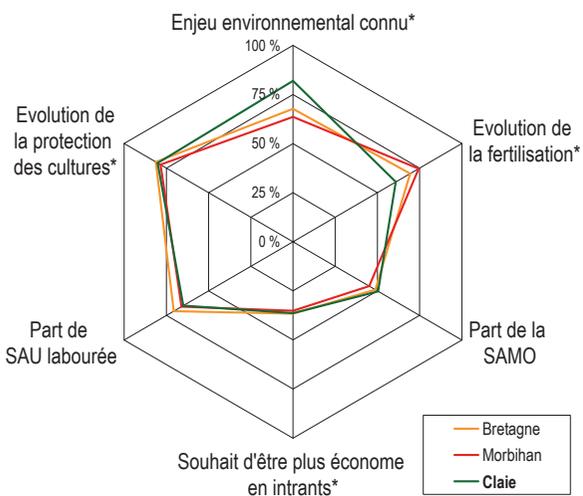
L'agriculture est très fortement orientée vers les productions hors-sol et plus particulièrement avicoles. Parmi les moyennes et grandes exploitations, 47 % sont spécialisées en élevages hors-sol. Parmi ces élevages, 60 % sont des élevages de volailles. Malgré cette caractéristique, les cultures fourragères restent importantes sur ce BV : 18 % des surfaces agricoles sont consacrées à la production de maïs ensilage et 41 % à la production herbagère. Les céréales représentent le tiers de la SAU. Les espaces boisés représentent une part importante de la superficie du BV, notamment au sud du territoire. Les espaces bâtis forment un maillage important.

82 % déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % dans le Morbihan) ; les problématiques nitrates et pesticides sont particulièrement bien identifiées, par respectivement 78 % et 52 % de ces exploitations. La préservation et le maintien des zones humides et des milieux aquatiques sont des enjeux cités par la moitié des exploitations.

Seules 19 % des exploitations du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Le PMBE est le programme le plus fréquemment sollicité, par 13 % des exploitations.

En 2011, 56 exploitations sont engagées dans une MAE dont 16 en MAER2 (590 ha) et 15 en SFEI (422 ha). La MAET-Eau, couvrant tout le BV, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les nitrates accompagne 20 exploitations (469 ha).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	13% (27%)	12%	73% (52%)	0% (7%)	15%
Diminution des achats d'engrais minéral	45%	3%	84%	0% (2%)	13%
Diminution des épandages à l'automne	20%	83%	4%	0% (7%)	13%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 13% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (27% dans le département). Parmi ces exploitations, 12% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	44%	4%	87% (73%)	5% (18%)	3%
Substitution de molécules	18%	29%	36%	28%	6%
Réduction de doses à l'hectare	57%	11%	73%	13%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

La spécialisation avicole du BV est à l'origine de fortes pressions en azote et en phosphore organiques bruts qui s'élèvent respectivement à 142 kg/ha et 93 kg/ha (115 kg/ha et 70 kg/ha dans le Morbihan). Les efforts de résorption et d'exportation rendus obligatoires par le classement en zone d'excédent structurel permettent de diminuer la pression organique (réduction de 22 kg/ha pour l'azote et de 26 kg/ha pour le phosphore). L'utilisation d'azote minéral est moindre sur ce BV (47 kg/ha soit 20 % de moins que la moyenne départementale). La BGA et la BGP sont égales à 31 kg/ha et 19 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur la moitié de la SAU du BV ; les surfaces en maïs sont particulièrement concernées (92 %, 87 % dans le Morbihan). Les parts des SAMO sur prairies et céréales à paille s'élèvent respectivement à 35 % et 26 % des surfaces cultivées.

Parmi les exploitations du BV, 61 % déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation ces cinq dernières années.

Jugés utiles par 53 % des exploitations pour les accompagner dans leurs évolutions de pratiques, les messages d'informations sont les moyens de communication à prioriser. Les actions collectives et les réunions d'information, citées respectivement par 43 % et 41 % des exploitations, sont également appréciées. Les acteurs identifiés sur ce BV comme proposant ces actions sont les coopératives agricoles, citées par 43 % des exploitations et la chambre d'agriculture (29 %).

■ Protection des cultures

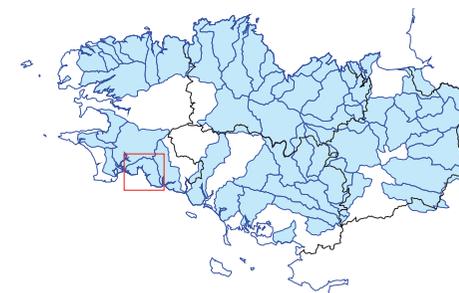
Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures ces cinq dernières années.

Le désherbage alternatif reste peu développé : 8 % des exploitations et 3 % de la SAU sont concernées. Le non-labour est pratiqué par 34 % des exploitations sur l'équivalent de 21 % de la SAU.

Les coopératives agricoles sont les structures les plus fréquemment identifiées par les exploitants (50 % des cas) comme principale source d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratique en matière de protection des cultures. La structure porteuse du BV vient en 2^e position (8 %).

De l'Odet à l'Aven

› Superficie en Bretagne	24 188 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	45 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	204 dont 131 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	69 % bovine - 18 % porcine - 13 % avicole



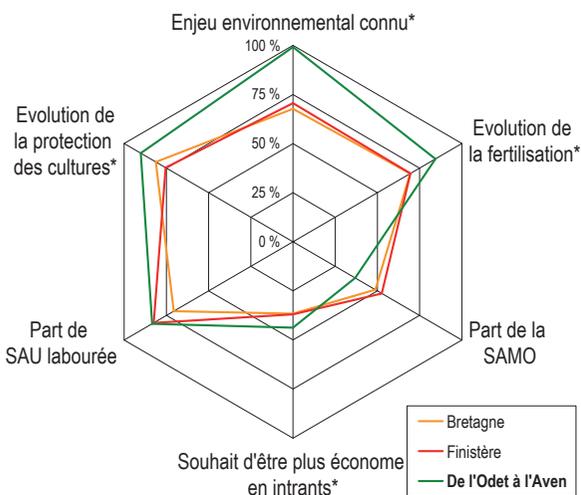
Les orientations agricoles des exploitations du BV sont assez diversifiées : parmi les 131 moyennes et grandes exploitations, 27 % sont spécialisées en production laitière, 15 % en grandes cultures, 11 % en élevage avicole et 5 % en élevage porcin. L'urbanisation côtière de Fouesnant et de Concarneau réduit la surface agricole à 45 % du territoire. La moitié de la SAU est destinée aux productions fourragères, réparties entre prairies temporaires (29 %), maïs ensilage (13 %) et surfaces toujours en herbe (8 %). Les céréales occupent 39 % de la SAU et les légumes sont cultivés en plein champ sur 4 % de la SAU.

L'ensemble des exploitations déclare connaître les enjeux environnementaux du BV (71 % dans le Finistère). Les problématiques liées aux nitrates sont les plus fréquemment citées (80 % des exploitations). Cette sensibilité est à relier au programme d'actions de lutte contre les algues vertes mis en place sur la baie de Concarneau qui occupe la moitié du territoire. Les autres enjeux sont sous-représentés sur ce BV : seules 36 % des exploitations identifient la lutte pour la réduction des pesticides comme enjeu et 27 %, celle du phosphore (60 % et 43 % dans le Finistère).

Environ un tiers des exploitations est ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (34 %). Le PMBE et les MAE sont des dispositifs cités par 21 % et 13 % des exploitations.

En 2011, 38 exploitations sont engagées en MAE dont 11 en SFEI

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	32% (15%)	6% (19%)	82% (46%)	0% (15%)	13%
Diminution des achats d'engrais minéral	70% (56%)	5% (21%)	85% (65%)	3% (5%)	7%
Diminution des épandages à l'automne	69% (27%)	64%	3% (4%)	4% (2%)	30%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 32 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15 % dans le département). Parmi ces exploitations, 6% citent la réglementation comme première raison d'évolution (19 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	84% (41%)	4%	77%	8% (17%)	11%
Substitution de molécules	71% (31%)	22% (43%)	18%	5% (25%)	55%
Réduction de doses à l'hectare	86% (68%)	2% (24%)	86% (63%)	7% (10%)	5%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

(259 ha) et 3 en MAER2 (204 ha). Les MAET – Eau, dont les enjeux prioritaires sont les nitrates et les pesticides, sont contractualisées sur 348 ha et 42 199 ml. La MAET – Natura 2000 du site de Trévignon accompagne 4 exploitations (64 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 70 kg/ha et 38 kg/ha, largement en deçà des pressions départementales (respectivement 149 kg/ha et 96 kg/ha). Une résorption légère et des importations importantes, notamment dans les exploitations de grandes cultures, conduisent à une pression nette d'azote de 77 kg/ha. L'utilisation d'azote minéral est supérieure sur le BV (68 kg/ha, 53 kg/ha dans le Finistère). Les pressions totales de fertilisants demeurent plus faibles sur le BV (145 kg/ha pour l'azote et 47 kg/ha pour le phosphore) que dans le département (174 kg/ha et 78 kg/ha). Des plus petits rendements en blé (48 q/ha, contre 61 q/ha dans le Finistère) expliquent les plus faibles exportations d'azote et de phosphore par les cultures. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 18 kg/ha et - 5 kg/ha (35 kg/ha et 22 kg/ha dans le Finistère).

Les effluents organiques sont valorisés sur 37 % des surfaces cultivées, soit 16 points de moins que la moyenne départementale (53 %). Seules 77 % des surfaces de maïs et 5 % des céréales à paille sont concernées (89 % et 30 % dans le Finistère).

84 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (70 % dans le Finistère).

Pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation, les conseils individualisés (50 %) et les réunions collectives (48 % des exploitations) sont les actions jugées les plus utiles. Les messages d'information ne sont cités que par 35 % d'entre elles (61 % dans le Finistère).

Les structures identifiées par les agriculteurs comme proposant ces actions sont la structure porteuse du BV, citée par 40 % des exploitations (11 % dans le Finistère), suivie de la chambre d'agriculture (33 %, 57 % dans le Finistère) et des coopératives (26 %).

■ Protection des cultures

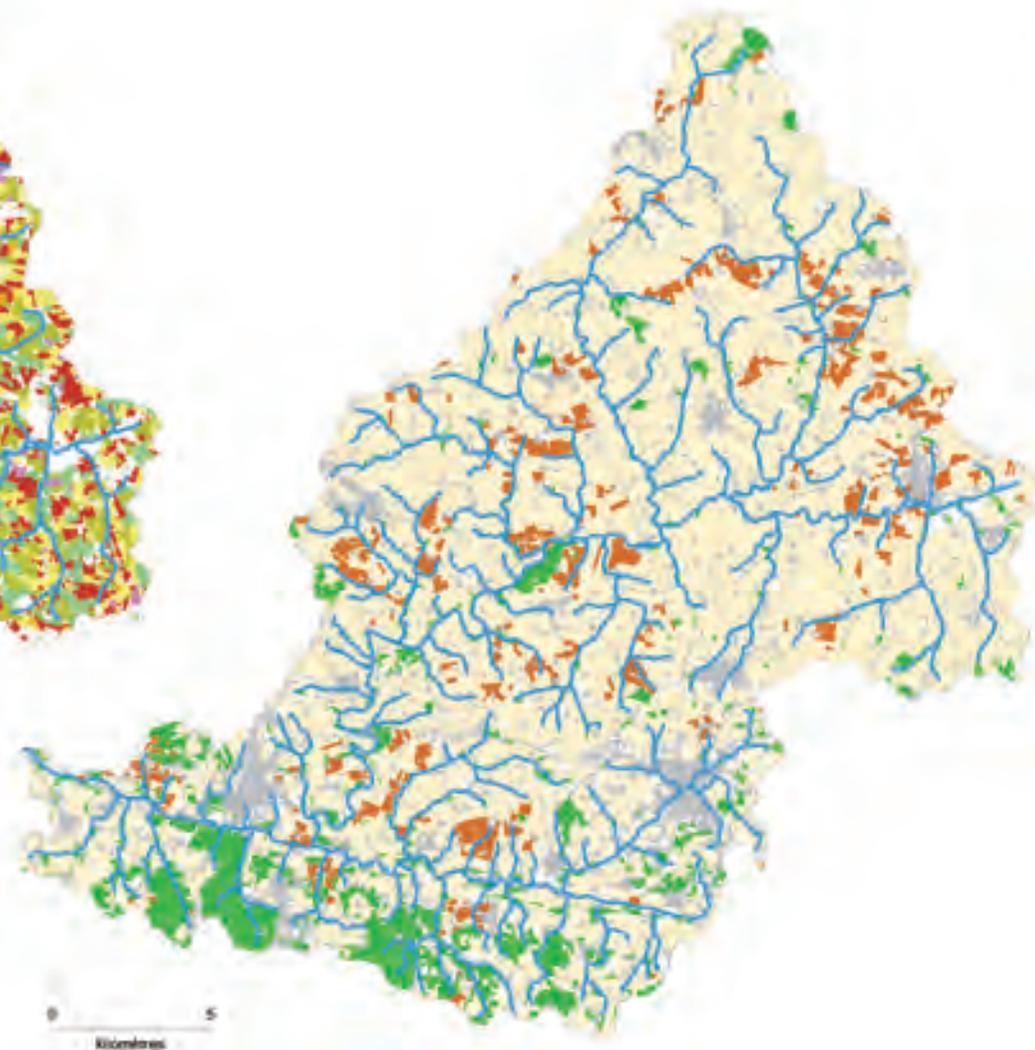
Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011 (75 % dans le Finistère).

Près d'un tiers des agriculteurs du BV déclarent appliquer des techniques alternatives de désherbage sur 5 % de la SAU. La pratique du non-labour est fortement généralisée : sur 47 % de la SAU, contre 29 % dans le Finistère.

Trois structures sont particulièrement identifiées sur le BV comme principales sources d'information concernant ces pratiques culturales : les coopératives (citées par 40 % des exploitations), la structure porteuse du BV (15 %) et la chambre d'agriculture (11 %, 28 % dans le Finistère).

Evel

- › **Superficie en Bretagne** 47 704 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 69 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 700 dont 584 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 32 % bovine - 45 % porcine - 23 % avicole



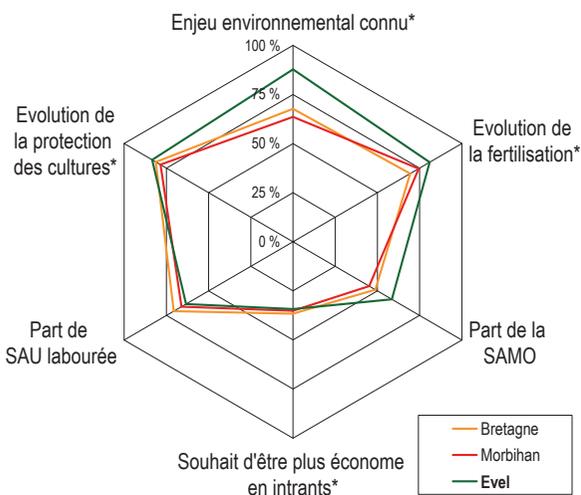
L'agriculture du BV est fortement orientée vers les productions hors-sol qui représentent près de 40 % des moyennes et grandes exploitations (134 exploitations spécialisées en porcs et 92 en volailles) ; un quart de ces structures est spécialisé en production laitière. Cette caractéristique oriente l'assolement du BV vers les productions céréalières (47 % de la SAU). Les cultures fourragères et légumières représentent respectivement 38 % et 6 % de la SAU. Le sud du BV se caractérise par une plus forte densité de population et une part relativement importante d'espaces boisés. À l'inverse, le nord-ouest présente une forte concentration de cultures annuelles et notamment de céréales, de maïs et de légumes, essentiellement de plein champ.

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % dans le Morbihan). Les trois quarts des exploitations identifient la problématique nitrates et plus de la moitié identifient les pesticides. La moitié des exploitations citent également les enjeux de préservation et de gestion des zones humides et des milieux aquatiques.

Un tiers des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Le programme Breizh Bocage est fortement sollicité : 26 % des exploitations du BV, contre 9 % dans le Morbihan.

En 2011, 52 exploitations sont engagées dans une MAE, dont 28 pour l'allongement des rotations (1 732 ha en MAER2) et 6 pour la

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	17%	3% (8%)	68% (52%)	12%	17%
Diminution des achats d'engrais minéral	58%	10%	49% (71%)	6%	35%
Diminution des épandages à l'automne	54% (26%)	87% (69%)	2%	0% (7%)	11%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 17% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 3% citent la réglementation comme première raison d'évolution (8% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	49%	1% (5%)	81%	18%	0%
Substitution de molécules	46% (25%)	45%	28%	27%	0%
Réduction de doses à l'hectare	68%	9%	74%	13%	4%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

mise en place de systèmes fourragers économes en intrants (209 ha). Les MAET – Eau, dont les enjeux prioritaires sont les nitrates et les pesticides, accompagnent 17 exploitations sur 469 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont importantes du fait d'effectifs relativement élevés en porcs et volailles : elles sont respectivement égales à 151 kg/ha et 98 kg/ha (115 kg/ha et 70 kg/ha dans le Morbihan). L'alimentation biphase systématique des porcs et les exports d'effluents compostés permettent de réduire la pression nette d'azote à 118 kg/ha. Concernant le phosphore, les imports d'amendements impliquent une augmentation de la pression nette à gérer : elle est de 110 kgP/ha (61 kgP/ha en moyenne dans le Morbihan). L'utilisation d'engrais minéral accentue ces pressions (55 kg/ha pour l'azote et 9 kg/ha pour le phosphore). La BGA et la BGP sont égales à 29 kg/ha et 58 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 59 % de la SAU du BV, soit 14 points de plus que la moyenne départementale. Le maïs et les céréales à paille sont particulièrement concernés avec 93 % et 38 % des surfaces amendées en matières organiques (87 % et 22 % dans le Morbihan). 40 % des surfaces des prairies sont concernées.

Huit exploitations sur dix déclarent avoir modifié leurs pratiques de gestion de la fertilisation entre 2006 et 2011.

Les réunions et les messages d'information sont les moyens de communication jugés les plus utiles par les agriculteurs pour les accompagner dans leurs évolutions de pratiques ; ils sont cités par respectivement 35 % et 21 % des exploitations du BV (33 % et 42 % dans le Morbihan). Les acteurs économiques proposant ces actions identifiés par les exploitants sont les coopératives agricoles (21 % des cas, 35 % dans le Morbihan) et la chambre d'agriculture (16 %).

■ Protection des cultures

De nombreux exploitants ont fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures (83 %) dans les cinq années précédant l'enquête.

Le désherbage alternatif reste peu développé sur le BV : seules 9 % des exploitations et 2 % de la SAU sont concernées. Le non-labour est une pratique plus largement répandue (42 % des exploitations et 22 % de la SAU).

Les coopératives sont identifiées par 33 % des exploitants comme première source d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratique en matière de protection des cultures, suivies des négociants (21 %) et de la chambre d'agriculture (18 %).

Flèche

- › **Superficie en Bretagne** 11 002 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 65 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 173 dont 150 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 33 % bovine - 57 % porcine - 10 % avicole



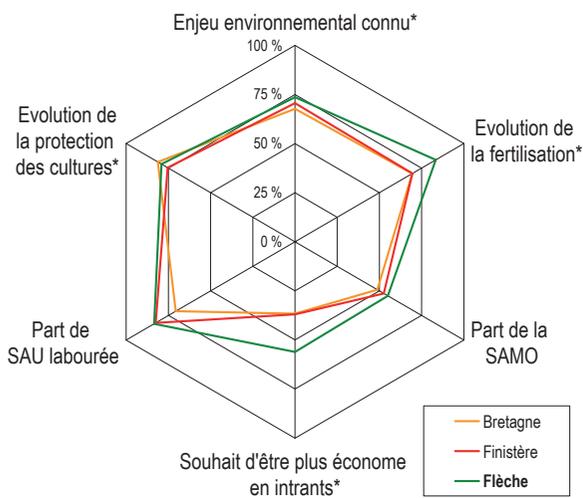
Parmi les 150 moyennes et grandes exploitations, 32 % d'entre elles sont spécialisées en grandes cultures, 29 % en élevages hors-sol (dont 28 exploitations porcines) et 23 % en production laitière. L'assolement est caractérisé par une forte proportion de cultures légumières de plein champ (14 % de la SAU), principalement situées dans la partie littorale du BV. Le maïs (grain et fourrage) et les céréales à paille sont cultivés sur respectivement 29 % et 15 % des surfaces agricoles. Enfin, 30 % de la SAU est dédiée aux cultures herbagères.

Les trois quarts des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV. Alors que les nitrates sont fréquemment cités comme problématique (86 % des exploitations), les autres enjeux sont largement sous-représentés : seules 23 % des exploitations citent les pesticides, 15 % le phosphore, 8 % les matières organiques et 19 % les zones humides (respectivement 60 %, 43 %, 30 % et 32 % dans le Finistère).

36 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes de modernisation ou d'accompagnement. Le PMBE est sollicité par 22 % des exploitations, le PVE par 15 % et les MAE par 10 % d'entre elles.

En 2011, ce BV présente le plus faible taux de surfaces contractualisées en MAE de la région avec seulement 5 exploitations engagées ; ces structures ont contractualisé des mesures d'accompagnement pour la conversion à l'agriculture biologique sur 57 ha.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	14%	0% (19%)	38%	23%	39%
Diminution des achats d'engrais minéral	56%	10% (21%)	67%	21% (5%)	2%
Diminution des épandages à l'automne	19%	88%	0% (4%)	0% (2%)	12%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, aucune ne cite la réglementation comme première raison d'évolution (19 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	36%	3% (7%)	84%	13%	0%
Substitution de molécules	16% (31%)	13% (43%)	41%	46% (25%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	77%	17%	65%	18%	0%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Avec un cheptel porcin important sur le territoire (15,4 porcs par ha de SAU), les pressions organiques brutes du BV font partie des plus fortes de la région, respectivement 185 kg/ha en azote et 118 kg/ha en phosphore (149 kg/ha et 96 kg/ha dans le Finistère). L'alimentation biphase mise en place dans tous les élevages porcins, les exports des fientes brutes ou compostées des exploitations avicoles et les unités de traitement du lisier porcin permettent de réduire significativement l'azote à gérer : les pressions nettes sont égales à 121 kg/ha et 49 kg/ha, proches des moyennes départementales (121 kg/ha et 68 kg/ha). L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 51 kg/ha pour l'azote et 17 kg/ha pour le phosphore. Malgré les efforts de résorption, la BGA demeure excédentaire de 35 kg/ha tandis que la BGP est proche de l'équilibre à 2 kg/ha.

Les surfaces amendées en matière organique représentent 55 % de la SAU ; 95 % des surfaces de maïs (89 % dans le Finistère), 43 % des prairies et 32 % des céréales à paille sont concernées.

83 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis ces cinq dernières années (70 % dans le Finistère).

Les agriculteurs sont particulièrement sensibles aux messages d'information pour les accompagner dans leurs changements de pratiques : ils sont qualifiés d'utiles par 84 % des exploitations (61 %

dans le Finistère). Les conseils individualisés, les réunions d'information et les démonstrations collectives sont jugés utiles par 53 %, 45 % et 39 % des exploitations.

Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, la chambre d'agriculture et les coopératives sont fréquemment citées (55 % et 39 % des exploitations).

■ Protection des cultures

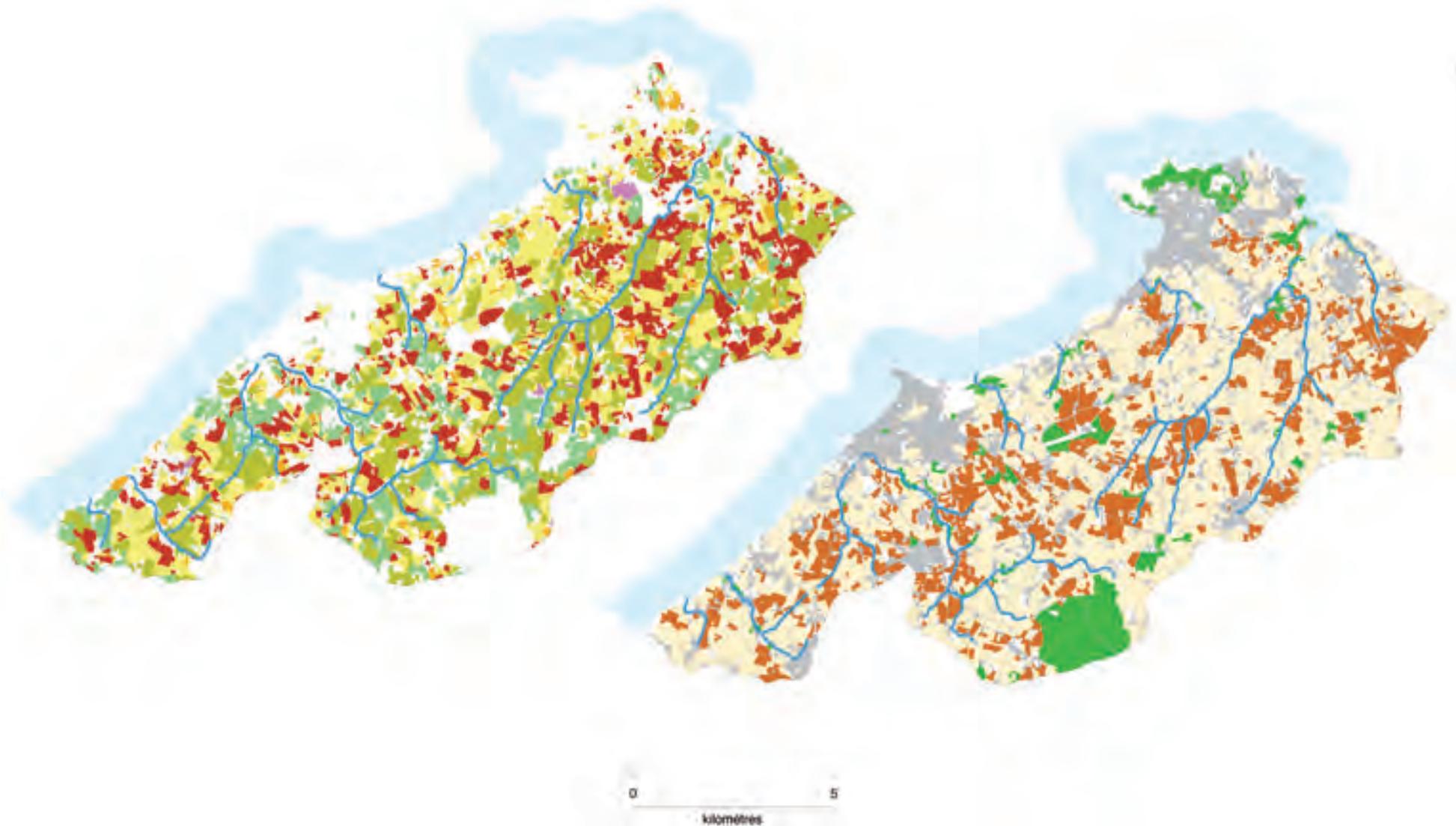
Huit exploitations sur dix affirment avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage sont fortement développées sur le BV : 48 % des exploitations déclarent les appliquer sur 17 % de la SAU (21 % des exploitations et 7 % de la SAU dans le Finistère). La forte proportion de légumes sur le bassin explique en partie la généralisation de ces techniques. Le non-labour est moins généralisé avec seulement 7 % de la SAU concernée.

Pour 44 % des exploitants du BV (28 % dans le Finistère), la chambre d'agriculture est la première source d'information sur ces pratiques. Les coopératives agricoles sont citées par 30 % des exploitants.

Flora Islet

- › **Superficie en Bretagne** 11 718 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 60 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 168 dont 137 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 23 % bovine - 64 % porcine - 13 % avicole



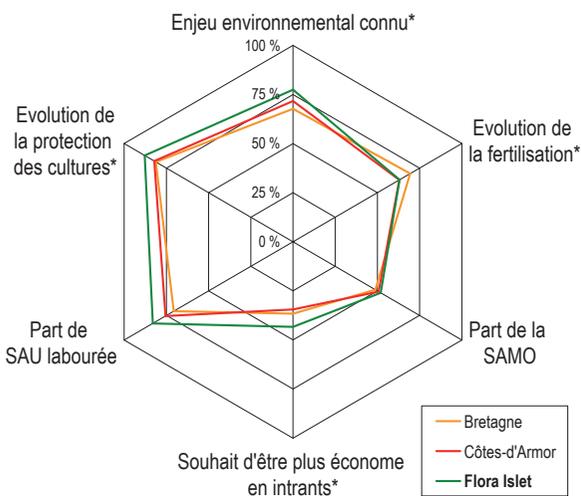
Les élevages hors-sol, notamment porcins, dominent l'agriculture du BV : près de la moitié des moyennes et grandes exploitations du BV sont spécialisées en élevages de volailles et de porcs. Les élevages laitiers et les céréales représentent respectivement 19 % et 10 % de ces structures. Les cultures annuelles (céréales, maïs grain et fourrage) occupent plus de 70 % de la SAU complétées par les surfaces herbagères (19 % de la SAU). Le nord-est du BV se caractérise par une plus forte concentration de cultures annuelles et d'élevages hors-sol.

Les trois quarts des exploitants déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV. Les problématiques nitrates, pesticides et phosphore sont citées par respectivement 81 %, 57 % et 45 % d'entre eux. Les pollutions microbiologiques impactant les activités conchylicoles sont des enjeux identifiés par 43 % des exploitations (3 % dans les Côtes-d'Armor).

Près de six exploitations sur dix déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Cités par respectivement 30 % et 20 % des exploitations, le PMBE et Breizh Bocage sont particulièrement sollicités.

En 2011, 52 exploitations sont engagées en MAE sur un quart de la SAU. La plupart d'entre elles (43 exploitations) ont contractualisé des MAET – Eau dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les pesticides (1 695 ha).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	17%	28%	29%	6%	38%
Diminution des achats d'engrais minéral	36%	21% (48%)	43%	0% (2%)	36%
Diminution des épandages à l'automne	28%	88%	0% (2%)	3%	9%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 36 % déclarent avoir évolué en diminuant les achats d'engrais minéral (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 21 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (48 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	55% (35%)	0% (13%)	65%	18%	17%
Substitution de molécules	20%	22% (45%)	17% (26%)	12% (21%)	49%
Réduction de doses à l'hectare	76%	2% (31%)	59%	31% (9%)	8%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont relativement fortes sur ce BV, respectivement égales à 169 kg/ha et 108 kg/ha (142 kg/ha et 90 kg/ha dans les Côtes-d'Armor). L'adhésion de la totalité du cheptel porcin à l'alimentation biphase (- 18 kg/ha), le traitement, le transfert et les exportations imposés par le zonage en excédent structurel permettent de réduire ces pressions : les pressions organiques nettes s'élèvent à 111 kg/ha pour l'azote et 55 kg/ha pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral est à l'origine d'une pression supplémentaire de 58 kg/ha pour l'azote et 2 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont égales à 35 kg/ha et - 2 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 52 % de la SAU. Des écarts importants sont observés à l'échelle du BV entre les différentes cultures. Alors que 96 % des surfaces de maïs sont concernées (89 % dans les Côtes-d'Armor), seulement 21 % des surfaces de prairies sont amendées en matières organiques (36 % dans les Côtes-d'Armor). Sur les céréales à paille, 29 % des surfaces sont concernées.

Plus de six exploitations sur dix déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006.

Qualifiés d'utiles par 68 % des exploitations (49 % dans les Côtes-d'Armor), les conseils individualisés sont particulièrement appréciés pour accompagner les agriculteurs dans leurs changements de

pratiques de fertilisation. Les réunions et les messages d'information sont cités chacun par plus d'un tiers des exploitants.

D'après 66 % des exploitations (36 % dans les Côtes-d'Armor), ces actions sont proposées par les coopératives agricoles ; la chambre d'agriculture et la structure porteuse du BV sont citées par respectivement 19 % et 16 % des exploitations.

■ Protection des cultures

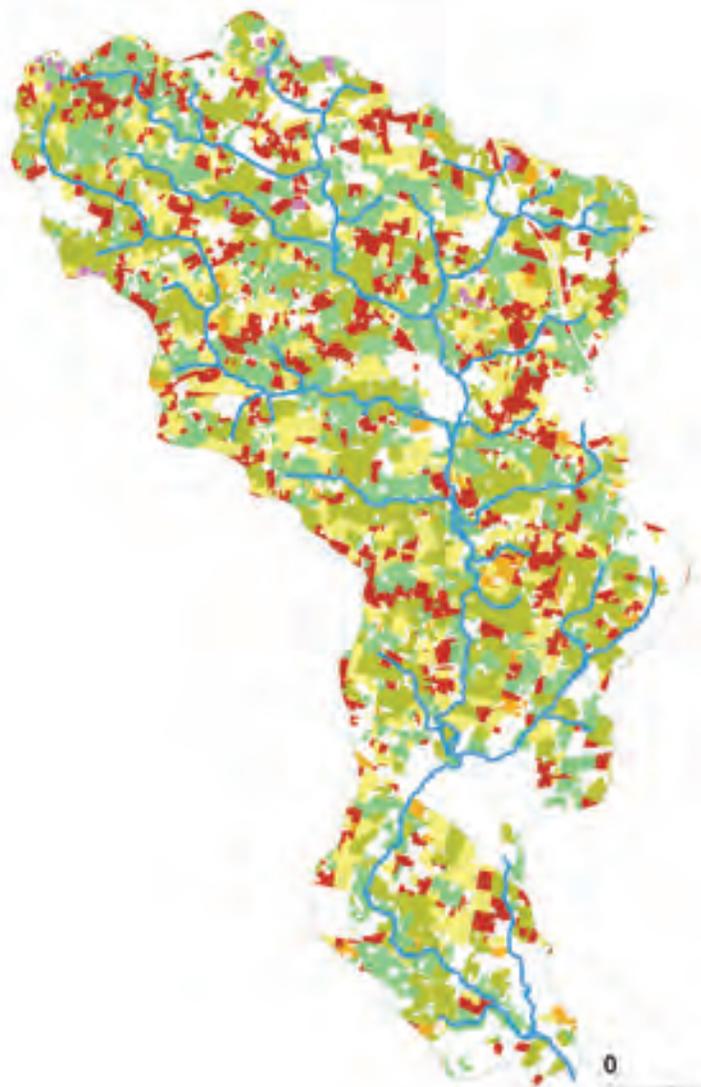
Près de neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les pratiques alternatives de désherbage sont largement mises en place sur ce BV : 44 % des exploitations sur 11 % de la SAU (6,2 % de la SAU concernée dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est moins généralisé : moins d'un tiers des exploitations et seulement 12 % de la SAU du BV.

Les coopératives agricoles sont identifiées par 68 % des exploitations du BV comme première source d'information pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques en matière de protection des cultures. La chambre d'agriculture est citée par 13 % des exploitations.

Flume

- › **Superficie en Bretagne** 13 587 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 69 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 249 dont 157 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 79 % bovine - 17 % porcine - 4 % avicole



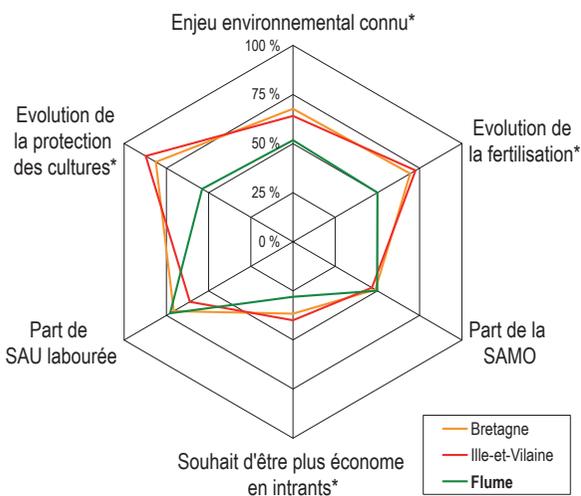
Parmi les moyennes et grandes exploitations du BV, 41 % sont spécialisées en production laitière et 23 % en production hors-sol (principalement porcine). Les surfaces cultivées en céréales représentent 41 % de la SAU ; la part des cultures fourragères dans l'assolement s'élevé à 54 %, réparties entre maïs ensilage (20 %), prairies temporaires (25 %) et surfaces toujours en herbe (9 %).

La moitié des exploitations du BV déclare connaître les enjeux environnementaux du territoire. Les deux principales problématiques identifiées sont les nitrates, cités par 66 % des exploitations (79 % en Ille-et-Vilaine) et les pesticides (65 %). Environ un tiers des exploitants citent les enjeux liés au phosphore et à la gestion des zones humides.

Quatre exploitations sur dix déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Cela concerne principalement les engagements dans les MAE (23 % des exploitations du BV), dans le PMBE (18 %, soit 13 points de plus que la moyenne départementale) et dans le programme Breizh Bocage (15 %).

En 2011, 53 exploitations sont engagées en MAE, la plupart (35) dans la MAET – Eau dont l'enjeu prioritaire est la pollution par les pesticides (1 132 ha). Par ailleurs, 10 exploitations ont contractualisé une MAER2 (303 ha) et 7 une SFEI (125 ha).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	14%	40%	24% (52%)	26% (7%)	10%
Diminution des achats d'engrais minéral	36% (53%)	33%	43% (64%)	14% (2%)	10%
Diminution des épandages à l'automne	9%	65%	0% (6%)	18%	17%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 24 % citent l'économie d'intrants comme première raison d'évolution (52 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	19% (48%)	17% (4%)	59% (81%)	24%	0%
Substitution de molécules	14% (35%)	12% (50%)	33%	44% (15%)	11%
Réduction de doses à l'hectare	48% (78%)	32% (14%)	41% (66%)	23%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote (92 kg/ha) et de phosphore (49 kg/ha) organiques bruts sont inférieures à ce qui est observé au niveau départemental. Les pressions nettes sont donc relativement faibles : 87 kg/ha en azote (99 kg/ha en Ille-et-Vilaine) et 40 kg/ha en phosphore (50 kg/ha en Ille-et-Vilaine). L'utilisation d'engrais minéraux représente une pression supplémentaire de 69 kg/ha en azote et 8 kg/ha en phosphore. Les rendements des cultures élevés sur ce BV (85 q/ha pour le blé et 99 q/ha pour le maïs, contre 78 q/ha et 94 q/ha dans le département), justifie des exportations plus fortes par les cultures (162 kg/ha pour l'azote et 68 kg/ha pour le phosphore). La BGA et la BGP sont par conséquent déficitaires ; elles s'élèvent respectivement à - 5 kg/ha et - 20 kg/ha (16 kg/ha et - 5 kg/ha dans le département).

Les effluents organiques sont valorisés sur la moitié de la SAU, proche de la situation départementale. Les cultures de maïs sont particulièrement concernées avec 92 % des surfaces amendées en matières organiques (87 % en Ille-et-Vilaine). Par ailleurs, 38 % des prairies et 19 % des céréales à paille sont fertilisés en engrais organique.

La moitié des exploitations du BV déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation entre 2006 et 2011 (les trois quarts en Ille-et-Vilaine).

Quatre exploitants sur dix trouvent le conseil individualisé utile comme moyen de communication. Les messages d'information, les

démonstrations collectives et les formations sont des actions moins efficaces sur ce BV, jugées utiles par respectivement 20 %, 22 % et 5 % des exploitations (40 %, 31 % et 22 % à l'échelle du département). Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, la chambre d'agriculture est citée par 25 % des exploitations, suivie des entreprises de conseil indépendant (24 %). Les coopératives agricoles et les négociants sont identifiés par respectivement 14 % et 3 % des exploitations du BV.

■ Protection des cultures

Seules 54 % des exploitations du BV déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006 (87 % en Ille-et-Vilaine).

Parmi les exploitations du BV, 16 % déclarent mettre en place des techniques alternatives de désherbage sur 4,2 % de la SAU (proche des moyennes départementales). Par ailleurs, la pratique de non-labour est moins généralisée : seules 42 % des exploitations (56 % en Ille-et-Vilaine) et 18 % de la SAU sont concernées.

Les structures identifiées par les agriculteurs comme étant leur première source d'information pour les accompagner dans leurs changements de pratiques sont les coopératives, citées par 39 % des exploitations. Les entreprises de conseil sont particulièrement bien identifiées sur ce BV : elles sont citées par 27 % des exploitations, contre 12 % en Ille-et-Vilaine.

Frémur

› Superficie en Bretagne	12 304 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	59 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	113 dont 83 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	52 % bovine - 40 % porcine - 8 % avicole



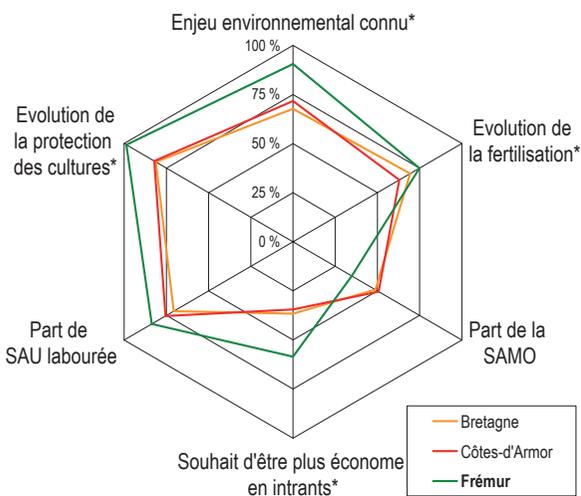
L'agriculture du BV se caractérise par une dominance des élevages laitiers : parmi les moyennes et grandes exploitations, 40 % sont spécialisées en production laitière et 20 % en élevage hors-sol. Les productions céréalières occupent cependant une part importante de l'assolement (44 % de la SAU). Les cultures fourragères représentent 46 % des surfaces cultivées, réparties entre les surfaces herbagères (29 %) et les surfaces de maïs ensilage (17 %).

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (72 % dans les Côtes-d'Armor). Les problématiques nitrates et pesticides sont identifiées par respectivement 72 % et 71 % de ces exploitations. Le phosphore et les matières organiques sont des enjeux identifiés par respectivement 44 % et 36 % des exploitations.

45 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'actions volontaires. Le programme Breizh Bocage est particulièrement sollicité avec 27 % des exploitations déclarant être ou prévoir s'engager (7 % dans les Côtes-d'Armor). À l'inverse, les MAE et le PMBE sont moins contractualisés sur ce BV qu'à l'échelle départementale.

En 2011, 24 exploitations sont engagées dans une MAE, dont 13 dans la MAET – Eau (618 ha) dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les pollutions par les pesticides. Les dispositifs MAER2 et SFEI permettent d'accompagner respectivement 6 et 3 exploitations (310 ha et 122 ha).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	7% (16%)	36%	27%	18% (8%)	18%
Diminution des achats d'engrais minéral	50%	56%	37%	3%	5%
Diminution des épandages à l'automne	16% (26%)	62% (82%)	0% (2%)	8% (3%)	31%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 7 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (16 % dans le département). Parmi ces exploitations, 36 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	65% (35%)	8% (13%)	79% (66%)	10% (16%)	4%
Substitution de molécules	32% (17%)	33%	30%	20%	18%
Réduction de doses à l'hectare	98% (66%)	50% (31%)	39% (55%)	4% (9%)	7%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts du BV, respectivement à 109 kg/ha et 63 kg/ha, sont inférieures aux moyennes départementales (142 kg/ha et 90 kg/ha). Les pressions nettes (87 kg/ha pour l'azote et 35 kg/ha pour le phosphore) sont également inférieures à celles observées dans les Côtes-d'Armor (116 kg/ha et 65 kg/ha) et justifient une plus grande utilisation d'engrais minéral (+ 37 % pour l'azote et + 120 % pour le phosphore). Les exportations par les cultures du BV sont supérieures à celles observées dans les Côtes-d'Armor. La BGA est excédentaire de 10 kg/ha tandis que la BGP est déficitaire de 16 kg/ha (respectivement 27 kg/ha et 13 kg/ha dans le département).

Les Surfaces Amendées en Matière Organique (SAMO) sont relativement faibles : 35 % de la SAU (16 points de moins que la moyenne départementale). L'ensemble des cultures sont concernées : les SAMO sur maïs, prairies et céréales à paille représentent respectivement 74 %, 17 % et 9 % de la SAU (89 %, 36 % et 32 % dans les Côtes-d'Armor).

Les trois quarts des exploitations déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006.

Les agriculteurs sont particulièrement sensibles aux conseils individuels d'accompagnement dans leurs changements de pratiques : la moitié des exploitations les trouvent utiles. Un quart des exploitations jugent également utiles les messages d'information, les

démonstrations collectives et les formations. Parmi les structures proposant ces types actions, la chambre d'agriculture est souvent identifiée : elle est citée par 27 % des exploitations du BV. Les négociants sont identifiés par 23 % des exploitations (4 % dans les Côtes-d'Armor). À l'inverse, les coopératives sont sous-représentées (18 %, 36 % dans le département).

■ Protection des cultures

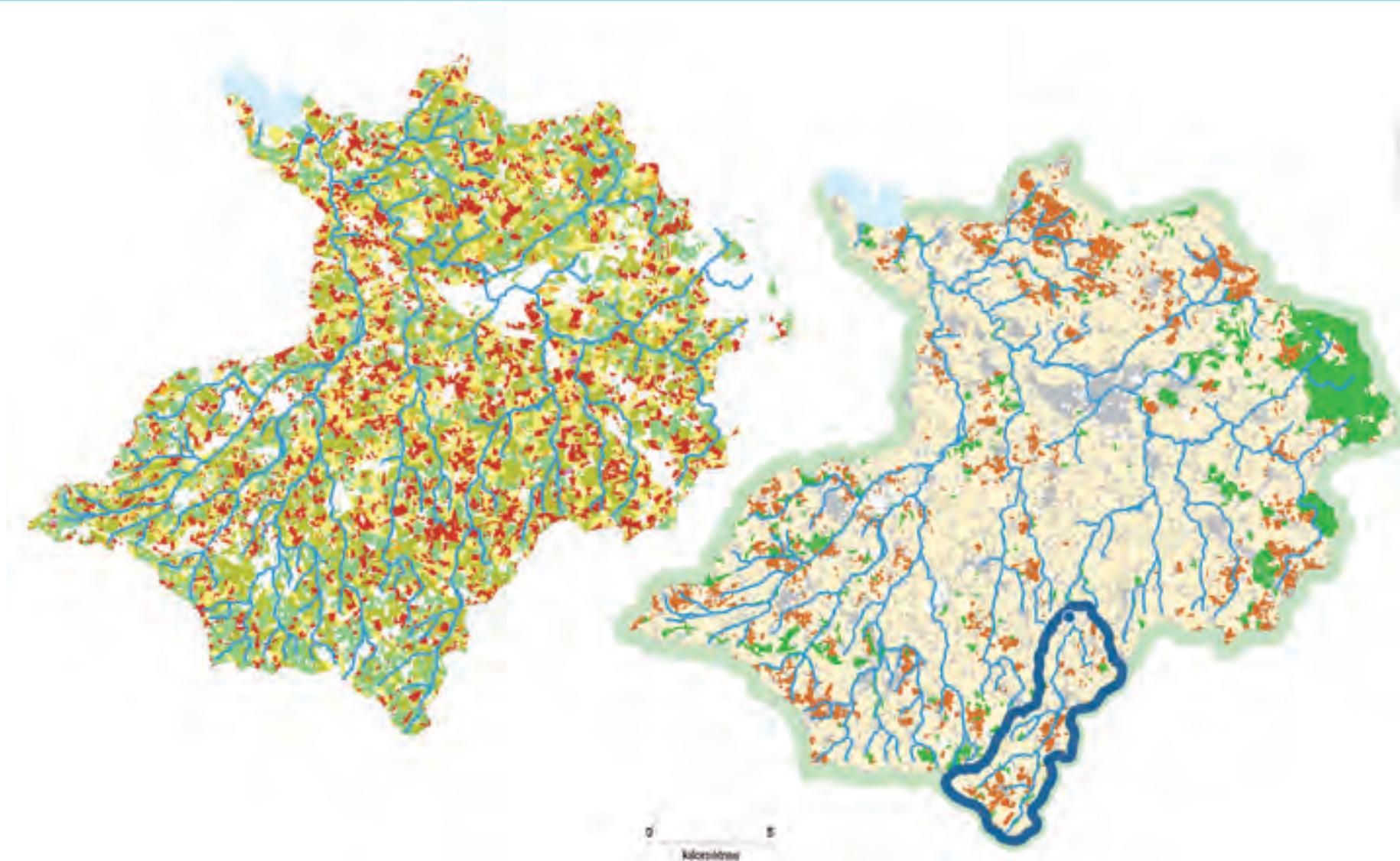
La totalité des exploitations affirme avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures entre 2006 et 2011 (82 % dans les Côtes-d'Armor).

Le désherbage alternatif est peu développé : seules 9 % des exploitations mettent en place ces pratiques sur une surface équivalente à 1 % de la SAU (6 % dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est plus généralisé avec 11 % de la SAU concernée.

Pour 43 % des exploitants du BV (56 % dans les Côtes-d'Armor), les structures fournissant le plus d'informations sur les pratiques en matière de protection des cultures sont les coopératives. Les négociants, cités par 20 % des exploitations sont particulièrement bien reconnus (6 % dans le département). La chambre d'agriculture est identifiée par 18 % des exploitations.

Gouessant

- › **Superficie en Bretagne** 42 961 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 69 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 723 dont 595 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 25 % bovine - 60 % porcine - 15 % avicole



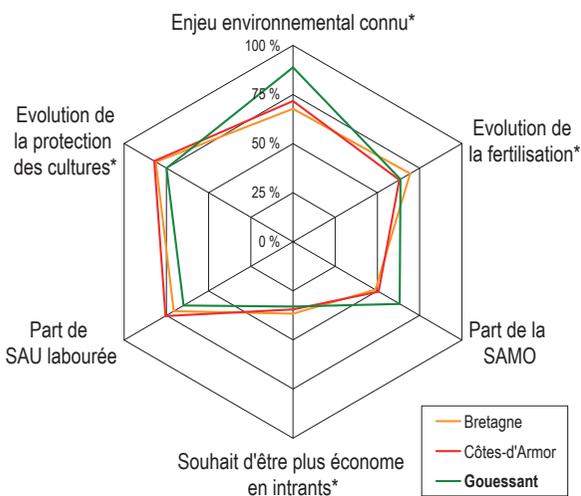
L'élevage hors-sol occupe une place prépondérante dans l'agriculture du BV : parmi les 595 grandes et moyennes exploitations, un tiers est spécialisé en production porcine et 14 % en production avicole. 30 % sont spécialisées en bovins lait. 70 % de la SAU sont consacrées aux grandes cultures. Le sud du BV se caractérise par un relief plus marqué ; les élevages bovins sont plus nombreux et la part des prairies dans l'assolement est plus élevée. À l'inverse, le centre et le nord du BV se caractérise par un relief plus régulier et une densité urbaine plus importante. Cette zone concentre un plus grand nombre d'exploitations hors-sol.

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (sept sur dix dans les Côtes-d'Armor). Les deux problématiques les plus fréquemment identifiées sont les nitrates, par 98 % des exploitations et les pesticides (74 %). Par ailleurs, 48 % des exploitations mentionnent les enjeux liés aux matières organiques, soit 15 points de plus que dans le département.

Ce BV est, en effet, l'objet de plusieurs enjeux. Une partie du territoire est classée en contentieux (captage de Saint-Trimoël au sud-est du BV). Le plan de lutte contre les algues vertes mis en place sur la baie de Saint Briec concerne la totalité du BV.

La moitié des exploitations est ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. 8 % des exploitations perçoivent des ICCE mises en place en 2007 pour limiter les apports azotés sur les parcelles en amont du captage.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	21%	59% (34%)	35%	1% (8%)	5%
Diminution des achats d'engrais minéral	44%	49%	42%	0% (2%)	9%
Diminution des épandages à l'automne	23%	67%	2%	7%	25%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 21% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 59% citent la réglementation comme première raison d'évolution (34% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	47% (35%)	7%	73%	10%	10%
Substitution de molécules	9% (17%)	46%	32%	0% (21%)	23%
Réduction de doses à l'hectare	64%	14% (31%)	69%	14%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, les MAET – Eau, mises en place pour lutter contre les nitrates et les pesticides, accompagnent 46 exploitants sur 1 278 ha du BV. Les mesures rotationnelles (MAER2) sont contractualisées par 39 exploitations sur 1 592 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Le nombre important d'élevages hors-sol est à l'origine de quantités importantes de fertilisants organiques à gérer : la pression en azote organique brut est une des plus fortes de la région avec 215 kg/ha. Grâce aux obligations de résorption, l'alimentation biphase (- 22 kgN/ha), les exports et le traitement de l'azote (- 37 kgN/ha), permettent de réduire la pression azotée à 148 kg/ha (+ 28 % par rapport à la moyenne départementale). Malgré une utilisation moindre d'engrais minéral (- 25 % d'azote que dans le département), les excédents restent élevés : ils représentent 51 kg/ha d'azote (27 kg/ha dans les Côtes-d'Armor) et 23 kg/ha de phosphore.

À l'échelle du BV, 63 % des surfaces cultivées sont amendées en matière organique (12 points de plus que dans les Côtes-d'Armor). Cette valorisation est particulièrement importante sur le maïs et les céréales à paille : respectivement 97 % et 48 % des surfaces (89 % et 32 % dans le département).

Comme dans les Côtes-d'Armor, 64 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de fertilisation durant ces cinq dernières années.

Pour faire évoluer ces pratiques, le conseil individualisé est un moyen de communication reconnu utile par près de 60 % des exploitations, suivi des messages d'information (30 %). Pour 42 % des agriculteurs, ce sont les coopératives agricoles qui proposent ces prestations ; la chambre d'agriculture et les connaissances privées sont citées par 22 % des exploitations.

■ Protection des cultures

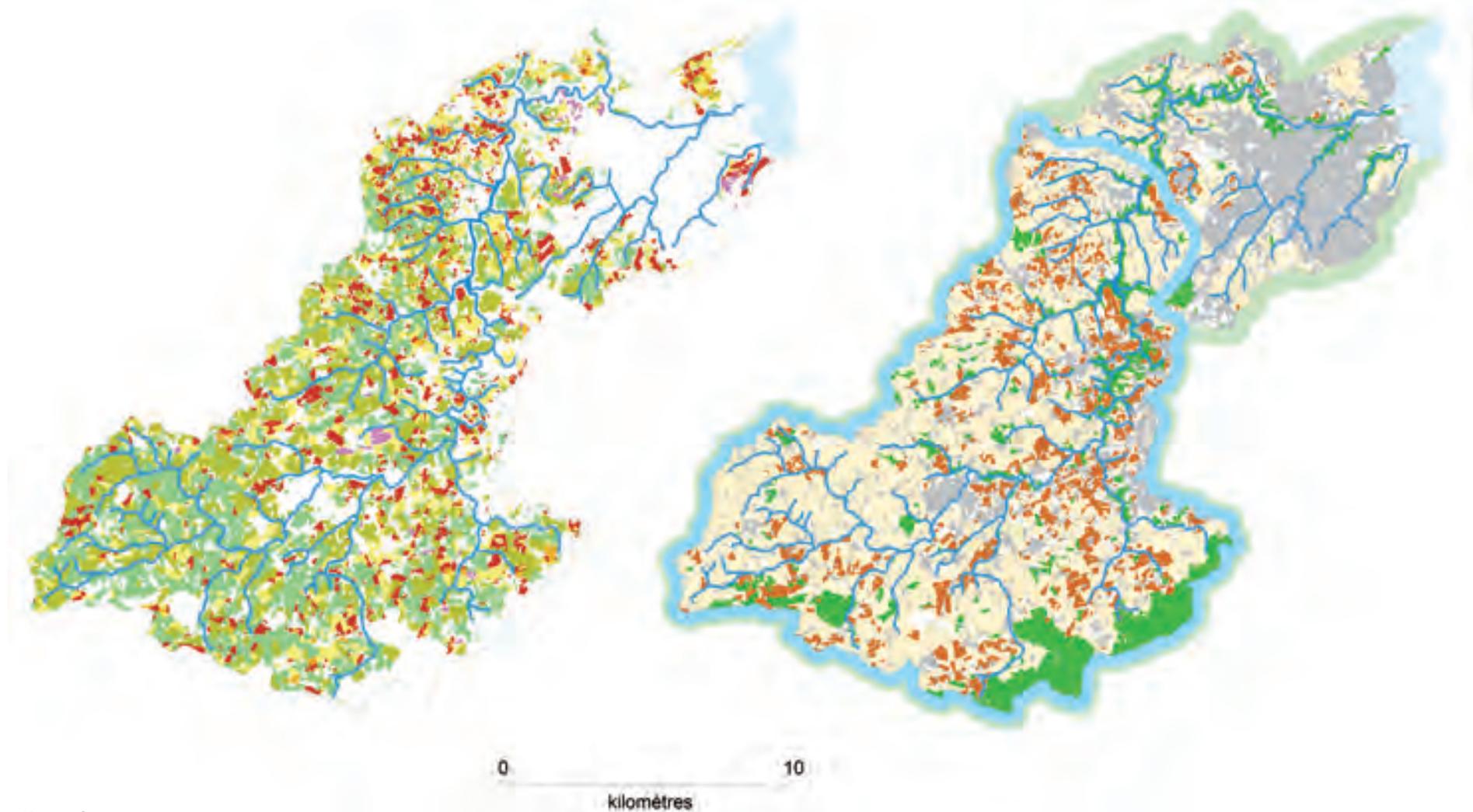
Les trois quarts des exploitations déclarent avoir modifié leurs pratiques de protection des cultures depuis 2006.

Le désherbage alternatif est relativement peu développé : seulement 3 % de la SAU (6 % dans les Côtes-d'Armor) malgré un engagement important de la profession (15 % des exploitations). La pratique du non-labour est plus généralisée : elle est mise en place sur près d'un quart de la SAU (23 %), soit 9 points de plus que la moyenne départementale.

Les coopératives sont fortement impliquées dans l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques de protection des cultures : près d'une exploitation sur deux déclare avoir reçu le plus d'informations par cet intermédiaire. Les négociants et la chambre d'agriculture sont cités par respectivement 15 % et 11 % des exploitations.

Gouët

- › **Superficie en Bretagne** 26 369 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 51 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 340 dont 250 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 49 % bovine - 30 % porcine - 21 % avicole

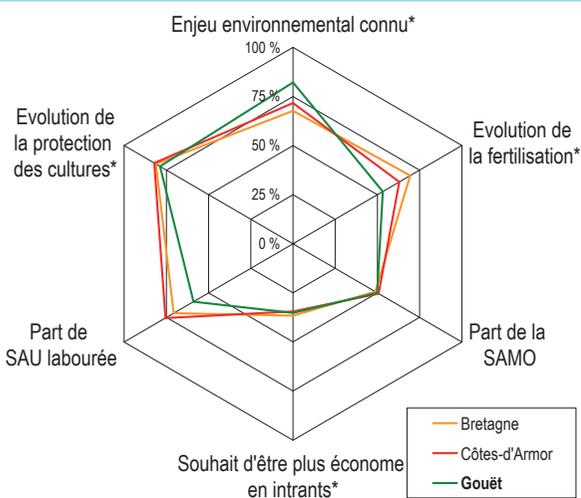


Parmi les 250 moyennes et grandes exploitations du BV, 42 % sont spécialisées en production hors-sol (51 exploitations avicoles et 35 porcines), et 34 % en production laitière. Les élevages bovins détiennent la moitié de la surface agricole ce qui explique l'assolement principalement fourrager (60 %), réparti entre maïs ensilage (20 %), prairies temporaires (31 %) et surfaces toujours en herbe (9 %). Les productions céréalières (dont le maïs grain) représentent 34 % de la SAU. L'espace urbanisé en zone côtière de l'agglomération briochine et les zones boisées en périphérie amont du BV réduit la surface agricole à 51 % du territoire.

82 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV, soit 10 points de plus que dans le département. Les problématiques liées aux nitrates sont citées par 74 % des exploitants (90 % dans les Côtes-d'Armor). Les enjeux liés au phosphore sont particulièrement identifiés (61 % des exploitations du BV, contre 33 % dans les Côtes-d'Armor). Cette sensibilité est à relier aux programmes mis en place sur ce territoire pour reconquérir la qualité des eaux. En effet, le BV du Gouët est concerné par le plan de lutte contre les algues vertes de la baie de Saint-Brieuc. Par ailleurs, la retenue du Gouët est confrontée à des problèmes d'eutrophisation ; à ce titre, la partie amont du BV est classée en zone 3B-1 par le SDAGE Loire Bretagne imposant une fertilisation équilibrée du phosphore.

48 % des exploitants sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (+ 5 points par

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	12% (16%)	19% (34%)	46% (35%)	9%	27%
Diminution des achats d'engrais minéral	36% (43%)	28% (48%)	49% (43%)	0% (2%)	23%
Diminution des épandages à l'automne	17% (26%)	47% (82%)	5% (2%)	3%	45%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 12 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (16 % dans le département). Parmi ces exploitations, 19 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (34 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	43% (35%)	5% (13%)	73% (66%)	14%	8%
Substitution de molécules	18%	39% (45%)	46% (26%)	13% (21%)	2%
Réduction de doses à l'hectare	66%	13% (31%)	75% (55%)	6%	6%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

rapport à la moyenne des Côtes-d'Armor). Les MAE sont particulièrement sollicitées (26 %), suivies du programme Breizh Bocage (17 %) et du PMBE (13 %).

En 2011, les MAE permettent d'accompagner 72 exploitations dont 27 en MAER2 (1 256 ha) et 10 en SFEI (258 ha). 35 exploitations ont engagé 821 ha dans une des MAET – Eau mises en place sur le territoire pour réduire la pollution par les nitrates.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions organiques brutes s'élèvent à 146 kg/ha en azote et 95 kg/ha en phosphore. Les efforts de résorption réalisés en élevages de volailles (compostage, fientes sèches normées) et de porcs (alimentation biphasé, traitement du lisier) permettent de réduire l'azote brut à gérer mais l'import supplémentaire d'effluents induit des pressions d'azote et de phosphore organiques nets supérieures aux moyennes départementales (+ 7 % pour l'azote et + 15 % pour le phosphore). Avec une utilisation moindre d'engrais minéral, la BGA est relativement proche de celle des Côtes-d'Armor (29 kg/ha) mais la BGP est plus élevée (19 kg/ha, soit + 6 kg/ha).

Les effluents d'élevage sont valorisés sur la moitié de la SAU, proche des valeurs observées à l'échelle départementale.

Plus de la moitié des exploitations déclare avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006 (10 points de moins que la moyenne départementale).

Les messages d'information et les conseils individualisés sont jugés utiles pour faire évoluer ces pratiques par respectivement 52 % et 42 % des exploitations. Les réunions d'information, les démonstrations collectives et les formations sont citées par respectivement 38 %, 32 % et 17 % des exploitations.

40 % des exploitations (27 % dans les Côtes-d'Armor) identifient la chambre d'agriculture comme structure proposant ces actions. Les coopératives sont sous-représentées : elles sont citées par 24 % des exploitations, soit 12 points de moins que dans le département. Le contrôle laitier est particulièrement actif sur ce BV, identifié par 16 % des exploitations (12 % dans les Côtes-d'Armor).

■ Protection des cultures

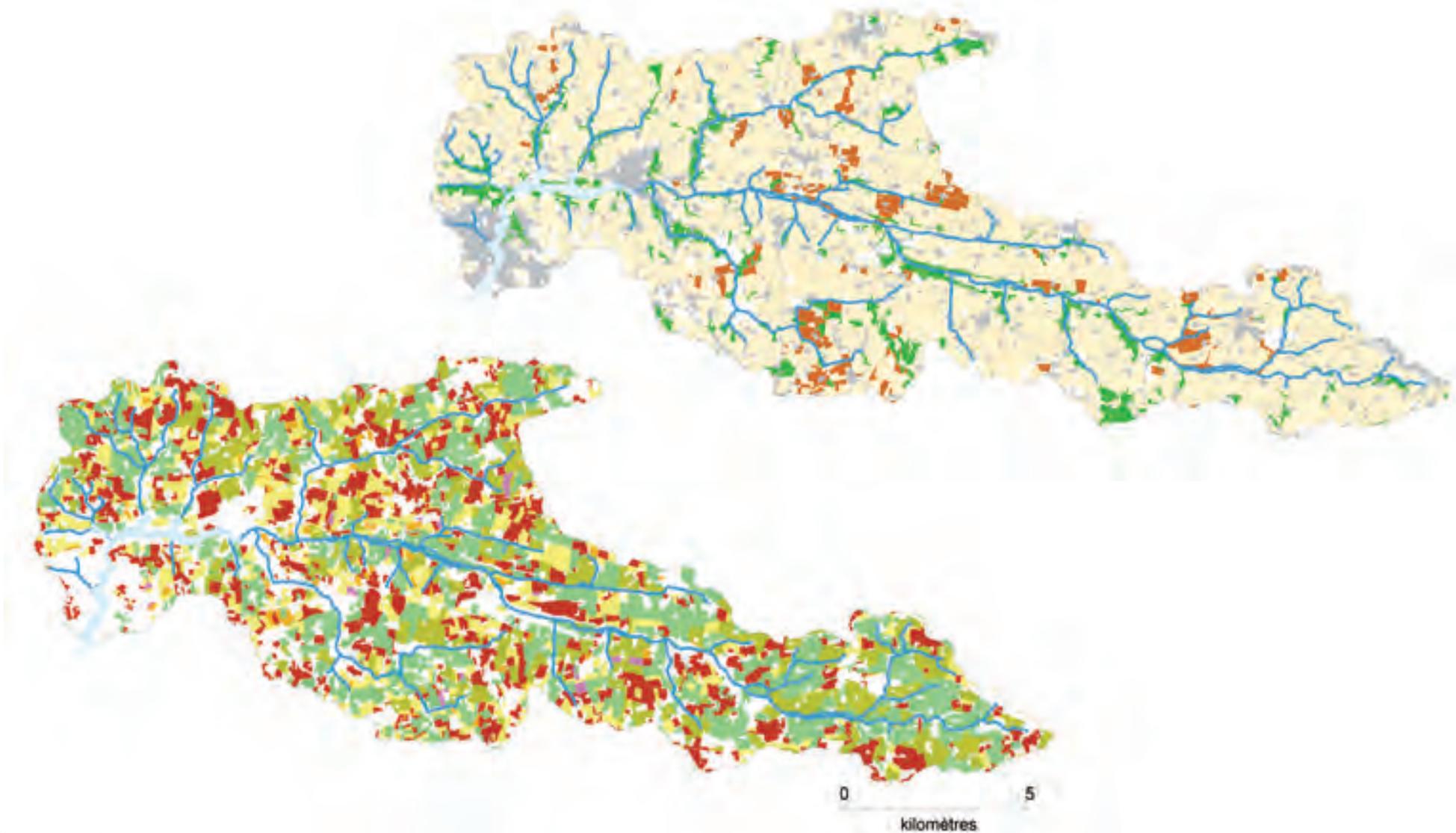
Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Le désherbage alternatif reste peu développé avec 3,4 % de la SAU concernée (6 % dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est plus largement généralisé, pratiqué par 43 % des exploitations sur 23 % de la SAU (9 points de plus que la moyenne départementale).

Les acteurs les plus identifiés par les agriculteurs comme source d'information pour les accompagner dans leurs changements de pratiques phytosanitaires sont les coopératives (56 %) et la chambre d'agriculture (13 %).

Goyen

- › **Superficie en Bretagne** 15 038 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 67 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 186 dont 152 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 44 % bovine - 45 % porcine - 11 % avicole



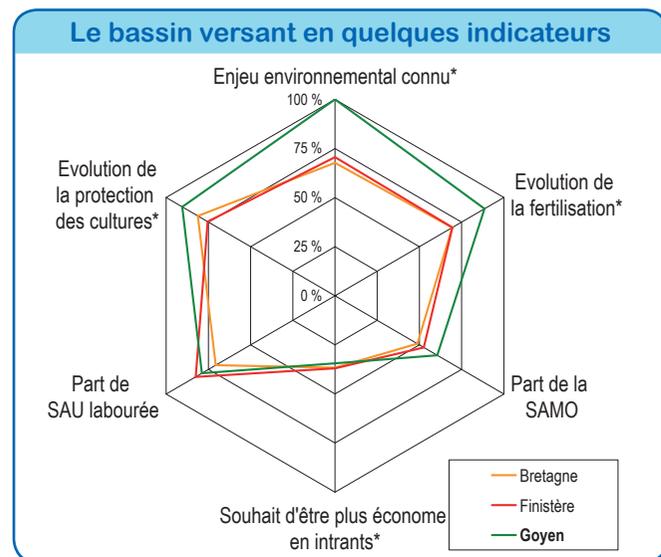
57

Parmi les 152 moyennes et grandes exploitations du BV, 44 % sont spécialisées en production laitière et 32 % en élevage hors-sol (principalement porcins). Les céréales représentent 40 % de la SAU, dont 14 % en maïs grain. La part des cultures fourragères dans l'assolement s'élève à 56 %, réparties entre les surfaces herbagères (36 %) et le maïs ensilage (20 %).

L'ensemble des exploitations du BV déclare connaître les enjeux environnementaux (71 % dans le Finistère). Toutes citent les nitrates comme problématique (89 % dans le département). L'historique de contentieux sur les eaux brutes existant jusqu'en 2007 sur ce BV peut être à l'origine de cette sensibilité. Les enjeux liés aux pesticides, au phosphore et aux matières organiques sont également fréquemment identifiés, par respectivement 89 %, 78 % et 76 % des exploitations (60 %, 43 % et 30 % des exploitations dans le Finistère). À l'inverse, les enjeux liés à la gestion des zones humides et des milieux aquatiques sont sous-représentés (14 %, contre 32 % dans le département).

Seules 13 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation (29 % dans le Finistère). Ces engagements concernent principalement le PMBE (7 %).

En 2011, 32 exploitations sont engagées dans des MAE. Pour les trois quarts d'entre elles, cela concerne la MAET – Eau, calquée sur le périmètre de la ZAC, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre la pollu-



Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	28% (15%)	24%	47%	24%	5%
Diminution des achats d'engrais minéral	73% (56%)	24%	76%	0% (5%)	0%
Diminution des épandages à l'automne	76% (27%)	100% (79%)	0% (4%)	0% (2%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 28 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15 % dans le département). Parmi ces exploitations, 24 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	38%	0% (7%)	68%	4% (17%)	28%
Substitution de molécules	36%	19% (43%)	66% (25%)	0% (25%)	16%
Réduction de doses à l'hectare	88% (68%)	41% (24%)	59%	0% (10%)	0%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

tion par les nitrates (295 ha, principalement au nord du BV). En outre, 6 exploitations (195 ha) sont engagées dans le dispositif SFEI.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions organiques brutes sont relativement proches de celles observées dans le Finistère (147 kg/ha pour l'azote et 86 kg/ha pour le phosphore). L'alimentation biphase systématique et les stations de traitement d'azote dans les élevages de porcs, ainsi que les exports de lisiers de porcs et des fientes de volailles permettent de réduire les charges organiques nettes à gérer (111 kgN/ha et 36 kgP/ha). Une plus faible utilisation d'azote minéral (40 kg/ha, contre 53 kg/ha dans le Finistère) permet de réduire la pression d'azote total (152 kg/ha, 174 kg/ha dans le Finistère). Du fait de rendements inférieurs en blé sur le BV (44 q/ha, 61 q/ha dans le Finistère), les exportations par les cultures (127 kgN/ha et 52 kgP/ha) sont plus faibles que dans le Finistère (137 kgN/ha et 57 kgP/ha). La BGA est excédentaire de 24 kg/ha tandis que la BGP est déficitaire de -4 kg/ha (22 kg/ha dans le Finistère).

Les effluents sont valorisés sur 61 % de la SAU (53 % dans le Finistère) : 90 % des surfaces en maïs, 49 % des prairies et 32 % des surfaces de céréales à paille sont concernées.

89 % des exploitations déclarent avoir évolué dans leurs pratiques de fertilisation depuis 2006 (70 % dans le Finistère).

Pour faire évoluer leurs pratiques, une majorité d'agriculteurs cite les conseils individualisés (78 %) comme le moyen le plus utile (54 % dans

le Finistère). À l'inverse, alors que les messages d'information sont le premier moyen de communication cité dans le département (61 % des exploitations), seulement 6 % des agriculteurs du BV les jugent utiles. La chambre d'agriculture et les coopératives agricoles sont reconnues particulièrement porteuses de ces actions : elles sont citées par respectivement 58 % et 46 % des exploitations ; le contrôle laitier est bien identifié sur ce BV (19 %, 10 % dans le Finistère).

■ Protection des cultures

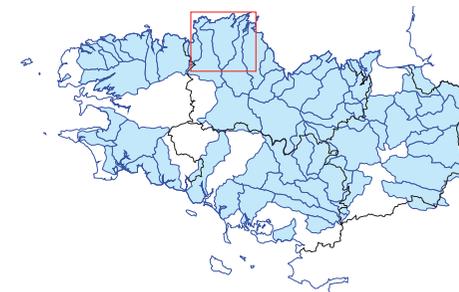
91 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011 (75 % dans le Finistère).

Le désherbage alternatif est relativement bien développé sur ce BV : 17 % des exploitations sur 6 % de la SAU sont concernées par cette pratique. Le non-labour est également bien généralisé, avec 47 % des exploitations déclarant ne pas labourer l'équivalent de 13 % de la SAU du BV.

Pour 63 % des exploitations, ce sont les coopératives qui apportent le plus d'informations sur les pratiques de protection des cultures (38 % dans le Finistère). Les négociants sont cités par 17 % des exploitations. La chambre d'agriculture n'est quasiment pas citée sur ce BV alors que 28% des exploitations du Finistère la reconnaissent.

Guindy-Jaudy-Bizien

- › **Superficie en Bretagne** 52 233 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 63 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 829 dont 645 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 45 % bovine - 42 % porcine - 13 % avicole

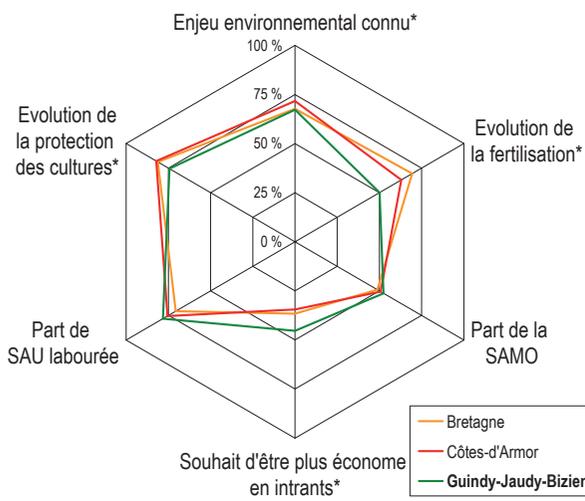


Le BV se caractérise par une répartition assez homogène entre les exploitations spécialisées en production laitière (30 % des moyennes et grandes exploitations), en production hors-sol (30 %) et en grandes cultures (25 %). L'assolement est également diversifié : les surfaces en céréales et en maïs (grain et fourrage) représentent chacune 25 % de l'assolement. Les cultures herbacées, situées majoritairement en amont du BV représentent 30 % de la SAU. Enfin, 14 % des surfaces agricoles sont dédiées aux cultures légumières de plein champ, principalement concentrées dans la zone littorale du BV.

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 67 % des exploitations. Toutes identifient les problématiques liées aux nitrates (90 % dans les Côtes-d'Armor). À l'inverse, les enjeux liés aux pesticides, au phosphore et aux matières organiques sont peu connus, cités par respectivement 28 %, 10 % et 15 % des exploitations (64 %, 33 % et 33 % à l'échelle départementale).

Cette sensibilité aux nitrates est à relier aux politiques menées sur ce BV. En effet, deux captages d'eau de surface sont concernés par le contentieux européen sur les eaux brutes. Les aires d'alimentation de ces captages sont ainsi identifiées prioritaires par le SDAGE. Un programme d'actions obligatoires est défini sur ces surfaces limitant la fertilisation selon le type de production. À ce titre, 21 % des exploitations du BV déclarent recevoir des ICCE.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	9% (16%)	12% (34%)	22%	9%	58%
Diminution des achats d'engrais minéral	42%	39%	50%	1%	10%
Diminution des épandages à l'automne	3% (26%)	68% (82%)	0% (2%)	0% (3%)	32%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 9 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (16 % dans le département). Parmi ces exploitations, 12 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (34 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	34%	0% (13%)	75%	15%	9%
Substitution de molécules	2% (17%)	53%	47%	0% (21%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	66%	20% (31%)	63%	8%	9%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Parmi les exploitations du BV, 43 % sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation ; les MAE sont particulièrement sollicitées, par une exploitation sur cinq.

En 2011, 140 exploitations sont engagées dans une MAE : 94 dans les MAET-Eau dont les enjeux prioritaires sont la lutte contre les nitrates et les pesticides. Les dispositifs MAER2 et SFEI accompagnent respectivement 19 et 10 exploitations (942 ha et 267 ha). Les mesures pour l'accompagnement et le soutien en agriculture biologique sont également sollicitées (9 déclarants sur 175 ha en CAB, 7 déclarants sur 92 ha en MAB).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et en phosphore organiques brutes sont égales à 144 kg/ha et 90 kg/ha. L'alimentation biphase, l'export des fientes et les échanges d'effluents permettent de réduire ces pressions à 107 kgN/ha et 52 kgP/ha. Les pressions minérales s'élevaient à 51 kgN/ha et 7 kgP/ha. Des exportations par les cultures, plus faibles sur ce BV (131 kg/ha pour l'azote et 54 kg/ha pour le phosphore), induisent une BGA de 27 kg/ha et une BGP de 5 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 52 % de la SAU. Plus de 90 % des surfaces en maïs sont concernées, alors que 39 % des céréales à paille et 33 % des prairies sont amendées.

Seuls 50 % des agriculteurs déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (63 % dans les Côtes-d'Armor).

Pour faire évoluer leurs pratiques, les agriculteurs du BV sont particulièrement sensibles aux messages et aux réunions d'information : respectivement, 55 % et 29 % d'entre eux les jugent utiles. Les conseils individuels sont moins appréciés sur ce BV : seul un quart des exploitations les cite, contre la moitié dans les Côtes-d'Armor. Les structures proposant ces actions sont la chambre d'agriculture, citée par un tiers des exploitations, et les coopératives (22 %). La structure d'animation du BV est citée par 15 % des exploitations.

■ Protection des cultures

Les trois quarts des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les pratiques de désherbage alternatif sont largement répandues sur ce BV : un tiers des exploitations affirme appliquer ces techniques sur 17 % de la SAU du BV (21 % des exploitations et 6 % de la SAU dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est mis en place sur 11 % de la SAU.

Pour proposer ces actions, les exploitants citent principalement les coopératives agricoles (49 %) comme première source d'information. La chambre d'agriculture, citée par 23 % des exploitations, est particulièrement bien reconnue sur ce BV (13 % dans les Côtes-d'Armor).

Guinefort

- › **Superficie en Bretagne** 6 044 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 57 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 41 dont 34 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 81 % bovine - 9 % porcine - 10 % avicole



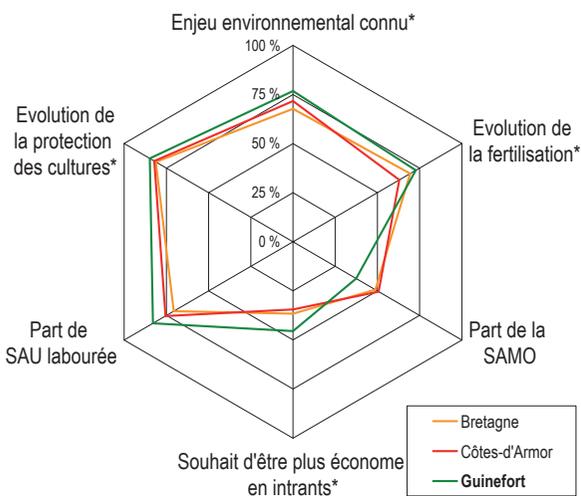
L'agriculture de ce petit BV est orientée vers la production laitière : 44 % des moyennes et grandes exploitations sont spécialisées en bovins lait et 23 % de ces structures sont spécialisées en élevage hors-sol. L'assolement du territoire est dominé par les cultures fourragères (55 % de la SAU, dont 28 % de prairies temporaires et 23 % de maïs ensilage), suivies par les cultures céréalières (37 % principalement regroupées en partie aval du BV).

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 77 % des exploitations (72 % dans les Côtes-d'Armor). Le principal enjeu, cité par 82 % des exploitations, est la pollution par les pesticides (64 % dans les Côtes-d'Armor). Les nitrates ne sont identifiés que par 30 % des exploitations, contre 90 % au niveau départemental.

56 % des exploitants sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation (43 % dans les Côtes-d'Armor). Les dispositifs principalement cités sont les MAE (53 % des exploitations), le PMBE (15 %) et le programme Breizh Bocage (35 %) ; dans le département, ces programmes sont cités par respectivement 21 %, 13 % et 7 % des exploitations.

En 2011, 36 exploitations sont engagées dans une mesure, dont 8 en MAER2 (131 ha). 28 exploitations ont engagé 1 216 ha (50 % de la SAU) et 100 ml dans la MAET – Eau, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les matières organiques ; le taux de contractualisation est très fort sur ce BV.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	33% (16%)	27% (34%)	27% (35%)	18% (8%)	27%
Diminution des achats d'engrais minéral	59% (43%)	33% (48%)	52% (43%)	5% (2%)	10%
Diminution des épandages à l'automne	15% (26%)	100% (82%)	0% (2%)	0% (3%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 33% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (16% dans le département). Parmi ces exploitations, 27% citent la réglementation comme première raison d'évolution (34% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	48% (35%)	6% (13%)	63%	25% (16%)	6%
Substitution de molécules	21% (17%)	29% (45%)	57% (26%)	0% (21%)	14%
Réduction de doses à l'hectare	76% (66%)	11% (31%)	40% (55%)	7% (9%)	43%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont relativement faibles, respectivement égales à 85 kg/ha et 45 kg/ha (142 kg/ha et 90 kg/ha dans les Côtes-d'Armor). Pour compenser le manque, des importations d'effluents sont réalisées sur le territoire augmentant ainsi les pressions nettes à 98 kg/ha pour l'azote et 58 kg/ha pour le phosphore (116 kg/ha et 65 kg/ha dans le département). L'utilisation d'engrais minéral est aussi plus important : 71 kg/ha pour l'azote et 9 kg/ha pour le phosphore, soit + 37 % et + 80 % par rapport aux moyennes des Côtes-d'Armor. Les exportations par les cultures sont plus importantes sur le BV grâce à des rendements en maïs fourrage plus élevés (13,6 tMS/ha soit 6 % de plus que le rendement moyen départemental). La BGA et la BGP sont égales à 25 kg/ha et 7 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 37 % des surfaces cultivées, soit 14 points de moins que la moyenne départementale (51 %). Seules 19 % des prairies et 4 % des céréales à paille sont concernées (36 % et 32 % dans les Côtes-d'Armor).

73 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (63 % dans les Côtes-d'Armor).

Les messages d'information et les conseils individualisés sont les moyens de communication jugés les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation (respectivement 69 % et 56 %, 41 % et 49 % dans les Côtes-d'Armor).

À l'inverse, les autres leviers sont moins bien appréciés : seules 13 % citent les réunions d'information et les démonstrations collectives (30 % et 20 % dans le département).

Pour 56 % des exploitations, ces actions sont proposées par les coopératives agricoles (36 % dans les Côtes-d'Armor). À l'inverse, seulement 8 % des exploitations citent la chambre d'agriculture, contre 27 % dans le département.

■ Protection des cultures

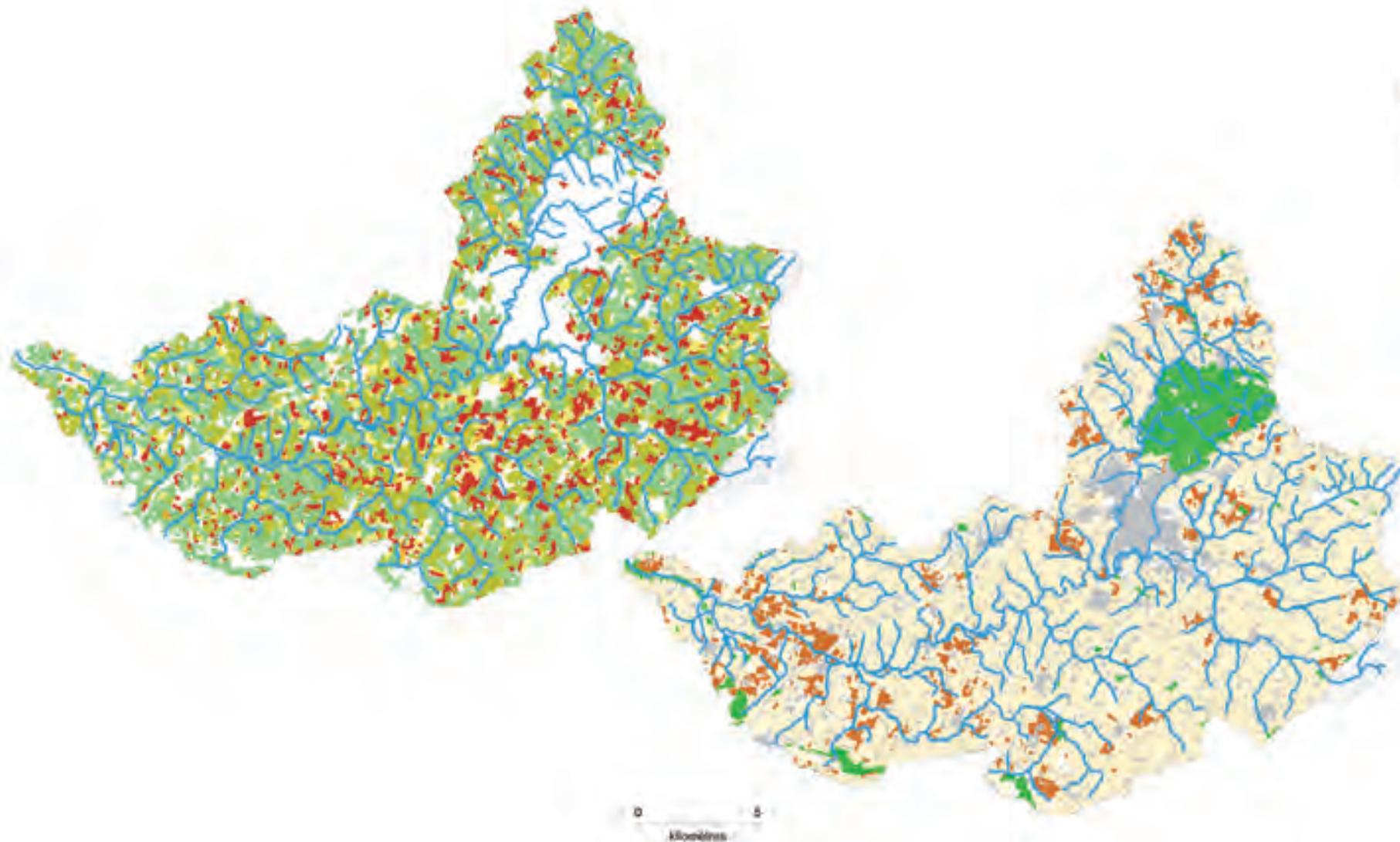
85 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures depuis 2006 (82 % dans les Côtes-d'Armor).

Le désherbage alternatif est relativement moins développé sur ce BV que dans le département : seules 15 % des exploitations déclarent mettre en place des techniques (21 % dans les Côtes-d'Armor) sur des surfaces équivalentes à 2,7 % de la SAU (6 % dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est également moins généralisé : 10 % de la SAU est concernée soit 4 points de moins que la moyenne départementale.

Les coopératives, citées par 58 % des exploitations, la chambre d'agriculture (20 %, 13 % dans le département) et la structure porteuse du BV (14 %, 4 % dans le département) sont les principaux acteurs identifiés pour faire évoluer leurs pratiques de protection des cultures.

Haut Couesnon

- › **Superficie en Bretagne** 36 954 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 71 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 648 dont 445 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 77 % bovine - 20 % porcine - 3 % avicole



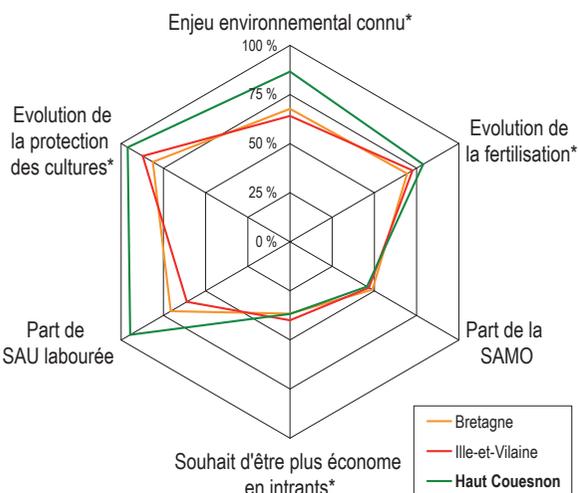
L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation laitière : parmi les moyennes et grandes exploitations, 60 % sont spécialisées en bovins lait. Les élevages hors-sol représentent 17 % de ces structures. L'assolement est dominé par les cultures fourragères (78 % de la SAU), composées de prairies temporaires (38 %), de surfaces toujours en herbe (14 %) et de maïs ensilage (26 %). Les céréales sont cultivées principalement dans le sud-est du BV, sur 20 % des surfaces agricoles du territoire.

Près de neuf exploitants sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % en Ille-et-Vilaine). Les nitrates et les pesticides sont identifiés comme des problématiques par respectivement 90 % (79 % en Ille-et-Vilaine) et 77 % de ces exploitations. À l'inverse, les enjeux liés au phosphore et à la gestion des zones humides et des milieux aquatiques sont cités par 2 % et 6 % des exploitations (32 % et 30 % dans le département). L'ancien classement du BV en contentieux communautaire eaux brutes a largement sensibilisé les agriculteurs à l'enjeu « nitrates ».

Un tiers des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans un programme d'accompagnement ou de modernisation ; le programme Breizh Bocage et les MAE sont les deux mesures les plus sollicitées (respectivement 18 % et 14 % des exploitations).

En 2011, 77 exploitations sont engagées dans une MAE, dont 54 dans le dispositif SFEI (1 750 ha). Deux MAET – Eau mises en place en 2007

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	35% (18%)	36%	38%	0% (7%)	26%
Diminution des achats d'engrais minéral	48%	39%	56%	1%	4%
Diminution des épandages à l'automne	6%	0% (56%)	0% (6%)	0% (11%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 35 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (18 % dans le département). Parmi ces exploitations, 36 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	53%	5%	91% (81%)	5% (11%)	0%
Substitution de molécules	74% (35%)	97% (50%)	0% (27%)	3% (15%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	66%	26%	55%	14%	5%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

et 2008, dont l'enjeu est la lutte contre la pollution par les pesticides, accompagnent 11 exploitations sur une surface de 308 ha, principalement localisée au sud du BV.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts, respectivement égales à 125 kg/ha et 64 kg/ha, sont supérieures aux moyennes départementales (105 kg/ha et 57 kg/ha). L'alimentation biphase et les exportations d'effluents permettent de diminuer les pressions à 117 kg/ha pour l'azote (99 kg/ha en Ille-et-Vilaine) et 51 kg/ha pour le phosphore. L'utilisation d'azote minéral est moindre sur le BV (53 kg/ha) qu'en Ille-et-Vilaine (70 kg/ha). Les exportations d'azote par les végétaux sont plus élevées sur ce BV (160 kg/ha) grâce notamment à des rendements en maïs fourrage supérieurs (15,2 tMS, soit 6 % de plus qu'en Ille-et-Vilaine). La BGA se solde ainsi à 9 kg/ha alors que la BGP est déficitaire de 3 kg/ha.

Les surfaces amendées en matières organiques sont proches des valeurs départementales et représentent 46 % de la SAU du BV.

Huit exploitations sur dix affirment avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation ces cinq dernières années.

65 % des exploitants jugent les messages d'information utiles pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation (40 % en Ille-et-Vilaine). 55 % citent les conseils individualisés et 44 % les réunions d'information.

Pour proposer ces actions, les structures sont multiples : la structure porteuse du BV est citée par 58 % des exploitations (11 % dans le département), suivie des négociants (39 %, 19 % en Ille-et-Vilaine) et de la chambre d'agriculture (30 %).

■ Protection des cultures

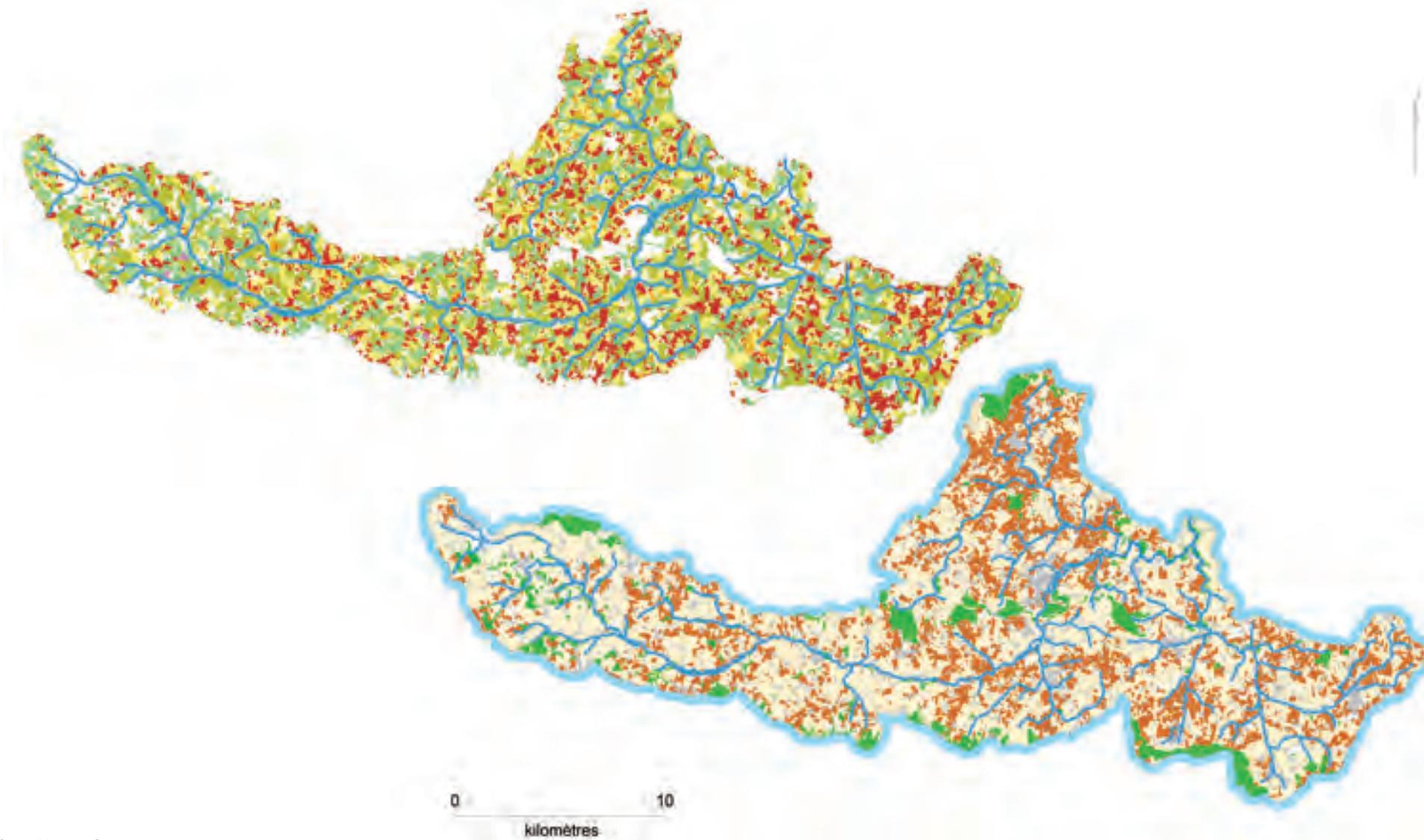
La quasi-totalité des exploitations du BV (96 %) déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures durant les cinq dernières années (87 % en Ille-et-Vilaine).

Le désherbage alternatif reste moins développé sur ce BV que dans le département : il ne concerne que 8 % des exploitations et 3 % de la SAU (4 % en Ille-et-Vilaine). De même, avec 19 % des exploitations déclarant ne pas labourer une partie de leur assolement (56 % en Ille-et-Vilaine), cette pratique est très peu généralisée sur le BV (3 % de la SAU, 24 % en Ille-et-Vilaine).

Peu d'acteurs sont impliqués dans la diffusion d'informations sur les techniques alternatives de protection des cultures. Les négociants sont identifiés par 56 % des exploitations (20 % en Ille-et-Vilaine) comme première source d'information, suivis des coopératives (18 %, contre 35 % en Ille-et-Vilaine) et de la chambre d'agriculture (9 %).

Haute Rance

- › **Superficie en Bretagne** 37 384 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 72 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 513 dont 408 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 52 % bovine - 36 % porcine - 12 % avicole

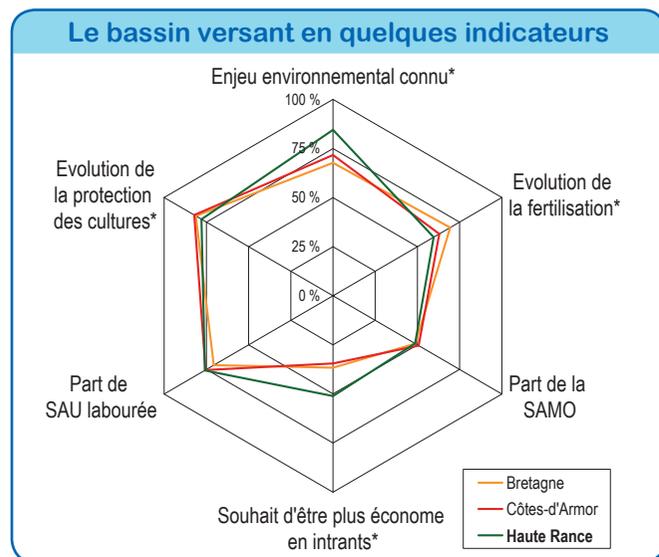


Les élevages hors-sol représentent près de 40 % des moyennes et grandes exploitations du BV ; la part des élevages laitiers s'élève à près d'un tiers. L'assolement est dominé par les cultures céréalières qui occupent 43 % de la SAU ; les cultures fourragères représentent 51 % des surfaces agricoles, réparties entre les surfaces enherbées (30 %) et les surfaces de maïs ensilage (21 %).

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 85 % des agriculteurs, soit 13 points de plus que dans les Côtes-d'Armor. Les problématiques liées aux pesticides et aux nitrates sont citées par 60 % des exploitations. À l'échelle du département, neuf exploitations sur dix citent les nitrates comme enjeu environnemental. 39% des exploitations évoquent la pollution par le phosphore (33 % dans les Côtes-d'Armor). Cette sensibilité est à relier à la présence de la retenue de Rophémel, située à l'exutoire du BV, qui alimente le bassin rennais en eau potable et au classement du BV dans le dispositif 3B-1 du SDAGE.

Plus de la moitié des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Les programmes de modernisation des bâtiments d'élevage et Breizh Bocage sont cités par respectivement 20 % et 15 % des exploitations.

En 2011, 196 exploitations bénéficient des MAE dont 25 pour l'allongement des rotations (1 097 ha en MAER2) et 10 pour la mise en place



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	36%	29%	11%	24%
Diminution des achats d'engrais minéral	42%	32% (48%)	60% (43%)	1%	6%
Diminution des épandages à l'automne	22%	44% (82%)	0% (2%)	10%	46%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 42 % déclarent avoir évolué en diminuant les achats d'engrais minéral (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations 32 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (48 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	51% (35%)	4% (13%)	69%	17%	10%
Substitution de molécules	32% (17%)	22% (45%)	42% (26%)	19%	17%
Réduction de doses à l'hectare	63%	23%	52%	8%	18%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

de systèmes fourragers économes en intrants (210 ha en SFEI). Les MAET – Eau, visant à limiter les apports de pesticides et d'engrais, permettent d'accompagner 157 exploitations sur 6 870 ha, soit un quart de la SAU. Le ratio surface engagée en MAE sur la SAU est un des plus élevés de Bretagne.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 135 kg/ha et 83 kg/ha. Les pressions d'azote et de phosphore organiques nets s'élèvent respectivement à 120 kg/ha et 64 kg/ha. La pression d'azote minéral observée sur le BV est de 60 kg/ha, soit 15 % de plus que la moyenne départementale. Les exportations d'azote et de phosphore par les cultures sont importantes (respectivement 152 kg/ha et 64 kg/ha) et permettent de réduire les excédents : la BGA et la BGP sont égales à 28 kg/ha et 6 kg/ha.

Les effluents organiques sont épandus sur 49 % de la SAU, proche de la moyenne départementale. Près d'un tiers des surfaces en prairies sont concernées ; à l'inverse, seules 20 % des surfaces de céréales à pailles sont amendées en matières organiques (32 % dans le département).

Six exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les deux moyens de communication à prioriser pour accompagner les exploitants dans leurs changements de pratiques sont les

conseils individualisés, jugés utiles par 62 % des exploitations et les messages d'information (54 %). Les réunions d'information et les démonstrations collectives sont considérées comme des actions utiles par respectivement 34 % et 23 % des exploitations. Les acteurs proposant ces actions d'accompagnement sont les coopératives, citées par 31 % des agriculteurs et la chambre d'agriculture (31 %).

■ Protection des cultures

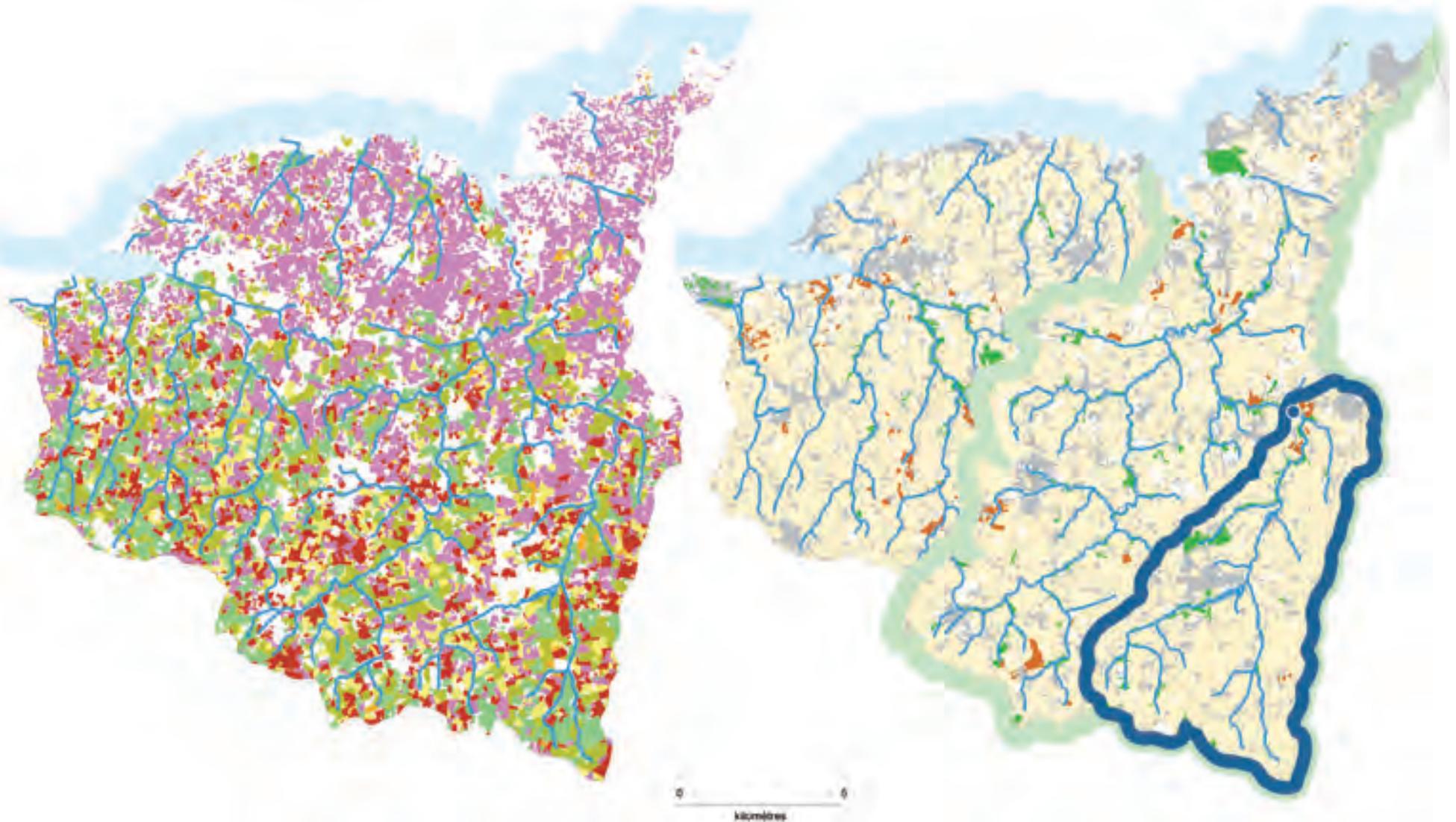
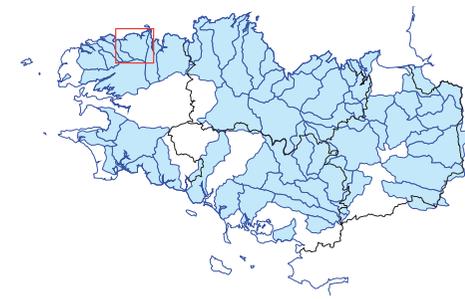
Près de huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures depuis 2006.

Les pratiques alternatives de désherbage sont mises en place sur 4 % de la SAU du BV (6 % dans les Côtes-d'Armor). Le non-labour est plus généralisé avec 15 % des surfaces concernées.

Pour plus de la moitié des exploitations (53 %), les coopératives agricoles sont les structures ayant apporté le plus d'information sur ces pratiques suivies de la chambre d'agriculture (16 %).

Horn - Guillec - Kerralé

› Superficie en Bretagne	28 331 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	65 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	734 dont 663 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	33 % bovine - 56 % porcine - 11 % avicole



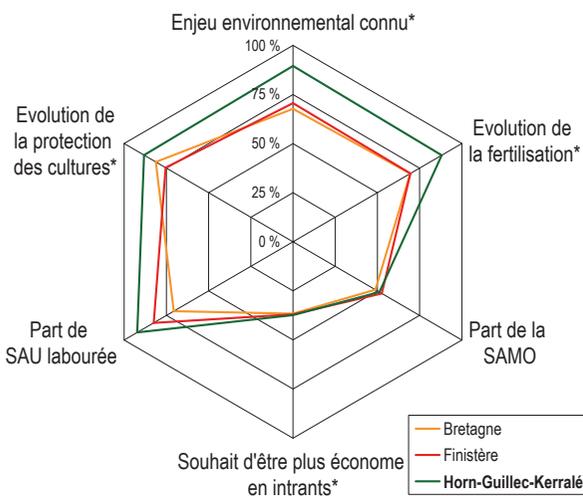
L'agriculture se caractérise par une forte orientation des exploitations vers les productions légumières, essentiellement des légumes de plein champ : 43 % de la SAU est dédiée à cette production principalement située au nord du BV. Parmi les 663 moyennes et grandes exploitations, la moitié est spécialisée en grandes cultures qui exploitent ces légumes. Les élevages sont principalement situés au sud du BV ; 15 % des exploitations sont spécialisées en production hors-sol, principalement porcine, et 10 % en production laitière. Les cultures fourragères et les céréales (maïs grain compris) représentent 31 % et 20 % de l'assolement.

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (71 % dans le Finistère). Les nitrates et les pesticides sont cités par respectivement 91 % et 85 % de ces exploitations (89 % et 60 % dans le département).

Cette forte sensibilité aux problématiques nitrates et pesticides est à relier aux programmes d'actions mis en place sur le territoire. Les sous-BV de l'Horn et du Guillec sont concernés par le plan de lutte contre les algues vertes tandis que le sous-BV de l'Horn Amont (16 % de la surface du BV) est concerné par le contentieux communautaire sur les eaux brutes. Les programmes d'actions prévoient notamment la limitation de la fertilisation azotée sur ces surfaces ; 11 % des exploitations du BV déclarent recevoir à ce titre des ICCE.

La moitié des exploitations est ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation (29 % dans le

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	17%	34%	28%	22%
Diminution des achats d'engrais minéral	77% (56%)	10% (21%)	67%	13%	10%
Diminution des épandages à l'automne	27%	66% (79%)	15% (4%)	6%	12%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 22% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 17% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	54% (41%)	7%	75%	18%	0%
Substitution de molécules	51% (31%)	57%	23%	20%	0%
Réduction de doses à l'hectare	81% (68%)	23%	57%	13%	7%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Finistère). Le PVE (32 %) et le programme Breizh Bocage (13 %) sont particulièrement sollicités.

En 2011, seules 20 exploitations sollicitent des MAE dont 9 pour l'agriculture biologique (89 ha en CAB et 39 ha en MAB). 11 exploitations engagent 215 ha dans les MAET – Eau visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires et à limiter la fertilisation.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions organiques brutes générées par la densité élevée du cheptel porcin (9,2 têtes/ha de SAU) sont diluées par la présence en nombre d'exploitations légumières : 137 kg/ha d'azote et 88 kg/ha de phosphore (149 kgN/ha et 96 kgP/ha dans le Finistère). L'alimentation biphasé mise en place systématiquement dans les élevages porcins, associée à un traitement de l'azote ainsi que le compostage des fientes de volailles permettent de diminuer les pressions nettes à gérer : 104 kgN/ha et 62 kgP/ha. Une pression minérale moindre (-30 % par rapport à la moyenne départementale) permet d'atteindre des balances proches de l'équilibre : 14 kg/ha en azote et 7 kg/ha en phosphore.

La moitié de l'assolement est fertilisé en matière organique ; les efforts sont particulièrement importants sur les céréales à paille où 46 % des surfaces sont concernées, contre 30 % dans le Finistère. À l'inverse, seules 79 % des surfaces de maïs sont fertilisées (89 % dans le Finistère).

88 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011 (seulement 70 % dans le Finistère).

89 % des exploitations apprécient les messages d'information pour faire évoluer leurs pratiques de fertilisation (61 % dans le Finistère). Les réunions d'information, les conseils individualisés et les démonstrations collectives sont fréquemment cités (entre 43 % et 48 %). La chambre d'agriculture est la structure accompagnatrice la plus identifiée : 85 % des exploitations déclarent avoir bénéficié des actions de communication via cette structure (57 % dans le Finistère).

■ Protection des cultures

Parmi les exploitations du BV, 88 % déclarent avoir évolué dans leurs pratiques de protection des cultures depuis 2006 (75 % dans le Finistère).

77 % des exploitations du BV déclarent avoir évolué vers des techniques alternatives de désherbage ; 55 % des surfaces sont concernées (7 % dans le Finistère). La généralisation de ces pratiques sur les légumes, culture dominante sur le BV, est à l'origine de ces résultats. Avec 2 % de la SAU concernée, la pratique du non-labour est peu développée (9 % dans le Finistère).

La chambre d'agriculture est aussi fortement citée par les agriculteurs (66 %, 28 % dans le Finistère) comme source d'information sur les pratiques de protection des cultures.

Ic et côtiers

- › **Superficie en Bretagne** 14 657 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 57 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 211 dont 154 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 29 % bovine - 64 % porcine - 7 % avicole

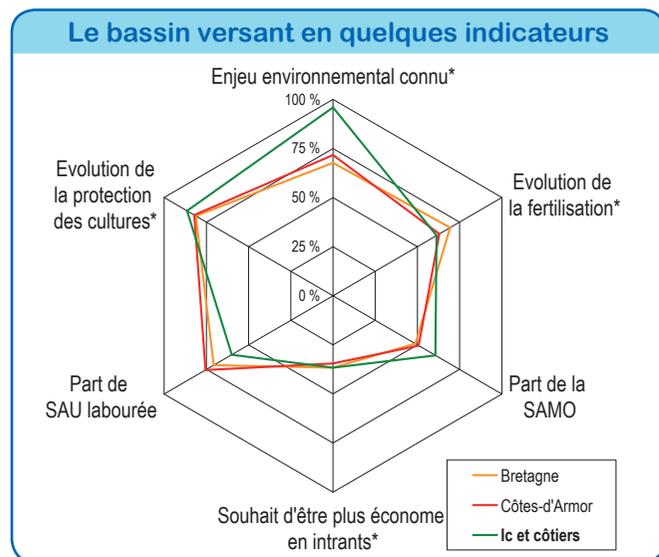


L'agriculture du BV se caractérise par une forte proportion d'élevages hors-sol (43 % des moyennes et grandes exploitations aux trois quarts porcines). Les élevages laitiers représentent 27 % des exploitations et les grandes cultures 14 %. La SAU est dominée par les cultures annuelles (céréales et maïs fourrager) qui représentent 70 % des surfaces cultivées. La part des surfaces herbagères dans l'assolement s'élève à 21 %, réparties entre prairies temporaires (9 %) et permanentes (12 %).

Les enjeux environnementaux sont connus par la quasi-totalité des exploitations du BV (72 % dans les Côtes-d'Armor). 96 % des exploitations citent les problématiques liées aux nitrates (90 % dans les Côtes-d'Armor) et 78 % les pesticides (64 % dans les Côtes-d'Armor).

Cette sensibilité est à relier aux programmes mis en place sur le territoire. En effet, l'aire d'alimentation de la prise d'eau de Binic, concernée par le contentieux européen sur les eaux brutes, est classée en zone de captage prioritaire par le SDAGE. Un programme d'actions obligatoires limite la fertilisation ; 61 % des exploitations du BV déclarent recevoir des ICCE à ce titre. De plus, la totalité du BV est engagée dans le plan de lutte contre les algues vertes de la baie de Saint-Brieuc.

72 % des exploitations sont engagées dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (43 % dans les Côtes-d'Armor). Cela concerne principalement les ICCE, alors que les programmes



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	14%	57% (34%)	19% (35%)	0% (8%)	24%
Diminution des achats d'engrais minéral	52%	54%	35%	1%	9%
Diminution des épandages à l'automne	30%	67% (82%)	10% (2%)	0% (3%)	23%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 57 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (34 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	59% (35%)	22% (13%)	56%	17%	4%
Substitution de molécules	38% (17%)	22% (45%)	41% (26%)	30%	7%
Réduction de doses à l'hectare	80% (66%)	19% (31%)	60%	18%	4%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

volontaires attirent 56 % des exploitations. Les MAE sont principalement sollicitées (40 %). D'autre part, 22 % des exploitations déclarent bénéficier du PMBE ou prévoient de s'y inscrire (13 % dans le département).

En 2011, 43 exploitations sont engagées, dont 19 dans une MAER2 (783 ha) et 3 dans une SFEI (47 ha). 14 exploitations engagent au total 357 ha dans les MAET – Eau relatives à la baie de Saint-Brieuc, avec l'enjeu « nitrates » seul en zone côtière ou « nitrates et pesticides » en zone contentieuse.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 141 kg/ha et 91 kg/ha. L'alimentation biphase systématique dans les élevage de porcs couplée au traitement du lisier et au compostage des fientes de volailles permettent de réduire ces pressions à 99 kgN/ha et à 39 kgP/ha (116 kgN/ha et 65 kgP/ha dans les Côtes-d'Armor). L'utilisation d'engrais minéral moindre sur le BV (-17 % pour l'azote et -40 % pour le phosphore), et des exportations par les cultures légèrement plus faibles rapprochent les bilans de l'équilibre : la BGA est légèrement positive, 9 kg/ha, alors que la BGP est déficitaire de 15 kg/ha (27 kg/ha et 13 kg/ha dans les Côtes-d'Armor).

Les fertilisants organiques sont valorisés sur 61 % des surfaces cultivées, soit 10 points de plus que dans les Côtes-d'Armor. Les céréales à paille sont particulièrement concernées avec 55 % des surfaces amendées en matières organiques (32 % dans les Côtes-d'Armor).

61 % des exploitations déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006.

Pour faire évoluer ces pratiques, 54 % des exploitations jugent les conseils individualisés comme utiles. Elles sont 43 % à citer les réunions d'information et plus d'un quart les formations et les messages d'information. Les structures proposant ces actions et identifiées par les exploitations sont les coopératives (39 % des cas) et la chambre d'agriculture (27 %). Une exploitation sur cinq évoque le contrôle laitier (une sur dix dans le département).

■ Protection des cultures

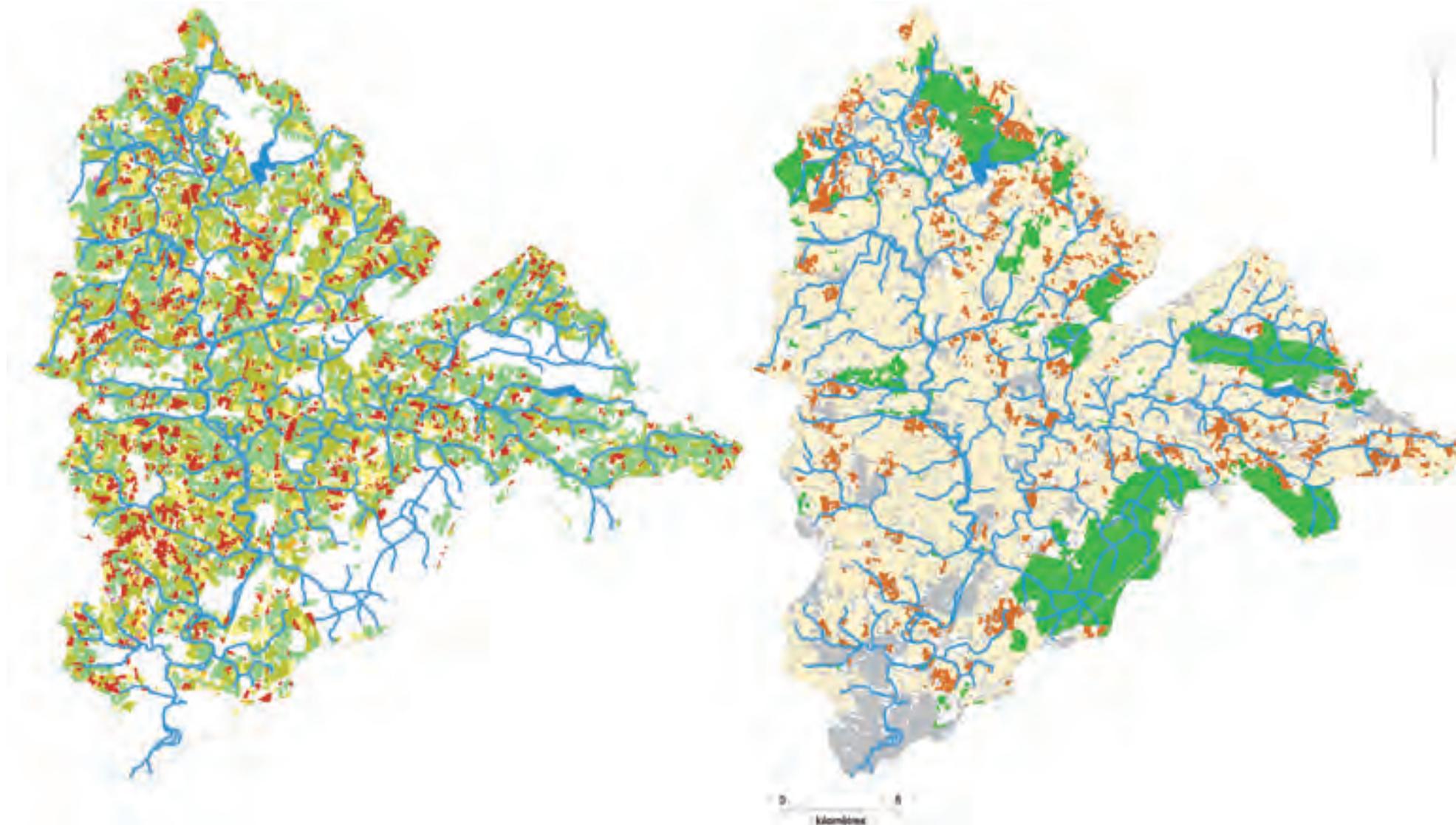
86 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Près d'un cinquième des exploitations met en place des pratiques alternatives de désherbage (19 %) ; les surfaces concernées représentent 5 % de la SAU du BV. 47 % des exploitations pratiquent le non-labour (39 % dans les Côtes-d'Armor) sur 28 % de la SAU (14 % dans le département).

Les coopératives sont fortement impliquées dans l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques de protection des cultures : plus d'une exploitation sur deux déclare avoir reçu le plus d'informations par cet intermédiaire. La chambre d'agriculture et les entreprises de conseil sont citées par respectivement 15 % et 9 % des exploitations.

Ille et Illet

- › **Superficie en Bretagne** 47 576 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 57 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 531 dont 373 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 90 % bovine - 8 % porcine - 2 % avicole

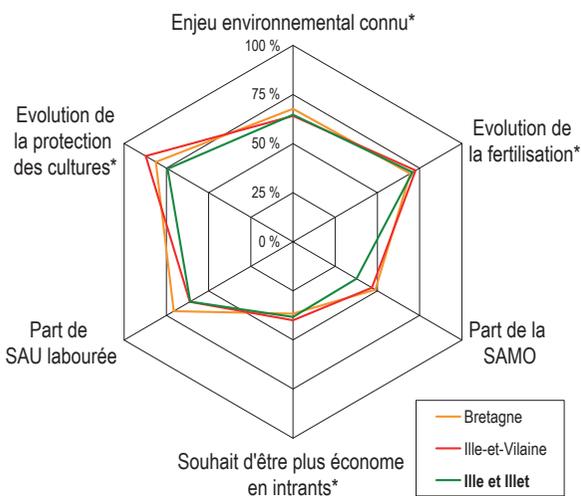


Parmi les moyennes et grandes exploitations du BV, 58 % sont orientées en production laitière ; les élevages hors-sol ne représentent que 15 % de ces structures. Cette forte spécialisation agricole oriente l'assolement du BV vers les cultures fourragères, qui représentent 66 % de la SAU, réparties entre les cultures herbagères (33 %), les surfaces toujours en herbe (11 %) et le maïs ensilage (22 %). Les céréales représentent 30 % des surfaces agricoles, principalement situées à l'ouest du BV.

Parmi les exploitations du BV, 65 % déclarent connaître les enjeux environnementaux du territoire. Les nitrates et les pesticides sont cités par respectivement 54 % et 65 % de ces exploitations (79 % dans le département pour l'enjeu nitrates). Presque la moitié des exploitations cite la gestion des zones humides et des milieux aquatiques comme enjeux (30 % en Ille-et-Vilaine). À l'inverse, les matières organiques sont sous-représentées, citées par 14 % des exploitations (17 points de moins que la moyenne départementale).

35 % des exploitations du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Cela concerne principalement le programme Breizh Bocage avec 19 % d'exploitations engagées ou prévoyant de l'être et les MAE avec 13 % d'exploitations ayant contractualisé une mesure ou prévoyant de le faire.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	25%	7% (21%)	47%	0% (7%)	47%
Diminution des achats d'engrais minéral	36% (53%)	21%	62%	9%	7%
Diminution des épandages à l'automne	24% (12%)	5% (56%)	3%	33%	59%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 25% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 7% citent la réglementation comme première raison d'évolution (21% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	27% (48%)	0% (4%)	53% (81%)	34% (11%)	13%
Substitution de molécules	21% (35%)	28% (50%)	34%	14%	24%
Réduction de doses à l'hectare	69%	10%	60%	25%	5%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 91 exploitations sont engagées dans des MAE dont 52 dans le dispositif SFEI (1 896 ha). 63 % de la surface du BV est concernée par la MAET – Eau dont l'enjeu prioritaire est la pollution par les pesticides. 24 exploitations (945 ha) se sont engagées dans cette démarche. Enfin, 11 structures ont contractualisé une MAER2 (529 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 94 kg/ha et 45 kg/ha ; elles sont inférieures aux moyennes départementales (105 kg/ha et 57 kg/ha en Ille-et-Vilaine). L'utilisation d'engrais minéral est relativement importante : les pressions s'élèvent à 76 kg/ha pour l'azote et à 8 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont égales à 16 kg/ha et - 9 kg/ha, proches des moyennes départementales (16 kg/ha et - 5 kg/ha).

Les surfaces amendées en matière organique représentent seulement 38 % de la SAU (47 % en Ille-et-Vilaine) ; les céréales à paille sont très peu concernées puisque seulement 3 % des surfaces sont fertilisées en engrais organiques (24 % dans le département).

Parmi les exploitations du BV, 71 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006.

Parmi les actions citées par les agriculteurs comme étant utiles pour les accompagner dans leurs changements de pratiques, les conseils individuels et les messages d'information sont les plus fréquem-

ment identifiées, par 30 % et 19 % des exploitations (50 % et 40 % des exploitations en Ille-et-Vilaine). De même, 13 % des exploitations citent les réunions d'information et 11 % les démonstrations collectives comme levier utile, soit respectivement 18 points et 20 points de moins que la moyenne départementale. Selon les exploitants, les structures identifiées comme proposant ces actions sont les coopératives, citées par 19 % des exploitations (33 % en Ille-et-Vilaine), suivies des entreprises de conseil indépendant (16 %), des centres de gestion (12 %) et de la chambre d'agriculture (11 %).

■ Protection des cultures

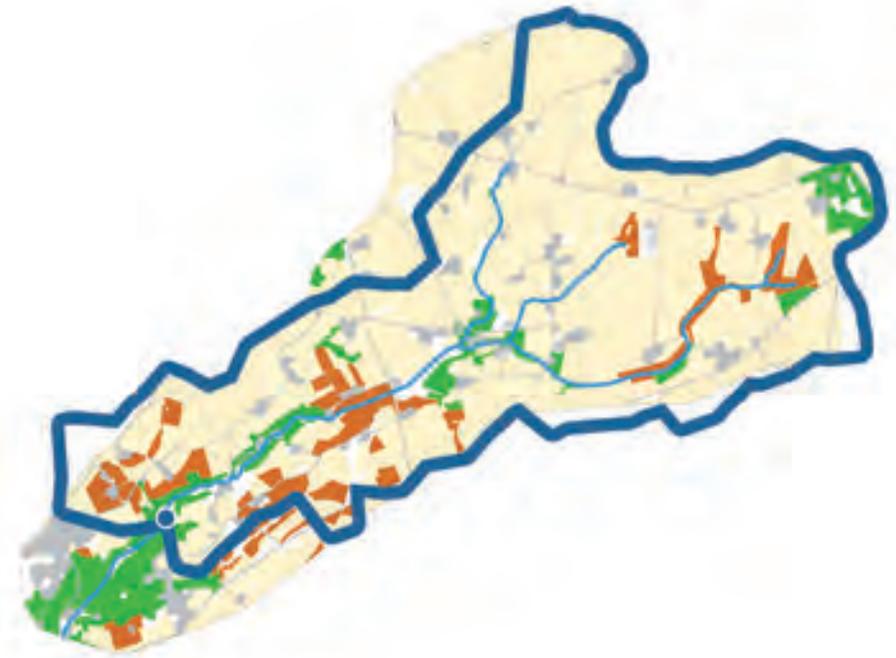
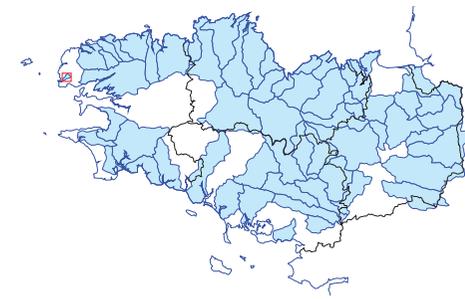
Les trois quarts des exploitations du BV déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Près d'un quart des exploitations du BV déclare mettre en place des techniques alternatives de désherbage sur l'équivalent de 3,4 % de la SAU. La pratique du non-labour est plus généralisée : 66 % des exploitations et 22 % de la SAU sont concernées.

Les coopératives et les entreprises de conseil indépendant sont fréquemment identifiées par les agriculteurs (38 % et 23 % des exploitations) comme étant les structures d'accompagnement leur apportant le plus d'informations sur les pratiques de protection des cultures. Une exploitation sur dix cite la chambre d'agriculture.

Kermorvan

› Superficie en Bretagne	1 325 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	74 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	17 dont 16 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	51 % bovine - 49 % porcine - 0 % avicole

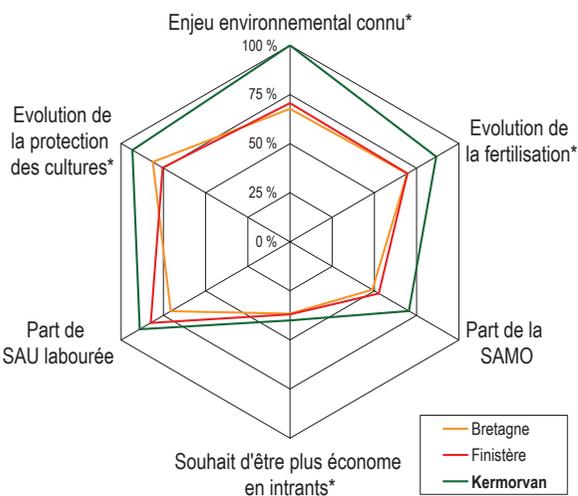


Ce petit territoire recense 16 moyennes et grandes exploitations, dont près de la moitié est spécialisée en production laitière ; les autres sont orientées en production hors-sol (principalement porcine). Les cultures fourragères représentent 64 % de la SAU, réparties entre les productions herbagères (40 %) et le maïs ensilage (24 %). Les céréales sont cultivées sur 34 % de l'assolement.

L'ensemble des exploitants est sensibilisé aux enjeux environnementaux du BV. Les nitrates et les pesticides sont cités par respectivement 93 % et 60 % des exploitations. Cette sensibilité est à relier à la présence d'un captage prioritaire dans le BV présentant des teneurs élevées de ces deux polluants. Sur l'aire d'alimentation de ce captage, la fertilisation azotée est limitée et les prairies doivent être maintenues sur la zone la plus sensible. Les problématiques liées aux matières organiques sont mentionnées par 47 % des exploitations, soit 17 points de plus que dans le département. Plus d'un quart des exploitations évoque les enjeux liés à la zone Natura 2000 de la Pointe de Corsen située à l'exutoire du BV.

Près des trois quarts des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (29 % dans le Finistère). Cité par 60 % des exploitations, le programme Breizh Bocage est fortement sollicité. De même, 20 % des exploitations ont bénéficié du PMBE.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	7% (15%)	100% (19%)	0% (46%)	0% (15%)	0%
Diminution des achats d'engrais minéral	60% (56%)	56% (21%)	22% (65%)	0% (5%)	22%
Diminution des épandages à l'automne	40% (27%)	33% (79%)	17% (4%)	0% (2%)	50%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 7% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15% dans le département). Parmi ces exploitations, toutes citent la réglementation comme première raison d'évolution (19% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	40%	17% (7%)	33% (70%)	17%	33%
Substitution de molécules	47% (31%)	43%	57% (25%)	0% (25%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	73% (68%)	27% (24%)	64%	8% (10%)	9%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 13 exploitations sont engagées dans une MAE. 12 exploitations ont engagé 89 ha dans la MAET – Eau mise en place en 2008 dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les nitrates.

■ Gestion de la fertilisation

Du fait d'un cheptel porcin dense, les pressions organiques brutes générées par les animaux sont élevées : 172 kg/ha en azote (+ 15 % par rapport à la moyenne départementale) et 96 kg/ha en phosphore. L'alimentation biphasé systématique, le traitement du lisier de porcs rendu obligatoire et les exportations permettent de réduire ces fortes pressions : elles s'élèvent à 129 kg/ha en azote (121 kg/ha dans le Finistère) et 42 kg/ha en phosphore. Les exportations par les cultures sont plus importantes sur le BV que dans le département (+ 15 % pour l'azote et + 11 % pour le phosphore). Les balances sont par conséquent plus faibles : la BGA est excédentaire de 28 kg/ha tandis que la BGP est déficitaire de 14 kg/ha (+ 37 kg/ha et + 22 kg/ha dans le Finistère).

70 % de la SAU est amendée en matière organique soit 17 points de plus que la moyenne départementale. Toutes les cultures sont concernées : 94 % des surfaces en maïs, 45 % des surfaces en céréales et 64 % des prairies (89 %, 30 % et 42 % dans le Finistère).

Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (70 % dans le Finistère).

62 % des exploitants du BV jugent utiles les conseils individualisés et les messages d'information. Les réunions sont également appréciées : 54 % des exploitations les considèrent utiles (36 % dans le Finistère). 46 % des agriculteurs identifient la structure d'animation du BV comme étant à l'origine de ces actions (11 % dans le Finistère). À l'inverse, la chambre d'agriculture (31 %) et les coopératives (23 %) sont sous-représentées (57 % et 36 % à l'échelle du Finistère).

■ Protection des cultures

La quasi-totalité des exploitations déclare avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures (75 % dans le Finistère) dans les cinq années précédant l'enquête.

Le désherbage alternatif reste peu développé sur ce BV : moins de 2 % de la SAU concernée contre 7 % dans le département. De même, bien que 40 % des exploitations déclarent ne pas labourer, cette pratique ne concerne que 6 % de la SAU (9 % dans le Finistère).

La structure porteuse du BV est citée par 29 % des exploitations comme organisme ayant apporté le plus d'informations sur ces pratiques, soit 26 points de plus que la moyenne départementale. Les négociants sont également fréquemment identifiés, par 21 % des exploitations (6 % dans le Finistère). À l'inverse, les coopératives agricoles et la chambre d'agriculture ne sont citées que par 29 % et 14 % des exploitations (38 % et 28 % dans le Finistère).

Leff et côtiers

- › **Superficie en Bretagne** 46 848 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 58 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 643 dont 519 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 49 % bovine - 30 % porcine - 21 % avicole



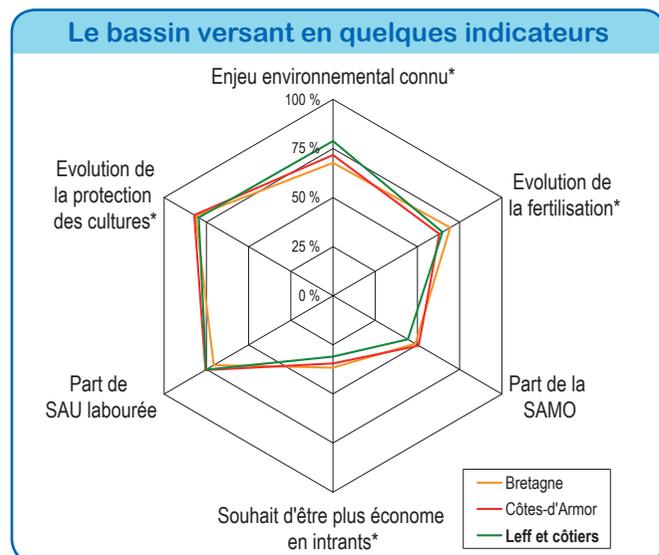
0 10
kilomètres

L'agriculture du BV se caractérise par une relative diversité des exploitations : parmi les moyennes et grandes exploitations, 36 % sont spécialisées en élevages hors-sol, 28 % en production laitière et 15 % en grandes cultures. Les légumes, en majorité de plein champ, sont cultivés principalement au nord du BV, en partie littorale, sur 8 % de la SAU. Les céréales, qui représentent 42 % de la SAU, sont concentrées au centre du territoire alors que les cultures fourragères, réparties entre maïs ensilage et surfaces herbagères (respectivement 17 % et 27 % de la SAU) sont majoritairement situées en partie amont du BV.

Huit exploitations sur dix identifient les enjeux environnementaux du BV. Parmi celles-ci, 92 % citent les enjeux liés aux nitrates et 83 % les enjeux liés aux pesticides (64 % dans les Côtes-d'Armor). Les problématiques liées aux matières organiques ne sont citées que par 16 % des exploitations (33 % dans les Côtes-d'Armor).

Près de la moitié des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Cela concerne principalement le PMBE et le programme Breizh Bocage : respectivement 14 % et 13 % des exploitations.

En 2011, 135 exploitations sont engagées en MAE, dont 49 en MAER2 (2 139 ha) et 12 en MAE-SFEI (399 ha). Les mesures pour le maintien et la conversion en agriculture biologique (CAP et MAB) accompagnent chacune 7 exploitations (269 ha). Les MAET – Eau sont sollicitées par



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	21%	49%	24%	18%	10%
Diminution des achats d'engrais minéral	42%	41%	40%	12% (2%)	6%
Diminution des épandages à l'automne	29%	54% (82%)	10% (2%)	13%	23%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 29 % déclarent avoir évolué en diminuant des épandages à l'automne (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 54 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (82 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	47%	37% (13%)	30% (66%)	32% (16%)	1%
Substitution de molécules	16%	10% (45%)	43%	45% (21%)	2%
Réduction de doses à l'hectare	67%	32%	41% (55%)	22% (9%)	6%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

64 exploitations sur 1 905 ha. Les enjeux prioritaires de ces MAE sont la lutte contre les nitrates et les pesticides.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions moyennes d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 115 kg/ha et 56 kg/ha (142 kg/ha et 90 kg/ha dans les Côtes-d'Armor). Les pressions nettes (92 kg/ha pour l'azote et 52 kg/ha pour le phosphore) sont également inférieures aux pressions départementales (116 kg/ha et 65 kg/ha). Les pressions minérales s'élèvent à 52 kg/ha pour l'azote et 6 kg/ha pour le phosphore. La BGA est légèrement excédentaire de 2 kg/ha alors que la BGP est déficitaire de 3 kg/ha (27 kg/ha et 13 kg/ha dans les Côtes-d'Armor).

Les effluents organiques sont valorisés sur 44 % des surfaces cultivées, soit 7 points de moins que dans les Côtes-d'Armor. L'écart est particulièrement important sur les prairies où seulement 19 % des surfaces sont concernées (36 % dans le département).

Parmi les exploitations du BV, 65 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les trois actions jugées les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation sont les conseils individualisés, cités par 45 % des exploitations, les réunions d'information (34 %) et les messages d'information (30 %). Les principales structures identifiées par les exploitants comme étant à l'origine de

ces actions sont les coopératives agricoles et la chambre d'agriculture, citées respectivement par 45 % et 20 % des exploitations.

■ Protection des cultures

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures depuis 2006.

Près d'un tiers des exploitations déclarent mettre en place des techniques alternatives de désherbage (20 % dans les Côtes-d'Armor). Les surfaces concernées représentent 13 % de la SAU du BV (+ 7 points par rapport à la moyenne départementale). Les fortes proportions de cultures légumières au nord du département favorisent l'adoption de ces techniques. Le non-labour est mis en place sur l'équivalent de 15 % de la SAU.

Les coopératives sont fortement impliquées dans l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques de protection des cultures : 63 % des exploitations déclarent avoir reçu plus d'informations par cet intermédiaire. La chambre d'agriculture est citée par 17 % des exploitations.

Léguer

› Superficie en Bretagne	53 823 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	54 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	656 dont 468 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	67 % bovine - 11 % porcine - 22 % avicole



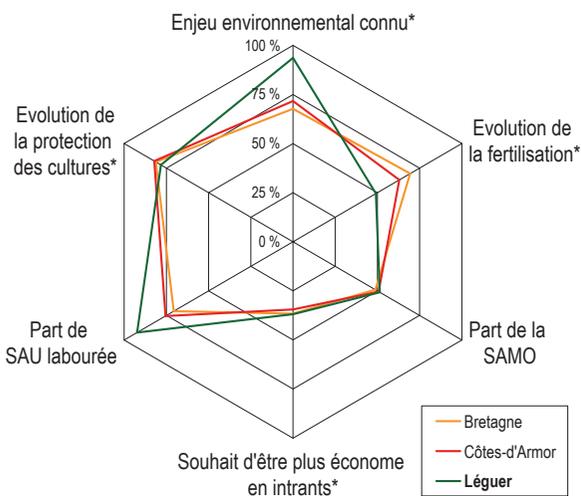
L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation laitière : parmi les 468 moyennes et grandes exploitations du BV, 52 % sont spécialisées en élevage laitier. Les élevages hors-sol (principalement de volailles) représentent 24 % de ces structures. L'assolement du BV est largement dominé par les cultures fourragères (74 % de la SAU), composées de prairies temporaires (42 %), de surfaces toujours en herbe (9 %) et de maïs ensilage (23 %). Les céréales sont cultivées sur 23 % des surfaces.

La quasi-totalité des exploitations déclare connaître les enjeux environnementaux de leur BV (72 % dans les Côtes-d'Armor). Parmi les enjeux identifiés, les nitrates et les pesticides sont les plus fréquemment cités par respectivement 88 % et 59 % des exploitations. Les matières organiques et le phosphore sont des problématiques également identifiées (44 % et 37 % des exploitations).

44 % des exploitations du BV sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Le dispositif MAE est la principale mesure sollicitée, citée par 30 % des exploitations. Par ailleurs, 17 % des exploitations déclarent recevoir des ICCE ; cela concerne les exploitations dont le siège d'exploitation est situé dans le BV du Léguer mais ayant des terres dans le bassin versant voisin du Guindy en contentieux.

En 2011, 150 exploitations sont engagées dans une MAE, dont 50 dans le dispositif SFEI (1 547 ha) et 18 dans le dispositif MAER2 (844 ha). Les mesures pour la conversion et le maintien à l'agriculture biologique

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	20%	5% (34%)	40%	31%	24%
Diminution des achats d'engrais minéral	44%	51%	24%	14%	11%
Diminution des épandages à l'automne	13%	63%	0% (2%)	37%	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 20 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 5 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (34 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	21%	2% (13%)	58%	40% (16%)	0%
Substitution de molécules	15%	0% (45%)	8% (26%)	92% (21%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	59%	22%	55%	14%	8%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

sont sollicitées par 9 exploitations (115 ha en CAB et 174 ha en MAB). Trois territoires MAET sont mis en place sur le BV. 4 exploitations sur 22 ha ont contractualisé la MAET-Natura 2000 pour la préservation des zones humides. 59 exploitations sur 740 ha sont soutenues par les deux MAET-Eau aux enjeux différents : la lutte contre les pesticides (Min Ran) et la préservation des zones humides (marais de Trébeurden).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 129 kg/ha et 74 kg/ha ; les exports et le compostage des fientes sèches de volailles permettent d'atteindre des pressions nettes équivalentes à 117 kgN/ha et 68 kgP/ha. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 46 kg/ha pour l'azote et 7 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 28 kg/ha et 21 kg/ha.

La moitié des surfaces cultivées sont amendées en matières organiques ; 90 % des surfaces en maïs et 46 % des prairies sont concernées. En revanche, seules 14 % des surfaces de céréales à paille sont fertilisées avec des effluents d'élevage (32 % dans les Côtes-d'Armor).

La moitié des exploitations du BV déclare avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation au cours des cinq dernières années.

Parmi les exploitations du BV, 68 % jugent les messages d'information comme étant utiles pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation ; 63 % citent les réunions d'information et 45 % les conseils individualisés. Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, 60 % des exploitations citent la chambre d'agriculture (27 % dans les Côtes-d'Armor), suivie de la structure porteuse du BV (22 %). Les coopératives, citées par 36 % des exploitations dans les Côtes-d'Armor, sont sous-représentées dans ce territoire (6 %).

■ Protection des cultures

Comme dans les Côtes-d'Armor, huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage ne sont mises en place que sur 2,5 % de la SAU du BV (6 % dans les Côtes-d'Armor). La pratique du non-labour est également peu généralisée avec seulement 4 % de la SAU concernée (14 % dans le département).

La chambre d'agriculture (pour 20 % des exploitations), les coopératives agricoles (17 %, 56 % dans les Côtes-d'Armor) et la structure porteuse du BV (16 %) sont les plus reconnues comme sources d'information sur ces pratiques.

Lieue de Grève

- › **Superficie en Bretagne** 12 830 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 55 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 114 dont 89 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 75 % bovine - 20 % porcine - 5 % avicole



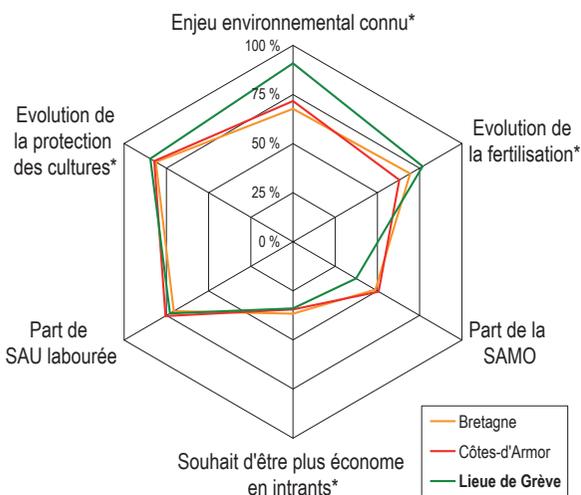
L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation laitière : parmi les 89 moyennes et grandes exploitations, plus de la moitié sont spécialisées en bovins lait. Les élevages hors-sol ne représentent que 12 % de ces structures. Les cultures fourragères dominent l'assolement. Elles représentent 72 % de la SAU, composées majoritairement de surfaces en herbe (53 %) et de maïs ensilage (19 %). Les céréales représentent moins d'un quart de la SAU ; peu d'îlots sont cultivés uniquement en céréales ou en maïs : les prairies sont réparties de façon homogène sur le territoire.

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (72 % dans les Côtes-d'Armor). 96 % d'entre elles citent les nitrates comme principale problématique (90 % dans les Côtes-d'Armor) en rapport avec le phénomène des algues vertes et le plan d'action correspondant.

55 % des agriculteurs du BV sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (43 % dans les Côtes-d'Armor). Les MAE sont citées en priorité : 43 % des agriculteurs sont engagés ou prévoient de l'être. Le PMBE (18 % des exploitations) et les engagements en agriculture biologique (12 %) sont aussi sollicités.

En 2011, les MAE accompagnent 50 exploitations, dont 20 sur le dispositif SFEI (800 ha). La MAET – Eau, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les nitrates, est contractualisée par 24 exploitations (731 ha).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	34% (16%)	31%	27% (35%)	35% (8%)	8%
Diminution des achats d'engrais minéral	60% (43%)	20% (48%)	61% (43%)	2%	17%
Diminution des épandages à l'automne	21% (26%)	68% (82%)	12% (2%)	0% (3%)	19%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 34 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (16 % dans le département). Parmi ces exploitations, 31 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	42% (35%)	3% (13%)	62% (66%)	31% (16%)	3%
Substitution de molécules	25% (17%)	16% (45%)	53% (26%)	27% (21%)	5%
Réduction de doses à l'hectare	70% (66%)	3% (31%)	67% (55%)	15% (9%)	9%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts sont faibles et s'élèvent respectivement à 107 kg/ha et 57 kg/ha (142 kg/ha et 90 kg/ha dans les Côtes-d'Armor). Le faible nombre d'élevage hors-sol induit une résorption moins développée sur ce BV : les pressions nettes sont égales à 98 kgN/ha et 43 kgP/ha. L'utilisation d'engrais minéral représente des pressions équivalentes à 50 kg/ha pour l'azote et 8 kg/ha pour le phosphore. Ainsi, les balances sont presque à l'équilibre : la BGA vaut 6 kg/ha tandis que la BGP est déficitaire (- 5 kg/ha), soit en deçà des moyennes observées dans les Côtes-d'Armor (27 kg/ha et 13 kg/ha).

Le cheptel laitier au pâturage, très important sur ce territoire, est à l'origine de faibles quantités d'azote organique maîtrisable (45 % de l'azote organique produit, 68 % dans les Côtes-d'Armor). Ces faibles quantités expliquent la faible surface amendée en matières organiques (37 % de la SAU, 51 % en Côtes-d'Armor).

Plus des trois quarts des exploitations du BV déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006 (63 % dans les Côtes-d'Armor).

Pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation, l'envoi de messages d'information et le conseil individualisé sont déclarés utiles par respectivement 63 % et 56 % des exploitations (41 % et 49 % dans les Côtes-d'Armor). Les réunions d'information et les démon-

trations collectives sont citées par 39 % et 32 % des exploitations (30 % et 20 % dans le département).

La chambre d'agriculture (citée par 41 % des exploitations, 27 % dans les Côtes-d'Armor), suivie de la structure porteuse du BV (25 %, 9 % dans les Côtes-d'Armor) sont des structures reconnues pour proposer ces actions.

■ Protection des cultures

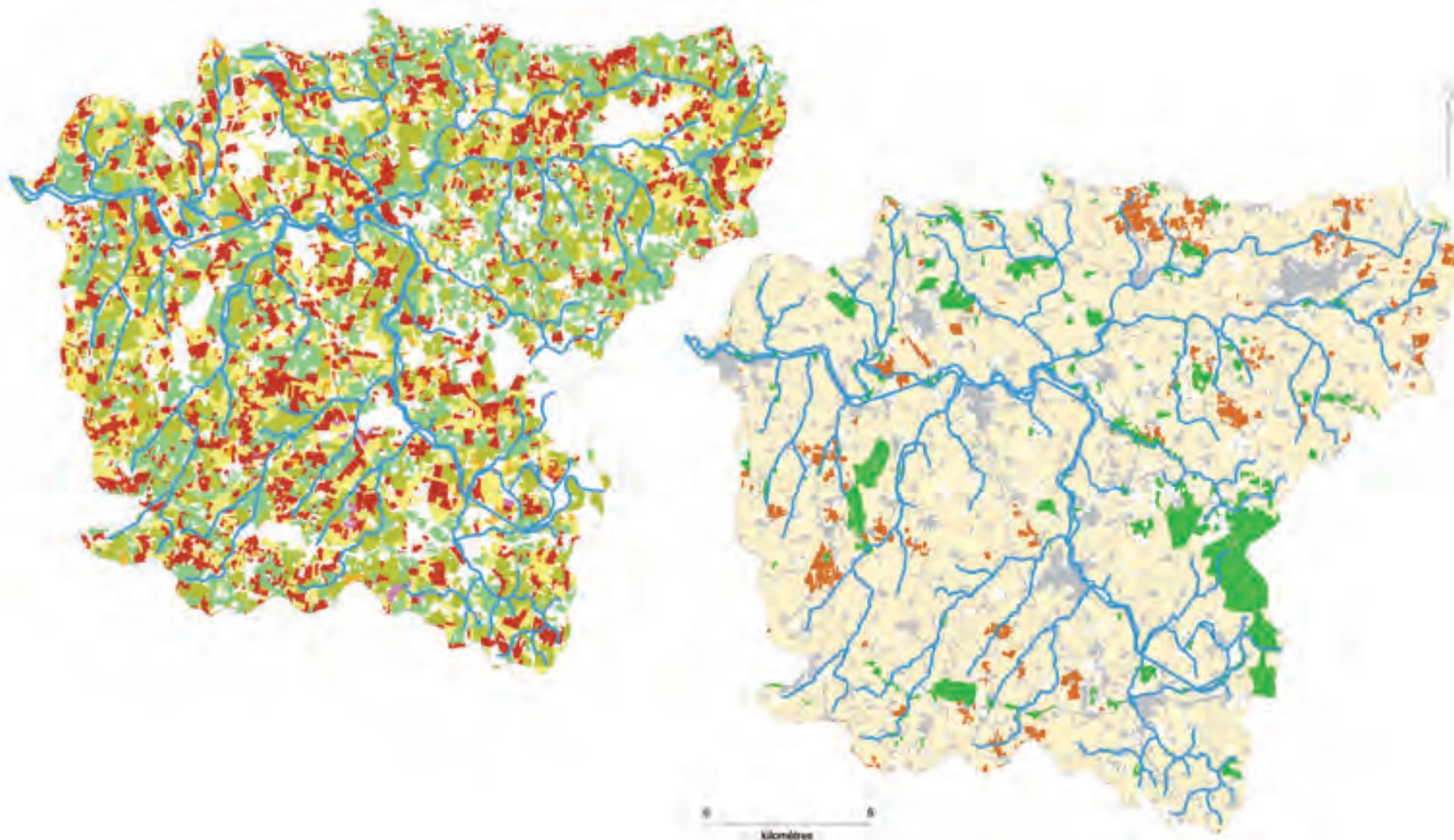
85 % des exploitants déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures entre 2006 et 2011 (82 % dans les Côtes-d'Armor).

Un cinquième des exploitations déclare utiliser des techniques alternatives de désherbage sur l'équivalent de 4 % de la SAU (6 % dans les Côtes-d'Armor). La pratique du non-labour est peu appliquée sur ce BV (11 % de la SAU, 14 % dans le département) bien qu'une plus forte proportion d'exploitations déclare la mettre en place (53 %, 39 % dans les Côtes-d'Armor).

Les coopératives (pour 34 % des agriculteurs, 56 % dans les Côtes-d'Armor) représentent une source d'information importante dans l'accompagnement des évolutions des pratiques de protection des cultures. La structure porteuse du BV est plus évoquée dans ce BV (19 % des exploitations) que dans le département. (4 %).

Linon

- › **Superficie en Bretagne** 30 387 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 68 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 413 dont 291 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 65 % bovine - 29 % porcine - 6 % avicole



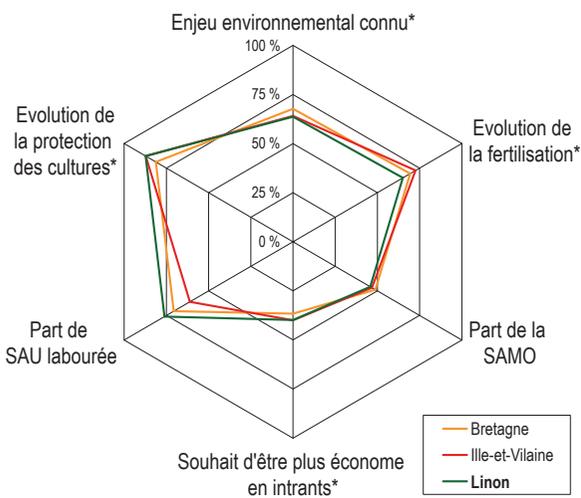
L'agriculture du BV est fortement orientée vers la production laitière : parmi les 291 moyennes et grandes exploitations, 43 % sont spécialisées en bovins-lait ; les élevages hors-sol représentent 22 % de ces structures (28 exploitations en élevage de porcs et 11 en volailles) et 9 % sont orientées vers les grandes cultures. Les surfaces cultivées en céréales représentent 40 % de la SAU ; les cultures fourragères (56 %) se répartissent entre prairies (33 % de la SAU) et maïs ensilage (23 %).

Les enjeux environnementaux du BV sont identifiés par 64 % des exploitations. La quasi-totalité de ces exploitations (94 %) cite les nitrates comme problématique (79 % en Ille-et-Vilaine). A l'inverse, les enjeux liés aux pesticides et à la gestion des milieux aquatiques et des zones humides sont identifiés par respectivement 49 % et 13 % des exploitations (70 % et 30 % à l'échelle départementale).

Un tiers des exploitations du BV déclare être ou prévoit de s'engager dans un programme d'accompagnement ou de modernisation ; cela concerne principalement le programme Breizh Bocage (14 %) ainsi que le PMBE (11 %). Les MAE sont relativement peu sollicitées sur ce BV.

En 2011, seules 34 exploitations sont engagées, dont 16 en MAER2 (525 ha) 12 en SFEI (241 ha). D'autre part, 2 exploitations ont converti 136 ha à l'agriculture biologique.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	17%	5% (21%)	53%	5%	38%
Diminution des achats d'engrais minéral	40%	35%	44%	12% (2%)	10%
Diminution des épandages à l'automne	25% (12%)	41%	25%	27%	7%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 17% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 5% citent la réglementation comme première raison d'évolution (21% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	46%	21% (4%)	49% (81%)	19%	11%
Substitution de molécules	30%	48%	23%	15%	14%
Réduction de doses à l'hectare	83%	34% (14%)	48% (66%)	12%	5%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 104 kg/ha et 56 kg/ha, proches des valeurs départementales. L'alimentation biphase systématique dans les élevages de porcs diminue la charge en azote et phosphore à gérer mais les imports de lisier de porcs en élevage bovins annulent cette résorption, les pressions nettes valent alors 104 kgN/ha et 52 kgP/ha. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 68 kg/ha en azote et 12 kg/ha en phosphore. Les plus forts rendements en maïs grain observés sur ce BV (96 q/ha, 78 q/ha en Ille-et-Vilaine) sont à l'origine des plus fortes exportations par les cultures (160 kg/ha pour l'azote et 68 kg/ha pour le phosphore) qu'en Ille-et-Vilaine (154 kg/ha et 64 kg/ha). La BGA et la BGP sont égales respectivement à 12 kg/ha et - 3 kg/ha.

Les effluents sont valorisés sur 46 % de la SAU ; 82 % des surfaces de maïs, 30 % des céréales à paille et 21 % des prairies sont concernées.

Parmi les exploitations du BV, 65 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les moyens de communication jugés les plus utiles par les agriculteurs pour les accompagner dans leurs évolutions de pratique de fertilisation sont les conseils individualisés, les messages et les réunions d'information, cités par respectivement 48 %, 42 % et 34 % des exploitations. Quatre structures sont principalement identifiées

comme proposant ces actions : les entreprises de conseils indépendants, citées par 21 % des exploitations, la chambre d'agriculture (27 %), le contrôle laitier (23 %, 3 % en Ille-et-Vilaine) et les coopératives (19 %).

■ Protection des cultures

Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures lors des cinq années précédant l'enquête.

Le désherbage alternatif demeure relativement moins généralisé sur ce BV qu'en Ille-et-Vilaine : 12 % des exploitations déclarent mettre en place ces techniques sur seulement 2 % de la SAU (4 % en Ille-et-Vilaine). Le non-labour est également moins pratiqué : 37 % des exploitations mettent en place cette pratique sur l'équivalent de 16 % de la SAU (27 % en Ille-et-Vilaine).

Les structures identifiées par les agriculteurs comme première source d'information sur les bonnes pratiques de protection des cultures sont les coopératives, citées par 43 % des agriculteurs, suivies des entreprises de conseil indépendant et des négociants (17 % et 14 % des exploitations).

Loc'h et Sal

- › **Superficie en Bretagne** 39 255 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 49 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 432 dont 289 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 58 % bovine - 23 % porcine - 19 % avicole

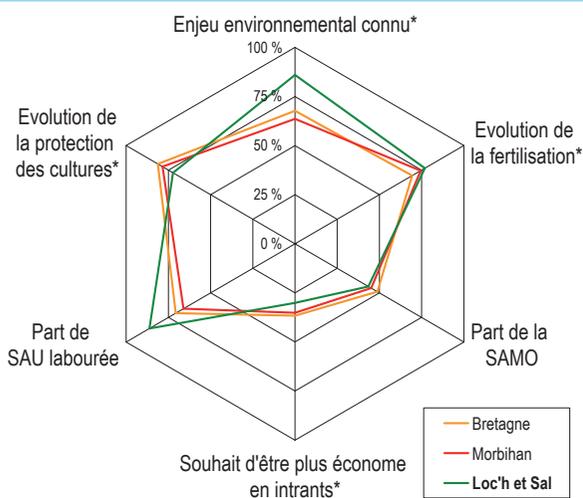


Près de la moitié des moyennes et grandes exploitations du BV sont spécialisées en production laitière. Les élevages hors-sol, principalement de volailles, représentent 30 % de ces structures et sont plus généralement situés au nord du BV. La majorité de l'assolement (62 %) est dédiée aux cultures fourragères, composées de prairies temporaires (31 %), de surfaces toujours en herbe (12 %) et de maïs ensilage (19 %). Les céréales occupent 23 % des surfaces agricoles. La frange nord du territoire se caractérise par une forte proportion d'espaces boisés. Les zones bâties de la commune d'Auray occupent une part importante des surfaces dans la partie littorale du BV au sud.

Les enjeux environnementaux sensibilisent les agriculteurs du BV : 86 % d'entre eux déclarent les connaître, soit 22 points de plus que dans le Morbihan. Parmi les enjeux identifiés, les problématiques nitrates et pesticides sont fréquemment citées, par respectivement 70 % et 49 % des exploitations. De par sa situation côtière et la présence de la zone conchylicole du golfe du Morbihan, 14 % des exploitations citent les pollutions microbiologiques comme enjeu environnemental (4 % dans le Morbihan).

Seulement 18 % des exploitations du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation (28 % dans le Morbihan). Le dispositif PMBE est la mesure la plus sollicitée, citée par 10 % des exploitations.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	16%	0% (8%)	39%	0% (7%)	61%
Diminution des achats d'engrais minéral	49%	4%	89% (71%)	0% (2%)	6%
Diminution des épandages à l'automne	12% (26%)	15% (69%)	0% (2%)	31% (7%)	55%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 16 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, aucune ne cite la réglementation comme première raison d'évolution (8% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	27%	6%	92% (73%)	0% (18%)	2%
Substitution de molécules	12% (25%)	24% (41%)	5% (23%)	71% (29%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	50%	17%	73%	6% (18%)	4%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 32 exploitations sont engagées en MAE, dont 11 dans le dispositif SFEI (287 ha) et 10 dans le dispositif MAER2 (424 ha). La MAET-Eau, préservant en priorité les zones humides, permet d'accompagner 10 exploitations (89 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 105 kg/ha et 67 kg/ha. La résorption, le transfert et l'exportation d'effluents permettent de réduire ces pressions de 12 unités pour l'azote et de 13 unités pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral est moindre sur le BV (49 kg/ha pour l'azote et 8 kg/ha) que dans le département (59 kg/ha et 8 kg/ha). La BGA et la BGP sont faibles : elles sont respectivement égales à 3 kg/ha (25 kg/ha dans le Morbihan) et 1 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 43 % de la SAU ; 83 % des surfaces en maïs, 25 % des prairies et 20 % des céréales sont concernées (proportions proches des valeurs départementales).

Parmi les exploitations, 77 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006.

Selon les exploitants, les deux moyens de communication jugés les plus utiles pour faire évoluer leurs pratiques sont les conseils individualisés, cités par 29 % d'entre eux, et les messages d'information (23 %, 42 % dans le Morbihan). Les réunions d'information et les

démonstrations collectives semblent moins efficaces sur ce BV, jugées utiles par respectivement 13 % et 5 % des exploitations (33 % et 26 % dans le Morbihan).

Pour 21 % des exploitants, ces actions sont proposées par les coopératives agricoles ; 17 % d'entre eux citent la chambre d'agriculture.

■ Protection des cultures

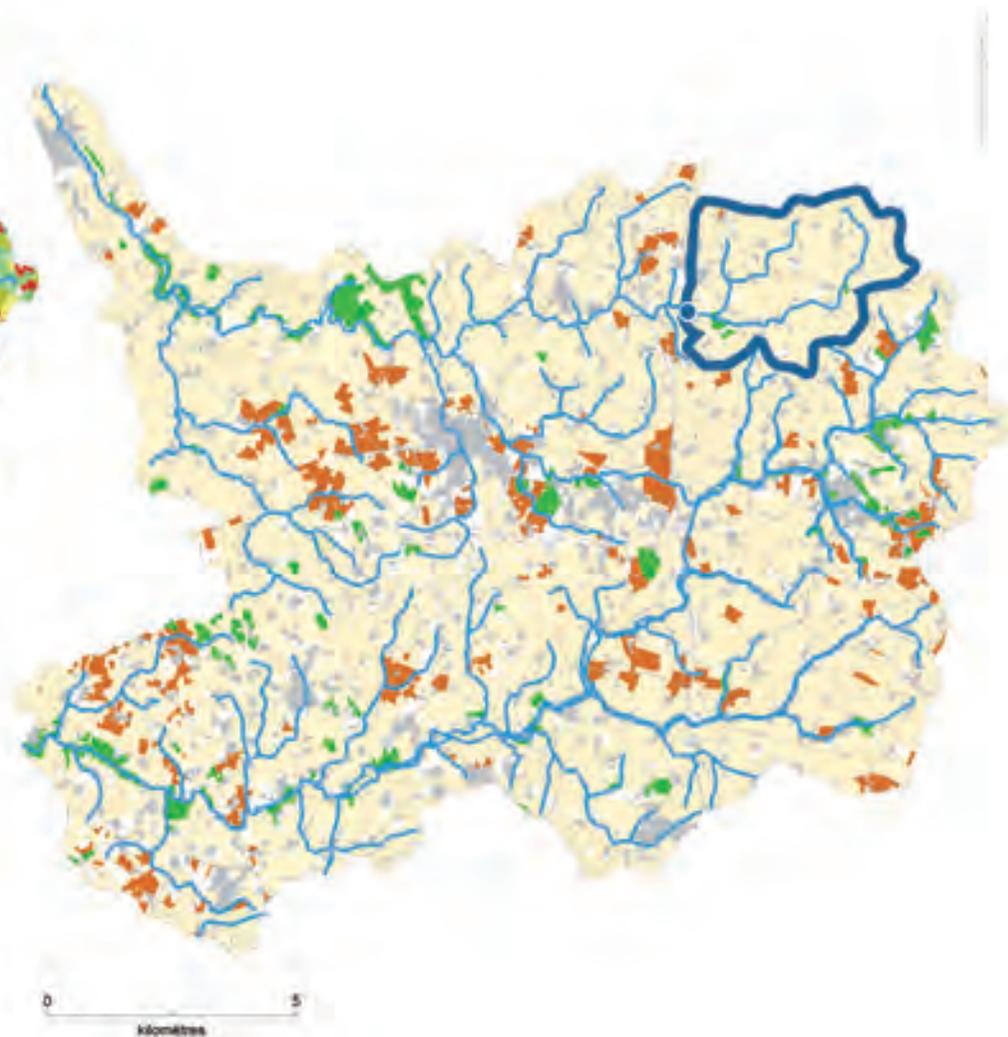
Près des trois quarts des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les techniques alternatives de désherbage sont mises en pratique par 12 % des exploitations sur 2,6 % de la SAU du BV (proche des moyennes départementales). Bien que 44 % des exploitations déclarent ne pas labourer une partie de leur assolement, le non-labour concerne seulement 7 % de la SAU, contre 18 % dans le Morbihan.

Les exploitants identifient trois principales structures comme sources d'information sur ces pratiques : les coopératives (pour 37 % d'entre eux), les négociants (21 %) et les entreprises de conseil indépendants (10 %, 4 % dans le Morbihan).

Loisance-Minette

- › **Superficie en Bretagne** 20 574 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 72 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 369 dont 227 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 85 % bovine - 12 % porcine - 3 % avicole

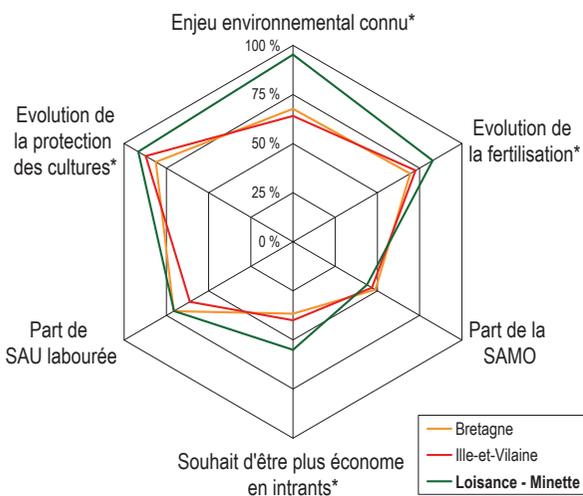


L'agriculture du BV est caractérisée par une très forte dominance de l'activité laitière (70 % des moyennes et grandes exploitations du BV). Les élevages hors-sol représentent 15 % de ces structures. Cette spécificité oriente l'assolement vers les productions fourragères qui représentent 79 % de la SAU réparties entre maïs ensilage (27 %), prairies temporaires (39 %) et surfaces toujours en herbe (13 %). Les productions céréalières représentent moins d'un cinquième des surfaces cultivées.

La quasi-totalité des exploitations (95 %) déclare connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % en Ille-et-Vilaine). La gestion des milieux aquatiques et des zones humides (citée par 52 % des exploitations), les pollutions microbiologiques (51 %) et la zone Natura 2000 (52 %) sont les trois enjeux les plus évoqués (respectivement 30 %, 12 % et 13 % en Ille-et-Vilaine). La proximité du Mont-Saint-Michel et la protection de la baie peuvent expliquer l'intérêt porté par les agriculteurs sur la préservation du milieu aquatique et des espèces naturelles.

À l'inverse, les problématiques liées aux nitrates, au phosphore et aux pesticides sont largement sous-représentées sur ce BV, citées respectivement par 49 %, 15 % et 2 % des exploitations (79 %, 70 % et 32 % en Ille-et-Vilaine) malgré la présence du sous bassin des Échelles au nord-est du territoire, concerné par le contentieux européen sur les eaux brutes et classé prioritaire par le SDAGE.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	28%	42%	32%	2% (7%)	24%
Diminution des achats d'engrais minéral	71% (53%)	30%	67%	1% (2%)	2%
Diminution des épandages à l'automne	0% (12%)	0%	0%	0%	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 28% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 42% citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	57%	11%	71%	7%	11%
Substitution de molécules	45%	73% (50%)	14% (27%)	7% (15%)	5%
Réduction de doses à l'hectare	82%	31% (14%)	53%	8%	8%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Près d'un cinquième des exploitants du BV déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Pour une majorité d'entre elles, il s'agit de l'engagement en agriculture biologique (9 %).

En 2011, 42 exploitations ont contractualisé une MAE, dont 33 pour la mise en place de systèmes fourragers économe en intrants (900 ha en SFEI).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont supérieures aux moyennes départementales, respectivement 123 kgN/ha et 60 kgP/ha. Cela induit une pression d'azote organique net supérieure à la moyenne départementale (122 kg/ha soit + 23 % par rapport à l'Ille-et-Vilaine), compensée par une plus faible utilisation d'azote minéral (45 kg/ha soit - 38 %) et des plus fortes exportations d'azote par les cultures (167 kg/ha soit + 8 %). La BGA du BV est ainsi nulle (16 kg/ha en Ille-et-Vilaine). Concernant le phosphore, la pression organique brute est égale à 60 kg/ha, soit 5 kg/ha de plus que la pression organique nette. Les exportations par les cultures induisent une BGP déficitaire de 5 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 44 % de la SAU ; les céréales à paille sont peu concernées avec seulement 7 % des surfaces amendées en matières organiques (24 % en Ille-et-Vilaine).

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les moyens de communication à privilégier sur ce BV sont les conseils individualisés et les messages d'information, jugés comme étant des actions utiles par respectivement 53 % et 49 % des exploitations. Les réunions d'information et les démonstrations collectives sont citées par 42 % et 37 % des exploitations. La chambre d'agriculture et les coopératives agricoles sont identifiées par 34 % et 27 % des exploitations comme structures proposant ces actions ; un cinquième cite les entreprises de conseil indépendant.

■ Protection des cultures

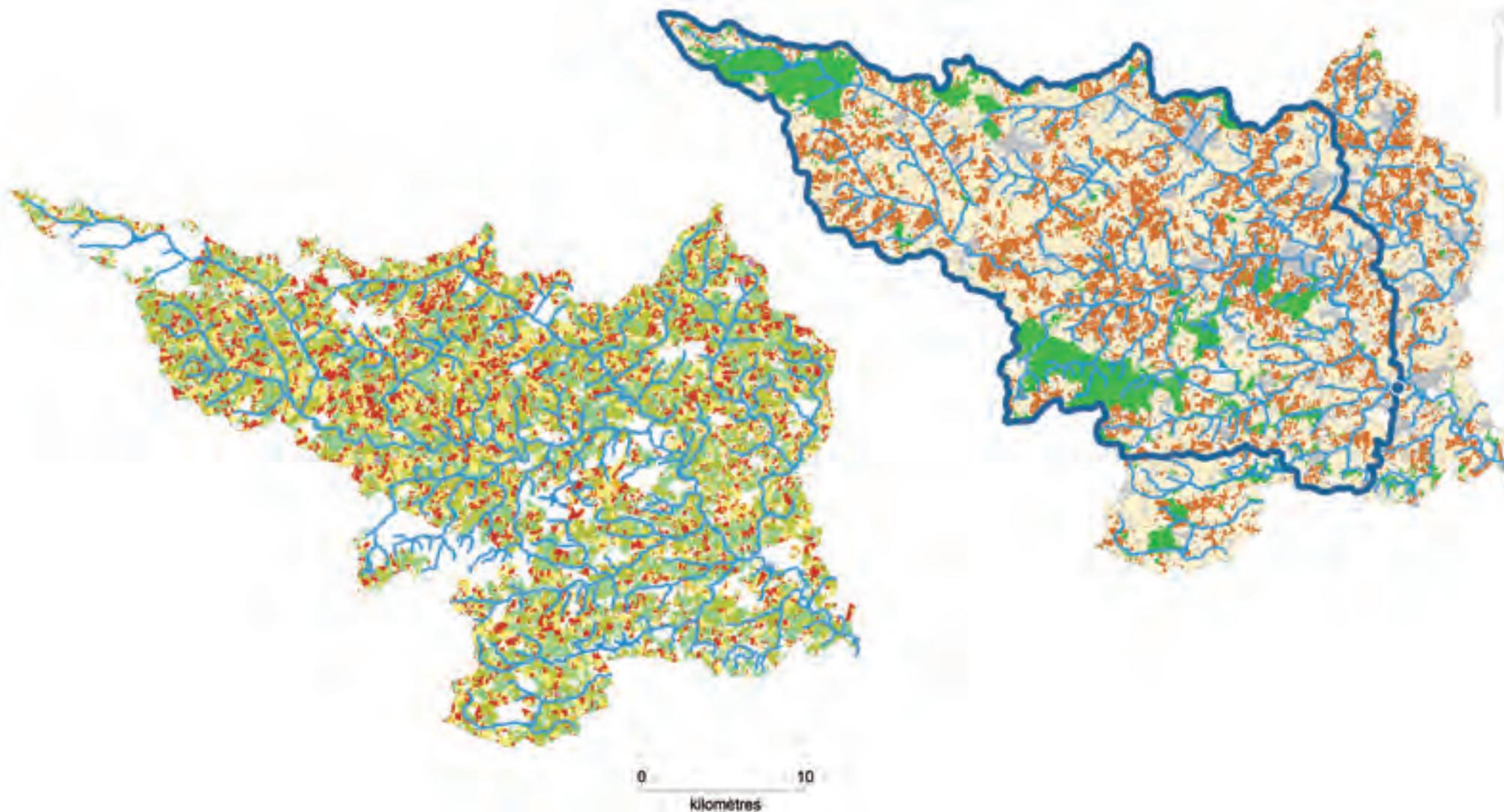
Comme en Ille-et-Vilaine, neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Avec seulement 2 % de la SAU concernée, le désherbage alternatif reste relativement peu développé sur le BV (4 % en Ille-et-Vilaine). De même, la pratique du non-labour est peu généralisée : 14 % des surfaces cultivées ne sont pas labourées, soit 10 points de moins que la moyenne départementale.

Un quart des exploitations citent les négociants comme source d'information pour les accompagner dans leurs changements de pratiques de protection des cultures. Citées par 21 % des exploitations, les coopératives sont sous-représentées sur ce BV (35 % en Ille-et-Vilaine).

Meu

- › **Superficie en Bretagne** 84 305 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 65 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 1 249 dont 844 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 64 % bovine - 29 % porcine - 7 % avicole

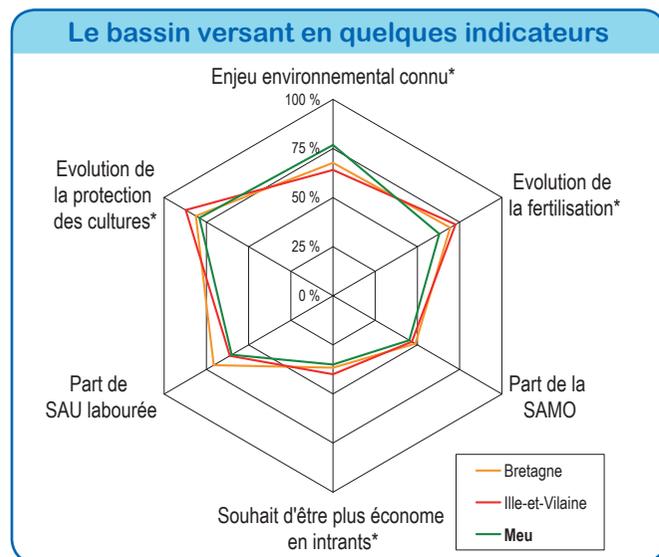


La moitié des exploitations du bassin versant du Meu sont spécialisées en élevages laitiers. Les élevages hors-sol représentent 18 % de ces structures. L'assolement est dominé par les cultures fourragères, composées de prairies (34 % de la SAU) et de maïs ensilage (21 %). Les céréales, très présentes au nord-ouest du territoire, représentent 40 % de la SAU.

Plus des trois quarts des exploitations identifient les enjeux environnementaux du bassin versant. Parmi elles, 89 % citent la problématique nitrates et 63 % les pesticides. Cette sensibilité est du même ordre que la moyenne départementale, et ce malgré la politique volontariste menée sur le BV. En effet, le captage de la Ville Chevron à Mordelles est le seul des 19 captages prioritaires de Bretagne concerné par la problématique des pesticides. Un programme d'action est mis en œuvre sur l'aire d'alimentation du captage qui représente les trois quarts de la SAU du BV. Ce programme s'appuie à la fois sur un volet réglementaire (interdiction d'utiliser certaines molécules de désherbage) et un volet contractuel.

La moitié des exploitations du BV déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Parmi les dispositifs cités, les MAE sont particulièrement sollicités (37 % d'exploitations).

En 2011, 357 exploitations sont engagées en MAE dont 47 dans le dispositif MAER2 (2 183 ha), 31 dans le dispositif SFEI (1 097 ha). Les



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	7% (18%)	7% (21%)	51%	0% (7%)	42%
Diminution des achats d'engrais minéral	39%	22%	61%	2%	16%
Diminution des épandages à l'automne	10%	85% (56%)	0% (6%)	1% (11%)	13%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 7% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (18% dans le département). Parmi ces exploitations, 7% citent la réglementation comme première raison d'évolution (21% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	32%	8%	75%	13%	4%
Substitution de molécules	25%	48%	35%	17%	0%
Réduction de doses à l'hectare	75%	15%	36% (66%)	28%	21%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

MAET – Eau, dont l'enjeu principal est la lutte contre les pesticides, sont contractualisées sur 12 321 ha et 70 450 ml (20 % de la surface de l'AAC).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 120 kg/ha et 68 kg/ha. La résorption, le transfert et l'exportation d'effluents permettent de réduire ces pressions de 12 unités pour l'azote et de 7 unités pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 66 kgN/ha et 10 kgP/ha. La BGA et la BGP s'élèvent respectivement à 28 kg/ha et 8 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 45 % des surfaces agricoles du BV ; 90 % des surfaces en maïs et 35 % des prairies sont concernées. Par ailleurs, seules 12 % des surfaces en céréales à paille sont amendées en matières organiques (24 % dans le département).

Plus de six exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006.

Le moyen de communication jugé le plus utile par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques de fertilisation est le conseil individualisé, cité par 50 % des exploitations. Les autres leviers (formation, démonstrations collectives, messages et réunions d'information) sont sous-représentés. Les acteurs identifiés comme proposant ces actions sont les coopératives, citées par 35 % des exploitations, la

chambre d'agriculture (20 %) et les entreprises de conseil indépendant (19 %).

■ Protection des cultures

Près de huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les agriculteurs du Meu sont sensibilisés aux pratiques alternatives de désherbage : 38 % des exploitations du BV mettent en place ces techniques sur près de 10 % de la SAU (16 % des exploitations et 4 % de la SAU en Ille-et-Vilaine). Le développement du désherbage alternatif est lié à la MAET qui vise à réduire l'usage des produits phytosanitaires. Le quart des exploitations ayant évolué vers ces pratiques citent les aides financières comme premier élément de motivation. La pratique du non-labour est également bien généralisée : 60 % des exploitations déclarent ne pas labourer une surface équivalente au quart de la SAU.

Pour 35 % des exploitations, ce sont les coopératives qui informent le plus sur ces pratiques. La chambre d'agriculture et les négociants sont également fréquemment cités (respectivement 16 % et 18 % des exploitations).

Moyen Couesnon

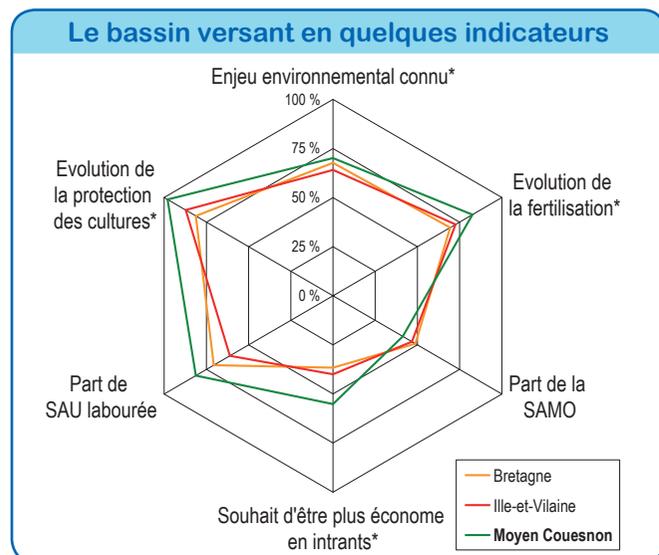
- › **Superficie en Bretagne** 22 060 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 75 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 274 dont 214 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 83 % bovine - 16 % porcine - 1 % avicole



L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation vers les productions bovines (principalement laitières) : parmi les 214 moyennes et grandes exploitations, 62 % sont spécialisées en bovins (51 % en lait et 11 % en autres bovins). Les élevages hors-sol représentent 20 % de ces structures. L'assolement du BV est fortement dominé par les cultures fourragères (64 % de la SAU), principalement composées de prairies (40 % de la SAU) et de maïs ensilage (24 %). Les céréales représentent un tiers des surfaces cultivées.

Sept exploitations sur dix identifient les enjeux environnementaux du BV. La gestion des zones humides et des milieux aquatiques (82 % des exploitations), les pollutions microbiologiques (71 %) et les zones Natura 2000 (71 %) sont les trois problématiques les plus évoquées. En Ille-et-Vilaine, ces enjeux sont cités par 30 %, 12 % et 13 % des exploitations. Cette sensibilité particulière peut être reliée au contrat de restauration des milieux aquatiques, mis en place sur le territoire entre 2009 et 2011, ainsi qu'à l'inventaire des zones humides réalisé sur cette même période. À l'inverse, les problématiques concernant les nitrates (citées par 28 %), les pesticides (23 %), le phosphore (3 %) et les matières organiques (4 %) sont moins identifiées sur ce BV qu'au niveau départemental.

35 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Plusieurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturelles entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	11%	9% (21%)	43%	24%	24%
Diminution des achats d'engrais minéral	65%	32%	44% (64%)	0% (2%)	24%
Diminution des épandages à l'automne	0% (12%)	0%	0%	0%	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 11 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 9 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (21 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	52%	10%	79%	11%	0%
Substitution de molécules	12% (35%)	21% (50%)	41%	38% (15%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	87%	16%	71%	11%	2%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

dispositifs sont concernés dont les MAE, citées par 20 % des exploitations, l'agriculture biologique (14 %) et le PMBE (11 %).

En 2011, 25 exploitations sont engagées dans des MAE, dont 15 dans le dispositif SFEI sur 358 ha et 8 dans le dispositif MAER2 sur 368 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et en phosphore organiques bruts sont proches des moyennes départementales : respectivement 104 kg/ha et 51 kg/ha. Avec une résorption de l'azote réduite à l'alimentation biphasé systématique des porcs, les pressions nettes sont proches des pressions brutes (99 kgN/ha et 41 kgP/ha). L'azote minéral représente une pression supplémentaire de 64 kg/ha ; la BGA s'élève à 6 kg/ha. Concernant le phosphore, une faible utilisation d'engrais minéral (7 kg/ha, 10 kg/ha dans le département) génère une BGP égale à -16 kg/ha, bien en deçà de la BGP départementale (-5 kg/ha).

Les surfaces amendées en matières organiques représentent 41 % de la SAU du BV (47 % en Ille-et-Vilaine) ; 86 % des surfaces de maïs et 33 % des prairies sont concernées. La marge de progrès doit être réalisée sur les céréales à paille où seules 1 % des surfaces sont fertilisées avec des effluents d'élevage (24 % des surfaces dans le département).

83 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation durant ces cinq dernières années.

Pour faire évoluer ces pratiques, une forte proportion d'agriculteurs cite les conseils individualisés (41 %) et les formations (30 %) comme les moyens de communication les plus utiles. Les autres leviers sont sous-représentés sur ce BV : seules 26 % des exploitations citent les messages et 12 % les réunions d'information (40 % et 31 % en Ille-et-Vilaine).

Les coopératives (33 % des exploitations), la chambre d'agriculture (21 %) et les entreprises de conseil indépendant (18%) sont des structures reconnues pour proposer ces actions.

■ Protection des cultures

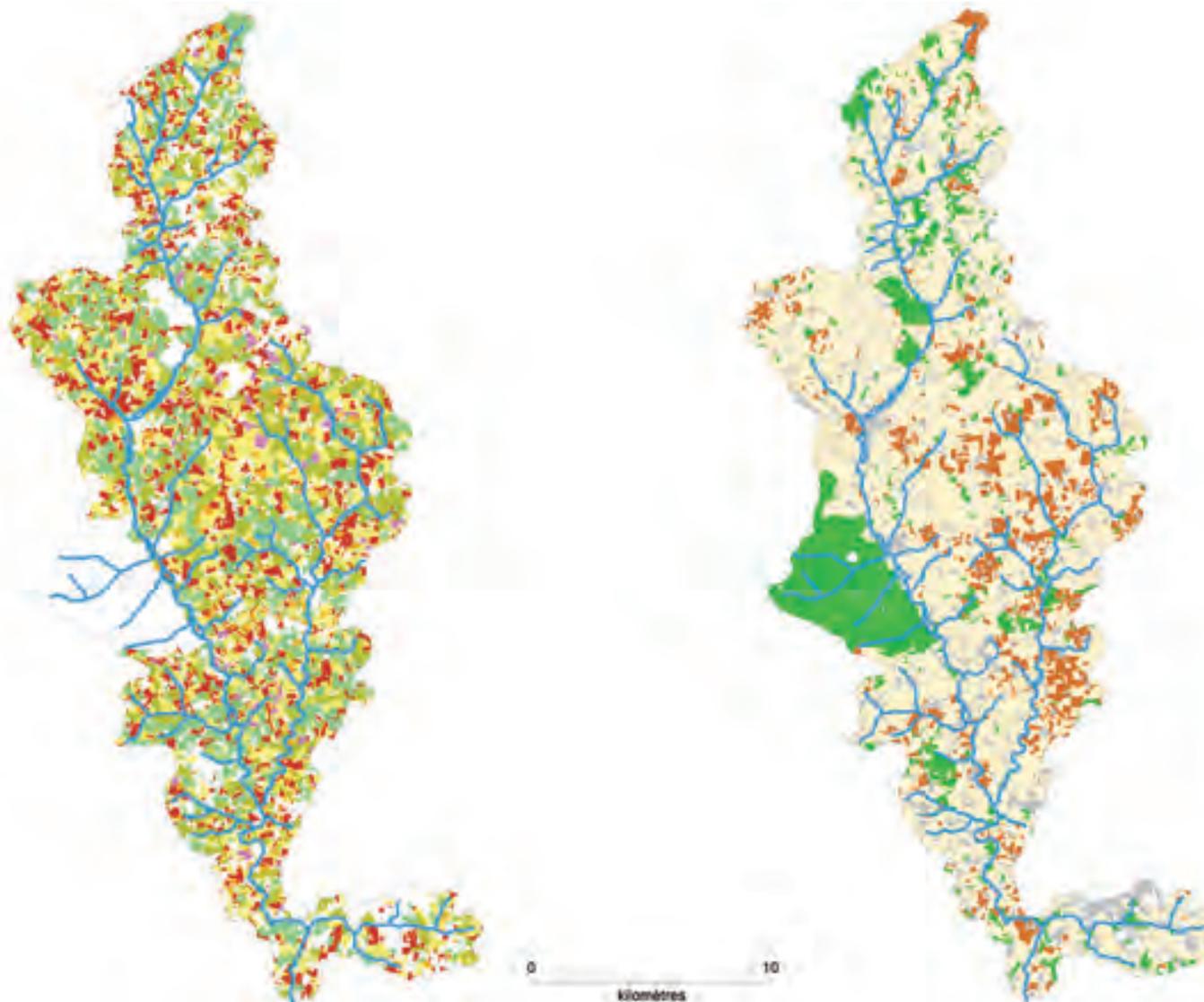
L'ensemble des exploitations du BV déclare avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006 (87 % en Ille-et-Vilaine).

Seules 1,4 % de la SAU est concernée par le désherbage alternatif (4 % des surfaces dans le département) et 10 % de la SAU n'est pas labourée (24 % en Ille-et-Vilaine).

Pour 64 % des exploitations du BV, les coopératives sont les structures qui apportent le plus d'informations sur ces pratiques (35 % en Ille-et-Vilaine). Les autres structures sont sous-représentées : les négociants et les entreprises de conseil indépendant sont identifiés par respectivement 7 % et 4 % des exploitations (20 % et 12 % dans le département).

Ninian-Léverin

› Superficie en Bretagne	34 246 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	66 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	423 dont 337 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	44 % bovine - 39 % porcine - 17 % avicole



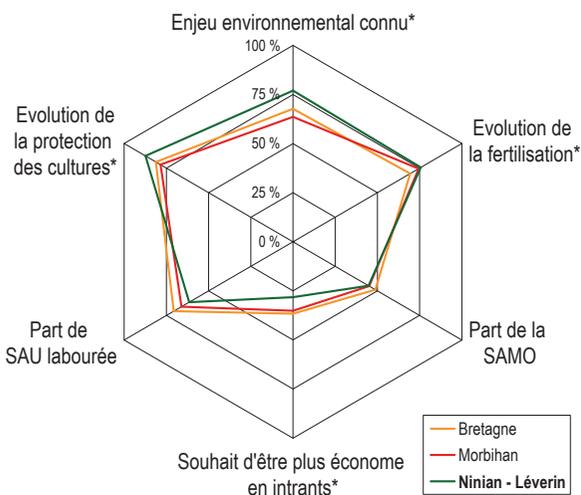
Parmi les moyennes et grandes exploitations du BV, 43 % sont spécialisées en production hors-sol et notamment avicole (51 exploitations). Les élevages laitiers représentent 30 % de ces structures. Près de la moitié des surfaces agricoles (46 %) sont cultivées en céréales ; les cultures fourragères représentent 44 % de la SAU principalement constituées de prairies temporaires (26 %) et de maïs ensilage (15 %).

77 % des exploitations du BV déclarent connaître les enjeux environnementaux du territoire (64 % dans le Morbihan). Les problématiques nitrates et pesticides sont identifiées par respectivement 73 % et 55 % d'entre elles. Les enjeux liés au phosphore et aux matières organiques sont des problématiques fréquemment citées, par respectivement 51 % et 33 % des exploitations (18 % et 12 % dans le Morbihan).

Plus d'un quart des exploitations déclare être engagées ou prévoir de le faire dans les programmes d'accompagnement et de modernisation. Cela concerne principalement les programmes Breizh Bocage (11 % des exploitations) et le PMBE (12 %).

En 2011, les MAE permettent d'accompagner 90 exploitations dont 40 dans leurs choix de rotations (1 587 ha en MAER2) et 19 dans la mise en place de systèmes fourragers économes en intrants (679 ha). La MAET-Eau, dont l'enjeu prioritaire concerne les nitrates, est contractualisée par 29 exploitations (335 ha).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	27%	7%	71% (52%)	8%	14%
Diminution des achats d'engrais minéral	47%	2% (6%)	90% (71%)	0% (2%)	7%
Diminution des épandages à l'automne	23%	80%	0% (2%)	17%	3%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 47% déclarent avoir diminué les achats d'engrais minéraux (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 2% citent la réglementation comme première raison d'évolution (6% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	45%	1% (5%)	97% (73%)	0% (18%)	2%
Substitution de molécules	23%	75% (41%)	10% (23%)	15% (29%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	72%	10%	75%	12%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts, égales à 130 kg/ha et 82 kg/ha, sont supérieures aux valeurs départementales (115 kg/ha et 70 kg/ha). L'alimentation biphase mise en place dans 80 % des élevages porcins, ainsi que les exports des effluents avicoles permettent de réduire les pressions d'azote et de phosphore organique nets à respectivement 112 kg/ha et 63 kg/ha. L'utilisation d'azote minéral est relativement importante sur ce BV (71 kg/ha, + 20 % par rapport à la moyenne départementale). Avec une moyenne des rendements en blé sur le BV plus élevée (79 q/ha) qu'au niveau départemental (71 q/ha), les exportations par les cultures sont plus élevées : elles représentent 146 kg/ha pour l'azote et 62 kg/ha pour le phosphore (138 kg/ha et 57 kg/ha dans le Morbihan). La BGA et la BGP sont égales à 37 kg/ha et 7 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 45 % de la SAU ; un quart des surfaces de céréales à paille et des prairies sont concernées.

Les trois quarts des exploitations du BV déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2005.

Les deux moyens de communication à prioriser pour accompagner les exploitants dans leurs changements de pratiques sont les conseils individualisés, jugés utiles par 68 % des exploitations (33 % dans le Morbihan) et les messages d'informations (66 %, 42 % dans le Morbihan). De même, les formations et les démonstrations collec-

tives sont considérées comme utiles par 48 % et 46 % des exploitations (19 % et 26 % à l'échelle du département).

Les coopératives, citées par 58 % des agriculteurs (35 % dans le Morbihan) et la chambre d'agriculture (27 %), sont reconnues comme sources d'information. Le rôle des centres de gestion est particulièrement important sur ce BV, cité par 14 % des exploitations (2 % dans le Morbihan).

■ Protection des cultures

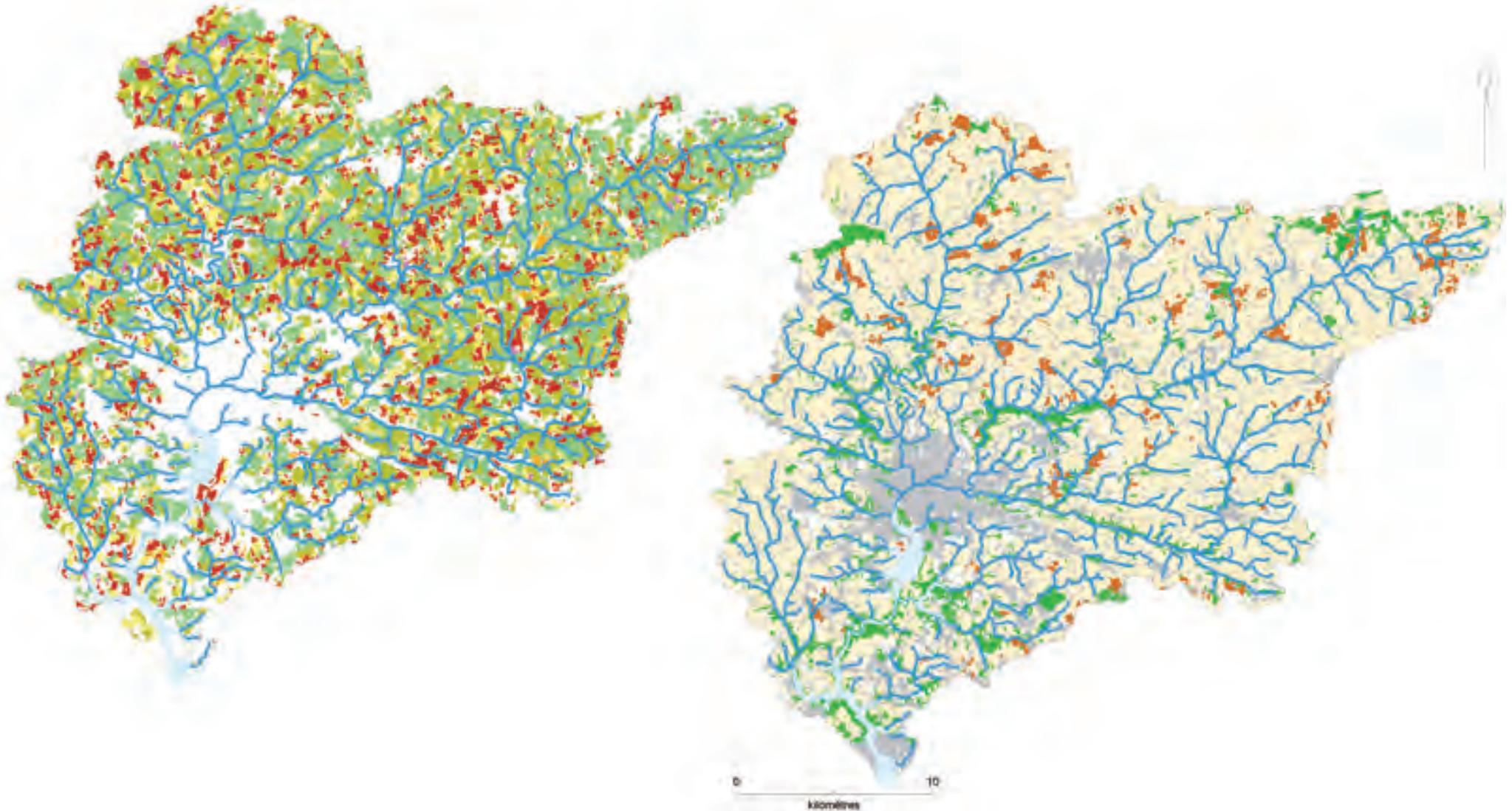
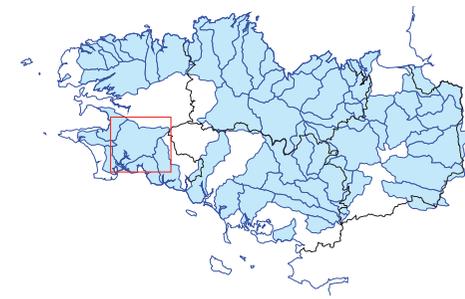
Près de neuf exploitations sur dix déclarent avoir modifié leurs pratiques de protection des cultures lors des cinq dernières années.

Le désherbage alternatif reste peu pratiqué avec moins de 3 % de la SAU du BV concernée. Le non-labour est plus largement généralisé : près d'un quart de la SAU (23 %) du BV n'est pas labourée.

Les coopératives agricoles sont identifiées par plus de la moitié des exploitations comme structure ayant apporté le plus d'informations sur ces pratiques, suivies des négociants (14 %). La chambre d'agriculture est peu identifiée : 1 %, soit 7 points de moins que la moyenne départementale.

Odet

- › **Superficie en Bretagne** 72 405 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 60 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 779 dont 598 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 65 % bovine - 23 % porcine - 12 % avicole

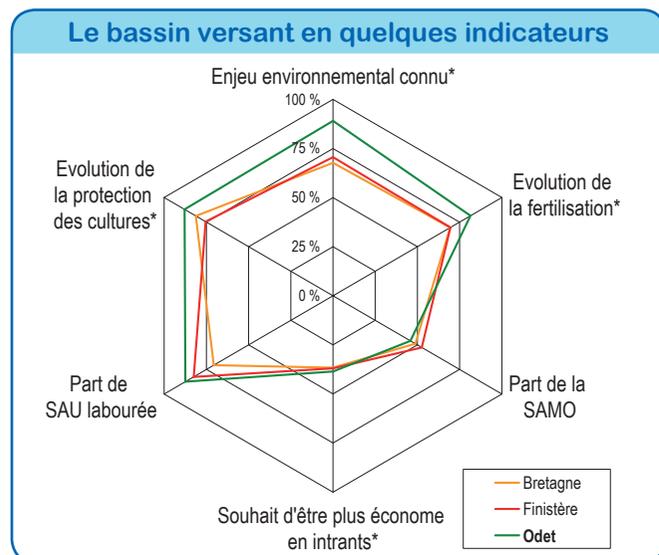


L'agriculture du BV se caractérise par une forte orientation en production laitière ; parmi les 598 moyennes et grandes exploitations, 255 sont spécialisées en bovins-lait (43 %). Les élevages hors-sol représentent plus d'un quart de ces structures. Près d'un tiers de l'assolement est destiné à la production céréalière ; les cultures fourragères représentent 63 % de la SAU, réparties entre les prairies temporaires (38 %), le maïs ensilage (18 %) et les surfaces toujours en herbe (7 %).

Neuf exploitations sur dix identifient les enjeux environnementaux du BV (sept sur dix dans le Finistère). Les problématiques identifiées sont les nitrates, cités par 90 % des exploitations, les pesticides (65 %), le phosphore (69 %, 43 % dans le Finistère) et les matières organiques (54 %, 30 % dans le Finistère). La gestion des zones humides et les pollutions microbiologiques sont des enjeux également fréquemment identifiés : respectivement 56 % et 41 % des exploitations (32 %, 21 % dans le Finistère). L'inventaire des zones humides débuté en 2009 peut être à l'origine de cette sensibilité. Enfin, 45 % des exploitations citent les enjeux liés au programme Natura 2000.

Un quart d'agriculteurs déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation.

En 2011, 59 exploitations sont engagées dans des MAE dont 35 pour être accompagnées dans la mise en place de systèmes fourragers économes en intrants (1 328 ha en SFEI). Les mesures pour aider au



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	32%	26% (46%)	33%	9%
Diminution des achats d'engrais minéral	69%	20%	64%	5%	12%
Diminution des épandages à l'automne	28%	94% (79%)	1% (4%)	0% (2%)	5%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 22 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 32 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	42%	5%	72%	15%	8%
Substitution de molécules	27%	32%	28%	15%	26%
Réduction de doses à l'hectare	77%	23%	69%	7%	2%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

maintien ou à la conversion à l'agriculture biologique concernent 10 exploitations sur 340 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions moyennes d'azote et de phosphore organiques bruts (115 kgN/ha et 64 kgP/ha) sont inférieures aux moyennes départementales (- 23 % pour l'azote et - 33 % pour le phosphore). Les pressions d'azote et de phosphore total (organique et minéral) s'élèvent respectivement à 144 kg/ha et 59 kg/ha (- 17 % et - 25 % que dans le Finistère). Les excédents sont par conséquent plus faibles : ils représentent 9 kg/ha pour l'azote et 5 kg/ha pour le phosphore (respectivement 37 kg/ha et 22 kg/ha dans le département).

Les effluents organiques sont valorisés sur 46 % des surfaces cultivées, soit 7 points de moins que dans le Finistère ; l'écart est particulièrement important sur les céréales à paille où seulement 12 % des surfaces sont amendées en matière organique (30 % dans le Finistère).

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation (sept sur dix dans le Finistère).

Les conseils individualisés et l'envoi de messages d'information sont des actions jugées comme étant utiles par respectivement 63 % et 59 % des exploitations pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation.

Les trois principaux acteurs économiques identifiés par les exploitants comme proposant ces actions sont la chambre d'agriculture (57 % des exploitations), les coopératives (47 %) et le contrôle laitier (15 %).

■ Protection des cultures

88 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures (75 % dans le Finistère).

Seules 9 % des exploitations déclarent mettre en place des techniques alternatives de désherbage (21 % dans le Finistère). Les surfaces concernées représentent 2 % de la SAU, soit 5 points de moins que la moyenne départementale. Le non-labour est plus largement généralisé : 37 % des exploitations déclarent ne pas labourer, soit 6 % de la SAU.

Les coopératives agricoles sont identifiées par 55 % des exploitations comme une source d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratiques (38 % dans le Finistère). La chambre d'agriculture, citée par 10 % des exploitations, est peu identifiée sur ce BV (28 % dans le département).

Oust amont - Lié

- › **Superficie en Bretagne** 75 618 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 70 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 1 229 dont 1 007 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 44 % **bovine** - 34 % **porcine** - 22 % **avicole**

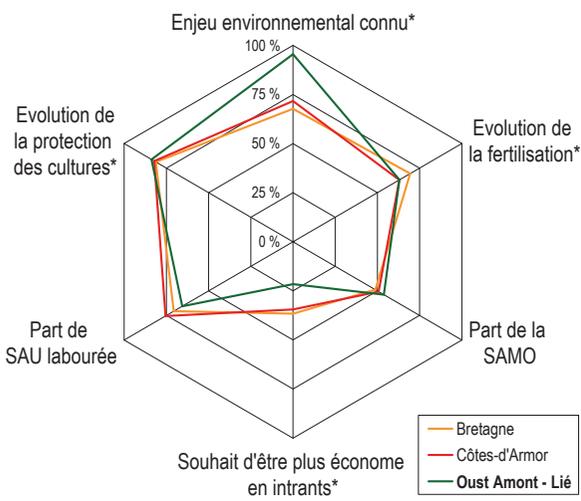


L'agriculture du BV est fortement orientée vers les productions hors sol : parmi les moyennes et grandes exploitations, 43 % sont spécialisées en élevage hors-sol et 35 % en production laitière. L'assolement est dominé par les cultures fourragères (56 % de la SAU) principalement constituées de prairies temporaires et de maïs ensilage (30 % et 19 % de la SAU). Les surfaces en céréales, implantées principalement dans le sud du BV, représentent 38 % de la SAU.

Les enjeux environnementaux du BV sont connus par la quasi-totalité des exploitations du BV (95 %), soit 23 points de plus que la moyenne départementale. Les trois principales problématiques identifiées sont les nitrates, cités par 98 % des exploitants (90 % dans le département), les pesticides (77 %, 64 % dans le département) et les matières organiques (37 %). Cette forte sensibilisation aux enjeux environnementaux est à relier aux programmes de reconquête de la qualité de l'eau mis en place sur ce territoire. Le BV, concerné par le contentieux communautaire sur les eaux brutes, a été régularisé : les aires d'alimentation de captages des prises d'eau de Plémet (BV du Lié) et de Guillac (BV Oust Amont) sont classées par le SDAGE comme zone de captage prioritaire.

Seul un quart des exploitants déclare être ou prévoit de s'engager dans un programme d'accompagnement et de modernisation (43 % dans les Côtes-d'Armor). Seules les MAE sont relativement sollicitées avec 14 % des exploitations engagées ou envisageant de le faire.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	19% (34%)	38%	1% (8%)	41%
Diminution des achats d'engrais minéral	39%	51%	46%	1%	2%
Diminution des épandages à l'automne	15% (26%)	93% (82%)	0% (2%)	0% (3%)	7%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 22% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 19% citent la réglementation comme première raison d'évolution (34% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	20% (35%)	2% (13%)	76%	21%	1%
Substitution de molécules	28% (17%)	80% (45%)	7% (26%)	9% (21%)	4%
Réduction de doses à l'hectare	63%	51% (31%)	39% (55%)	8%	2%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 146 exploitations sont engagées dont 47 en MAER2 (1 858 ha) et 31 en SFEI (979 ha). La MAET-Eau, dont l'enjeu prioritaire est la réduction des pollutions par les nitrates, permet d'accompagner 61 exploitations sur 1 348 ha, principalement situés au nord du BV.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent à 169 kg/ha et 113 kg/ha ; à l'échelle départementale, ces pressions sont égales à 142 kg/ha et 90 kg/ha. Le traitement, les transferts et les échanges permettent de réduire les pressions d'azote et de phosphore de 29 kg/ha. L'utilisation d'engrais minéral azoté représente une pression supplémentaire de 50 kg/ha. Ces fortes productions d'effluents sont à l'origine des importants excédents observés sur le BV : la BGA s'élève à 46 kg/ha (+ 70 % par rapport à la BGA des Côtes-d'Armor) et la BGP à 28 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 54 % des surfaces cultivées. Un effort particulier est réalisé sur les prairies où 47 % des surfaces sont concernées, soit 11 points de plus que la moyenne départementale.

Les deux tiers des exploitants déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation au cours des cinq années précédant l'enquête.

La moitié des exploitations du BV considère les conseils individuels et l'envoi de messages d'information comme des actions utiles pour

faire évoluer leurs pratiques. Les démonstrations collectives sont particulièrement appréciées sur ce BV : 39 % des exploitations les citent (20 % dans le Finistère). Parmi les acteurs économiques identifiés par les agriculteurs comme proposant ces actions, les coopératives apparaissent le plus fréquemment (31 % des exploitations), suivies de la chambre d'agriculture (22 %) et du contrôle laitier (22 %).

■ Protection des cultures

Plus de huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les pratiques alternatives de désherbage sont assez peu développées sur ce BV : ces techniques sont mises en place sur l'équivalent de 0,8 % de la SAU du BV (6 % dans les Côtes-d'Armor). Le non labour est plus généralisé, avec 40 % des exploitations déclarant ne pas labourer 18 % de la SAU.

Les coopératives agricoles sont identifiées par 60 % des exploitations comme une source d'information pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Les entreprises de conseils et les négociants sont cités par respectivement 14 % et 12 % des exploitations. Seulement, 4 % des exploitations citent la chambre d'agriculture, soit 9 points de moins que la moyenne départementale.

Oust aval

- › **Superficie en Bretagne** 32 177 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 61 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 406 dont 322 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 56 % bovine - 22 % porcine - 22 % avicole



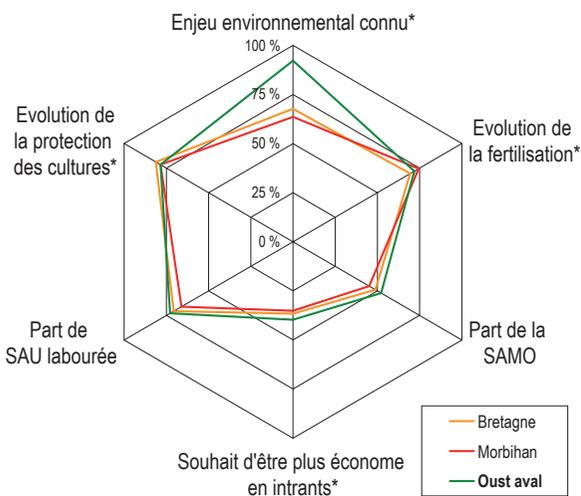
Les productions laitière et avicole dominent l'agriculture du BV : parmi les moyennes et grandes exploitations, 43 % sont spécialisées en bovins lait et 17 % en élevages de volailles. Les élevages de porcs représentent 10 % de ces structures. Les cultures fourragères occupent 57 % de la SAU, les céréales 37 %. Les cultures fourragères se répartissent entre prairies temporaires (33 % de la SAU), maïs ensilage (19 %) et surfaces toujours en herbe (5 %)

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du territoire (64 % dans le Morbihan). Les problématiques nitrates et pesticides sont identifiées par respectivement 82 % et 65 % d'entre elles, soit 13 et 25 points de plus que dans le Morbihan.

Environ 30 % des exploitations du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans les programmes d'accompagnement ou de modernisation. Cela concerne principalement les MAE et le PMBE, dispositifs cités par respectivement 17 % et 12 % des exploitations.

En 2011, 58 exploitations sont engagées en MAE, dont 26 en MAER2 (676 ha) et 11 en SFEI (355 ha). Les mesures pour le Maintien ou la Conversion à l'Agriculture Biologique permettent d'accompagner chacune 3 exploitations (65 ha en CAB et 112 ha en MAB). La MAET – Eau, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre la pollution par les nitrates, est contractualisée par 8 exploitations (130 ha). Enfin, 7 structures agricoles exploitent 75 ha de prairies humides et rose-lières conformément à la MAET Natura 2000 du marais de Redon et de Vilaine.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	27%	16%	48%	25% (7%)	11%
Diminution des achats d'engrais minéral	45%	8%	65%	7%	20%
Diminution des épandages à l'automne	33%	46% (69%)	0% (2%)	25% (7%)	29%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 27 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 25 % citent l'amélioration de la structure des sols comme première raison d'évolution (7 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	55%	1% (5%)	67%	15%	17%
Substitution de molécules	35%	19% (41%)	21%	40%	19%
Réduction de doses à l'hectare	73%	5%	73%	9%	14%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 121 kg/ha et 74 kg/ha, proches des valeurs départementales. Une résorption moindre et des importations d'effluents sur le territoire induisent des pressions nettes peu diminuées (118 kg/ha en azote et 66 kg/ha en phosphore). L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 54 kg/ha en azote et 6 kg/ha en phosphore. Les exportations par les cultures sont relativement importantes sur le BV : elles s'élèvent à 149 kgN/ha et 61 kgP/ha, soit 8 % et 7 % de plus que les moyennes départementales. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 23 kg/ha et 10 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 52 % de la SAU ; 86 % des surfaces de maïs, 41 % des prairies et 32 % des céréales à paille sont concernées.

Parmi les exploitations du BV, 72 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation durant ces cinq dernières années.

Les réunions d'informations et les formations représentent les deux moyens de communication jugés utiles par respectivement 58 % et 53 % des exploitations (33 % et 19 % dans le Morbihan). Les messages d'information et les conseils individualisés sont cités par environ 40 % des exploitations. Les principales structures identifiées pour proposer ces actions sont la chambre d'agriculture, citée par 57 % des exploitations (24 % dans le Morbihan), les coopératives

agricoles (39 %) et la structure porteuse du BV (22 %, 9 % dans le Morbihan).

■ Protection des cultures

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage sont mises en place par 14 % des exploitations sur 1,6 % de la SAU (2,5 % dans le Morbihan). Le non-labour est plus largement généralisé avec 38 % des exploitations et 15 % de la SAU.

43 % des exploitations identifient les coopératives agricoles comme première source d'information sur ces pratiques. La chambre d'agriculture et les entreprises de conseil indépendant sont également reconnues par respectivement 13 % et 16 % des exploitations.

Oust moyen

- › **Superficie en Bretagne** 38 892 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 68 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 588 dont 443 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 56 % bovine - 26 % porcine - 18 % avicole

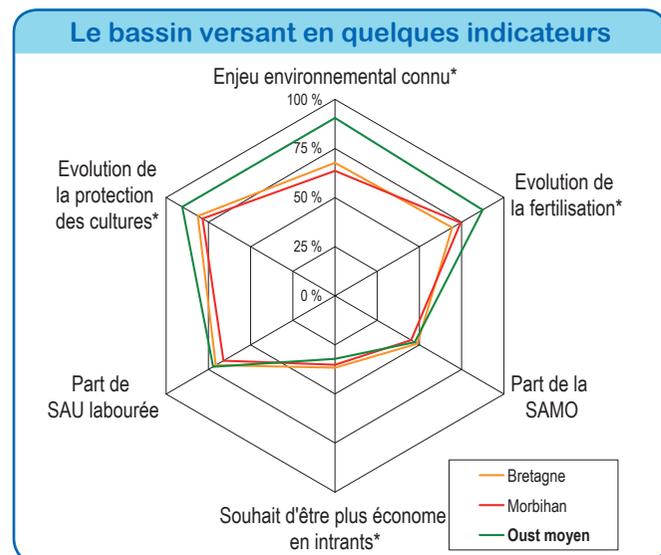


Parmi les moyennes et grandes exploitations du BV, 47 % sont spécialisées en lait ; les élevages hors-sol (porcs et volailles) représentent 35 % de ces structures. L'assolement est fortement dominé par les cultures annuelles : les céréales à paille représentent 29 % de la SAU et le maïs (grain et ensilage) 30 %. Un tiers de l'assolement est dédié aux cultures herbagères.

91 % des agriculteurs identifient les enjeux environnementaux du BV (64 % dans le Morbihan) ; 79 % d'entre eux citent les problématiques nitrates et seulement 23 % les pesticides (40 % dans le Morbihan). Les enjeux liés à la gestion des milieux aquatiques et des zones humides sont cités par 62 % des exploitations (49 % dans le Morbihan). Cette forte sensibilité aux nitrates est à relier aux programmes d'actions mis en place sur le territoire. En effet, l'aire d'alimentation de captage de la prise d'eau de Guillac est concernée par le contentieux communautaire sur les eaux brutes. Bien que depuis 2007 la situation soit régularisée, la prise d'eau de Guillac est toujours considérée par le SDAGE comme un captage prioritaire et des mesures spécifiques sont en place sur le territoire.

Environ un cinquième des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Cela concerne principalement les dispositifs MAE et PMBE, respectivement cités par 12 % et 9 % d'entre elles.

En 2011, 46 exploitations sont engagées en MAE dont la majorité (28) dans une MAER2 (1 295 ha). La MAET – Eau, dont l'enjeu prio-



Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	35%	24% (8%)	28% (52%)	3%	45%
Diminution des achats d'engrais minéral	58%	13%	81%	0% (2%)	5%
Diminution des épandages à l'automne	41%	91% (69%)	0% (2%)	0% (7%)	9%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 35% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 24% citent la réglementation comme première raison d'évolution (8% dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	49%	18% (5%)	61%	10%	12%
Substitution de molécules	40% (25%)	56%	29%	15% (29%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	73% (61%)	9%	72%	19%	0%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

ritaire est la pollution par les nitrates, accompagne 8 exploitations sur 155 ha.

■ Gestion de la fertilisation

La gestion de la fertilisation à l'échelle du BV est relativement proche de celle observée dans le département. Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 121 kg/ha et 73 kg/ha, proches des pressions nettes (115 kg/ha et 66 kg/ha). L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 56 kg/ha pour l'azote et 7 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 29 kg/ha et 12 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 47 % des surfaces agricoles ; 89 % des surfaces de maïs, 36 % des prairies et 22 % des céréales à paille sont concernées.

87 % des exploitations déclarent avoir modifié leurs pratiques en matière de fertilisation depuis 2006 (74 % dans le Morbihan).

Les moyens de communication jugés les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques sont les conseils individualisés, cités par 41 % des exploitations, les réunions d'information (39 %) et les messages d'information (33 %). Les structures identifiées comme proposant ces actions sont d'une part les coopératives, citées par 37 % des agriculteurs, la structure porteuse du BV (18 %) et la chambre d'agriculture (17 %).

■ Protection des cultures

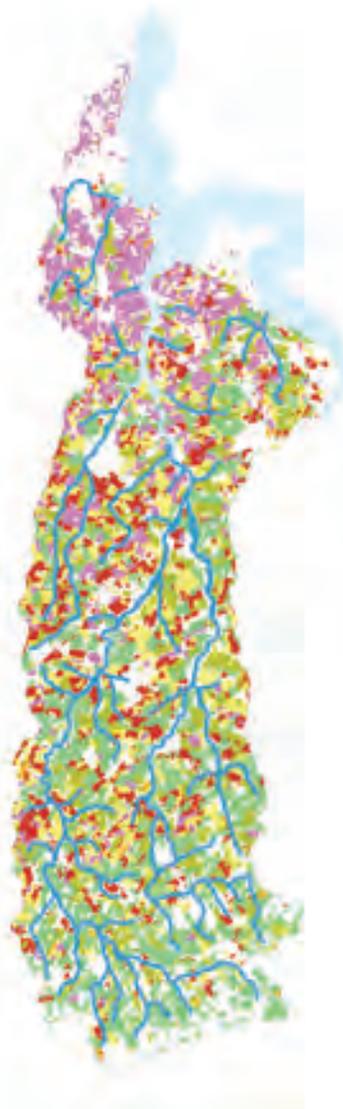
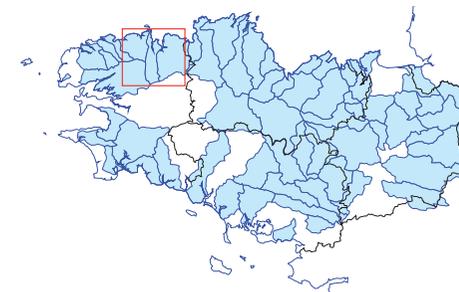
Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Parmi les exploitations du BV, 6 % déclarent mettre en place des pratiques alternatives de désherbage sur seulement 83 ha du BV (0,5 % de la SAU). Le non-labour est plus généralisé : 52 % des exploitations et 17 % de la SAU concernée.

Pour 61 % des exploitations, ce sont les coopératives agricoles qui apportent le plus d'informations sur ces pratiques, soit 18 points de plus que la moyenne départementale. Les autres structures telles que les négociants et la chambre d'agriculture sont peu identifiées (respectivement 8 % et 5 % des exploitations).

Penzé

› Superficie en Bretagne	24 528 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	61 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	370 dont 327 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	38 % bovine - 43 % porcine - 19 % avicole

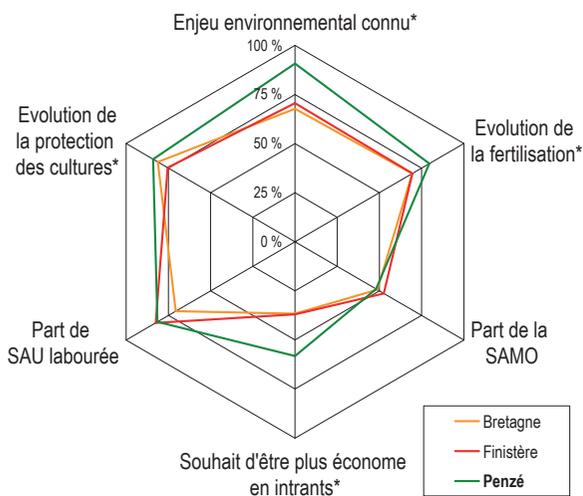


L'agriculture du BV se caractérise par une relative diversité des exploitations : parmi les moyennes et grandes exploitations, 36 % sont spécialisées en grandes cultures, 24 % en élevages hors-sol et 13 % en production laitière. Les exploitations spécialisées en maraîchage représentent 9 % de ces structures. Les légumes frais sont cultivés sur 18 % de la SAU au nord du BV. Trois quarts de ces surfaces en légumes sont exploitées en plein champ par des exploitations spécialisées en grandes cultures. Les céréales, 29 % de la SAU, sont principalement cultivées au centre du territoire alors que les cultures fourragères, réparties entre maïs ensilage et surfaces herbagères (respectivement 12 % et 34 % de la SAU) sont majoritairement cultivées dans la zone amont du BV.

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (sept sur dix dans le Finistère). Les problématiques les plus citées sont les nitrates et les pesticides (citées par 83 % et 71 % des exploitations). Les enjeux environnementaux liés au phosphore sont moins fréquemment évoqués sur ce BV : 20 % des exploitations, contre 43 % dans le Finistère.

Une forte proportion d'exploitations (43 %) déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (29 % dans le Finistère). Cela concerne principalement le PVE (16 %), le PMBE (12 %) et le programme Breizh Bocage (13 %). De même, 10 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager en agriculture biologique.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	8% (15%)	24%	35%	14%	27%
Diminution des achats d'engrais minéral	51%	10% (21%)	70%	9%	11%
Diminution des épandages à l'automne	13% (27%)	66%	0% (4%)	31% (2%)	3%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 8 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15 % dans le département). Parmi ces exploitations, 24 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	47%	10%	71%	9%	10%
Substitution de molécules	34%	46%	27%	27%	0%
Réduction de doses à l'hectare	72%	10% (24%)	80% (63%)	9%	2%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les MAE sont relativement peu sollicitées sur ce BV : en 2011, seules 45 exploitations sont engagées dont 8 dans le dispositif SFEI (230 ha) et 4 en PHAE (111 ha). La MAET-Natura 2000 du site des Monts d'Arrée permet d'accompagner 5 exploitations sur 80 hectares. Enfin, les MAET-Eau, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre la pollution par les nitrates, sont contractualisées sur 356 ha et 60 840 ml.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 137 kg/ha et 91 kg/ha, proches des moyennes finistériennes. Le traitement et les exportations d'effluents permettent d'atteindre une pression nette de 106 kg/ha en azote alors que les importations d'effluents chargés en phosphore permettent juste une réduction de quelques unités de la pression brute, amenant ainsi la pression nette à 88 kg/ha en phosphore (20 unités de plus que dans le Finistère). L'azote et le phosphore minéral représentent des pressions supplémentaires respectives de 52 kg/ha et de 12 kg/ha. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 26 kg/ha et 45 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 48 % de la SAU ; 85 % des surfaces de maïs, 40 % des prairies et 34 % des céréales à paille sont concernées.

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (sept sur dix dans le Finistère).

Les conseils individuels (pour 62 % des exploitations) et les messages d'information (56%) sont les moyens de communication jugés les plus utiles pour faire évoluer les pratiques en matière de fertilisation. Les réunions d'information et les démonstrations collectives sont des leviers cités par 41 % des exploitations.

Pour plus de la moitié des exploitations, ces actions sont proposées par la chambre d'agriculture ; 37 % citent les coopératives.

■ Protection des cultures

Parmi les exploitations du BV, 84 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les pratiques alternatives de désherbage sont fortement appliquées sur ce BV : 48 % des exploitations et 17 % de la SAU sont concernées (respectivement 21 % et 7 % dans le Finistère). La forte proportion de cultures légumières dans l'assolement explique ce fort engouement. La pratique du non-labour est mise en place sur 9 % de la SAU.

La chambre d'agriculture (pour 54 % des exploitants, contre 28 % dans le Finistère) et les coopératives agricoles (19 %, contre 38 % dans le Finistère) sont la première source d'information sur ces pratiques.

Quillimadec

- › **Superficie en Bretagne** 9 779 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 68 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 160 dont 135 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 37 % bovine - 55 % porcine - 8 % avicole

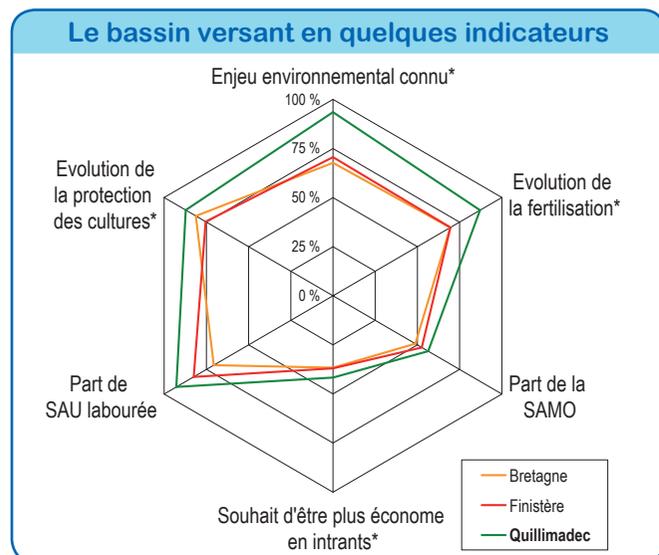


Parmi les 135 moyennes et grandes exploitations, 33 % sont spécialisées en production laitière, 22 % en production porcine et 16 % en grandes cultures. L'assolement est dominé par les cultures fourragères qui représentent 68 % de la SAU réparties entre maïs ensilage (20 %), prairies temporaires (25 %) et surfaces toujours en herbe (13 %). Les cultures céréalières occupent un quart de la surface agricole tandis que 9 % sont consacrés aux légumes, essentiellement de plein champ.

93 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (71 % dans le Finistère). Alors que les nitrates sont plus fréquemment cités comme problématique sur ce BV (97 % des exploitations contre 89 % dans le département), les autres enjeux sont largement sous-représentés. Cette préoccupation environnementale est à relier à la problématique des algues vertes dont le nitrate d'origine agricole est le principal facteur de développement.

La moitié des exploitants sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (29 % dans le Finistère). Les MAE (18 %), le PMBE (17 %) et les ICCE (12 % d'exploitations ayant des parcelles sur l'Aber Wrac'h, bassin versant voisin en contentieux) sont les engagements les plus cités.

En 2011, 14 exploitations sont engagées en MAE, dont 2 en SFEI (72 ha) et 4 en CAB (53 ha). La MAET – Eau, dont les enjeux prioritaires sont la lutte contre les nitrates et les pesticides, accompagne 6 exploitations



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	20% (15%)	17%	35% (46%)	19% (15%)	28%
Diminution des achats d'engrais minéral	68% (56%)	30% (21%)	59% (65%)	3%	8%
Diminution des épandages à l'automne	50% (27%)	73% (79%)	0% (4%)	0% (2%)	27%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 20 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15 % dans le département). Parmi ces exploitations, 17 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	32% (41%)	8%	76% (70%)	13% (17%)	2%
Substitution de molécules	16% (31%)	37% (43%)	46% (25%)	18% (25%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	71%	12% (24%)	71% (63%)	15% (10%)	2%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

sur 140 ha. La MAET spécifique à la zone Natura 2000 de l'anse de Guissény est contractualisée par 3 exploitations sur 36 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Compte tenu du nombre élevé de porcs (15 porcs rapporté à l'hectare de SAU en 2010), les pressions d'azote et de phosphore organiques brutes de ce bassin font partie des plus élevées de Bretagne, respectivement 210 kg/ha et 128 kg/ha. L'alimentation biphase mise en place systématiquement, le traitement du lisier de porc et les exports des fientes de volailles (compostées ou séchées) permettent de réduire ces pressions de manière significative : les pressions nettes sont égales à 140 kg/ha et 67 kg/ha. Par ailleurs, les exportations par les cultures du BV sont supérieures à celles du Finistère grâce à des rendements supérieurs en blé et en maïs grain (69 q/ha et 87 q/ha dans le BV contre 61 q/ha et 83 q/ha dans le Finistère). La BGA et la BGP restent cependant élevées, respectivement 41 kg/ha et 15 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 56 % de la SAU (53 % dans le Finistère) ; sur maïs et prairies, respectivement 92 % et 48 % des surfaces sont concernées (89 % et 42 % dans le département).

87 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006 (70 % dans le Finistère). Pour faire évoluer leurs pratiques de fertilisation, 60 % des exploitants apprécient les messages d'information. Les autres leviers sont relativement moins appréciés : 37 % des exploitations citent les

conseils individualisés (54 % dans le Finistère) et 36 % les réunions d'information.

42 % de ces exploitants identifient la structure porteuse du BV pour proposer ces actions (11 % dans le Finistère). La chambre d'agriculture et les coopératives agricoles sont citées par respectivement 42 % et 27 % des exploitations.

■ Protection des cultures

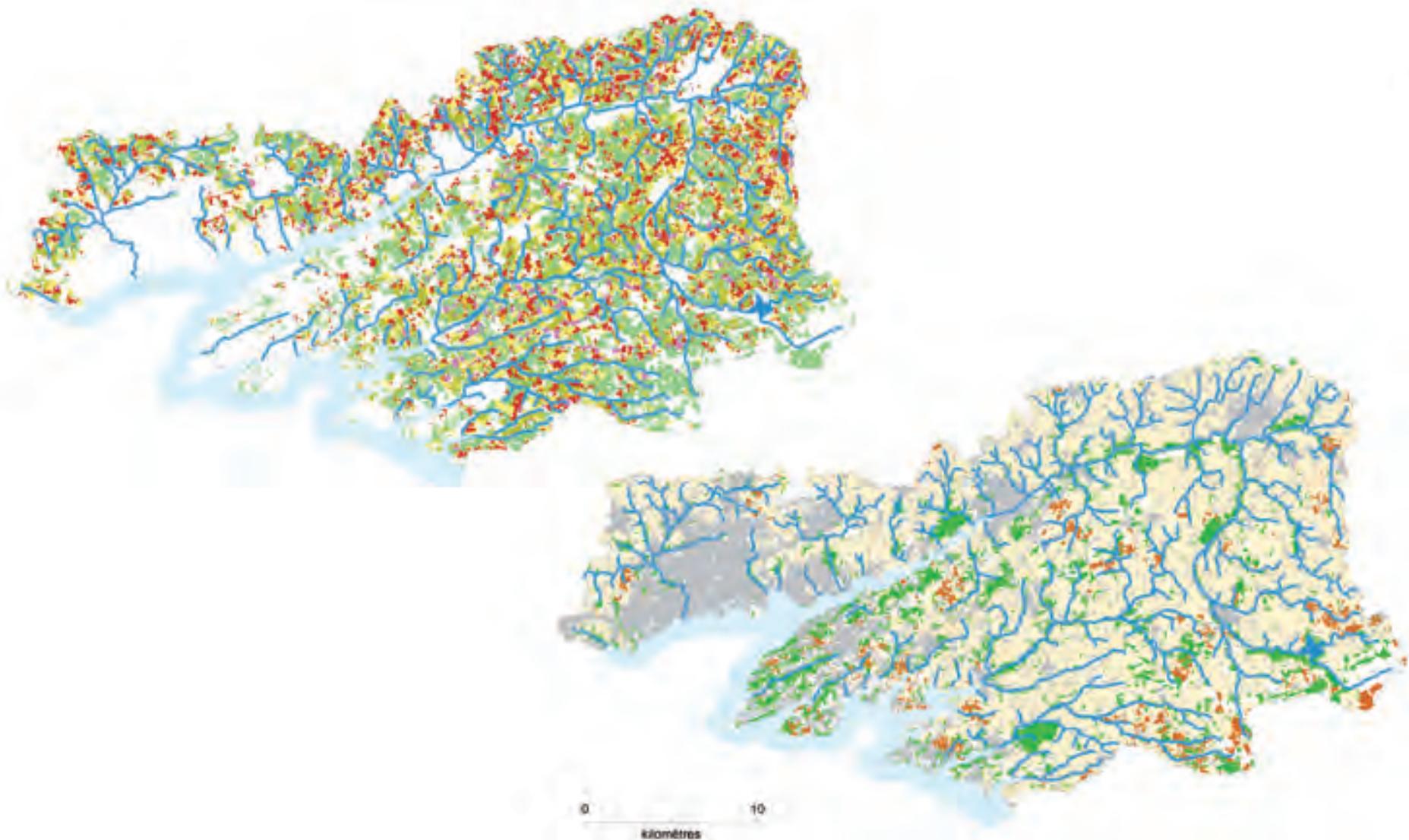
87 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures au cours des cinq dernières années (75 % dans le Finistère).

Les pratiques de désherbage alternatives sont fortement appliquées sur ce BV : 40 % des exploitations les mettent en place sur 12 % de la SAU (21 % des exploitations sur 7 % de la SAU dans le Finistère). L'importance des cultures légumières sur ce bassin explique en partie la généralisation de ces pratiques. À l'inverse, seule 3 % de la SAU n'est pas labourée (7 % dans le département).

Pour 44 % des exploitants du BV (38 % dans le Finistère), les structures fournissant le plus d'informations sur ces pratiques sont les coopératives. La chambre d'agriculture et la structure porteuse du BV sont identifiées par respectivement 20 % et 14 % des exploitations (28 % et 3 % dans le département).

Rade Elorn

- › **Superficie en Bretagne** 73 555 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 49 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 771 dont 614 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 40 % bovine - 51 % porcine - 9 % avicole

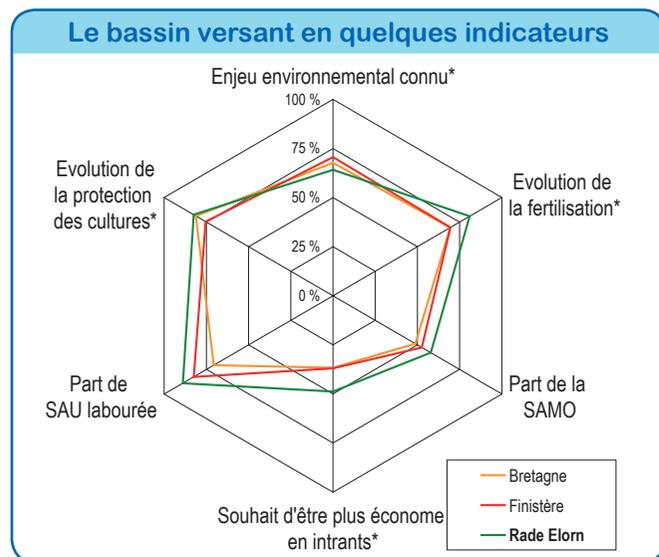


Les élevages hors-sol, principalement situés au nord-est du BV, représentent 35 % des moyennes et grandes exploitations du territoire. Un quart des exploitations produisent du lait et un cinquième est spécialisé dans le maraîchage et l'horticulture. L'assolement du BV est principalement composé de cultures fourragères (59 % de la SAU, dont 16 % de maïs ensilage et 43 % d'herbe) et de céréales (32 %). Les légumes, essentiellement de plein champ, représentent 1 % de la SAU. D'autre part, ce BV concentre le quart des surfaces bretonnes de plants de pomme de terre.

Les surfaces agricoles représentent seulement 49 % de la superficie du BV : les espaces bâtis de l'agglomération brestoise et les zones boisées occupent une part importante dans l'aménagement du territoire.

64 % des exploitations identifient les enjeux environnementaux du BV (71 % dans le Finistère). La plupart cite les nitrates et les pesticides (respectivement 88 % et 60 %). Le phosphore et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides sont des problématiques chacune identifiée par 36 % des exploitations. Enfin, les enjeux environnementaux des zones Natura 2000 des Monts d'Arrée et de la Forêt du Cranou sont identifiés par 26 % des exploitations (18 % dans le Finistère).

Moins d'un quart des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturelles entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	21%	12%	42%	2% (15%)	45%
Diminution des achats d'engrais minéral	61%	23%	59%	4%	15%
Diminution des épandages à l'automne	33%	88%	1% (4%)	1%	10%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 21 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 2 % citent l'amélioration de la structure des sols comme première raison d'évolution (15 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	44%	3% (7%)	74%	14%	9%
Substitution de molécules	31%	63% (43%)	18%	14%	6%
Réduction de doses à l'hectare	69%	32% (2%)	53%	14%	1%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

modernisation. Le PMBE est le programme le plus fréquemment cité (12 % des exploitations). Seules 5 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager dans une MAE.

En 2011, 57 exploitations sont engagées dans une mesure, dont 29 dans le dispositif SFEI (1 190 ha) et 6 dans le dispositif MAER2 (275 ha). 119 ha et 9 147 ml sont contractualisés dans le territoire de la MAET – Eau, dont les enjeux prioritaires sont les nitrates. De même, la MAET – Natura 2000 accompagne 6 exploitants (229 ha et 2 540 ml).

■ Gestion de la fertilisation

La situation en matière de gestion des effluents et de la fertilisation est relativement proche de celle observée dans le Finistère. Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 168 kg/ha et 104 kg/ha. Grâce à la résorption par l'alimentation biphasé et au traitement, les pressions nettes diminuent à 119 kg/ha pour l'azote et 55 kg/ha pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 56 kg/ha en azote et 15 kg/ha en phosphore (5 kg/ha de plus que dans le Finistère). La BGA et la BGP sont respectivement égales à 34 kg/ha et 14 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 58 % de la SAU (53 % dans le Finistère). Un effort particulier est réalisé sur les prairies et les céréales à paille où respectivement 51 % et 41 % des surfaces sont concernées, les moyennes départementales étant de 42 % et 30 %.

Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis 2006.

Les moyens de communication à prioriser sont les messages d'information, jugés utiles par 62 % des exploitations. Les conseils individualisés, bien que cités par 38 % des exploitations, sont moins appréciés sur le BV que dans le Finistère (54 % des exploitations). Les structures porteuses de ces actions sont la chambre d'agriculture pour 54 % des exploitations, suivie des coopératives (38 %).

■ Protection des cultures

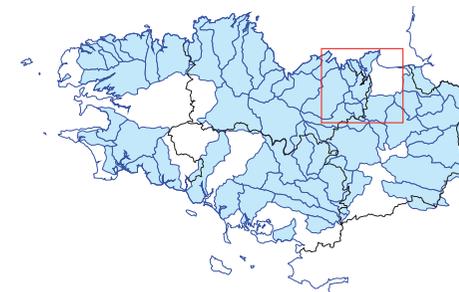
Parmi les exploitants du BV, 83 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures entre 2006 et 2011.

Les techniques de désherbage alternatives sont peu appliquées sur ce BV : seules 11 % des exploitations sur 2 % de la SAU sont concernées (respectivement 21 % et 7 % dans le Finistère). La pratique du non-labour est plus généralisée (27 % des exploitations sur 6 % de la SAU).

Les coopératives agricoles sont identifiées par 42 % des exploitations comme étant leur première source d'information sur ces pratiques, suivies de la chambre d'agriculture (27 %), et dans une moindre mesure des négociants (9 %).

Rance aval – Faluns

- › **Superficie en Bretagne** 46 604 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 52 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 588 dont 401 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 62 % bovine - 32 % porcine - 6 % avicole



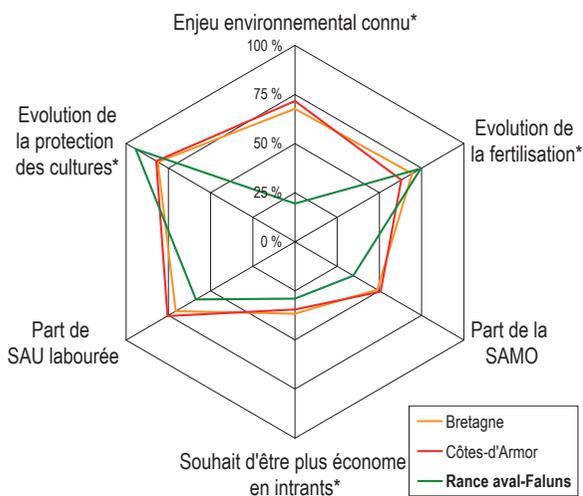
Le BV est à cheval sur deux départements : la partie amont du BV se situe dans les Côtes-d'Armor (58 % de la surface du BV) ; sa partie littorale, au nord, se trouve dans l'Ille-et-Vilaine.

Un tiers des moyennes et grandes exploitations du BV est spécialisé en production laitière et 27 % en grandes cultures. Les élevages hors-sol sont relativement peu nombreux (18 % des exploitations). Les cultures annuelles (céréales et maïs fourrage) occupent 60 % de la SAU du BV. La part des prairies et des surfaces toujours en herbe dans la SAU s'élève respectivement à 22 % et 5 %. Les légumes frais, cultivés en plein champ sur 8 % de la SAU, sont principalement situés au nord du BV. La SAU ne représente que 52 % de la superficie du BV : les espaces bâtis occupent une place importante dans l'aménagement du territoire.

Seules 19 % des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV, contre 72 % dans les Côtes-d'Armor et 64 % en Ille-et-Vilaine. Les deux principales problématiques identifiées sont la lutte contre les nitrates et les pesticides, citées par 63 % des exploitations, suivies de celle contre le phosphore (24 %).

45 % déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Cela concerne principalement le PMBE et le PVE, cités par respectivement 20 % et 14 % des exploitations. Les MAE sont relativement peu sollicitées.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	13%	49%	22%	29% (8%)	0%
Diminution des achats d'engrais minéral	38%	42%	50%	0% (2%)	8%
Diminution des épandages à l'automne	18%	90%	0% (2%)	0% (3%)	10%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 13 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 29 % citent l'amélioration de la structure des sols comme première raison d'évolution (8 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	50% (35%)	16%	61%	3% (16%)	20%
Substitution de molécules	23%	53%	12% (26%)	13%	22%
Réduction de doses à l'hectare	62%	34%	45%	9%	12%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 79 exploitations sont engagées, dont 25 dans le dispositif MAER2 (1 580 ha) et 13 dans le dispositif SFEI (304 ha). Aucune MAET spécifique au territoire n'est mise en place sur le BV en 2011.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 88 kg/ha et 48 kg/ha, en deçà des moyennes départementales (142 kg/ha et 90 kg/ha). Les pressions nettes (82 kg/ha pour l'azote et 34 kg/ha pour le phosphore) sont également inférieures à celles observées dans les Côtes-d'Armor (116 kg/ha et 65 kg/ha). À l'inverse, l'utilisation d'engrais minéral est supérieure sur le BV : les pressions d'azote et de phosphore minéral sont respectivement égales à 83 kg/ha et 9 kg/ha (52 kg/ha et 5 kg/ha dans le département). La BGA et la BGP sont respectivement égales à 25 kg/ha et - 18 kg/ha (27 kg/ha et 12 kg/ha dans les Côtes-d'Armor).

Les effluents organiques sont valorisés sur 35 % des surfaces cultivées, soit 16 points de moins que la moyenne départementale (51 %). Seules 13 % des surfaces des céréales à paille et 12 % des prairies sont concernées (32 % et 36 % dans les Côtes-d'Armor).

Les trois quarts des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation (63 % dans le Morbihan).

Les conseils individuels et les messages d'information sont les deux moyens de communication jugés les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation. Ils sont

cités respectivement par 59 % et 52 % des exploitations ; 38 % citent les réunions d'information.

Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, les coopératives sont fréquemment évoquées, citées par 57 % des exploitations (36 % dans les Côtes-d'Armor), suivies de la chambre d'agriculture (27 %).

■ Protection des cultures

94 % des exploitations du BV déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures (82 % dans les Côtes-d'Armor).

Les techniques alternatives de désherbage sont fortement sollicitées sur le BV : 35 % des exploitations du BV déclarent les appliquer sur 12 % de la SAU (21 % des exploitations sur 6 % de la SAU dans les Côtes-d'Armor). De même, la pratique du non-labour concerne une majorité d'exploitations (54 %, 39 % dans les Côtes-d'Armor) sur près d'un quart de la SAU (24 %, 14 % dans les Côtes-d'Armor).

Citées par 76 % des exploitations (56 % dans les Côtes-d'Armor), les coopératives sont les principales structures identifiées comme première source d'information sur les pratiques de protection des cultures. Seules, 5 % des exploitations citent la chambre d'agriculture, contre 13 % dans le département.

Ria d'Étel

› Superficie en Bretagne	36 066 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	39 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	300 dont 213 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	64 % bovine - 21 % porcine - 15 % avicole

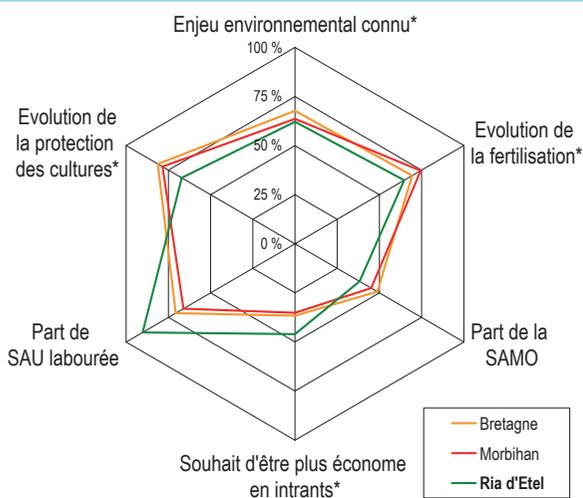


Parmi les 213 moyennes et grandes exploitations du BV, 37 % sont spécialisées en bovins lait et 28 % en élevages hors-sol (principalement de volailles). Les cultures fourragères représentent 58 % de la SAU, réparties entre les surfaces en herbe (43 %) et le maïs ensilage (15 %). Les céréales sont cultivées sur 35 % des surfaces agricoles (dont 14 % en maïs). La SAU ne représente que 39 % de la superficie du BV ; les espaces boisés et les zones urbanisées occupent une part importante dans l'aménagement du territoire.

Six exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux de leur BV ; les pollutions microbiologiques sont les plus fréquemment identifiées, citées par 61 % des exploitations (4 % dans le Morbihan). La présence du bassin de production conchylicole de la Ria d'Étel, l'exutoire du BV, explique cette sensibilité sanitaire. Les autres problématiques sont peu identifiées : les nitrates, les pesticides et les zones humides sont des enjeux cités par respectivement 52 %, 24 % et 14 % des exploitations (69 %, 40 % et 49 % dans le Morbihan).

Peu d'exploitations sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation : 14 %, soit 14 points de moins que la moyenne départementale. Le dispositif PMBE est la mesure la plus sollicitée, citée par 10 % des exploitations.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie
Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	20%	30%	25% (52%)	0% (7%)	45%
Diminution des achats d'engrais minéral	52%	11%	63%	0% (2%)	21%
Diminution des épandages à l'automne	4% (26%)	43%	0% (6%)	0% (7%)	57%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 20 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 25 % citent l'économie d'intrants comme première raison d'évolution (52 % dans le département)

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	27%	20% (5%)	57%	10%	13%
Substitution de molécules	10% (25%)	20% (41%)	42%	38%	0%
Réduction de doses à l'hectare	57%	6%	80%	8%	6%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 32 exploitations sont engagées en MAE, dont 12 dans le dispositif SFEI (407 ha) et 5 dans les mesures pour la conversion et le maintien à l'agriculture biologique (70 ha en CAB et 95 ha en MAB). 13 exploitations ont contractualisé 395 ha dans les deux MAET – Eau créées en 2009 dont les objectifs prioritaires sont la reconquête de la qualité de l'eau pour les paramètres nitrates et pesticides.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 95 kg/ha et 55 kg/ha, inférieures aux moyennes départementales (115 kg/ha et 70 kg/ha) et proches des pressions nettes (93 kgN/ha et 56 kgP/ha). L'utilisation d'engrais minéral représente une pression équivalente à 45 kg/ha pour l'azote (59 kg/ha dans le Morbihan) et 8 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 6 kg/ha (25 kg/ha dans le Morbihan) et 8 kg/ha.

Les effluents d'élevages sont valorisés sur 38 % de la SAU, soit 7 points de moins que la moyenne départementale. L'écart est particulièrement important sur la culture du maïs où seulement 72 % des surfaces sont concernées (87 % dans le Morbihan). Par ailleurs, 19 % des surfaces de céréales à paille et 23 % des prairies sont amendées en matières organiques.

Parmi les exploitations du BV, 65 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis ces cinq dernières années.

Les trois moyens de communications jugés utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation sont les réunions d'information, citées par 21 % d'entre elles, les messages d'information (18 %, 42 % dans le Morbihan) et les formations (17 %).

Un tiers des exploitations identifie la chambre d'agriculture comme principal acteur dans l'évolution de ces pratiques ; les coopératives sont citées par seulement 8 % d'entre elles (35 % dans le Morbihan).

■ Protection des cultures

Les deux tiers des exploitations du BV déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures depuis 2006.

Près d'un tiers des exploitations (13 % dans le Morbihan) mettent en place des techniques alternatives de désherbage sur presque 10 % de la SAU. Le non-labour est à l'inverse peu généralisé avec seulement 5 % de la SAU concernée (18 % dans le Morbihan).

Les premières sources d'information sur ces pratiques sont : la chambre d'agriculture (pour 36 % des exploitants, 8 % dans le Morbihan), les coopératives (43 %, 28 % dans le Morbihan).

Rivière de Pénerf

- › **Superficie en Bretagne** 13 486 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 55 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 112 dont 88 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 72 % bovine - 7 % porcine - 21 % avicole



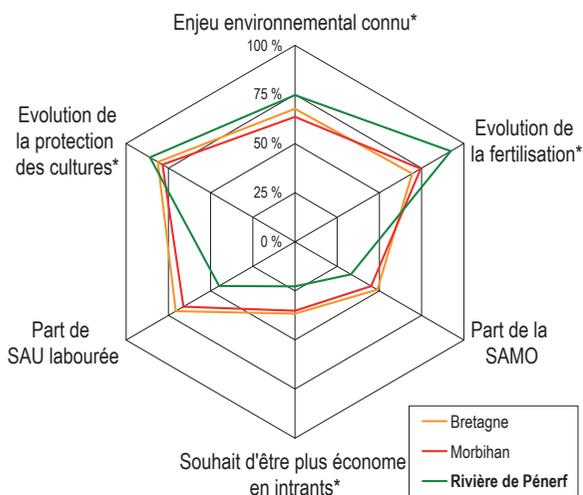
L'agriculture du BV est orientée vers les productions laitière et hors-sol (respectivement 36 % et 20 % des moyennes et grandes exploitations). Les cultures fourragères dominent l'assolement avec 62 % de la SAU réparties entre prairies temporaires (38 %), surfaces toujours en herbe (9 %) et maïs ensilage (15 %). Les céréales ne représentent que 30 % de la SAU.

Les trois quarts des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % dans le Morbihan). La gestion des zones humides et des milieux aquatiques est la principale problématique relevée : 67 % des exploitants l'évoquent (49 % dans le Morbihan). La présence de la zone conchylicole de la Rivière de Pénerf explique cette préoccupation. À l'inverse, les autres enjeux sont moins fréquemment évoqués sur ce BV que dans le département : les nitrates, le phosphore et les pesticides sont identifiés par respectivement 10 %, 0 % et 13 % des exploitations (69 %, 40 % et 18 % dans le Morbihan).

Seules 13 % des exploitations du BV déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (28 % dans le Morbihan). Les MAE représentent la majorité des engagements, citées par 10 % des exploitations.

En 2011, 23 exploitations sont engagées, principalement dans les dispositifs PHAE (6 déclarants sur 224 ha), MAER2 (4 déclarants sur 193 ha) et SFEI (8 déclarants sur 236 ha). La MAET – Natura 2000 du site de Pénerf accompagne 3 exploitants sur 29 ha.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	14% (27%)	0% (8%)	44%	0% (7%)	56%
Diminution des achats d'engrais minéral	61%	15%	66%	9%	10%
Diminution des épandages à l'automne	61% (26%)	97% (69%)	0% (2%)	0% (7%)	3%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (27 % dans le département). Aucune de ces exploitations ne cite la réglementation comme première raison d'évolution (7 % la citent dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	37%	0% (5%)	51% (73%)	49% (18%)	0%
Substitution de molécules	36%	6% (41%)	34%	60% (29%)	0%
Réduction de doses à l'hectare	68%	11%	68%	22%	0%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 86 kg/ha et 50 kg/ha, en deçà des moyennes départementales (115 kg/ha et 70 kg/ha). Les quantités d'effluents résorbés, traités et exportés sont faibles : les pressions nettes sont égales à 85 kg/ha pour l'azote (105 kg/ha dans le Morbihan) et 50 kg/ha pour le phosphore. L'utilisation d'azote minéral est plus élevée sur le BV (72 kg/ha et 59 kg/ha dans le département). La BGA et la BGP sont respectivement égales à 24 kg/ha et 4 kg/ha, proches des valeurs départementales.

Un tiers des surfaces cultivées est fertilisé en matières organiques (45 % dans le Morbihan). L'écart est particulièrement important sur les prairies et les céréales à paille où seulement 21 % et 12 % des surfaces sont concernées (31 % et 22 % dans le Morbihan).

Afin d'éviter toute contamination microbiologique, la production conchylicole de la Rivière de Pénerf est protégée par une interdiction d'épandage de 500 mètres en amont de celle-ci, diminuant ainsi la surface disponible pour l'épandage de matière organique et augmentant le recours à la fertilisation minérale.

92 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation (74 % dans le Morbihan) entre 2006 et 2011.

Les moyens de communication les plus fréquemment utilisés pour faire évoluer les pratiques (conseils individualisés, messages et réunions d'information, démonstrations collectives, etc.) sont très rarement jugés utiles par les exploitants du BV. Ainsi, seules 12 % des exploitations jugent les conseils individualisés comme des actions utiles et aucune exploitation ne cite les messages d'information ; à l'échelle départementale, ces deux actions sont évoquées par respectivement 33 % et 42 % des exploitations.

■ Protection des cultures

Parmi les exploitations du BV, 86 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures dans les cinq années précédant l'enquête.

Les techniques alternatives de désherbage sont appliquées sur moins de 1 % de la SAU (2 % dans le Morbihan). À l'inverse, la pratique du non-labour est plus largement généralisée sur le BV que dans le département : 27 % de la SAU est concernée (18 % dans le Morbihan).

Les principales structures identifiées par les exploitants comme étant leur première source d'information sur ces pratiques sont les coopératives agricoles, citées par 50 % des exploitations.

Rivière de Pont-l'Abbé

- › **Superficie en Bretagne** 13 404 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 46 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 125 dont 79 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 37 % bovine - 55 % porcine - 8 % avicole

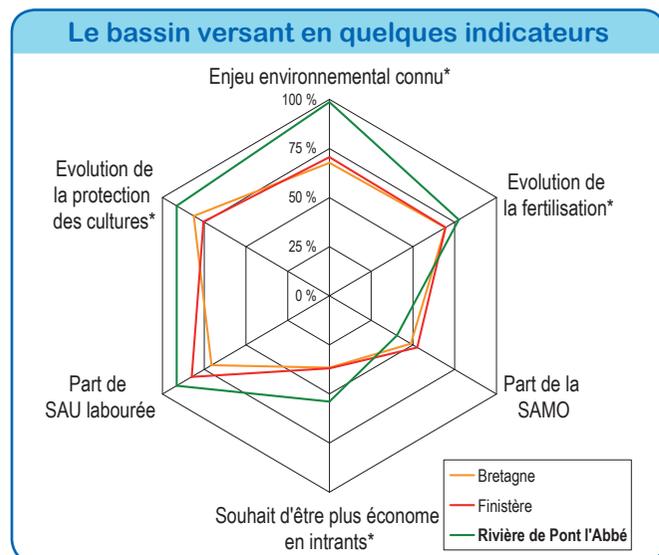


L'agriculture du BV est caractérisée par une relative diversité dans l'orientation des exploitations : parmi les moyennes et grandes exploitations, 30 % sont spécialisées en production laitière, 22 % en élevage hors-sol et 19 % en grandes cultures. L'assolement est composé de cultures céréalières (45 % de la SAU) et de cultures fourragères, réparties entre prairies temporaires (23 % de la SAU), surfaces toujours en herbe (14 %) et maïs ensilage (11 %).

L'ensemble des exploitants déclare connaître les enjeux environnementaux du BV (71 % dans le Finistère). La problématique liée au phosphore est identifiée par 96 % d'entre eux (43 % dans le Finistère). Cette forte sensibilité est à relier aux mesures mises en place dans le cadre du SDAGE Loire Bretagne qui classe la retenue du Moulin neuf en zone 3B-1 à cause des forts risques d'eutrophisation. Des mesures spécifiques sur la fertilisation du phosphore sont appliquées. Seules deux exploitations sur dix identifient la problématique des nitrates, contre neuf sur dix dans le Finistère.

21 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. L'agriculture biologique représente pour 10 % des exploitations la forme d'engagement privilégiée.

En 2011, 22 exploitations sont engagées dans une MAE dont 6 dans le dispositif SFEI (262 ha). Les deux territoires de MAET – Eau mis en place en 2008 et 2009, focalisés sur la lutte contre la pollution par le



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	0% (15%)	0% (19%)	0% (46%)	0% (15%)	100%
Diminution des achats d'engrais minéral	69%	56% (21%)	31% (65%)	2% (5%)	11%
Diminution des épandages à l'automne	11% (27%)	75% (79%)	0% (4%)	0% (2%)	25%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 69 % déclarent avoir évolué en diminuant les achats d'engrais minéral (pas d'écart significatif avec le département). Parmi ces exploitations, 56 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (21 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	49%	0% (7%)	46% (70%)	18%	36%
Substitution de molécules	65% (31%)	85% (43%)	13% (25%)	0% (25%)	2%
Réduction de doses à l'hectare	76%	74% (24%)	20% (63%)	2% (10%)	4%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

phosphore, ont permis l'adhésion de 14 exploitations sur une surface de 281 ha.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont respectivement égales à 103 kg/ha et 63 kg/ha, en deçà des moyennes observées dans le Finistère (149 kg/ha et 96 kg/ha). L'alimentation biphase des élevages de porcs et les échanges d'effluents permettent de diminuer les pressions de 22 unités d'azote et 28 unités de phosphore. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 59 kg/ha d'azote et 9 kg/ha de phosphore. Les exportations par les cultures sont moindres sur ce BV (113 kg/ha pour l'azote et 47 kg/ha pour le phosphore) que dans le département (137 kg/ha et 57 kg/ha), notamment en raison des plus faibles rendements de blé (51 q/ha, soit 16 % de moins que la moyenne départementale). La BGA et la BGP sont respectivement égales à 27 kg/ha et - 3 kg/ha (37 kg/ha et 22 kg/ha dans le Finistère). Les effluents organiques sont valorisés sur 40 % de la SAU du BV (53 % dans le Finistère). L'écart est particulièrement important sur les céréales à paille où seulement 10 % des surfaces sont concernées (30 % dans le Finistère).

Plus des trois quarts des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation depuis ces cinq dernières années.

85 % des exploitations trouvent les conseils individuels utiles pour les accompagner dans leurs changements de pratiques (54 % dans le Finistère). Les autres actions sont moins fréquemment citées : seulement 35 % des exploitations citent les messages d'information (61 % dans le département).

Parmi les structures proposant ces actions, 48 % des exploitations identifient les coopératives agricoles et 42 % la chambre d'agriculture (57 % dans le Finistère). Citée par 25 % des exploitations, la structure d'animation du BV est particulièrement bien identifiée (11 % dans le Finistère).

■ Protection des cultures

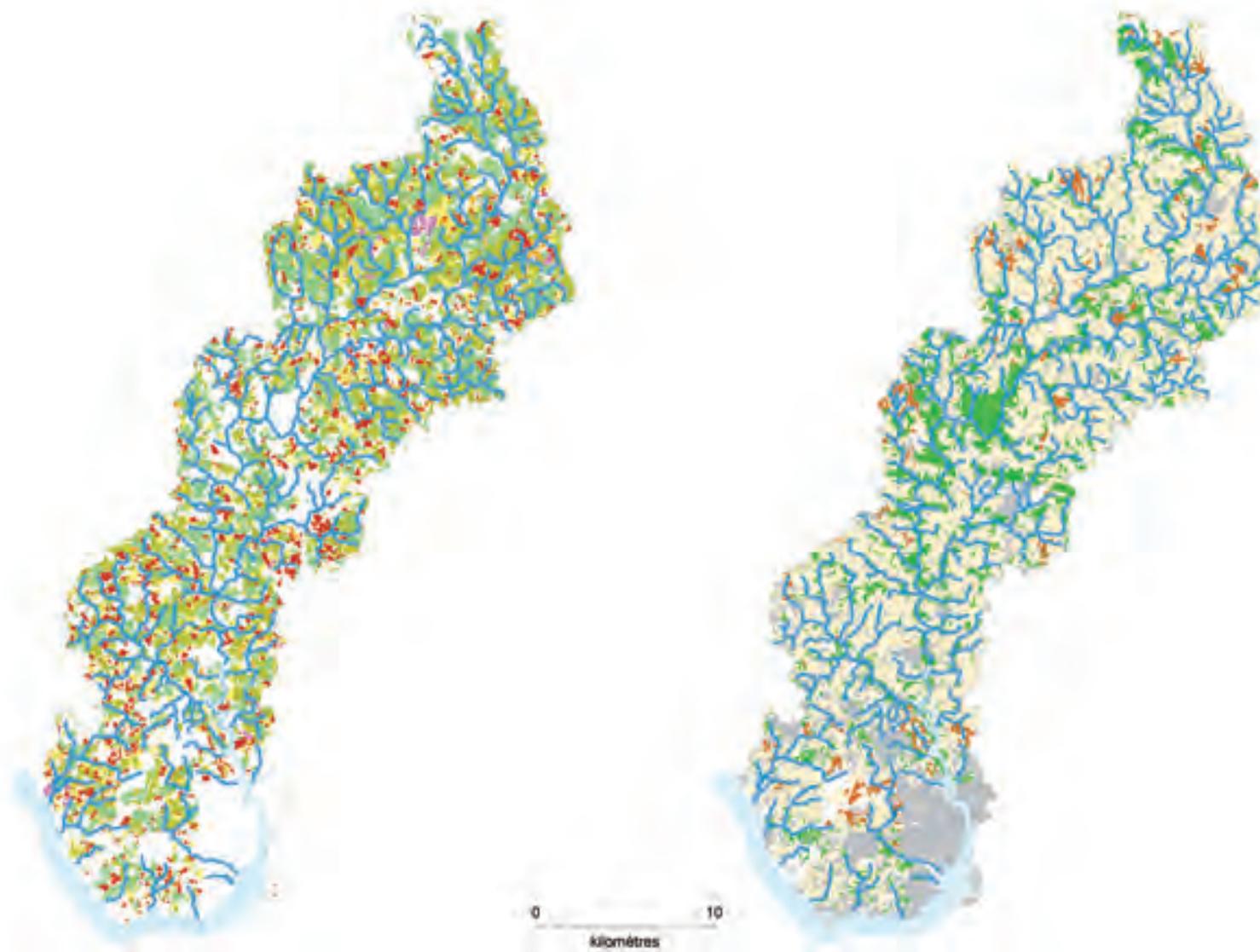
92 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer leur pratique en matière de protection des cultures depuis 2006 (75 % dans le Finistère).

Les techniques alternatives de désherbage sont mises en place par 32 % des exploitants sur l'équivalent de 8,4 % de la SAU du BV. La pratique du non-labour est moins appliquée sur ce BV que dans le Finistère (5 % de la SAU, 9 % dans le département).

52 % des exploitations identifient les coopératives agricoles comme première source d'information dans l'accompagnement de leurs évolutions de pratiques (38 % dans le Finistère). Citée par 15 % des exploitations (3 % dans le Finistère), la structure porteuse du BV est également bien identifiée.

Scorff

- › **Superficie en Bretagne** 57 936 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 50 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 523 dont 413 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 62 % bovine - 19 % porcine - 19 % avicole

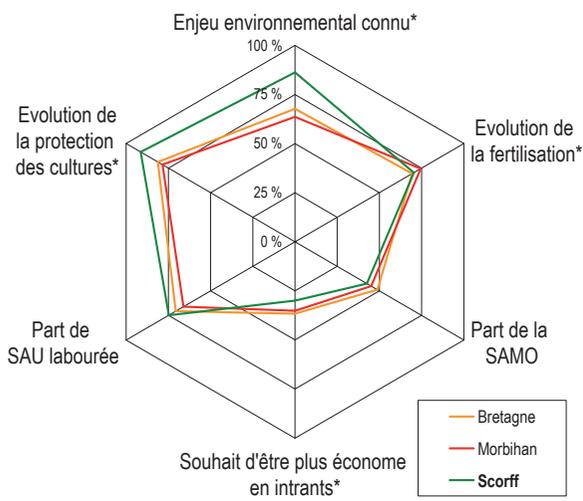


Près de la moitié des moyennes et grandes exploitations sont spécialisées en élevages laitiers ; les élevages hors-sol, principalement de volailles, représentent 30 % de ces structures. L'assolement se caractérise par une forte proportion de cultures herbagères (42 % de la SAU). Les surfaces en céréales et maïs (grain et ensilage) représentent respectivement 23 % et 28 % des surfaces agricoles. L'amont du BV se caractérise par des activités agricoles prépondérantes alors que la partie littorale se distingue par ses activités touristiques dans un contexte urbain. Les surfaces boisées représentent presque le tiers de la surface du BV.

Les enjeux environnementaux du bassin versant sont connus par 86 % des exploitations (64 % dans le Morbihan). La gestion des milieux aquatiques et des zones humides est un enjeu identifié par 66 % des exploitants (49 % dans le département). Les problématiques liées aux nitrates et aux pesticides sont citées par 61 % et 48 % des exploitations. La préservation du site Natura 2000 « Rivière du Scorff, forêt de Pont Calleck et rivière Sarre », qui s'étend sur 2 359 ha, est identifiée par 9 % des agriculteurs.

La moitié des exploitations (28 % dans le Morbihan) déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Les dispositifs principalement concernés sont les MAE, citées par 23 % des exploitations, suivies de l'agriculture biologique (15 %) et du PMBE (13 %).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	11%	71% (52%)	9%	9%
Diminution des achats d'engrais minéral	54%	0% (6%)	100% (71%)	0% (2%)	0%
Diminution des épandages à l'automne	6% (26%)	0% (69%)	54% (2%)	46% (7%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 22 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 71 % citent l'économie d'intrants comme première raison d'évolution (52 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	63% (39%)	4%	78%	15%	3%
Substitution de molécules	25%	19% (41%)	29%	11% (29%)	42%
Réduction de doses à l'hectare	74% (61%)	9%	78%	0% (18%)	12%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, seules 77 exploitations sont engagées en MAE, dont 10 dans le dispositif MAER2 (585 ha) et 15 dans le dispositif SFEI (531 ha). Les mesures pour la conversion et le maintien à l'agriculture biologique permettent d'accompagner chacune 3 exploitations (37 ha en MAB et 203 ha en CAB). La MAET – Eau, dont l'enjeu prioritaire est la préservation et la restauration des zones humides et des milieux aquatiques, est contractualisée par 50 exploitants (362 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 103 kg/ha et 62 kg/ha. La résorption et l'exportation d'effluents permettent de réduire ces pressions de 4 unités pour l'azote et de 18 unités pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 55 kg/ha en azote et 11 kg/ha en phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 24 kg/ha et 1 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 43 % des surfaces agricoles ; 90 % des surfaces de maïs, 21 % des prairies et 23 % des céréales à paille sont concernées.

Sept exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

La moitié des agriculteurs considère les messages et les réunions d'information comme des moyens de communication utiles pour faire évoluer les pratiques des exploitants. Un tiers cite également les

démonstrations collectives. Les structures identifiées comme proposant ces actions sont la chambre d'agriculture, citée par 40 % des exploitations, les coopératives (14 %, 35 % dans le Morbihan) et les centres de gestion (11 %).

■ Protection des cultures

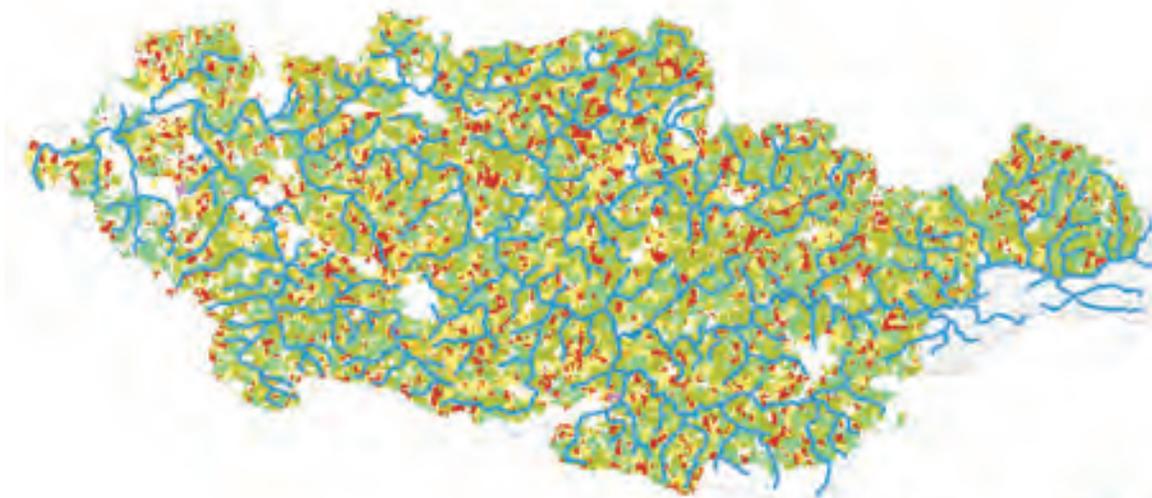
Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Le désherbage alternatif est relativement bien généralisé : 17 % des exploitations déclarent mettre en place ces pratiques sur 4 % de la SAU du BV. De même, 41 % des exploitations déclarent ne pas labourer une surface équivalente à 13 % de la SAU.

Les coopératives agricoles sont identifiées par 36 % des exploitations comme étant leur première source d'information sur ces pratiques. La chambre d'agriculture est citée par 16 % des exploitations.

Seiche

- › **Superficie en Bretagne** 78 544 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 73 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 1 346 dont 972 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 65 % bovine - 28% porcine - 7 % avicole

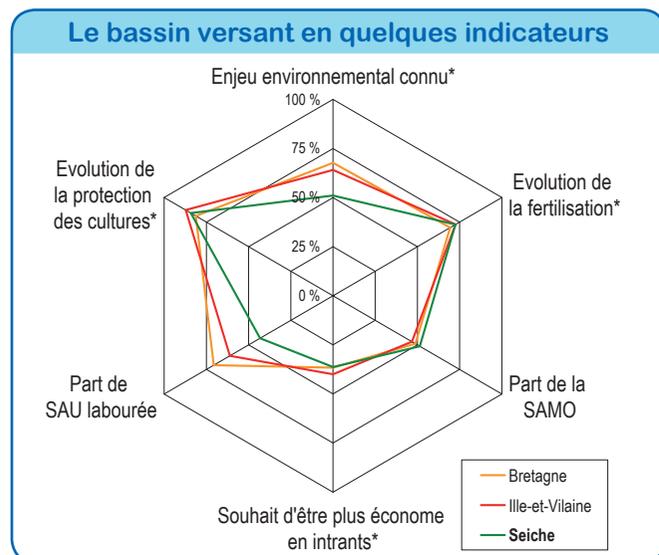


L'agriculture de ce territoire se caractérise par une forte orientation laitière : parmi les 972 moyennes et grandes exploitations, 42 % sont spécialisées en bovins lait et 18 % de ces structures sont des élevages hors-sol (porcs et volailles). L'assolement se répartit entre les productions céréalières (38 % de la SAU) et les productions fourragères (54 %), composées de prairies (34 %) et de maïs ensilage (20 %). L'ouest du BV, situé en périphérie de l'agglomération rennaise, est caractérisé par une forte densité urbaine et une plus faible concentration d'élevages. De nombreux élevages hors-sol occupent le centre du territoire, dominé par les cultures annuelles (céréales et maïs).

La moitié des exploitants déclare connaître les enjeux environnementaux du BV ; les principales problématiques identifiées sont les nitrates, les pesticides et les matières organiques, citées par respectivement 94 %, 89 % et 84 % des exploitations (79 %, 70 % et 31 % en Ille-et-Vilaine). Les deux tiers des exploitations (un tiers en Ille-et-Vilaine) considèrent le phosphore comme un enjeu environnemental.

Parmi les exploitations du BV, 37 % déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation ; le programme Breizh Bocage est particulièrement cité (22 %).

En 2011, 112 exploitations sont engagées dans une MAE. Deux types d'accompagnement prédominent : les rotations (47 déclarants sur 3 080 ha en MAER2) et les systèmes fourragers économes en intrants



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	11%	44% (21%)	56%	0% (7%)	0%
Diminution des achats d'engrais minéral	55%	37% (20%)	53%	4%	6%
Diminution des épandages à l'automne	23%	86% (56%)	0% (6%)	0% (11%)	14%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 11 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 44 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (21 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	49%	0% (4%)	77%	23%	0%
Substitution de molécules	43%	16% (50%)	44%	21%	19%
Réduction de doses à l'hectare	77%	11%	75%	11%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

(48 déclarants sur 1 700 ha). Par ailleurs, 12 exploitations bénéficient des mesures pour la conversion et le maintien de l'agriculture biologique (157 ha en CAB et 126 ha en MAB).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 111 kg/ha et 62 kg/ha. L'alimentation biphasé, mise en place sur l'ensemble des élevages porcins, réduit les pressions nettes à 106 kg/ha en azote et à 65 kg/ha en phosphore. L'utilisation d'engrais minéral représente une pression supplémentaire de 76 kgN/ha et 10 kgP/ha. La BGA est excédentaire de 23 kg/ha tandis que la BGP est déficitaire de 1 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 51 % de la SAU du BV ; 90 % des surfaces en maïs, 49 % des prairies (34 % en Ille-et-Vilaine) et 20 % des céréales à paille sont concernées.

Comme en Ille-et-Vilaine, les trois quarts des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation durant ces cinq dernières années.

Les moyens de communication jugés utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation sont variés : les messages d'information sont cités par 52 % d'entre eux, suivis des conseils individualisés (47 %), des démonstrations collectives (39 %) et des réunions d'information (38 %).

Les agriculteurs identifient plusieurs structures pour proposer ces actions : les négociants, cités par 22 % d'entre eux, les coopératives (20 %), les centres de gestion (19 %), les entreprises de conseil indépendant (18 %) et la chambre d'agriculture (15 %).

■ Protection des cultures

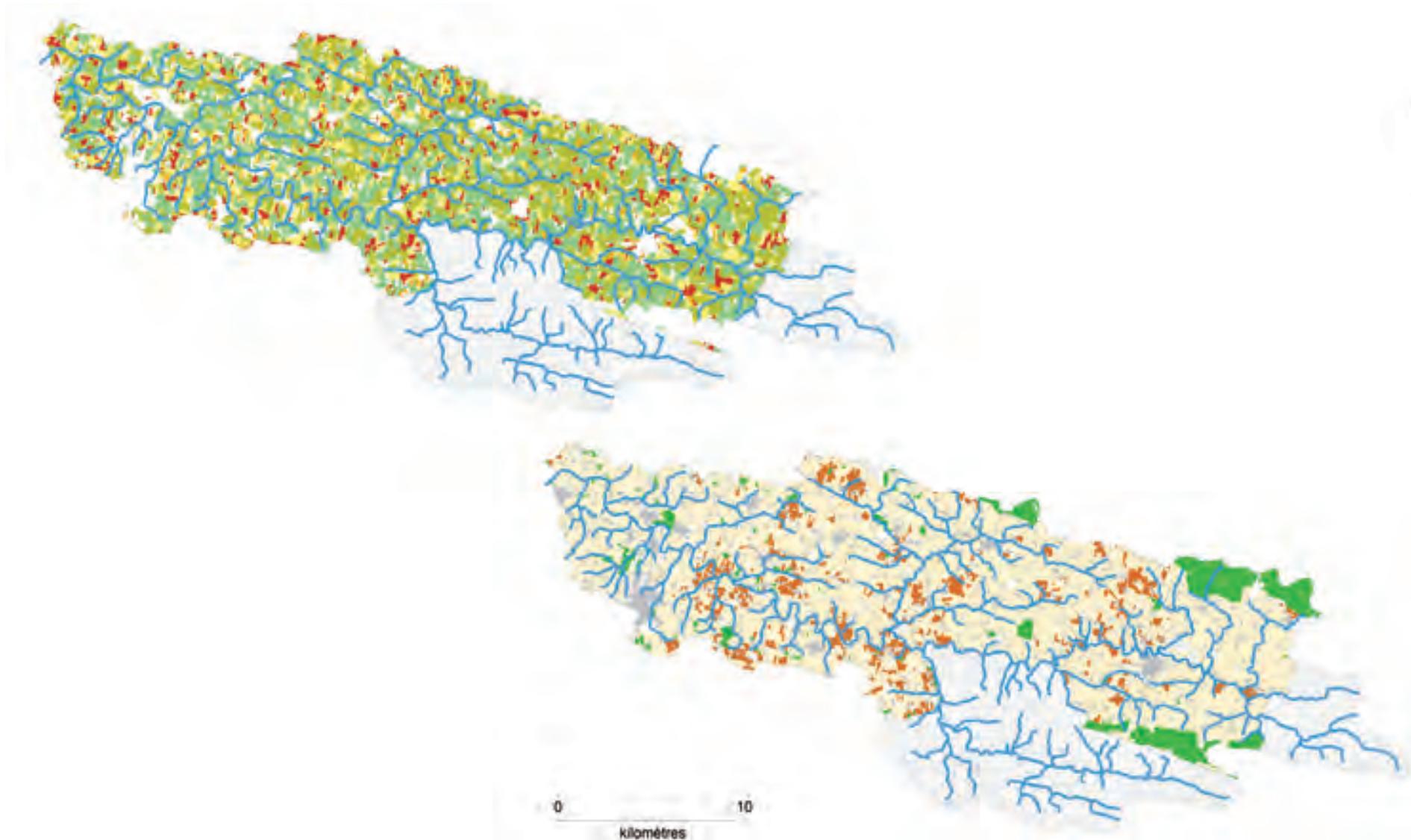
Parmi les exploitations, 84 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage sont mises en place par 12 % des exploitations sur 3 % de la SAU du BV. La pratique du non-labour est plus largement généralisée : 70 % des exploitations déclarent ne pas labourer l'équivalent de 35 % de la SAU.

Les acteurs privés sont fortement identifiés par les exploitants pour apporter des informations sur ces pratiques. Comme premières sources d'information, les négociants, les coopératives et les entreprises de conseil sont particulièrement cités (par respectivement 31 %, 29 % et 18 % des exploitations).

Semnon

- › **Superficie en Bretagne** 36 745 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 73 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 442 dont 337 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 77 % bovine - 16 % porcine - 7 % avicole



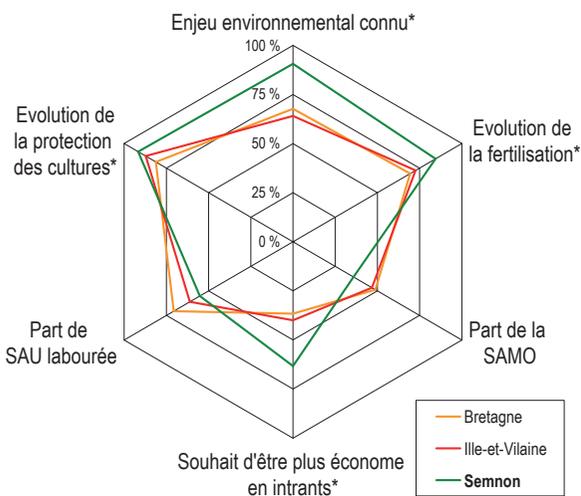
Avvertissement : le territoire du BV s'étend sur deux régions, la Bretagne (75 %) et les Pays de la Loire. Seules les données des exploitations bretonnes qui ont fait l'objet de l'enquête sont présentées dans cette fiche.

Les élevages laitiers occupent une place importante dans l'agriculture du BV : parmi les 337 moyennes et grandes exploitations, 48 % sont spécialisées en bovins lait ; les élevages hors-sol représentent 21 % de ces structures. L'assolement est logiquement dominé par les cultures fourragères (59 % de la SAU), principalement composées de prairies temporaires (34 %) et de maïs ensilage (20 %). Les surfaces cultivées en céréales représentent un tiers de la SAU.

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % en Ile-et-Vilaine). Pour 91 % des exploitations, la principale problématique identifiée est la pollution par les pesticides (70 % en Ile-et-Vilaine). Les enjeux liés aux nitrates et à la gestion des zones humides et des milieux aquatiques sont cités par respectivement 66 % et 43 % des exploitations. Les matières organiques sont plus rarement citées comme enjeu environnemental qu'à l'échelle départementale (18 % et 31 % en Ile-et-Vilaine).

41 % des exploitations sont ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Le programme Breizh Bocage est particulièrement sollicité, par 27 % d'exploitations

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	16%	66%	18%	0%
Diminution des achats d'engrais minéral	54%	16%	84% (64%)	0% (2%)	0%
Diminution des épandages à l'automne	30% (12%)	25% (56%)	13%	24%	37%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 22% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 84 % citent l'économie d'intrants comme première raison d'évolution (64 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	63%	3%	69%	19%	9%
Substitution de molécules	44%	9% (50%)	39%	28%	23%
Réduction de doses à l'hectare	84%	12%	61%	13%	14%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

(11 % en Ile-et-Vilaine). De même, 17 % des exploitations ont bénéficié du PMBE soit 12 points de plus qu'en Ile-et-Vilaine. Peu d'exploitations citent les MAE comme engagement actuel ou futur.

En 2011, seules 58 exploitations ont contractualisé une MAE, dont 33 pour la mise en place de systèmes fourragers économes en intrants (1 383 ha en SFEI) et 20 pour allonger les rotations (883 ha en MAER2).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 98 kg/ha et 54 kg/ha. Les stations de traitement de lisier de porc ainsi que l'exportation des effluents permettent de réduire les pressions organiques nettes : 89 kg/ha pour l'azote (99 kg/ha en Ile-et-Vilaine) et 41 kg/ha pour le phosphore. La pression minérale est de 77 kg/ha pour l'azote et de 11 kg/ha pour le phosphore. En raison de rendements plus faibles des cultures (déficit de 16 % en maïs ensilage et de 18 % en blé), les exportations par les cultures sont plus faibles sur le BV (141 kg/ha pour l'azote et 56 kg/ha pour le phosphore) qu'à l'échelle départementale (154 kg/ha et 64 kg/ha). La BGA et la BGP se soldent respectivement à 25 kg/ha et - 4 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur seulement 36 % de la SAU du BV (47 % en Ile-et-Vilaine). Les prairies sont particulièrement peu concernées avec 21 % des surfaces amendées en matières organiques (34 % en moyenne dans le département).

Parmi les exploitations du BV, 85 % déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les trois leviers jugés les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques de fertilisation sont les messages d'information, cités par 45 % des exploitations, les réunions d'information (39 %) et les conseils individualisés (35 %). Parmi les structures identifiées comme proposant ces actions, les coopératives sont particulièrement citées (32 % des exploitations), suivies de la chambre d'agriculture (23 %), des centres de gestion (19 %) et des entreprises de conseil indépendantes (15 %).

■ Protection des cultures

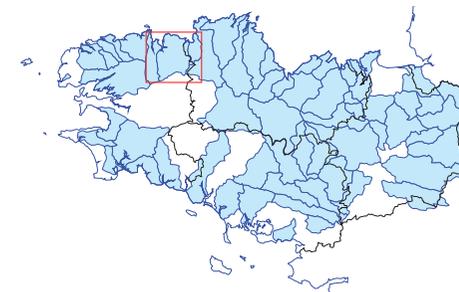
Entre 2006 et 2011, neuf exploitations sur dix ont fait évoluer leurs pratiques en matière de protection des cultures.

Le désherbage alternatif est relativement peu développé : seule 1,4 % de la SAU et 8 % des exploitations sont concernées. Les techniques de non-labour sont plus généralisées : elles concernent plus de la moitié des exploitations (56 %) et 22 % de la SAU.

Les coopératives et les négociants sont fortement impliqués dans l'accompagnement des agriculteurs vers de nouvelles pratiques de protection des cultures : ces structures sont citées par respectivement 23 % et 22 % des exploitations du BV comme étant leur première source d'informations. 11 % des exploitations citent la chambre d'agriculture.

Trégor

› Superficie en Bretagne	52 175 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	58 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	556 dont 448 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	64 % bovine - 24 % porcine - 12 % avicole



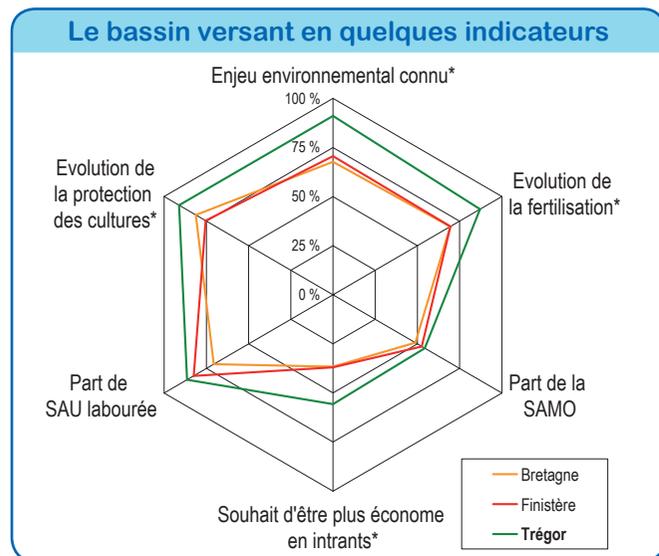
La production laitière domine l'agriculture de ce BV : parmi les moyennes et grandes exploitations, 45 % sont spécialisées en bovins lait et seulement 16 % en élevage hors-sol. Cette spécificité oriente l'assolement vers les productions fourragères qui représentent 70 % de la SAU (20 % de maïs ensilage, 40 % de prairies temporaires et 10 % de surfaces toujours en herbe). La part des surfaces cultivées en céréales s'élève à 23 %. Les légumes frais occupent 6 % de la SAU, en majorité en alternance avec une grande culture.

Les enjeux environnementaux du BV sont connus par neuf exploitations sur dix (sept sur dix dans le Finistère) ; parmi celles-ci, 91 % citent les nitrates, 57 % les pesticides et 33 % le phosphore. Les enjeux liés à la zone Natura 2000 du site des Monts d'Arrée sont identifiés par 29 % des exploitations.

Cette forte sensibilité est à relier aux programmes mis en place sur ce territoire. En effet, le sous-bassin du Douaron, sur le flanc oriental du BV, est concerné par le plan de lutte contre les algues vertes.

Une forte proportion d'exploitations (40 %) déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation (29 % dans le Finistère). Cela concerne principalement le PMBE, cité par 26 % d'exploitations et les MAE (23 %).

En 2011, 90 exploitations sont engagées dans une MAE dont 15 dans le dispositif SFEI (660 ha) et 6 dans le dispositif MAER2 (397 ha). Les



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturelles entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	34% (15%)	13%	61%	4% (15%)	21%
Diminution des achats d'engrais minéral	73% (56%)	12% (21%)	68%	1% (5%)	19%
Diminution des épandages à l'automne	19%	77%	3%	5% (2%)	15%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 34 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (15 % dans le département). Parmi ces exploitations, 13 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	56% (41%)	3% (7%)	79%	16%	2%
Substitution de molécules	31%	35%	16% (25%)	42%	7%
Réduction de doses à l'hectare	74%	13% (24%)	71% (63%)	12%	4%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

MAET-Eau, dont l'enjeu prioritaire est la lutte contre les nitrates, sont contractualisées par 49 exploitants sur 642 ha et 181 273 ml. Enfin, la MAET-Natura 2000 du site des Monts d'Arrée accompagne 10 exploitations sur 158 ha bien que le territoire éligible ne couvre que 515 ha sur ce BV.

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 130 kg/ha et 73 kg/ha, en deçà des moyennes départementales (149 kg/ha et 96 kg/ha). Les effets des résorptions mises en place dans les élevages porcins (alimentation biphase, traitement des effluents) sont quasiment annulés par les imports élevés d'effluents sur le BV (solde de 3 kgN/ha pour l'azote). Ce facteur couplé à l'utilisation importante d'engrais minéral (63 kg/ha pour l'azote et 8 kg/ha pour le phosphore) sont à l'origine de pressions élevées : 190 kg/ha pour l'azote (174 kg/ha dans le Finistère) et 80 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 39 kg/ha et 21 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 54 % de la SAU du BV. Des écarts importants sont observés sur la part des surfaces amendées en matières organiques qui est élevée sur le maïs (90 % des surfaces) et sur les prairies (51 % des surfaces, 42 % dans le Finistère) alors qu'elle est relativement basse sur les céréales à paille (16 %, 30 % dans le Finistère).

Près de neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au

moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011 (sept sur dix dans le Finistère).

Les messages d'information (pour 70 % des agriculteurs) et les conseils individualisés (47 %) représentent les moyens de communication les plus utiles pour faire évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation. Les réunions d'information et les démonstrations collectives ne sont citées que par 24 % et 19 % des exploitations (34 % et 36 % dans le Finistère).

La chambre d'agriculture est citée par 62 % des exploitations comme étant la principale structure ayant proposé ces actions. Les coopératives sont moins bien identifiées sur ce BV (17 %) que dans le département (36 %).

■ Protection des cultures

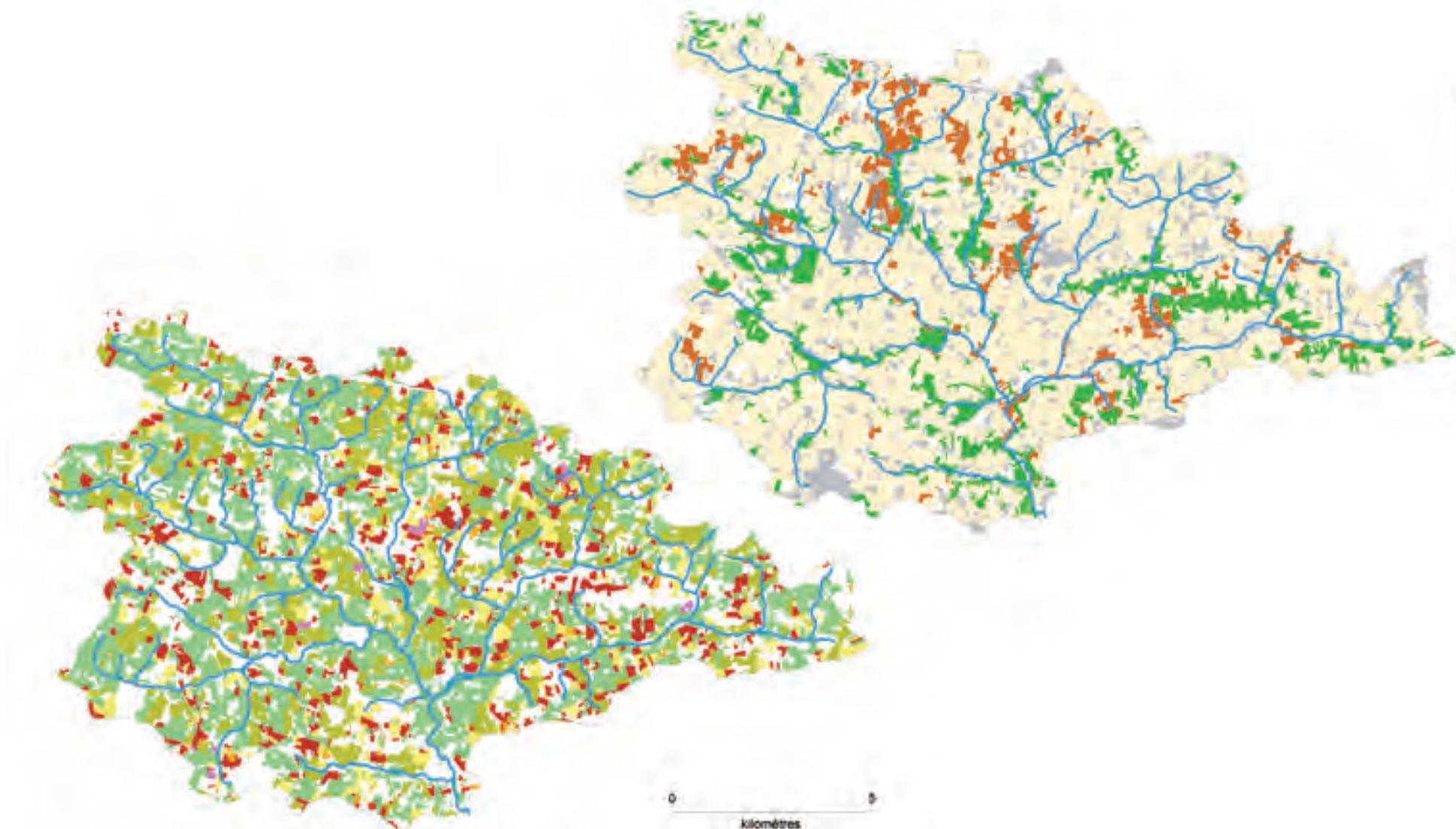
Neuf exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006 (75 % dans le Finistère).

Parmi les exploitations du BV, 29 % déclarent mettre en place des techniques alternatives de désherbage (21 % dans le Finistère), sur l'équivalent de 9 % de la SAU. La pratique du non-labour est appliquée sur seulement 6 % de la SAU.

Pour 43 % des exploitations, les coopératives agricoles sont les structures ayant apporté le plus d'informations sur ces pratiques, suivies de la chambre d'agriculture (19 %).

Trévelo

- › **Superficie en Bretagne** 14 757 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 65 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 240 dont 177 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 52 % bovine - 19 % porcine - 29 % avicole



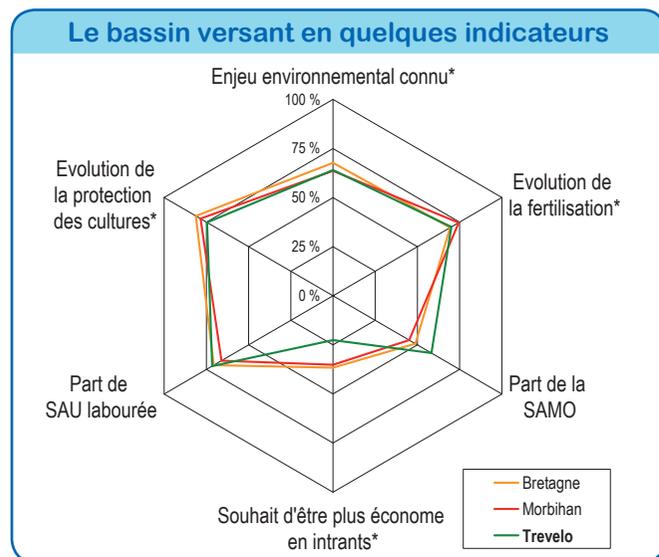
123

L'agriculture du BV est orientée vers les élevages bovins laitiers et hors-sol qui représentent chacun 43 % des moyennes et grandes exploitations. Les élevages spécialisés en volailles de chair représentent 14 % des exploitations du BV. Les élevages laitiers détenant 52 % de la SAU, l'assolement est orienté vers les cultures fourragères (72 % de la SAU), réparties entre les surfaces herbagères (51 % de la SAU) et le maïs ensilage (21 %). Les céréales représentent un quart des surfaces agricoles du BV.

Parmi les exploitations du BV, 64 % déclarent connaître les enjeux environnementaux. La gestion des milieux aquatiques et des zones humides est l'enjeu le plus souvent cité (57 % des exploitations). Les problématiques nitrates et pesticides sont moins identifiées : respectivement 20 % et 19 % des exploitations, contre 69 % et 40 % dans le Morbihan. De même, un exploitant sur dix considère la zone Natura 2000 du marais de Vilaine (20 % du territoire) comme un enjeu environnemental.

Près d'un tiers des exploitants déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Les deux dispositifs les plus fréquemment cités sont les MAE (31 % des exploitants) et l'agriculture biologique (16 %).

En 2011, les MAE permettent d'accompagner 36 exploitations dont 8 dans leurs choix de rotation (175 ha en MAER2) et 11 dans la mise en place de systèmes fourragers économes en intrants (400 ha au



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	23%	14%	41%	13%	32%
Diminution des achats d'engrais minéral	40%	7%	69%	12%	12%
Diminution des épandages à l'automne	14%	43% (69%)	23%	34% (7%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 14 % déclarent avoir évolué en diminuant des épandages d'automne. Parmi ces exploitations, 43 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (69 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	44%	16%	72%	2% (18%)	11%
Substitution de molécules	21%	50%	14%	14% (29%)	22%
Réduction de doses à l'hectare	59%	13%	70%	5%	11%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

nord-ouest en SFEI). La MAET Natura 2000 du Marais de Vilaine, dans la partie aval du BV, est contractualisée par 14 exploitants (87 ha, 1 % de la surface de la MAET).

■ Gestion de la fertilisation

Le BV se caractérise par une forte production d'effluents organiques : les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 146 kg/ha et 96 kg/ha (115 kg/ha et 70 kg/ha dans le Morbihan). La résorption et les échanges, principalement l'alimentation biphase dans les élevages porcins (- 5 kgN/ha) et les exports de lisier de porcs et de fumier de volailles (- 20 kgN/ha et - 32 kgP/ha), permettent de réduire ces pressions de 14 unités pour l'azote et de 30 unités pour le phosphore. L'utilisation d'engrais minéral est moindre sur le BV (39 kg/ha pour l'azote et 6 kg/ha pour le phosphore) que dans le département (59 kg/ha et 8 kg/ha). La BGA et la BGP sont respectivement égales à 33 kg/ha et 16 kg/ha.

Les effluents organiques sont valorisés sur 58 % de la SAU du BV (45 % dans le Morbihan) ; l'écart est particulièrement important sur les prairies concernées à 55 %, contre 31 % dans le département. Par ailleurs, 89 % des surfaces de maïs et 20 % de céréales à paille sont amendées en matières organiques.

Sept exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les divers moyens de communication (formation, conseils individualisés, démonstrations collectives, messages et réunions d'information) sont jugés comme étant des actions utiles par au minimum 44 % des exploitations (messages d'information) et au maximum 51 % des exploitations (formation). Les structures identifiées comme proposant ces actions sont la chambre d'agriculture et les coopératives agricoles (chacune citée par 34 % des exploitations).

■ Protection des cultures

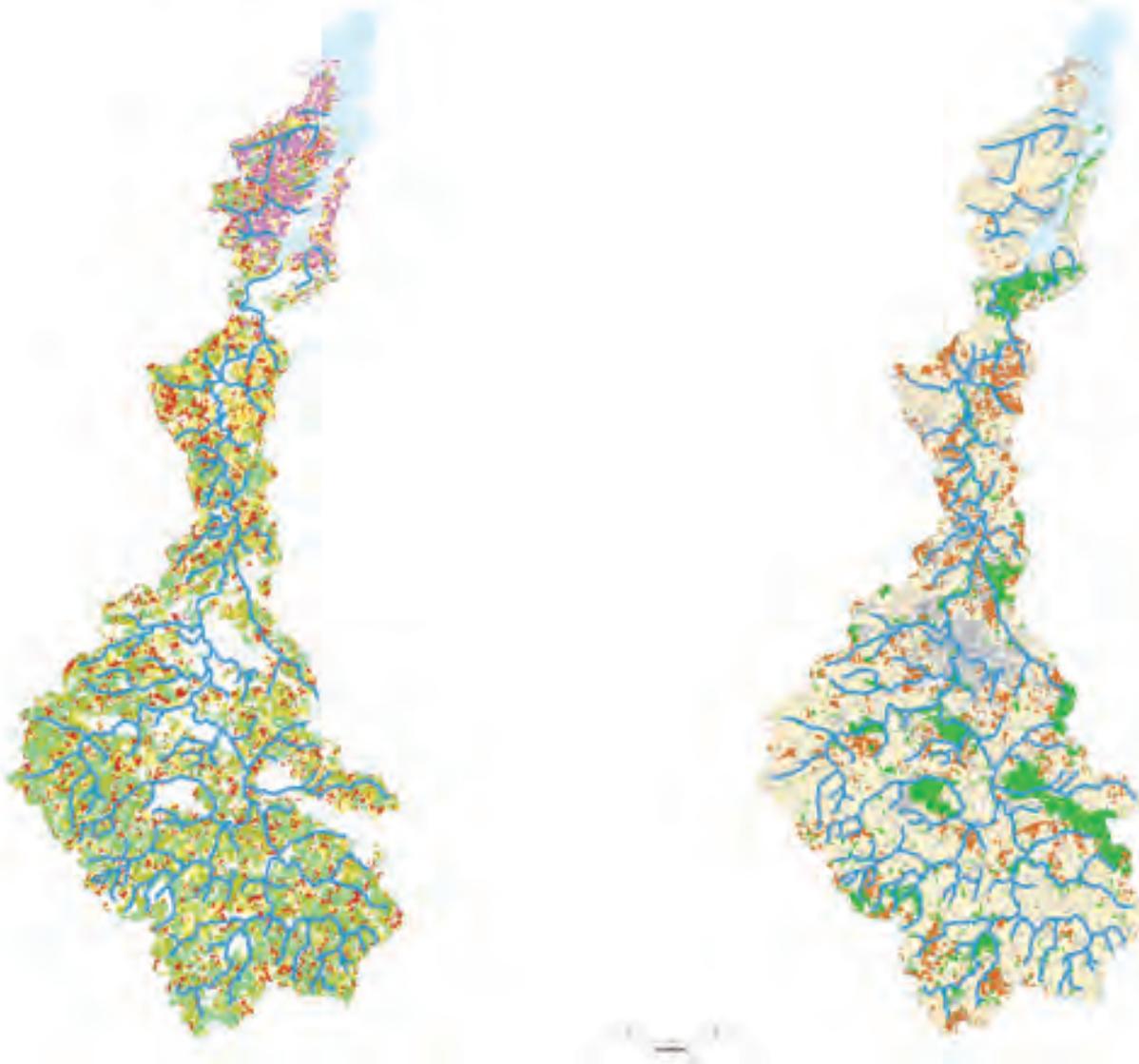
Les trois quarts des exploitants déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Les techniques alternatives de désherbage sont relativement bien généralisées sur le BV : 18 % des exploitations et 6 % de la SAU sont concernées. Le non-labour est pratiqué par 40 % des exploitations sur 17 % de la SAU.

Les structures identifiées comme première source d'information sur ces pratiques sont les coopératives agricoles, citées par 47 % des exploitations et la chambre d'agriculture (13 %).

Trieux

› Superficie en Bretagne	52 230 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	57 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	749 dont 582 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	47 % bovine - 18 % porcine - 35 % avicole



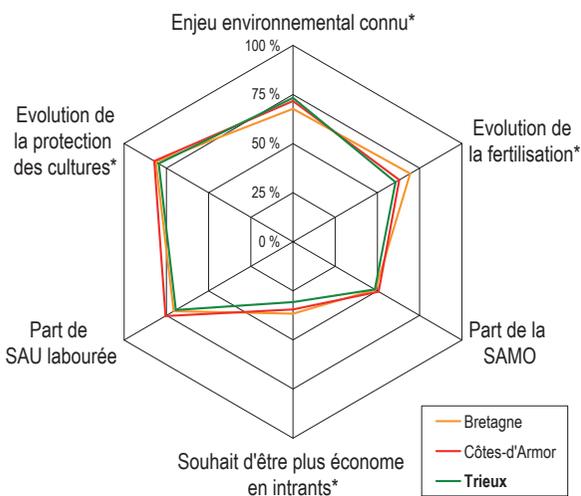
La production hors-sol caractérise l'agriculture de ce BV : parmi les moyennes et grandes exploitations, 41 % sont spécialisées en élevage hors-sol, dont plus de la moitié sont des élevages de volailles. Ces élevages sont principalement situés au centre et au sud-est du BV. Les élevages laitiers représentent 30 % de ces structures. L'assolement est dominé par les cultures fourragères, particulièrement concentrées en amont du BV (56 % de la SAU, dont 19 % de maïs ensilage et 37 % de surfaces en herbe). Un tiers de la SAU est dédié aux céréales. Les légumes, en quasi-totalité de plein champ, sont cultivés en zone côtière, et représentent 7 % de la SAU.

Les trois quarts des exploitations déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV. Parmi ces exploitations, 84 % citent les nitrates comme problématique environnementale. Contrairement à ce qu'on peut voir au niveau départemental, les enjeux liés à la lutte contre la pollution des pesticides et du phosphore sont peu identifiés dans ce BV (respectivement par 41 % et 5 %). À l'inverse, plus de la moitié (53 %) citent la gestion des zones humides et des milieux aquatiques (21 % dans les Côtes-d'Armor).

Quatre exploitations sur dix déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement et de modernisation. Le PMBE et les MAE sont fréquemment cités, respectivement par 10 % et 23 % des exploitations.

En 2011, 151 exploitations ont contractualisé une MAE, dont 50 une MAER2 (1 514 ha) et 26 une SFEI (620 ha). Les MAE en lien avec

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	11%	6% (34%)	15% (35%)	0% (8%)	80%
Diminution des achats d'engrais minéral	42%	27%	68%	0% (2%)	5%
Diminution des épandages à l'automne	24%	76%	1%	5%	18%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 11 % déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 6 % citent la réglementation comme première raison d'évolution (34 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	33%	5% (13%)	84% (66%)	12%	0%
Substitution de molécules	17%	21% (45%)	47% (26%)	21%	11%
Réduction de doses à l'hectare	57%	12% (31%)	81% (55%)	7%	0%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

l'agriculture biologique sont également fréquemment citées avec 6 exploitations en CAB (130 ha) et 10 en MAB (188 ha). Enfin, deux territoires MAET-Eau couvrent le BV : un en partie amont avec une problématique de matières organiques (73 ha et 27 014 ml engagés) et un autre en partie aval de lutte contre les pesticides (1 278 ha et 52 181 ml engagés).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts s'élèvent respectivement à 144 kg/ha et 95 kg/ha, proches des moyennes départementales. L'export de fientes sèches des poules pondeuses (14 kg/ha) et les échanges d'effluents permettent d'atteindre des pressions nettes égales à 115 kg/ha pour l'azote et 75 kg/ha pour le phosphore. En intégrant l'utilisation d'engrais minéral, les pressions en fertilisants s'élèvent à 176 kg/ha pour l'azote et 79 kg/ha pour le phosphore. La BGA et la BGP sont respectivement égales à 36 kg/ha et 21 kg/ha.

La moitié de la SAU est amendée en matière organique ; 91 % des surfaces de maïs, 37 % des prairies et 26 % des céréales à paille sont concernées.

Six exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

Les trois moyens de communication jugés les plus utiles par les exploitants pour faire évoluer leurs pratiques culturales en matière

de fertilisation sont les messages d'information, cités par 54 % des exploitations, suivis des réunions d'information (41 %) et des conseils individualisés (35 %). Selon 40 % des exploitations, ces actions sont proposées par la chambre d'agriculture ; les coopératives et la structure porteuse du BV sont citées par respectivement 34 % et 13 % des exploitations.

■ Protection des cultures

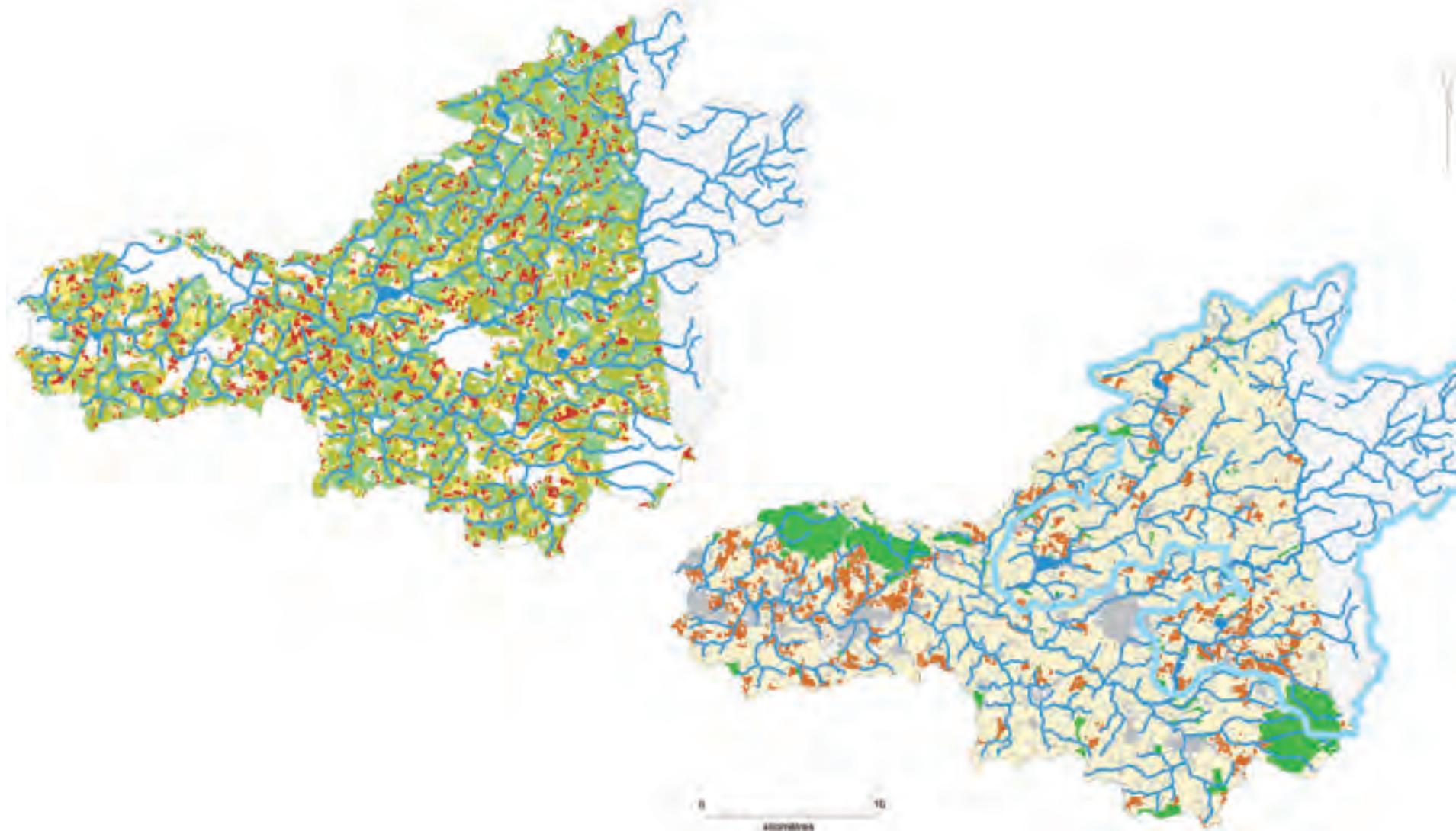
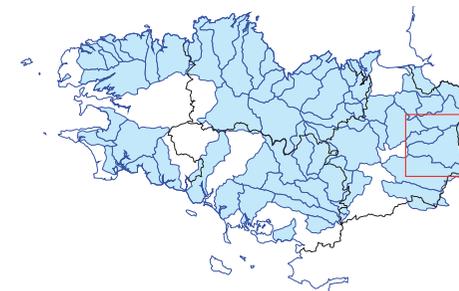
Huit exploitations sur dix déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de protection des cultures depuis 2006.

Un quart des exploitations met en place des techniques alternatives de désherbage sur des surfaces équivalentes à 10 % de la SAU. La pratique du non-labour concerne 43 % des exploitations sur 16 % de la SAU.

Pour 47 % des exploitations, les coopératives agricoles sont les structures ayant apporté le plus d'informations sur ces pratiques, suivies de la chambre d'agriculture, particulièrement bien identifiée sur ce BV (26 %, 13 % dans les Côtes-d'Armor).

Vilaine amont

- › **Superficie en Bretagne** 55 903 hectares (calcul SIG Lambert 93)
- › **Part de la SAU** 69 % (RPG 2011)
- › **Nombre d'exploitations** 921 dont 703 moyennes et grandes (RA 2010)
- › **Origine de l'azote organique** 70 % bovine - 22 % porcine - 8 % avicole

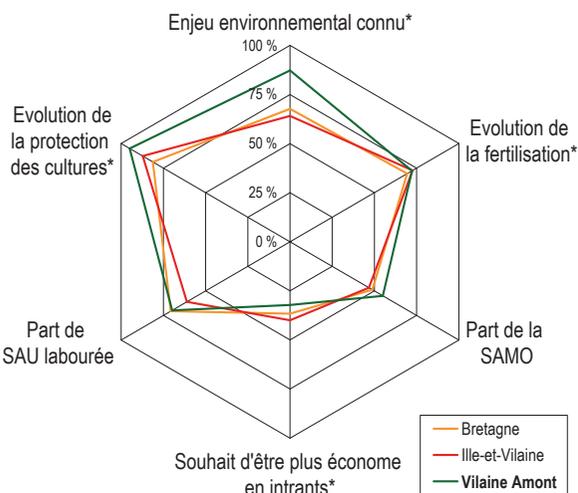


L'agriculture de ce territoire se caractérise par une forte orientation laitière : plus de la moitié des moyennes et grandes exploitations du bassin sont spécialisées en bovins lait ; les élevages hors-sol (porcs et volailles) représentent 23 % de ces structures. Les cultures fourragères représentent 67 % de la SAU, réparties entre productions herbagères (44 % de la SAU) et maïs ensilage (23 %). Les céréales sont cultivées sur 29 % de l'assolement.

Près de neuf exploitants sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % en Ille-et-Vilaine). Les problématiques liées aux nitrates et aux pesticides sont identifiées par 96 % et 89 % de ces exploitations (79 % et 70 % dans le département). Les excès de phosphore et de matières organiques sont également des enjeux fréquemment cités, par 73 % et 81 % de ces exploitations (32 % et 31 % en Ille-et-Vilaine). Cette forte sensibilité est à relier aux programmes d'action mis en œuvre sur le territoire. En effet, trois plans d'eau situés sur le BV (retenue de Villaumur, de la Valière et de la Chapelle-Erbrée) sont confrontés à des risques d'eutrophisation ; à ce titre, la partie nord-est du BV est classée en zone 3B-1 par le SDAGE Loire Bretagne qui prévoit des mesures spécifiques de gestion du phosphore.

Un tiers des exploitations déclare être ou prévoit de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation. Les dispositifs les plus fréquemment cités sont les MAE (19 % des exploitations) et le programme Breizh Bocage (12 %).

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturales entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	25%	20%	65% (52%)	15%	0%
Diminution des achats d'engrais minéral	43%	16%	60% (64%)	4%	20%
Diminution des épandages à l'automne	8%	84% (56%)	16% (6%)	0% (11%)	0%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 25% déclarent avoir évolué en augmentant les surfaces amendées en matières organiques (pas d'écart significatif avec la moyenne départementale). Parmi ces exploitations, 65 % citent l'économie d'intrants (52 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	37%	0% (4%)	75%	14%	11%
Substitution de molécules	56% (35%)	47%	18%	24%	10%
Réduction de doses à l'hectare	86%	17%	63%	16%	3%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 145 exploitations sont engagées en MAE, dont 48 en SFEI sur 1 733 ha et 7 en agriculture biologique (103 ha en MAB et 35 ha CAB). Différentes MAET – Eau sont contractualisées sur 1 902 ha et 13 724 ml. Leurs enjeux prioritaires sont les nitrates, les pesticides ou les milieux aquatiques.

■ Gestion de la fertilisation

De par l'importance du cheptel bovin laitier, les pressions d'azote et de phosphore organiques bruts sont égales à 132 kg/ha et 72 kg/ha, supérieures aux moyennes départementales (105 kg/ha et 57 kg/ha). L'import conséquent d'amendements organiques sur le BV représente une pression supplémentaire de 22 unités d'azote et de 48 unités de phosphore. Les pressions nettes sont donc élevées : 129 kg/ha d'azote (99 kg/ha en Ille-et-Vilaine) et 92 kg/ha de phosphore (50 kg/ha en Ille-et-Vilaine). L'utilisation moindre d'azote minéral (61 kg/ha, soit 15 % de moins que la moyenne départementale) ne réduit pas suffisamment les fortes pressions : la BGA et la BGP sont respectivement égales à 21 kg/ha et 34 kg/ha.

Les surfaces amendées en matière organiques représentent 55 % de la SAU du BV (47 % en Ille-et-Vilaine). Cependant, seules 14 % des surfaces cultivées en céréales à paille sont fertilisées en matière organique (24 % en Ille-et-Vilaine), alors que 53 % des prairies (34 % dans le département) et 84 % des cultures de maïs sont concernées.

72 % des exploitations déclarent avoir fait évoluer au moins une pratique en matière de fertilisation entre 2006 et 2011.

70 % des exploitants jugent les messages d'information utiles pour faire évoluer leurs pratiques de fertilisation (40 % en Ille-et-Vilaine), suivis des conseils individualisés (39 %), des formations (38 %) et des démonstrations collectives (35 %). Les coopératives sont reconnues comme source d'information par la moitié des exploitations ; la chambre d'agriculture et les négociants sont cités chacun par 18 % des exploitations.

■ Protection des cultures

La quasi-totalité des exploitations déclare avoir fait évoluer leurs pratiques de protection des cultures depuis 2006 (87 % en Ille-et-Vilaine). Seulement 6 % des exploitations mettent en place des techniques alternatives de désherbage (10 points de moins que la moyenne départementale). Les surfaces concernées représentent 1 % de la SAU (4 % en Ille-et-Vilaine). La pratique du non-labour est également moins généralisée : 51 % des exploitations déclarent ne pas labourer l'équivalent de 16 % de la SAU du BV (23 % en Ille-et-Vilaine).

Les coopératives et les négociants (pour respectivement 44 % et 23 % des exploitations) sont les premières sources d'information sur ces pratiques.

Yvel-Hyvet

› Superficie en Bretagne	37 275 hectares (calcul SIG Lambert 93)
› Part de la SAU	63 % (RPG 2011)
› Nombre d'exploitations	422 dont 328 moyennes et grandes (RA 2010)
› Origine de l'azote organique	53 % bovine - 28 % porcine - 19 % avicole



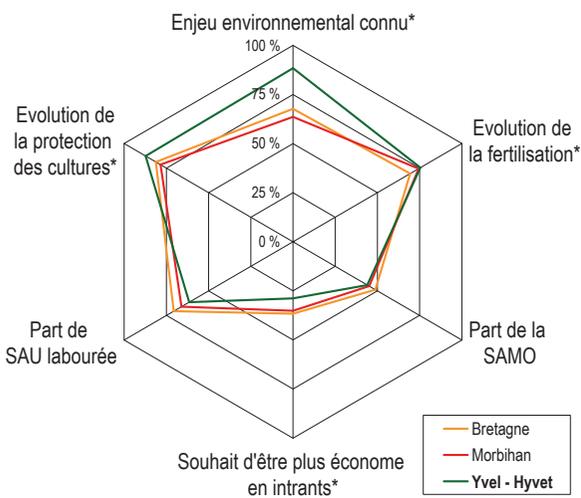
0 10
kilomètres

Près de 40 % des moyennes et grandes exploitations sont orientées en production hors-sol dont une majorité en production avicole (56 exploitations). Ces exploitations sont en majorité situées au nord du BV. Les élevages laitiers et les exploitations en polyculture et polyélevage représentent respectivement 31 % et 12 % de ces structures. L'assolement du BV se compose de céréales (45 % de la SAU) et de cultures fourragères (46 %) principalement constituées de prairies temporaires (26 %) et de maïs ensilage (16 %).

Neuf exploitations sur dix déclarent connaître les enjeux environnementaux du BV (64 % dans le Morbihan). Les deux principales problématiques identifiées sur ce BV sont les nitrates et la gestion des milieux aquatiques et des zones humides, citées par respectivement 53 % et 41 % des exploitations. Les enjeux liés au phosphore sont mentionnés par 40 % des exploitations, soit 22 points de plus que dans le Morbihan. Cette plus forte sensibilité est à relier aux programmes d'actions mis en place sur ce territoire. En effet, l'étang au Duc, situé au sud du BV, présente des risques d'eutrophisation. À ce titre, l'amont de la retenue est classé en zone 3B-1 par le SDAGE : des mesures spécifiques portant sur la fertilisation en phosphore sont définies.

45 % des exploitations déclarent être ou prévoient de s'engager dans des programmes d'accompagnement ou de modernisation (28 % dans le Morbihan). Le programme Breizh Bocage et le PMBE sont cités par 22 % et 13 % des exploitations.

Le bassin versant en quelques indicateurs



* en % d'exploitation - Pour complément, se référer à la méthodologie

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

Les raisons d'évolution des pratiques culturelles entre 2006 et 2011

Pratiques de fertilisation	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Économie d'intrants	Amélioration de la structure des sols	Autres (dont qualité de l'eau, gain de temps, etc.)
Augmentation de la SAMO sur la SAU	22%	10%	61%	7%	21%
Diminution des achats d'engrais minéral	43%	11%	62%	7%	21%
Diminution des épandages à l'automne	31%	53%	0% (2%)	5%	41%

Note de lecture

(x) : moyenne départementale quand significativement différent

Parmi les exploitations du BV, 31 % déclarent avoir évolué en diminuant des épandages d'automne. Parmi ces exploitations, aucune ne cite l'économie d'intrants comme première raison d'évolution (2 % dans le département).

Protection des cultures	Exploitations déclarant avoir évolué	Première raison d'évolution parmi les exploitations déclarant avoir évolué			
		Réglementation	Economie d'intrants	Motivation environnementale	Autres (dont préservation de la santé humaine)
Utilisation de variétés résistantes	45%	0% (5%)	81%	15%	4%
Substitution de molécules	27%	19% (41%)	24%	54% (29%)	3%
Réduction de doses à l'hectare	77% (61%)	5%	70%	20%	5%

Source : enquête 2011 sur les pratiques agricoles dans les bassins versants bretons

En 2011, 98 exploitations sont engagées dans une MAE dont 52 en MAER2 (2 645 ha) et 15 en SFEI (306 ha). Les MAET-Eau, dont les enjeux prioritaires sont la lutte contre les pesticides et les nitrates, permettent d'accompagner 31 exploitations (235 ha).

■ Gestion de la fertilisation

Les pressions en azote et phosphore organiques bruts sont proches des moyennes départementales, respectivement 115 kgN/ha et 70 kgP/ha. Les efforts de résorption, principalement dans les élevages porcins (alimentation biphase et stations de traitement) et de volailles (export et compost), sont atténués par les importations d'effluents sur le territoire. Les pressions nettes d'azote et de phosphore organiques s'élèvent à respectivement 109 kg/ha et 55 kg/ha. L'utilisation d'azote minéral représente une pression supplémentaire de 70 kg/ha. Les exportations par les cultures sont élevées sur ce BV : elles s'élèvent à 147 kg/ha pour l'azote et 62 kg/ha pour le phosphore (138 kg/ha et 57 kg/ha dans le Morbihan). La BGA est excédentaire de 32 kg/ha alors que la BGP est déficitaire de 3 kg/ha.

Les effluents d'élevage sont valorisés sur 44 % de la SAU ; les parts des SAMO sur prairies et céréales à paille s'élèvent respectivement à 32 % et 22 % des surfaces cultivées.

Les trois quarts des exploitations déclarent avoir fait évoluer leurs pratiques en matière de fertilisation au cours des cinq dernières années.

Les trois moyens de communication à prioriser pour accompagner les exploitants du BV dans leurs changements de pratiques sont les messages d'information, jugés utiles par 63 % des exploitations (42 % dans le Morbihan), les réunions collectives (61 % et 33 % dans le département) et les conseils individualisés (57 %, soit 24 points de plus que la moyenne départementale). Les formations et les démonstrations collectives sont également appréciées par respectivement 48 % et 46 % des exploitations. Pour 42 % et 32 % des exploitations, ces actions sont proposées par les coopératives et la chambre d'agriculture ; la structure d'animation du BV est citée par 20 % des exploitations.

■ Protection des cultures

Près de neuf exploitations sur dix déclarent avoir modifié leurs pratiques de protection des cultures ces cinq dernières années.

Le désherbage alternatif reste peu pratiqué avec moins de 3 % de la SAU du BV concerné. La pratique du non-labour est plus largement généralisée (23 % de la SAU concernée). Les coopératives agricoles sont identifiées par 37 % des exploitants comme source d'information pour les accompagner dans leurs évolutions de pratique en matière de protection des cultures, suivies des entreprises en conseil indépendant et de la structure porteuse du BV (11 %).

DÉFINITIONS / sigles

■ Définitions

Alimentation biphase : alimentation adaptée répondant aux besoins nutritionnels réels du porc aux deux stades de production, ce qui permet de réduire la quantité de déchets azotés provenant de l'azote non digéré ou catabolisé et qui sont ensuite éliminés par l'urine.

Alimentation phytase : alimentation intégrant une enzyme, la phytase, qui permet d'utiliser le phosphore naturellement présent dans les végétaux. En l'absence de phytase ajoutée, le phosphore piégé sous forme de phytate dans les structures végétales des animaux est excrété par les animaux sans être digéré.

Azote ou phosphore organique brut : azote ou phosphore excrété par les animaux sur l'exploitation. La quantité excrétée est calculée à partir des effectifs recueillis dans l'enquête et des normes Corpen (Comité d'Orientation pour des Pratiques agricoles Respectueuses de l'Environnement).

Azote ou phosphore organique net : correspond à l'azote ou au phosphore organique brut duquel on soustrait les mesures de résorption.

Balance Globale Azotée ou Phosphorée (BGA ou BGP) : calculée à l'échelle du bassin versant selon la méthode sol-surface, elle est obtenue en sommant la production d'azote ou de phosphore organique, la quantité d'azote ou de phosphore minéral, la fixation de l'azote de l'air par les légumineuses des prairies, et en déduisant la résorption de l'azote ou du phosphore organique brut (par alimentation biphase, traitement des effluents, transfert dans les exploitations voisines) et l'utilisation de l'azote et du phosphore par les plantes (cultures et herbe). La balance est rapportée à la superficie agricole utilisée des exploitations ayant leur siège d'exploitation dans le BV étudié. Voir les détails des calculs dans la méthode de calcul.

Bassin Versant (BV) : aire délimitée par des lignes de partage des eaux à l'intérieur de laquelle toutes les eaux tombées alimentent un même exutoire : cours d'eau, lac, mer, océan, etc. Une ligne de partage des eaux se confond très souvent avec une ligne de crête.

Bretagne Eau Pure : dans le Contrat de Projet État-Région (CPER) 2000-2006, un volet spécifique à la protection et la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques regroupait deux programmes :

- le programme Bretagne Eau Pure (BEP) 2003-2006 portait essentiellement sur l'enjeu eau potable et ciblait la problématique nitrates, élargie ensuite à celle des pesticides ;
- le programme Prolittoral visait la lutte contre les marées vertes et la réduction de la pollution par les nitrates à l'exutoire des bassins versants.

Dans le CPER 2007-2013, ces deux programmes ont été reconduits et amplifiés dans le cadre du Grand Projet 5 (GP5), qui rassemble toutes les actions d'animation menées en cohérence à l'échelle d'un bassin versant et de concert avec les acteurs locaux. Le périmètre de contractualisation des BV GP5 a été modifié par rapport aux BV BEP : extension généralisée à l'ensemble du bassin hydrographique et prolongement des BV jusqu'à l'exutoire.

Légumes de plein champ : légumes cultivés sur des parcelles aussi affectées à d'autres cultures.

Dimension des exploitations (petites, moyennes, grandes) : les exploitations agricoles sont classées en 3 catégories selon leur potentiel économique ; les grandes dont la Production Brute Standard (PBS) est supérieure à 100 000 euros ; les moyennes dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros ; les petites dont la PBS est inférieure à 25 000 euros.

Disposition ou dispositif 3B-1 du SDAGE : disposition mise en place dans le SDAGE Loire Bretagne 2010-2015 visant à prévenir le risque d'eutrophisation dans certains plans d'eau. À l'amont de ces plans d'eau, la fertilisation en phosphore doit être équilibrée.

Échanges d'effluents : correspond aux effluents bruts qui sont échangés entre exploitations voisines. Ces pratiques sont généralement observées en Zone d'Excédent Structurel (ZES) pour répondre aux obligations réglementaires.

Indemnité Compensatoire de Contrainte Environnementale (ICCE) : compensation financière versée aux agriculteurs qui détiennent des parcelles dans un bassin versant sur lesquelles des obligations de limitation de fertilisation azotée sont mises en place. Cette indemnité vise à compenser les pertes éventuelles de revenus sur les productions végétales dues à la limitation des apports azotés.

Mesures Agro-Environnementales (MAE) : mesures mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune, en contrepartie de versements aux agriculteurs volontaires. Ces mesures visent à protéger les paysages ruraux, les cours d'eau, la faune et la flore. Elles ont pour but de compenser les surcoûts et manques à gagner générés par l'introduction sur les exploitations de pratiques plus respectueuses de l'environnement. L'exploitant qui souscrit une mesure agro-environnementale s'engage ainsi à respecter pendant 5 ans des pratiques agro-environnementales inscrites dans un cahier des charges en échange d'une rémunération dépendant du niveau de contrainte de ces pratiques. En France, neuf dispositifs sont mis en place : la prime herbagère agro-environnementale, la MAE rotationnelle, l'aide au système fourrager polyculture élevage économe en intrants, l'aide à la conversion à l'agriculture biologique, l'aide au maintien de l'agriculture biologique, la protection des races menacées, la préservation des ressources végétales menacées de disparition, l'aide à l'apiculture et les MAE territorialisées.

DÉFINITIONS / sigles

Message d'information : articles de presses ou messages déposés dans les boîtes aux lettres.

Non-labour : technique de semis direct, de travail profond ou superficiel du sol avec un outil à dents sans retournement de la terre.

Résorption : ensemble de techniques permettant de réduire la pression organique brute de l'azote ou du phosphore. Les mesures de résorption abordées dans l'enquête sont l'alimentation biphase, les phytases, les échanges, les transferts et le traitement des effluents.

Superficie Agricole Utilisée (SAU) : comprend les terres arables, les superficies toujours en herbe, les cultures permanentes et les jachères. Les autres surfaces non cultivées de l'exploitation (bâtiments, cours, bois...) ne sont pas comptabilisées dans la SAU.

Surface Toujours en Herbe (STH) : surfaces correspondant aux prairies permanentes qui n'entrent pas dans la rotation des cultures (contrairement aux prairies temporaires). En pratique, une prairie semée depuis plus de 5 ans est considérée comme permanente.

Transfert d'effluent : correspond à l'export d'effluents bruts sur de longues distances (cas des fumiers et fientes sèches de volailles).

Traitement d'effluent : procédé technique permettant d'abattre les teneurs en polluants minéraux. Le traitement simple du lisier abat uniquement l'azote tandis que le traitement avec séparation de phase abat l'azote et le phosphore.

■ Unités

ha	hectares
kg/ha	kilogrammes par hectare
kgN/ha	kilogrammes d'azote par hectare
kgP/ha	kilogrammes de phosphore par hectare
ml	mètres linéaires
q/ha	quintaux par hectare
tMS	tones de matières sèches

■ Sigles

ACC	Aire d'Alimentation de Captage
ASP	Agence de Service et de Paiement
BEP	Bretagne Eau Pure
BGA	Balance Globale Azotée
BGP	Balance Globale Phosphorée
BV	Bassin Versant
CAB	Conversion à l'Agriculture Biologique
DDTM	Direction Départementale des Territoires et de la Mer
DRAAF	Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
GP5	Grant Projet 5
ICCE	Indemnité Compensatoire de Contrainte Environnementale
MAB	Maintien de l'Agriculture Biologique (MAB)
MAE	Mesure Agro-Environnementale
MAER2	Mesure Agro-Environnementale Rotationnelle de 2 ^e génération
MAET	Mesure Agro-Environnementale Territorialisée
OTEX	Orientation Technico-économique des Exploitations
PAC	Politique Agricole Commune
PHAE	Prime Herbagère Agro-Environnementale
PMBE	Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage
PVE	Plan Végétal Environnement
RA	Recensement Agricole
RPG	Registre Parcellaire Graphique
SAMO	Surface Amendée en Matières Organiques
SAU	Superficie Agricole Utilisée
SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SFEI	Système Fourrager polyculture élevage Économique en Intrants
STH	Surface Toujours en Herbe
ZES	Zone d'Excédent Structurel

Avertissements

Les bassins versants GP5 ne sont pas tous impactés par les zonages* retenus dans cet atlas.

L'enquête statistique sur les pratiques des agriculteurs porte sur la partie des bassins versants située en Bretagne. Dans un souci de cohérence, les informations portées sur les documents cartographiques des bassins versants limitrophes s'arrêtent à la limite régionale.

L'occupation des sols s'appuie sur la valorisation du registre parcellaire graphique (RPG 2011) pour l'espace agricole, celle de la couche végétation de la BDTOPO pour l'espace boisé et sur la base d'un traitement des données cadastrales et de la BDTOPO réalisé par la DREAL pour l'espace artificialisé. Les espaces laissés en blanc ne sont couverts par aucune de ces couches graphiques d'information.

Groupe de cultures dominant par îlot d'exploitation (RPG 2011)

- | | | |
|---|---|--|
|  Maïs majoritaire sans Prairies |  Légumes majoritaire sans Prairies |  Cultures > 50 % avec Prairies |
|  Céréales majoritaire sans Prairies |  Autres cultures majoritaire sans Prairies |  Prairies >= 50 % avec Cultures |

Occupation des sols

-  Espace agricole
-  Espace boisé
-  Espace artificialisé
-  Mesures agro-environnementales

* Zonages

-  Contour bassin versant Algues vertes
-  Contour bassin versant en amont des plans d'eau soumis au risque d'europhisation (dispositif 3B1 du SDAGE)
-  Contour aire d'alimentation de captages prioritaires eau superficielle du SDAGE
-  Prise d'eau superficielle
-  Cours d'eau
-  Côtes
-  Plan d'eau
-  Hors Bretagne

Les bassins versants au titre du Grand Projet 5 en Bretagne



Préfecture de la région Bretagne
Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé - 35047 RENNES Cedex 9
Tél. 02 99 28 22 30

- Directeur : Martin Gutton
- Directrice de la publication : Claire Chevin
- Rédaction en chef : Sylvie Lesaint
- Rédacteurs et coordinateurs : Caroline Dujardin, Guillaume Rieu
- Cartographie : Joël Glémée, Dominique Potdevin
- Composition et impression : média graphic - Rennes
- Dépôt légal : à parution
- ISBN : 978-2-11-097723-6

